REVUE

DES

DEUX MONDES

XVIIe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

TOME XX. — 1er OCTOBRE 1847.

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
Rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME VINGTIÈME

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 18

1847

054
R3274

1847[v.4]

ÉCRIVAINS CRITIQUES

DE LA FRANCE.

XVI.

M. DE RÉMUSAT.

(*PASSÉ ET PRÉSENT*, mélanges [1].)

A voir ce que deviennent sous nos yeux certains personnages historiques célèbres, et comme tout cela se grossit et s'enlumine, se dénature ou (disent les habiles) se transfigure à l'usage de cette masse confuse et passablement crédule qu'on appelle la postérité, on se sent ramené, pour peu qu'on ait le sentiment du juste et du fin, à des sujets qui, en dehors des tumultueux concours, offrent à l'observation désintéressée un fonds plus calme, un sérieux mouvement d'idées et le charme infini des nuances. Les nuances se confondent et s'évanouissent à mesure qu'on s'éloigne. Que reste-t-il alors de cet ensemble de particularités vraies qui distinguaient une physionomie vivante et qui la variaient dans un caractère unique, non méconnaissable? A quelles chances une

(1) Chez Ladrange, libraire, quai des Augustins, 19.

figure dite historique n'est-elle pas soumise, sitôt qu'échappant aux premiers témoins, elle passe aux mains des commentateurs subtils, des érudits sans jugement, ou, qui pis est, des tribuns et des charlatans de place, des rhéteurs et sophistes de toutes sortes qui trafiquent indifféremment de la parole! Si nous-mêmes nous avons été témoins et que nous puissions comparer nos premières impressions sincères avec l'idole usurpatrice, le dégoût nous prend, et l'on se rejette plus que jamais vers le naturel et le réel, vers ce qui fait qu'on cause et qu'on ne déclame pas. On s'attache surtout à l'élite, à ce qui est apprécié de quelques-uns, des meilleurs, à ce qui nous fait sentir à sa source la vie de l'esprit. Heureux si on peut le rencontrer non loin de soi! Il y a, sachons-le bien, dans chaque génération vivante quelque chose qui périt avec elle et qui ne se transmet pas. Les écrits ne rendent pas tout, et, dès qu'on a affaire à des pensées délicates, le meilleur est encore ce qui s'envole et qui a oublié de se fixer. On sait qu'il y a des langues d'Orient dans lesquelles toute une portion vocale ne s'écrit point; il en est ainsi de chaque littérature. Tout ce qui a vécu d'une vie sociale un peu compliquée a son esprit à soi, son génie léger, qui disparaît avec les groupes qu'il anime. Les successeurs sont tentés d'en tenir peu de compte, même quand ils s'en portent les héritiers. Lorsque vient le lendemain, on ramasse le fruit d'hier, mais on n'a pas eu la fleur; et ce fruit même, on ne l'a pas vu, on ne l'a pas cueilli sur l'arbre dans son velouté et dans sa fraîcheur de duvet. Une fois à distance, on parle des choses en grand, c'est-à-dire le plus souvent en gros. Même lorsqu'on croit les savoir le mieux, on court risque de tomber dans des confusions qui feraient hausser les épaules à ceux dont on parle, s'ils revenaient au monde. Tel qui, dans le temps, n'aurait pas été admis à l'antichambre chez Mme de La Fayette ou chez Mme de Maintenon est homme à célébrer intrépidement les élégances du grand siècle. Le XVIIIe siècle est depuis long-temps en proie à des amateurs et soi-disant connaisseurs qui n'ont pas l'air d'en distinguer les divers étages, de soupçonner ce qui, par exemple, sépare Dorat de Rulhière. L'*à-peu-près* et le *pêle-mêle* se glissent partout. Cela fait souffrir. Mais, quand il s'agit de morts déjà anciens, et dont la dépouille est à tout le monde, comment venir prétendre qu'on les possède mieux, qu'on a la tradition de leur manière et la clé de leur esprit plutôt que le premier venu qui en parlera avec aplomb et d'un air de connaissance? Avec les vivans du moins, on a des juges, des témoins de la ressemblance, un cercle rapproché qui peut dire si, au milieu de tout ce qu'on a sous-entendu ou peut-être omis, on a pourtant touché l'essentiel, et si l'on a saisi l'idée, l'air du personnage.

Aujourd'hui donc, en dépit de ce qu'il y a d'un peu plat ou d'un peu gros dans les vogues du jour, consolons-nous avec un des hommes qui

sont le plus faits pour intéresser et pour piquer la curiosité de ceux qui ont le plaisir d'être leurs contemporains; car, s'il a beaucoup écrit, il n'a publié qu'une moitié de ses œuvres et n'a livré qu'une des faces de son talent; car, eût-il tout publié, il aurait encore plus d'idées qu'il n'en aurait produit dans ses livres. Il est le libre causeur par excellence; il a de l'ancienne société le ton, le goût, les façons déliées, avec tous les principes (y compris les conséquences) de la nouvelle; il a de bonne heure épousé et professé les doctrines généreuses de son temps, et il n'en a pris aucun lieu commun. A dix-huit ans il était le plus précoce et le plus formé des esprits sérieux, et il se retrouve le plus jeune à cinquante.

M. Charles de Rémusat est né à Paris sous le Directoire (14 mars 1797); ses parens tenaient à l'ancien régime par les manières, par les habitudes, mais sans aucun de ces liens de naissance ou de préjugé qui enchaînent. Nous avons dit et montré ailleurs quelle était sa mère (1). Le jeune enfant grandit auprès d'elle dans une liberté aimable, dans une familiarité qui l'initiait aux réflexions de cette femme distinguée, sur laquelle il devait bientôt agir à son tour. Cette enfance heureuse se pourrait presque comparer à une promenade, dans laquelle un très jeune frère rejoint, à pas inégaux, sa sœur aînée qui lui fait signe et qui l'attend. Pour le jeune Rémusat, le salon précéda le collége. Il y entendait parler de bien des choses, surtout de littérature, de Corneille et de Racine, de Geoffroy et de Voltaire, des Grecs et des Romains, de tout ce dont on causait volontiers alors, après les excès de la Révolution, avant le réveil de 1814, à l'ombre du soleil de l'Empire, « à cette époque, nous dit-il, *où l'on avait de l'esprit, mais où l'on ne pensait pas.* »

Penser, en effet, c'est n'être jamais las, c'est recommencer toujours, et l'on avait horreur de rien recommencer. Après de telles secousses, la société tout entière fait comme un homme qui a éprouvé de grands malheurs et qui n'aspire plus qu'au repos, aux douceurs d'une vie commode, et, s'il se peut, agréablement amusée. Les plus délicats se rejettent sur les distractions de l'esprit; mais du fond des choses, il en est question aussi peu que possible; on craindrait de rouvrir l'abîme et d'y revoir les monstres.

Cette tiédeur d'opinion, cette paresse et presque cette peur de penser, du moment qu'il s'en rendit compte, devint une des antipathies du jeune homme et l'ennemi principal qu'il se plut tout d'abord à harceler. Ce fut comme le premier but de son sarcasme et de son dédain, dès que sa propre nature se déclara; ce fut le jeu de ses premières armes. Depuis lors, et sous quelque forme qu'il l'ait retrouvée, il n'a cessé de guerroyer contre, de combattre cette lâche indifférence, et il

(1) Voir l'article sur Mme de Rémusat (*Portraits de Femmes*, 1845, et *Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 juin 1842).

ne lui fait pas plus de grace sous sa lourde et matérielle enveloppe de 1847 que sous sa légèreté frivole de 1817. A l'élégance près, c'est bien la même à ses yeux; et, lorsque tant d'autres, et des plus vaillans, se sont lassés à la peine et ont renoncé dans l'intervalle, il semble avoir conservé contre elle sa jeune et chevaleresque ardeur. C'est que M. de Rémusat, par instinct comme par doctrine, croit que la stagnation est mortelle à la nature de l'homme; il pense qu'elle corrompt autant qu'elle ennuie, et il prendrait volontiers pour sa devise cette parole du grand promoteur Lessing, laquelle peut se traduire ainsi : « Si l'Être tout-puissant, tenant dans une main la vérité, et de l'autre la recherche de la vérité, me disait : *Choisis*, je lui répondrais : O Tout-puissant, garde pour toi la vérité, et laisse-moi la recherche de la vérité. » — Marcher vaillamment et toujours, dût-on même ne jamais arriver, c'est encore après tout une haute destination de l'homme (1).

Mais, si précoce que fût le jeune Rémusat, nous l'avons un peu devancé. Un jour il sort assez à contre-cœur du salon de sa mère, et le voilà qui entre au collége. Il fit d'excellentes études au Lycée Napoléon, sans pourtant obtenir plus de deux accessits au Concours. Durant la dernière année, en rhétorique, il avait eu d'assez grands succès en discours français pour être le candidat le plus désigné à la couronne universitaire; mais les événemens politiques de 1814 lui firent quitter le collége avant la fin de l'année. Ce fut un autre brillant élève de la même classe, M. Dumon, qui remporta le prix.

Tout en suivant ses études, le jeune homme, on le pense bien, ne s'y astreignait pas. Son esprit sortait du cadre et se jouait à droite et à gauche sur toutes sortes de sujets. Pourtant il était, durant ce temps-là, sous la direction spéciale d'un maître bien docte et de la bonne école, M. Victor Le Clerc. M. Le Clerc a composé, comme chacun sait, de savans ouvrages; il en a fait de spirituels. M. de Rémusat peut en partie s'ajouter à ces derniers (2). Sous ce régime d'une instruction forte qui laissait subsister l'élan naturel, il se développait sans contrainte; tout en acquérant un fonds d'études solide, son esprit se tenait au-dessus et s'émancipait. Mais il a dû à cette nourriture première, si bien donnée et si bien reçue, son goût marqué pour les nobles sources de l'antiquité, sa connaissance approfondie de la plus belle et de la plus étendue des langues politiques, cet amour pour Cicéron qui est comme synonyme

(1) Voir, pour les curieux, et comparer avec le mot de Lessing l'épigramme XXXIIIe de Callimaque, et aussi ce que dit Pascal de la *chasse* et du *lièvre* : « On n'en voudroit pas s'il étoit offert. »

(2) Comme souvenir littéraire du temps de cette éducation, j'ai entre les mains une rare brochure, un petit poème (*Lysis*) censé trouvé par un jeune Grec sous les ruines du Parthénon, et dont M. J.-V. Le Clerc se donnait pour éditeur (chez Delalain, 1814). Ce poème est, en quelque sorte, dédié par l'épilogue à Mme de Rémusat la mère : Θεᾶ γὰρ ἥ μοὶ γ' ἐλπὶς ἡδεῖ' εὕρετο... C'est ainsi que les Ménage, les Boivin et les La Monnoye avaient autrefois célébré Mme de La Fayette ou Mme d'Aguesseau.

du pur amour des lettres elles-mêmes; et, quelques années après (1821), il payait à M. Le Clerc sa dette classique, en traduisant pour la grande édition de l'Orateur romain le traité *De Legibus*. Une préface, non-seulement érudite, mais philosophique, d'un ordre élevé, y met en lumière les divers systèmes des anciens sur le principe du droit, et témoigne d'un esprit devenu maître en ces questions, et qui s'entend avec Chrysippe comme avec Kant.

Dès le collége une vocation chez lui s'était déclarée très vive. Il faisait des vers, surtout des chansons. J'en ai parcouru tout un recueil manuscrit, duquel je ne me crois permis de rien détacher. Les premières remontent à 1812. Le jour qu'il a quinze ans, le jour qu'il en a dix-sept, il chante, il jette au vent son gai refrain à travers les grilles du lycée, dans les courts intervalles du tambour. Il parcourt sa vie passée et note déjà ce qu'il appelle ses *âges*. Sa jeune veine a, pour tous les événemens qui l'émeuvent, des couplets très naturels et très aimables. Quelquefois c'est une épître à la Gresset qu'il adresse à sa mère du fond de sa *pédantesque guérite;* il vient de lire *la Chartreuse*. Quelquefois c'est une romance plaintive qui s'échappe, ou bien quelque élégie inspirée par le sentiment, et qui me rappelle sans trop d'infériorité la belle pièce de Parny sur l'*absence*. Mais la forme habituelle et facile pour lui, celle à laquelle il revient de préférence et qui se présente d'elle-même, c'est la chanson. Plus tard, dans un article sur Béranger, il nous en a donné la théorie d'après nature. Dans cette page charmante, il n'a eu qu'à se ressouvenir et à nous raconter son propre secret :

« Mais qui mieux que l'auteur lui-même, nous dit-il, ressent cette harmonie mutuelle du langage et du chant? Demandez-lui compte de son travail, à peine saura-t-il vous en faire le récit. Un jour, pourra-t-il vous dire, il se trouvait dans une disposition vague de rêverie et d'émotion, il éprouvait le besoin d'adoucir un chagrin ou de fixer un plaisir. Des sensations à peine commencées se pressaient en lui, des images informes et riantes passaient devant ses yeux. Peu à peu il s'anime davantage; une image plus précise se retrace à lui, et il veut la saisir et la chanter. Ou bien c'est un sentiment qui se prononce et qui bientôt demande et inspire une expression poétique et musicale; peut-être un air connu, dans un secret accord avec sa disposition présente, vient comme par hasard errer sur ses lèvres et lui dicte un refrain qui semble traduire la note par la parole; parfois enfin quelques mots fortuitement rassemblés, qui représentent une image, qui forment un vers, lui viennent à l'esprit, et bientôt rappellent un air qui les relève et les anime. Alors la chanson commence; on l'écrit presque sans la juger, avec peine ou facilité, mais toujours avec une sorte d'émotion, une certaine accélération dans le mouvement du sang, qui, tant qu'elle dure, fait l'illusion du talent et ressemble à la verve. Sûrement ici *l'art et le bon sens*, recommandés par Boileau *même en chanson*, jouent leur rôle, et surtout à présent que le style de ce petit poème doit être si travaillé et la composition si remplie.

Mais, malgré le soin de l'élégance, de la propriété, de la rime, jamais le poète ne rentre complétement dans son sang-froid; l'émotion première persiste; l'air sans cesse fredonné, le refrain sans cesse redit, suffisent pour la soutenir, et la chanson, eût-elle coûté tout un jour de travail, semble toujours faite d'un seul jet. On ne sait quelle douceur s'attache à cette sorte de composition si frivole, si commune, si peu estimée. On rendrait mal cet oubli de toutes choses et de soi-même où elle jette un instant celui qui s'y livre, cette rêverie, ce trouble, cet abandon où l'âme uniquement préoccupée d'une image, d'un sentiment, d'une sensation même, perd un moment le souvenir et la prévoyance, et se berce elle-même du chant qui lui échappe. Encore une fois, on croirait qu'il y a dans la chanson quelque chose qui vient apparemment de la musique, et qui donne à un divertissement de l'esprit la vivacité d'un plaisir des sens. Peut-être l'imagination seule opère-t-elle ce prestige, l'imagination qui sait tout embellir, la douleur qu'elle adoucit, comme le plaisir qu'elle relève.... »

Doué de la sorte et sentant comme il sentait, il était impossible qu'il contînt sa chanson aux simples sujets d'amour ou de table et à la camaraderie de collége (1); les intérêts de gloire, de patrie, les événemens publics, devaient y retentir aussi, et, en un mot, lui qui chantait depuis 1812, devait naturellement, inévitablement, entrevoir et pressentir dans ses refrains les mêmes horizons que découvrait vers le même temps Béranger. C'est, en effet, ce qui arriva. Sa chanson adolescente était en train de se transformer, d'enhardir son aile, quand la publication du premier recueil de Béranger, à la fin de 1815, vint faire une révolution dans l'art et dans son esprit : « Je ne crois pas, nous dit M. de Rémusat, qu'aucun ouvrage d'esprit m'ait causé une émotion plus vive que la chanson *Rassurez-vous, ma mie,* ou *Plus de politique.* » De lui-même il en avait fait une à cette époque, dans le même sentiment, intitulée : *Dernière Chanson ou le* 20 *novembre* (1815) (2). Une

(1) Bon nombre des plus anciens couplets de M. de Rémusat furent composés pour un dîner de camarades de collége, auquel assistaient tous les mois MM. Victor Le Clerc, Naudet, Odilon Barrot, Germain et Casimir Delavigne, M. Scribe à partir de 1817, etc., etc.

(2) Ce mois néfaste de novembre 1815 fut l'époque du procès de Ney, du procès de Lavalette, du projet de loi sur les juridictions prévôtales présenté à la chambre des députés par le duc de Feltre, du projet d'*amnistie* avec *catégories* proposé par M. de La Bourdonnaye. Le procès de M. de Lavalette commença le 20 novembre, et celui du maréchal Ney le 21. — Le refrain du jeune Rémusat était presque le même que celui de Béranger, par exemple :

Mais comment offrir à nos belles
Des cœurs flétris, des bras vaincus?
Nos chants seraient indignes d'elles :
Français, je ne chanterai plus!

Mais ici le refrain allait dans le sens direct du couplet. Le refrain de Béranger, au contraire, qui tombait presque dans les mêmes termes, allait en sens inverse du reste des paroles, et de ce contraste sortait l'amère ironie :

Oui, ma mie, il faut vous croire,

autre intitulée : *le Vaudeville politique*, et dans laquelle il retrace toute l'histoire du noël satirique en France, montre à quel point il comprit dès le premier jour le rôle de la *chanson représentative*.

Cette émotion qu'éprouvait le jeune homme, ce premier tressaillement qui, dans une pensée, depuis si sérieuse et si diversement remplie, a laissé une trace si vive, qu'était-ce donc? C'était surprise et joie de voir réalisée à l'improviste une forme de ce qu'il avait lui-même plus confusément rêvé, c'était de rencontrer sous cette forme légère un idéal déjà à demi connu. Chaque fois qu'un génie favorisé trouve ainsi à point une de ces inspirations fécondes qui doivent pénétrer et remuer une époque, il arrive d'ordinaire qu'au début plus d'un esprit distingué se reconnaît en lui, et s'écrie, et le salue aussitôt comme un frère aîné qui ouvre à ses puînés l'héritage. Ce génie heureux ne fait qu'achever le premier et devancer avec éclat ce que plusieurs autres cherchaient tout bas et soupçonnaient à leur manière. De quelque nouveau monde qu'il s'agisse, petit ou grand, quand le Christophe Colomb le découvre, bien d'autres étaient déjà en voie de le chercher. Ainsi Béranger, ainsi Lamartine, dans les œuvres premières qui, seules encore, quoi qu'ils fassent, resteront l'honneur original de leur nom, apparurent comme l'organe soudain et comme la voix d'un grand nombre qui crurent tout aussitôt reconnaître et qui applaudirent en eux des échos redoublés de leurs propres cœurs. Tout concert unanime est à ce prix. Cette explication que je crois vraie, si elle intéresse jusqu'à un certain point les admirateurs dans la gloire du poète admiré, n'ôte pourtant rien, ce me semble, à la beauté du sentiment, et elle ramène le génie humain à ce qu'il devrait être toujours, à une condition de fraternité généreuse et de partage.

J'ai cru devoir insister sur ce premier coin de l'esprit de M. de Rémusat. Chacun plus ou moins a son défaut qu'il avoue, et son défaut qu'il cache, et ce dernier le plus souvent n'est pas le moindre. Chez quelques-uns, il en est ainsi des talens : on a son talent public, avoué, et son talent confidentiel, intime, lequel, chez les gens d'esprit, n'est jamais le moins piquant, ni surtout le moins naturel. Ceux qui n'ont connu de M. de Lally-Tolendal que ses plaidoyers pathétiques et ses effusions oratoires, et qui n'ont pas entendu ses délicieux *pots-pourris* tout pétillans de gaieté, n'ont vu que le personnage et n'ont pas su tout l'homme. L'esprit de M. de Rémusat se manifeste sans doute avec bien

Faisons-nous d'obscurs loisirs :
Sans plus songer à la gloire,
Dormons au sein des plaisirs.
Sous une ligue ennemie
Les Français sont abattus :
Rassurez-vous, ma mie,
Je n'en parlerai plus.

de la diversité dans ses écrits présentement publiés, on l'apprécie tout à la fois comme critique, comme philosophe, comme moraliste non moins élevé qu'exquis et pénétrant; mais il y a autre chose encore, il y a en lui un certain artiste rentré qui n'a pas osé ou daigné se produire, ou plutôt il n'y a rien de rentré, car il s'est, de tout temps, passé toutes ses fantaisies d'imagination, il s'est accordé toutes ses veines. Seulement il n'a pas mis le public dans sa confidence; il a fait avec ses bonnes fortunes littéraires, comme l'élégiaque conseille de faire en des rencontres plus tendres :

Qui sapit, in tacito gaudeat ille sinu;

il a été discret et heureux avec mystère, ou du moins il n'a laissé courir et s'ébattre ces enfans de son plaisir que dans un petit nombre de cercles enviés qui en ont joui avec lui. Les anciens avaient de ces propos charmans qui ne se tenaient qu'à la fin des banquets, entre soi, *sub rosâ*, comme ils disaient, et qui ne se répétaient pas au dehors. Une partie du talent de M. de Rémusat ne s'est ainsi produite, en quelque sorte, que *sous la rose*. Voilà une manière d'épicuréisme qu'il faut dénoncer. Il en est résulté que ceux à qui un heureux hasard n'a pas fait entendre quelqu'une de ses jolies chansons, par exemple *le Guide, le Néophyte doctrinaire;* — que ceux surtout qui n'ont pas assisté aux lectures de sa pièce d'*Abélard*, où cette vivacité première se retrouve, associée à de hautes pensées, à de la passion profonde et à un puissant intérêt dramatique, ne le connaissent pas encore tout entier. Nous tâchons ici, sans indiscrétion, de trahir une partie de ce qui se dérobe, et de hâter l'heure où ce rare esprit se verra forcé de se livrer à tous dans tout son talent.

Le jeune Rémusat était encore au collége qu'une autre vocation bien autrement grave, mais aussi irrésistible chez lui, se prononçait. Son goût semblait ne le porter d'abord que vers la littérature proprement dite, vers l'érudition grecque et latine; l'histoire en particulier l'attirait peu. Il se plaisait à traduire pour s'exercer au style; la forme le préoccupait plus que le fond, et il se sentait même une sorte de prévention contre la pensée et les systèmes. Mais tout d'un coup, étant en seconde, il entra un jour par curiosité dans la classe de philosophie. La philosophie formait alors un cours accessoire et facultatif pour les élèves de seconde et pour ceux de rhétorique. Un M. Fercoc, homme distingué, ami de M. de La Romiguière et resté plus condillacien que lui, y enseignait d'une manière attachante Locke et Condillac, avec un certain reflet moral et sentimental du *Vicaire savoyard*. Le jeune homme fut aussitôt saisi d'un attrait invincible; il était venu par curiosité, il revint par amour, et se jeta à corps perdu dans cette source nouvelle de connaissances. Méthode, opinions, il embrassa tout avec ardeur. Il eut aus-

sitôt du succès, et obtint, dès cette année, une mention de philosophie au Concours. C'est de cette époque, dit-il, qu'il commença à penser, à contracter un goût constant pour la philosophie, et qu'il prit l'habitude d'employer pour son propre compte les procédés analytiques recommandés dans l'école expérimentale.

Cette impression si vive, cette émotion presque passionnée qu'il est assez rare d'éprouver en entrant dans une classe de philosophie, il l'a rendue plus tard en quelque manière dans la personne de son Abélard (1) entrant pour la première fois dans l'école du cloître; mais Abélard, du premier jour, y entrait en conquérant, pour détrôner Guillaume de Champeaux, et lui il resta d'abord, et encore assez long-temps après, le disciple fervent et condillacien de cette première école. Ce ne fut qu'à quelques années de là qu'il se retourna contre elle. Et même lorsqu'il l'eut abandonnée, même depuis qu'il a marqué si haut sa place parmi les défenseurs d'un autre système, prenez garde! si on insiste sur de certains points, si on appuie, on retrouve aisément en lui un fond de philosophie du XVIIIe siècle.

On ne retrouve pas moins, à l'occasion, un ancien fond de libéralisme beaucoup plus net et plus marqué, s'il m'est permis de le dire, que chez aucun des hommes distingués qui ont passé par la nuance doctrinaire. C'est que M. de Rémusat, à son début, et de 1814 à 1818, fut d'abord un libéral pur et simple, sans tant de façons. Sur ce fond solide et uni il a, depuis, brodé toutes sortes de délicatesses; un esprit comme le sien ne saurait s'en passer. Mais dès qu'on se met à appuyer, dès qu'une circonstance le presse, la fibre première a tressailli : on a l'ami franc et résolu de la liberté et le philosophe qui tire la pensée comme une arme, en jetant le fourreau.

Dans toute nature éminente, pour la bien connaître, l'étude des origines et de la formation importe beaucoup; ici elle est plus essentielle que jamais, quand il s'agit de quelqu'un dont le premier caractère a été une maturité prodigieusement précoce, et qui, bien que si multiple et si fin dans ses élémens, se montrait déjà à vingt ans ce qu'il est aujourd'hui. Dans la préface de ses récens *Mélanges* (2), M. de Rémusat a tracé quelque chose de cette histoire, mais il l'a fait d'une manière plutôt abstraite, en la généralisant et en l'étendant à ses jeunes amis d'alors et à ses contemporains; il a évité le *je* aussi soigneusement que les philosophes d'autrefois l'évitaient; on dirait qu'il a eu peur du *moi*. Nous prendrons sur nous de le lui restituer ici.

Il sortait donc du collége et il entrait décidément dans le monde, l'année même de la Restauration; il avait tout juste dix-sept ans. Son

(1) L'Abélard du drame.
(2) Page 23.

horizon politique en était au crépuscule. La Restauration le rendit subitement libéral; il lui sembla qu'un voile tombait de devant ses yeux et que la Révolution s'expliquait pour lui. Cet éveil fut si puissant, que l'amertume de la victoire de l'étranger s'en adoucit un peu dans son cœur, et que le souvenir de cette époque lui est demeuré surtout comme celui d'une émancipation intellectuelle : « C'est pour cela, dit-il avec ce tour d'esprit qui est le sien et où le sérieux et la raillerie se mêlent, c'est pour cela que je n'ai jamais eu un grand fonds d'aigreur contre la Restauration; je lui savais gré en quelque sorte de m'avoir donné les idées que j'employais contre elle. »

Il faudrait se bien représenter ici la physionomie du monde où vivaient ses parens, une variété du grand monde, aimable, polie, distinguée de manières et de goût, mais fort tempérée d'idées, et sans mouvement à cet égard, sans initiative. Enfant de ce monde-là, pour avoir grandi au milieu, pour y être né, il en a tout naturellement le ton, la légèreté, la causerie sur tout sujet, le sentiment du ridicule; mais il fait tout bas ses réserves, il a ses idées de *derrière la tête* (comme les appelle Pascal), et il ne les dit pas. Voltairien, libéral, métaphysicien *in petto*, croyant à la vérité, disposé à écrire, il sent très bien que ce n'est point là le lieu pour étaler toutes ces choses de nature si vive et si entière, et qui vont mal avec la transaction perpétuelle dont la bonne grace sociale se compose : « C'était son plaisir, nous dit-il, son orgueil, que de sentir fermenter secrètement en lui les idées et même les passions du siècle, au milieu de ces salons conservateurs, à opinions royalistes et religieuses modérées, mais superficielles. » De cette philosophie, en particulier, qu'il avait trop à cœur pour la risquer devant tous, il aurait dit volontiers alors ce que le poète a dit du culte de la muse :

My shame in crowds, my solitary pride!

Lui, il aurait plutôt montré ses chansons, bien sûr qu'on les lui aurait plus facilement pardonnées.

Cependant, même à cette époque de travail solitaire et de logique presque absolue, même avant aucune initiation doctrinaire, cette fine nature était toute seule assez avertie, assez curieuse d'impartialité et assez difficile sur les conclusions, pour s'efforcer de concilier ses idées avec la modération véritable, et pour se garder de ce qu'avaient naturellement d'âpre et d'un peu grossier la politique et la philosophie révolutionnaires. C'était à la fois instinct d'un goût délicat, ennemi du commun, et sentiment d'un esprit équitable, qui tient compte des choses. Aussi, en même temps qu'il n'hésitait pas à mettre ses principes au-dessus des dynasties et des gouvernemens, le jeune démocrate philosophe savait s'interdire l'espérance de rien renverser pour la pure satisfaction de ses principes, et il ne rejetait pas le vœu honorable qu'on pût *ramener*

peu à peu le fait, comme on disait, *sous l'empire du droit*. En un mot, il s'évertuait à concilier dans sa pensée les institutions avec les théories. A aucune époque (c'est une justice qu'il peut se rendre), il n'a regardé le renversement comme un but; mais il l'a toujours accepté comme une chance.

Qu'une remarque ici, une conjecture me soit permise. Le monde même où il vivait, et contre lequel il était en garde, dut, ce me semble, l'aider en ce travail de modération plus que l'éminent jeune homme ne le crut peut-être. Habitant en quelque sorte dans deux atmosphères, il portait et gardait, sans y songer, de l'une dans l'autre. Il serait injuste de ne juger un milieu que par l'endroit où l'on s'en sépare, et d'omettre tout ce qu'il nous a insensiblement communiqué. La tiédeur d'opinions de la société pouvait sans doute l'impatienter souvent, l'irriter même un peu, et il aspirait à des régions plus franches; mais aussi, à peine rentré dans cet air plus vif de l'intelligence pure, il conservait un liant que l'école ne connut jamais, il cherchait un tempérament, il concevait des distinctions, des transitions, qui étaient autant de ressouvenirs de ce qu'il venait de quitter. L'homme d'esprit et l'homme du monde gardaient encore à vue le théoricien, et le sentiment du réel ne l'abandonnait pas. Dans ce monde d'ailleurs qu'il savait si bien, et parmi les amis particuliers de sa mère, se trouvaient deux hommes qu'il ne saurait avoir été indifférent à aucun bon esprit d'avoir connus et pratiqués dès la jeunesse. Ceux qui n'ont eu l'honneur d'aborder que tard M. Molé et M. Pasquier peuvent bien apprécier tout ce qu'on apprend à les voir et à les entendre, et que la théorie moderne ne supplée pas. Sans me permettre d'entrer ici dans les différences qui les caractérisent et en laissant de côté ce qu'il y a de particulier dans chacun d'eux, j'avoue pour mon compte avoir ignoré jusque-là, avant de l'avoir considéré dans leur exemple, ce que c'est que la justesse d'esprit en elle-même, cette faculté modérée, prudente, vraiment politique, qui ne devance qu'autant qu'il est nécessaire, mais toujours prête à comprendre, à accepter sagement, à aviser, et qui, après tant d'années, se retrouve sans fatigue au pas de tous les événemens, si accélérés qu'ils aient pu être. Entouré de leur amicale bienveillance, prenant part à leur intimité, le jeune Rémusat, bien que poussé par sa nature à se chercher d'autres guides, dut gagner dans ce commerce un fonds de notions réelles, d'observations précises, qui servaient de point d'appui à la contradiction même, et qu'étaient loin de posséder, de soupçonner au départ, tous ceux qui, comme lui, allaient à la découverte. Ainsi informé et prémuni, il eut beau se lancer ensuite, il eut de l'abstraction, jamais du vague; il eut de l'audace, et il ne donna pas dans l'aventure.

Si rien n'est plus rare et plus profitable dans la jeunesse que d'ap-

prendre à faire cas du jugement et de l'esprit de ceux dont on ne partage pas les opinions, rien aussi n'est calmant comme de voir ses propres opinions rencontrer quelque alliance et quelque bon accord autour de soi. M. de Rémusat éprouva de cette consolation en vivant dans la société de M. de Barante. Cet esprit élevé et fin, et qui a droit d'être difficile sur la qualité des autres, finit par le distinguer; il trouvait que c'était dommage qu'ainsi doué on ne fît rien, c'est-à-dire qu'on n'écrivît pas. Il lui ouvrit un premier jour sur les idées politiques ou même littéraires de la société de Coppet, et le jeune homme s'aperçut avec joie qu'il existait encore un lieu où le libéralisme était d'assez bonne compagnie, où se retrouvait quelque chose du mouvement de 89, et que ses opinions n'étaient point exclusivement reléguées dans les écoles ou les estaminets. Cela l'éclaira, dit-il, et par là même le modéra.

Il écrivait déjà beaucoup et pour lui seul. Tout en faisant son droit (1814-1817), il composa un certain roman de *Sidney*, dont le patriote de ce nom était le héros; il y avait déposé toutes ses idées sur la politique, la société, la vie, l'amour, et il en dit un peu sévèrement peut-être, sans nous mettre à même de le vérifier, que c'était une vraie déclamation. Mais les pages sur *la jeunesse* (1817), qui ouvrent les volumes de *Mélanges*, nous le représentent bien à cette date, dans sa lutte muette contre la société, aspirant à un idéal non encore défini, avec le sentiment d'une supériorité qui cherche son objet, avec une amertume d'ironie qui se retourne contre elle-même. Ce qui est surtout curieux à noter, c'est combien déjà il se juge, il se gourmande, il se châtie; tout ce qu'on serait tenté de lui opposer, il est le premier à se le dire, et bien plus durement et bien plus finement aussi. On le sent, cette raideur d'un premier stoïcisme est dès-lors en voie de se détendre, de même que ce style, déjà tout formé et si subtil, s'assouplira. L'auteur nous peint là un *Cléon* qu'il a l'air de copier d'après nature. Tous plus ou moins, nous avons ainsi en nous un premier type que nous aimons à détacher, à figurer en l'exagérant un peu, à faire poser devant nous et devant les autres; nous y jetons nos qualités, nos défauts; nous le caressons, nous le malmenons et finissons le plus souvent, dans notre impatience de *tout ou rien*, par l'immoler de désespoir et le faire mourir. Qu'on se rassure pourtant : Cléon ne meurt pas; il se transforme en vivant, il se perfectionne, il fait presque tout ce qu'il a dit qu'il ne fera pas, et son portrait, long-temps après retrouvé, ne paraît plus à nos yeux surpris qu'un des profils évanouis de notre jeunesse. En le revoyant, on ne peut que s'écrier comme Montaigne devant ses anciens portraits : *C'est moi, et ce n'est plus moi!*

« Ne vous obstinez pas, concluait le peintre de *Cléon* en s'adressant aux jeunes gens, à poursuivre un *je ne sais quoi plus grand* que vous-même ou que votre époque; ou, si vous voulez absolument chercher

quelque chose de grand, sachez quoi. » Pour lui, il ne tarda plus guère à le savoir. L'ouvrage posthume de Mme de Staël sur la Révolution parut; il l'émut vivement et lui causa un véritable enthousiasme. Un dernier rideau se leva de devant ses yeux, et ce nouveau monde politique et philosophique, qu'il n'avait encore vu que dans les nuages, se dessina désormais comme une terre promise et comme une conquête. On peut dire que sa formation complète et définitive date de ce moment, et qu'en posant le livre, tout l'homme en lui se sentit achevé.

Nous avons affaire à un esprit de nature très complexe, et dans laquelle est entré déjà plus d'un élément. Une leçon métaphysique de M. Fercoc l'a ému, comme elle eût pu faire pour un Malebranche naissant; une chanson l'a fait tressaillir, comme s'il était une de ces choses légères et sacrées dont parle Platon, et voilà que l'intelligence politique le saisit comme un futur émule des Fox et des Russell. Nous ne prétendons pas compter dans cette riche et fine organisation toutes les impressions et les influences; mais nous tenons évidemment les principales, celles qui, en se croisant, ont formé la trame subtile, *tres imbris torti radios...*

Toutes les idées et les vues que lui suggéra la lecture du livre de Mme de Staël, il les écrivit pour lui seul d'abord; mais, un jour, dans l'été de 1818, se trouvant à la campagne (1), il remit le morceau à M. de Barante, qui le questionnait sur ses études. M. de Barante en fut très frappé, et dit qu'il le voulait garder pour le donner comme article à M. Guizot, qui dirigeait alors les *Archives*. Peu après (2), l'article parut en effet sous ce titre : *De l'influence du dernier ouvrage de madame de Staël sur la jeune opinion publique;* il était précédé de quelques lignes dues à la plume de M. Guizot :

« Nous avons rendu compte, disait-on, du dernier ouvrage de Mme de Staël; nous n'avons pas hésité à affirmer qu'il exercerait une grande et salutaire influence. Nous avons dit que cette influence se ferait surtout sentir dans cette jeune génération, l'espoir de la France, qui naît aujourd'hui à la vie politique, que la Révolution et Bonaparte n'ont ni brisée ni pervertie, qui aime et veut la liberté sans que les intérêts ou les souvenirs du désordre corrompent ou obscurcissent ses sentimens et son jugement, à qui, enfin, les grands événemens dont fut entouré son berceau ont déjà donné, sans lui en demander le prix, cette expérience qu'ils ont fait payer si cher à ses devanciers. Qu'il nous soit permis d'apporter ici, à l'appui de notre opinion, un exemple que nous ne saurions

(1) Au château du Marais, chez Mme de La Briche, belle-sœur de la célèbre Mme d'Houdetot et belle-mère de M. le comte Molé. C'est au Marais aussi que, l'année précédente, il avait lu, pour la première fois, quelque chose de lui, le morceau sur *la jeunesse*, qui commence les *Mélanges*. Sur cette société d'un goût délicat, il n'avait pas craint de faire le premier essai d'une production de son esprit; mais, pour le morceau politique sur Mme de Staël, il ne s'ouvrit qu'à M. de Barante.

(2) *Archives philosophiques, politiques et littéraires*, tome V, 1818.

nous empêcher de trouver fort remarquable; c'est le petit écrit qu'a inspiré à un jeune homme la lecture de l'ouvrage de Mme de Staël; sans doute les semences que contient cet ouvrage trouveront rarement une terre aussi promptement, aussi richement féconde. Mais l'exemple n'en a que plus de valeur; ce qui a pu exciter dans un esprit naturellement distingué tant d'idées saines, tant de sentimens nobles, ne manquera pas, à coup sûr, de les propager dans un grand nombre d'autres esprits. Ces sentimens et ces idées forment déjà notre atmosphère morale, et il faut que les gouvernemens s'y placent aussi, car, hors de là, il n'y a point d'air vital. »

Suivaient les pages sur *la Révolution française* qu'on peut lire en partie reproduites au tome Ier des *Mélanges* (1). L'article fit du bruit, et même un peu de scandale, dans les cercles où vivait le jeune auteur. Il y avait à cela plusieurs raisons, et non pas toutes frivoles. Le fils jugeait l'Empire, et ses parens l'avaient servi. Depuis la Restauration, M. de Rémusat père était préfet, le fils lui-même semblait destiné alors à une carrière au sein de l'ordre établi (2). Juger de si haut le régime d'hier, tracer si décidément la marche à celui d'aujourd'hui, c'était une grande hardiesse assurément dans un jeune homme. Et puis faire un article de journal! passe encore si c'eût été une chanson. En revanche, M. Auguste de Staël cherchait, pour le remercier, l'admirateur de sa mère; Mme de Broglie lui écrivait pour l'appeler; M. Guizot l'attirait chez lui, et M. Royer-Collard qu'il y rencontrait un soir, et devant qui on parlait de je ne sais quel ouvrage nouveau, se prit à dire de ce ton qu'on lui connaît : *Je ne le relirai pas*, et se retournant aussitôt vers le jeune Rémusat : *Je vous ai relu, monsieur* (3).

Chacun a son destin qui, tôt ou tard, se fait jour : *fata viam invenient*. Cela est vrai des individus comme des empires. Voilà donc M. de Rémusat auteur, et le voilà du groupe doctrinaire. Son étoile l'y conduisait. C'était bien le monde qui lui convenait le mieux comme exercice et développement de la pensée, un monde aussi ennemi du commun populaire que du convenu des autres salons, qui ne craint point les idées, pas même les systèmes; où tout fait question, où tout se discute, s'analyse, se généralise; où l'esprit n'a pas trop de tous ses replis, ni l'entendement de toutes ses formes; où les lectures solides, les considérations élevées se résument toujours et s'aiguisent en une rédaction ingénieuse; où cette *ingéniosité* de tour est un cachet non moins

(1) Pages 92-102.

(2) M. Molé, à ce moment ministre de la marine, l'avait admis à travailler dans la Direction des colonies.

(3) M. Royer-Collard lui-même avait reçu une vive impression de cet ouvrage posthume de Mme de Staël; jusque-là il avait toujours eu contre elle d'assez fortes préventions, mais en lisant ces *Considérations* si hautes, si viriles et à la fois si prudentes, *sur la Révolution française*, il rendit les armes et s'avoua vaincu. Le doyen du groupe ne sentit pas autrement que le plus jeune initié.

distinctif que la haine du médiocre. On a depuis appliqué la qualification de *doctrinaire* à tant de choses et à tant de gens, que c'est à faire pitié, quand on sait combien ce terme se restreignait primitivement à une élite, presque à une secte d'esprits éminens qui ne se pouvaient confondre avec les plus proches. Le gros public n'en fait jamais d'autres; mais c'est assurément la plus lourde injure qu'il ait pu infliger aux vrais doctrinaires que de les envelopper dans cet à-peu-près. Durant les dernières années, quand il entendait prodiguer l'appellation devenue banale, M. Royer-Collard disait : « Que veulent-ils parler de doctrinaires? Ce que je sais, c'est que nous étions trois d'abord, M. de Serre, Camille Jordan et moi. » Sans remonter si haut, sans nous reporter à cet âge presque mythologique du parti doctrinaire, nous trouvons, au moment où M. de Rémusat y fit son entrée, que la tête du groupe se composait exactement de M. Royer-Collard, du duc de Broglie, de M. de Barante et de M. Guizot. En se liant avec tous, et plus particulièrement encore avec M. Guizot, dont il se plaît à dire qu'aucun esprit n'a plus agi sur le sien, M. de Rémusat garda, comme on peut croire, sa propre originalité. Bien jeune, il apportait des idées et même des convictions déjà faites, un fonds de *pure gauche* en politique, le culte philosophique de la raison et de la vérité; il se *doctrinarisa* pour la forme et pour l'agrément.

Dans le même temps, sa métaphysique s'éclairait d'un nouveau jour en rencontrant celle de M. Cousin, et tout d'abord il marqua dans l'école philosophique au premier rang des amateurs, en attendant qu'il y fît sa place comme un maître. Cette veine plus tard se retrouvera.

Une question se présente qu'autant vaut peut-être agiter ici et qu'aussi bien nous ne saurions éluder. En présence d'une nature si complexe, mais si loyale et si franche, qu'avons-nous après tout à craindre de pousser jusqu'au bout l'étude? Et d'ailleurs, sous l'œil d'un esprit si clairvoyant, n'est-ce pas le seul digne hommage? M. de Rémusat a certes en lui du sceptique, il a du railleur, et de plus il aime la vérité, et il eut à de certains jours, il a pour elle de ces *merveilleux amours* dont parle Cicéron après Platon. Or, lequel des deux en lui domine? Lequel, en définitive, se rencontre le plus avant pour qui le sonde? Est-ce le fond solide ou l'ondoyant? Vous croyez que c'est l'ondoyant; mais n'y a-t-il pas un fond plus solide par-delà? Vous croyez que c'est le solide; mais n'y a-t-il point par-delà un fond plus fuyant encore? Là est le nœud du problème. Qui peut dire ce dernier mot des autres? Le sait-on soi-même de soi? Souvent (si je l'osais dire) il n'y a pas de fond véritable en nous, il n'y a que des surfaces à l'infini.

En nous tenant pourtant à notre objet, que voyons-nous? qu'avons-nous vu déjà? Jeune homme, il aimait la métaphysique, et tout à côté il faisait des chansons; il avait ses opinions, ses idées chères, intimes,

et tout à côté il les analysait, il s'en rendait compte. Dans cette mesure, nous le possédons au complet, ce me semble. Tel il est, tel il sera. Chez lui, la chanson, ou, si vous aimez mieux, la raillerie fine s'en va accoster la métaphysique, la prendre sous le bras dans ses heures de récréation, si bien qu'on ne sait par momens laquelle devance et a le pas sur l'autre. Et d'autre part l'analyse aussi, l'inexorable analyse, accoste toujours sa conviction ou sa passion, et l'observe et la décompose chemin faisant, au point de la déconcerter, si celle-ci n'était bien ferme et bien décidée à persister *quand même*. Tout cela marche et coexiste sans se détruire. Figurons-nous bien le cortége : la plus pénétrante des analyses à droite, la plus fine des railleries à gauche, et pourtant il y a une ardeur, une conviction, qui, chez cette nature élevée, a la force de cheminer entre ce double accompagnement.

On le comprend toutefois, pour atteindre jusqu'ici à toute sa destinée, soit politique, soit littéraire, pour remplir, comme on dit, tout son mérite, qu'a-t-il manqué à une supériorité si constante? Rien qu'un défaut peut-être. Mais, certainement, une qualité de moins aurait mis ses autres qualités plus à l'aise. Elles se sont tenues en échec l'une l'autre. Et qu'importe? dirons-nous, et dira comme nous quiconque ne se règle pas sur le *paraître*. Ce qui a pu nuire ainsi à l'entier développement extérieur et à l'effet solennel de l'ensemble aura tourné plus sûrement au profit de la distinction exquise, de la connaissance infinie et de l'agrément. Il y a en un seul plusieurs hommes qui pensent, qui jouent, qui s'animent, qui se prennent à partie, qui se répondent, (chose plus rare!) qui vous écoutent et qui vous répondent aussi, et le tout fait une réunion délicieuse, *totam suavissimam gentem*, disait Voltaire en parlant de la plus aimable des sociétés philosophiques de sa jeunesse.

Quoi qu'il en soit de ce charme intérieur, M. de Rémusat a beaucoup agi au dehors, beaucoup influé, beaucoup écrit, sans parler de l'avenir ouvert qui lui reste. Voyons-le à l'œuvre dans le passé; il s'y est mis de bonne heure et voilà près de trente ans. Son début fut du côté de la politique. Depuis la fin de 1816, la Restauration marchait dans le sens de la Charte et se rapprochait lentement du libéralisme. L'ordonnance du 5 septembre, en brisant la chambre de 1815, avait rendu au gouvernement de Louis XVIII la liberté de son action. Pendant les quatre années qui suivirent, il y eut une tentative sérieuse, sincère, pour poser les bases du régime constitutionnel, et le mettre en équilibre au milieu des violences des partis. Ce furent même, à les envisager de loin, les seules années durant lesquelles la Restauration aurait pu réellement se fonder par ses propres mains et s'affermir. Le ministère Villèle, en venant, dès 1821, reprendre à sa manière l'œuvre de la chambre de 1815 et en se prolongeant six ans, perdit tout; il mit la méfiance et la désaffection dans tous les rangs. Il n'y eut plus, après ce long et détesta-

ble ministère, qu'une courte halte sous M. de Martignac, une halte en apparence triomphante, mais inquiétée au fond et compromise par le souvenir de tout ce qui avait précédé. Le terrain était miné sous les pieds, et, quoique l'atmosphère générale des esprits fût alors fort calmée et presque libre d'orages, une cour aveugle ne le croyait pas, et on ne croyait guère en elle. La Restauration se divise donc naturellement en deux portions, celle qui précède le ministère Villèle, et celle qui en provient. M. de Rémusat, qui prit une part si brillante aux luttes de la seconde moitié et qui fut, vers la fin, un des chefs de la jeune garde militante, combattit aussi dans la période antérieure comme un actif et vaillant soldat. Le premier ministère de M. de Richelieu, en se dissolvant de lui-même à la fin de 1818, avait fait place au cabinet présidé par M. Dessoles, qui fut le plus libéral de tous ceux de la Restauration. Le jeune Rémusat y devint ministériel, et ce fut son seul temps de ministérialisme avant 1830. Tout récemment lié par son article des *Archives* avec les chefs doctrinaires qui étaient les conseillers intimes du cabinet, il suivit M. Guizot, alors directeur général à l'intérieur, et pendant toute l'année 1819 il servit de sa plume une politique qui tendait à réaliser ses vœux. On l'employa utilement à ces sortes d'écrits destinés à la circonstance, et qui ne lui survivent pas. De cette quantité de publications officielles ou semi-officielles, exposés de motifs, brochures explicatives des projets de loi, etc., etc., nous n'en indiquerons qu'une sur la *responsabilité des ministres*, et une autre sur la *liberté de la presse*. Cette dernière, qui avait pour objet de motiver et d'appuyer les projets de loi présentés sur la définition des délits de presse et sur leur mode de jugement par le jury (1), se recommande encore aujourd'hui par des idées générales très hautes, très fermes, exprimées non sans éclat. Il m'est impossible d'y rien noter de juvénile, si ce n'est peut-être une certaine forme condensée, un enchaînement parfois si serré qu'il peut paraître obscur, en un mot une légère exagération de la maturité. L'auteur y embrasse et y résume d'un coup d'œil philosophique les différentes phases par lesquelles a passé la liberté de la presse en France. L'opinion sur ce chapitre devança toujours les lois, et les éluda. Ce fut seulement dans la première moitié du XVIIIe siècle que l'opinion commença à devenir une puissance :

« Dès cette époque, disait M. de Rémusat, la liberté de penser, suite naturelle de cette oisiveté de la civilisation, qui, suspendant le cours des passions violentes, force l'esprit à se replier sur lui-même, à scruter ses propres conceptions, et remet ainsi les croyances sous le contrôle du raisonnement; la liberté de penser, gênée par la double barrière que lui opposaient le pouvoir et l'usage, cherchait de toutes parts une issue, impatiente de se produire au dehors. Comme elle aspi-

(1) Voici le titre exact : *De la Liberté de la Presse, et des Projets de loi présentés à la Chambre des Députés dans la séance du lundi 22 mars 1819.*

rait à la notoriété, elle ne tarda pas à regretter l'absence de la liberté d'écrire et s'efforça de la rejoindre partout où elle eut l'espoir de la trouver. Quoique celle-ci ne fût nulle part établie, chaque état cependant la recélait par rapport aux états voisins. Il suffisait, pour en jouir, de passer deux fois la frontière; la pensée qui sortait manuscrite revenait imprimée dans son pays natal. Un livre hardi était alors poursuivi comme contrebande, et les auteurs cherchaient moins à éluder les tribunaux que la douane.

« La prohibition produisit son effet ordinaire; elle encouragea la fraude. La France fut couverte d'ouvrages, dont le plus grand mérite était d'être défendus. L'impossibilité de les saisir tous amena quelque tolérance, et les exceptions se multiplièrent, malgré les édits et les arrêts; car les ministres, qui se piquaient d'être à la mode, se montrèrent moins rigoureux que le parlement. La prohibition ne servait, en effet, que l'ordre établi, dont on commençait à se soucier très peu; la liberté plaisait à la bonne compagnie, la première puissance de cette époque. Les livres qui flattaient son esprit furent donc accueillis avec empressement. Tel qui en requérait la lacération eût rougi de ne pas les avoir dans sa bibliothèque, et plus d'un lisait par goût les pages qu'il faisait brûler par convenance. »

On ne saurait mieux dire ni rendre plus fidèlement l'esprit d'un siècle. L'auteur rapporte à M. Turgot l'honneur d'avoir l'un des premiers, le premier peut-être, fait entrer la publicité *dans ce qu'on avait jusqu'alors assez singulièrement nommé les affaires publiques*. L'abbé Morellet, *un écrivain que l'on a toujours rencontré*, disait M. de Rémusat, *dans la route de la vérité et de la justice* (1), avait composé, en 1764, des *réflexions sur les avantages de la liberté d'écrire et d'imprimer sur les matières de l'administration;* son livre ne put être imprimé que dix ans après, sous le ministère de M. Turgot. Depuis lors, et malgré les efforts restrictifs, la liberté politique de la presse ne cessa de gagner du terrain : elle existait de fait au moment de la convocation des États-généraux. Proclamée alors plutôt que constituée, elle partagea, sous les régimes qui suivirent, le sort de toutes les autres libertés; la faction dominante se l'adjugea, et elle devint un des priviléges du plus fort.

« Toujours est-il vrai de dire, ajoutait l'auteur, que, même alors, en qualité d'instrument de publicité, la presse fut regardée comme un moyen de gouvernement, et le dernier maître qui a possédé la France le reconnut lui-même à son tour. Dans le grand nombre des nécessités politiques qu'impose le temps où nous vivons, il n'y en a guère qui aient échappé à sa pénétration, hors la nécessité d'être juste. Véritable usurpateur des forces de la société, il s'en arrogea l'emploi pour s'en approprier le bénéfice, espèce de grand monopole qu'il voulut étendre sur l'Europe entière. C'est ainsi que, remarquant la puissance actuelle de la presse, il la confisqua au profit de son empire, et la contraignit à devenir complice de son système de déception; mais cet abus même indique qu'en cela,

(1) Notez ces traces directes du XVIIIe siècle, plus marquées que ne les admet en général l'école doctrinaire.

comme en tout, il comprit son siècle, et la preuve qu'il le comprit, c'est qu'il ne chercha pas moins à le corrompre qu'à le comprimer. Non content d'effrayer par la force, d'entraîner par le succès, d'éblouir par la gloire, il jugea qu'il fallait encore s'adresser à l'esprit des hommes et le séduire; il se mit à plaider lui-même, dans le *Moniteur*, la cause qu'il gagnait avec son épée. Je ne sache pas de signe plus frappant de la nature du temps où nous sommes, que cette obligation où se crut un conquérant de se faire sophiste; singulière combinaison, qui semble à la fois une insulte et un hommage à la raison humaine! »

Poursuivant ses déductions, l'auteur s'appliquait à montrer que la liberté reconnue aux citoyens de communiquer entre eux et de prendre acte de leurs opinions (ce qui, dans un grand empire, ne peut se faire que par la presse), était le seul moyen de créer une pensée commune fondée sur un commun intérêt, de hâter la formation des masses, et, en dissipant les fantômes nés du conflit des souvenirs, d'éclairer la société entière sur son état réel, sur les forces qui avaient grandi et s'étaient développées chez elle en silence; pour les faire tout aussitôt apparaître, il ne fallait qu'un gouvernement libre : *la Restauration*, disait-il vivement, *a mis la France au grand jour*.

Et repoussant les évocations du passé qui défigurent le présent et qui empêchent de le reconnaître dans ce qu'il a d'essentiel et de nouveau, il signalait cet autre genre d'illusion tournée vers l'avenir, et qui consiste à rêver toujours au-delà, à chercher plus loin vaguement ce que déjà l'on possède si l'on sait bien en user : « Est-il donc si difficile, « concluait-il, de voir ce qui est, et de sentir qu'il n'y a plus lieu d'ap- « préhender des événemens qui sont aujourd'hui consommés, ni de « désirer des résultats qui maintenant sont obtenus? »

C'est ainsi qu'il cherchait à convaincre la Restauration du bienfait qu'elle recélait et à le lui faire rendre sans contrainte. Le publiciste éclairé dégageait à merveille les idées et les intérêts; mais alors on avait à compter avec les passions.

Toujours et partout on a plus ou moins à compter avec elles, avec les entêtemens ou avec les rêves, avec un faux imprévu qui déjoue. Lorsqu'on est jeune, qu'on a l'esprit élevé comme le cœur, et qu'on croit à la raison universelle, si clairvoyant et si avisé d'ailleurs qu'on puisse être, on est d'abord tenté de se dire que la sottise humaine a fait son temps et que le règne du vrai commence, tandis qu'en réalité cette sottise ne fait que changer de costume avec les âges, et que, sous une forme ou sous une autre, elle est notre contemporaine toujours.

M. de Rémusat, jeune, luttait contre de semblables idées, et, toutes les fois que l'occasion s'en représente, nous le retrouvons qui lutte encore. Il n'admet pas que l'humanité soit dupe. Qui mieux que lui, avec sa finesse, sait pénétrer les préjugés et les travers de son temps, ceux de l'espèce même? Il se fait assurément toutes les objections. Et pour-

tant il a foi, il se confie volontiers en l'instinct public, en la raison croissante des masses. Ce n'est pas pour la forme, c'est en conscience que cet esprit d'élite fait appel au vœu des majorités, qu'il leur accorde non-seulement une puissance de fait, mais comme une faculté de justesse. Il est bien peu d'hommes, depuis vingt-cinq ans, dont le libéralisme ne se soit usé, découragé ou perverti; le sien a tenu bon et a gardé de sa flamme. Chez un esprit de cette qualité, c'est une sorte de phénomène. On peut dire de lui qu'il a une religion politique.

Nous en retrouverions l'idée et presque le dogme proclamé dans une brochure, la première à laquelle il ait mis son nom, et qu'il publia en 1820 sous le titre : *De la Procédure par jurés en matière criminelle.* Le ministère de 1819 préparait sur cette matière une loi, dont M. de Broglie, déjà le plus savant des légistes politiques, était l'inspirateur. Une commission avait été nommée; M. de Rémusat, qui en faisait partie comme secrétaire, évoqua à lui la question et composa une espèce d'ouvrage, de traité, qui avait pour but d'éclairer et de sonder l'opinion, mais qui ne parut qu'au lendemain de la circonstance et d'un air de théorie.

Dans les premières pages, l'auteur trace à la politique, *à la science de la société* (comme il la définit), une sorte de voie moyenne entre l'utopie et l'empirisme, entre l'idée pure et la pratique trop réelle :

« Si la politique, disait-il, ne voit dans les événemens que de vaines formes, dans les noms propres que de vains signes, elle ne sait qu'inventer des lois chimériques pour un monde supposé, si elle n'aperçoit ici-bas que des accidens et des individus, elle gouverne le monde par des expédiens : placée entre la République de Platon et le Prince de Machiavel, elle rêve comme Harrington ou règne comme Charles-Quint. »

S'attachant à dégager le droit sous le fait et à maintenir la part de la raison à travers le hasard, il estime qu'à toutes les époques de la civilisation il est possible et il serait utile de revendiquer la vérité, mais cela lui paraît surtout vrai du temps présent :

« On peut juger diversement le passé, dit-il, mais on doit du moins reconnaître que le temps présent a cet avantage que nulle idée n'a la certitude d'être inutile : la raison n'est plus sans espérance; comme une autre, elle a ses chances de fortune. Si elle n'est pas sûre de vaincre, toujours peut-elle se présenter dans la lice. Comme le berger de Virgile, la liberté l'a regardée tard, mais enfin la liberté est venue et ne l'a point trouvée oisive comme lui. »

Libertas quæ sera tamen respexit inertem.

On reconnaît là une de ces allusions classiques comme les aime la plume de M. de Rémusat. L'ingénieuse finesse du talent littéraire se décèle jusque dans ces matières un peu sombres (1).

(1) C'est ainsi qu'au début de sa brochure sur *la Liberté de la Presse* il montrait

Continuant de plaider la cause de la raison émancipée et des conséquences toutes nouvelles qui en découlent, il pose d'une façon absolue certains principes, il se complaît à dérouler certaines maximes générales qu'il est piquant, après tant d'années, de pouvoir confronter avec les résultats et de contrôler :

« Les événemens, écrivait-il, semblent avoir préparé la France pour l'application des théories, et les faits ont en quelque sorte travaillé pour les principes. Jamais société ne s'est trouvée, pour ainsi dire, dans une disposition plus rationnelle. Les opinions ne demandent aujourd'hui qu'à devenir des lois, et ces lois n'ont point à briser des habitudes, des préjugés, des intérêts, toutes ces entraves inévitables et souvent légitimes qui gênent presque en tous lieux l'essor de la vérité. Telle est notre situation, que ce qui exposerait d'autres peuples nous rassure : nous attendons comme une garantie ce qu'ils ambitionneraient comme une conquête; l'esprit de conservation sollicite chez nous ce que réclame ailleurs l'esprit de nouveauté. La liberté politique n'est plus pour nous une affaire de goût, mais de calcul.... Loin d'exposer aucune existence, elle les tranquillise toutes; loin d'irriter les passions, elle les pacifie.... Encouragée par cette disposition générale des esprits, la pensée individuelle se sent à l'aise et ne craint plus de se livrer à elle-même;... sur quelque point de l'ordre politique qu'elle se porte, elle trouve presque toujours qu'elle a été prévenue par l'opinion, disons mieux, par l'instinct public, qui, d'avance, signale les abus, dénonce les besoins, demande les réformes. La tâche des publicistes en devient plus facile; il ne s'agit plus pour eux de deviner, mais d'entendre; ils ne provoquent plus, ils répondent. »

Il fallait être doué à la fois d'une grande puissance de discernement et d'abstraction pour voir ainsi à la fin de 1819. Le fait est que, si l'on peut se figurer le corps social d'alors sans les accidens et les symptômes qui masquaient sa disposition fondamentale, il demandait plutôt à être traité dans ce sens; mais ces accidens, ces symptômes ne faisaient-ils pas une complication grave, qui devenait par momens l'objet principal et qui contrariait la méthode pure? En essayant d'appliquer directement leurs principes sous le ministère Dessoles, en se préoccupant plus des choses que des hommes, et en se persuadant trop que le rôle de l'*homme d'état* se réduisait désormais à celui de *législateur*, des esprits éclairés tinrent-ils assez de compte de toute cette situation réelle, et n'eurent-ils pas trop de confiance en un malade qui n'était pas assez calmé? Ils discernaient avec une rare supériorité de coup d'œil le fond du tempérament du malade, qui était excellent, mais ils faisaient abstraction de la fièvre qui lui restait, et dont les accès allaient redoubler. Ils se flattaient d'interroger le pays indépendamment des partis; les

cette liberté invoquée tour à tour de chaque parti dans la disgrace, mais le plus souvent repoussée des mêmes gens sitôt qu'ils la voient paraître : « Au triste accueil qu'elle recoit « d'eux, disait-il, on serait tenté de penser qu'ils l'invoquaient comme le bûcheron de la « fable invoquait la mort; elle ne les aide qu'à recharger leur fardeau, et ils la prient de « repartir. » Ce genre d'agrément détourné est un des cachets de sa manière.

partis s'en mêlèrent et répondirent. L'élection de l'abbé Grégoire, par exemple, ne nous effraie pas aujourd'hui, mais elle ne pouvait point ne pas effrayer les régnans d'alors, et elle semblait un défi que devaient exploiter avec fureur ceux qui avaient pour cri : *la Charte et les honnêtes gens*. La division se mit dans le cabinet et au sein du groupe doctrinaire lui-même. L'assassinat du duc de Berry trancha le nœud et rejeta loin la mise en œuvre des théories. Le second ministère de M. de Richelieu, en essayant de s'interposer dans cette crise, et en le faisant avec une sincérité, avec un dévouement incontestables de la part de plusieurs d'entre ses membres, ne put que retarder par des biais et mitiger par des palliatifs un résultat prévu. La santé de Louis XVIII, qui s'affaissait à vue d'œil et entraînait sa volonté, la fixité étroite et opiniâtre du comte d'Artois, qui convoitait cette fin de règne, c'étaient là des données matérielles et presque fatales dans la politique du moment, et tout l'art humain n'y pouvait rien. Il arriva donc en définitive ce qui arrive si souvent dans les choses humaines : la raison n'eut pas tout-à-fait tort, elle ne fut qu'en partie déjouée. *Elle eut, comme une autre, ses chances de fortune*, selon que le remarquait spirituellement M. de Rémusat, c'est-à-dire qu'elle obtint dix ans plus tard, et par l'auxiliaire d'un fait instantané, un régime dont la société eût réclamé l'application graduelle et ménagée dix ans plus tôt. Mais, le jour où les réformes furent conquises, la société, de nouveau remuée, n'y répondit pas comme elle aurait fait en temps plus utile. Des passions nouvelles se dessinèrent; des désirs confus, un vague malaise ont succédé qui, chez une nation mobile, sont peut-être pires que les passions mêmes. Ces ennuis et ces désirs compliquent la situation présente, tout comme les passions d'alors compliquaient cette disposition *rationnelle* d'autrefois, et, si l'on voulait prêter l'oreille aujourd'hui à *l'instinct public* pour savoir au juste ce qu'il demande, on serait vraiment fort embarrassé de le dire et de lui répondre. Et c'est ainsi que le règne de la raison s'ajourne toujours.

Ces réflexions s'adressent bien plutôt à la théorie doctrinaire primitive qu'à M. de Rémusat lui-même, dont j'ai indiqué les diversités particulières; mais, dans cet écrit de 1820, il a payé un plus large tribut que partout ailleurs au pur doctrinarisme pour le fond comme pour la forme. Si l'ensemble de l'ouvrage prouve une grande force d'analyse, le style, par son caractère abstrait et scientifique, y jure un peu avec ce que cet élégant esprit a naturellement de souple et de dispos jusque dans sa fermeté.

Ajoutons pour mémoire un écrit sans nom d'auteur, composé pendant les orages de la loi des élections, en juin 1820 (1), et distribué aux chambres, et l'on aura idée de la part très active que prit M. de Rému-

(1) Sous ce titre : *Amendemens à la loi des élections.*

sat à la politique dans cette première période de la Restauration. Une chanson de lui, pleine de sentiment, intitulée *le Retour ou le mois de juin* 1820, nous le montrerait abandonnant, abjurant à cette heure une querelle qu'il jugeait désespérée, et se retournant vers des dieux plus indulgens :

Je le sens trop, les jours de mon jeune âge
A de faux dieux étaient sacrifiés;
Deux ans d'erreur m'ont enfin rendu sage,
Et la raison me ramène à tes pieds.

Mais c'est dans la littérature que nous devons suivre seulement et saluer son retour.

Un mot pourtant encore, avant de prendre congé avec lui de cette première époque. M. de Rémusat a beaucoup de projets pour l'avenir; de ce nombre il en est un très simple, très facile à réaliser, et qui mérite bien d'occuper sa plume quelque matin : c'est de tracer un portrait de M. de Serre, de cette figure si élevée, si intéressante, de cet orateur à la *voix noble et pure*, et qui, même lorsqu'il se trompait, ne cédait qu'à des illusions généreuses. En revenant sur un sujet si bien connu de lui, M. de Rémusat retrouverait ses jeunes impressions, ses premières flammes, et il les saurait tempérer de cette lumière plus adoucie qui naît de la perspective. Ce serait une occasion heureuse de résumer et de concentrer autour d'une figure brillante tant de souvenirs personnels devenus si tôt de l'histoire (1).

Même en 1819, et dans le moment où il se livrait le plus à l'entraînement politique, M. de Rémusat n'avait pas tout-à-fait laissé la littérature. C'est en cette année que fut fondé *le Lycée*, où Charles Loyson et M. Villemain l'appelèrent. Les opinions exprimées dans ce recueil étaient en général classiques, mais modérées, ouvertes, conciliantes; elles avaient une couleur de centre droit littéraire. M. de Rémusat y forma une sorte de côté gauche. Les deux articles qu'il a recueillis dans ses *Mélanges* (sur *Jacopo Ortis* et sur *la Révolution du théâtre*) (2) nous le montrent, dès l'entrée, critique aguerri et résolu novateur. Les pages dans lesquelles il compare ensemble Werther et René, à l'occasion

(1) M. Royer-Collard me fit l'honneur une fois de me parler de M. de Serre, son ami, « le seul homme, disait-il, avec qui il ait vécu durant des années en intimité et en com- « munication parfaite, profonde. Camille Jordan n'était pas un esprit aussi sérieux, c'était « plutôt un homme charmant et du monde. Mais M. de Serre! sérieux, imagination, « éloquence, il avait tout; il y joignait seulement la faculté de se faire des illusions. C'est « ce qui l'a perdu à la fin. Il a cru sincèrement qu'il allait sauver la monarchie, et il a « rompu avec ses antécédens. — Il s'étonnait que je ne le suivisse pas, ajoutait M. Royer- « Collard : *moi*, lui ai-je dit, *je ne suis pas, je reste*. Mais je ne lui en ai jamais voulu. « Il y avait entre nous de l'*ineffaçable*. »

(2) J'en note un troisième, qui n'a pas été recueilli, sur les *OEuvres de madame de Staël* (*Lycée*, tome III, p. 156).

du héros très secondaire de Foscolo, sont d'un voisin de cette famille et qui s'est autrefois assez inoculé de ces maladies pour ne plus s'arrêter au coloris littéraire et pour ne s'attacher qu'au germe caché. Le passage sur René pourtant doit sembler sévère, en ce que, pour la juger, il commence par dépouiller une nature poétique de tous ses rayons. Quant aux pages de pronostic sur la révolution du théâtre, on y sent, à travers toutes les politesses, un témoin hardi et ennuyé qui, pour peu que cela traîne, est tout prêt à se mettre de la partie, et qui, en attendant, harcèle avec grace les retardataires. Quelle plus fine et plus piquante raillerie que celle qu'il fait de ces honnêtes bourgeois de la république des lettres, gens à idées rangées, bornés d'ambition et de désirs, satisfaits du fonds acquis, et trouvant d'avance téméraire qu'on prétende y rien ajouter. « Ce sont, dit-il en demandant pardon de l'ex« pression, des *esprits retirés*, qui ne produisent et n'acquièrent plus; « mais ils ont cela de remarquable qu'ils ne peuvent souffrir que d'au« tres fassent fortune. » Relevant le besoin de nouveauté qui partout se faisait sourdement sentir, et qui s'annonçait par le dégoût du *factice* et du *commun, ces deux grands défauts de notre scène :* « Qu'il paraisse, « s'écriait-il, une imagination indépendante et féconde, dont la puis« sance corresponde à ce besoin et qui trouve en elle-même les moyens « de le satisfaire, et les obstacles, les opinions, les habitudes ne pour« ront l'arrêter. » Bien des années se sont écoulées depuis, non pas sans toutes sortes de tentatives, et le génie, le génie complet, évoqué par la critique, n'a point répondu : de guerre las, un jour de loisir, M. de Rémusat s'est mis, vers 1836, à faire un drame d'*Abélard*, qui, lorsqu'il sera publié (car il le sera, nous l'espérons bien), paraîtra probablement ce que la tentative moderne, à la lecture, aura produit de plus considérable, de plus vrai et de plus attachant. Avoir su trouver l'intérêt, l'émotion, la bonne plaisanterie, l'*action* enfin, dans la dialectique, dans les catégories, dans la scholastique, le détour assurément doit sembler original et neuf. Il est curieux de suivre tout ce dont est capable un grand esprit piqué au jeu, et de voir, en désespoir de cause, la philosophie se faisant drame, la critique, à ce degré de puissance, devenue créatrice. Mais n'anticipons point le moment.

Les doctrinaires disgraciés, après s'être donné la satisfaction de voir tomber le second ministère Richelieu et d'y aider pour leur part, revinrent à la littérature, à la philosophie, à l'histoire; ils reportèrent leur mouvement d'idées dans ces champs féconds où ils étaient maîtres, et où les défauts de leur politique devenaient presque des qualités de leur étude. Dans toutes les branches, excepté la poésie, ils laissèrent des traces profondes, et contribuèrent plus que personne à fertiliser la dernière moitié de la Restauration, de même que leur rentrée en masse aux affaires après juillet 1830, en voulant doter le régime actuel de sa politique, l'a trop déshérité de la haute culture intellectuelle.

M. de Rémusat suivit ou devança ces divers mouvemens du groupe avec activité, avec aisance et à son plaisir. On vient de le voir préludant au mouvement romantique dans *le Lycée*. Il apprenait l'allemand pour lire Kant, et il s'en servit pour traduire avec son ami, M. de Guizard, le théâtre presque entier de Goethe (1), dans la collection des *Théâtres étrangers*. On trouverait dans ce même recueil des notices de lui sur quelques-unes des pièces de Goethe, ainsi que sur *le 24 Février* de Werner, sur l'*Emilia Galotti* de Lessing (1821-1822). — C'était le moment où il faisait pour l'édition de Cicéron, publiée par M. Victor Le Clerc, la traduction du *De Legibus* dont nous avons parlé. La remarquable préface qu'il mit en tête, à côté du cachet métaphysique moderne dont elle est empreinte, offre des traces de sa préoccupation politique récente. En montrant le parti aristocratique dont était Cicéron, il songe évidemment au *côté droit* arrivant aux affaires, et il peint l'un dans l'autre, trait pour trait (2).

Cependant, à la fin de 1821, M. de Rémusat avait perdu sa mère; un des premiers actes du ministère Villèle fut de destituer son père : le jeune homme se trouva tout-à-fait libre. Si dans les trois dernières années, en effet, il s'était émancipé politiquement, il ne l'avait fait encore que dans une certaine mesure et avec des égards pour des désirs respectés. Il put désormais se jeter sans balancer dans l'opposition militante. Tout en conservant des liens intimes avec les doctrinaires, il suivit plus hardiment la pente de son âge et de ses opinions qui l'inclinaient vers la gauche.

Les *Tablettes* se fondèrent (1823); il a raconté, dans l'article sur M. Jouffroy, comment ce recueil périodique devint le point de réunion des trois groupes, des trois *pelotons* comme il les appelle, qui formaient le corps de la jeune milice : 1° M. Thiers et son ami, ne faisant qu'un à eux deux et semblant plusieurs; 2° M. Jouffroy et les proscrits de l'École normale; 3° enfin, les volontaires sortis des salons, et parisiens pour la plupart. Dans le portrait qu'il a tracé de ces derniers (3),

(1) Tout le théâtre, hors le *Faust*, traduit par M. de Sainte-Aulaire.

(2) « Point de nouveauté si nécessaire et si légitime, écrivait-il, qu'ils ne crussent de « leur devoir de repousser; point d'usage reçu, point d'abus même, pourvu qu'il fût « ancien, qu'on ne les vît s'efforcer à tout prix de conserver ou de restaurer. *L'antiquité*, « *la sagesse de leurs pères*, étaient pour eux la règle infaillible. Ils ne négligeaient « aucune occasion d'assurer le moindre droit, le moindre privilége à l'ordre sénatorial et « au corps des patriciens, comme aux défenseurs des mœurs et des lois du passé. Le main- « tien ou le rétablissement du gouvernement aristocratique, le retour à ce qu'ils regar- « daient comme l'ancien régime, était leur seul effort et leur unique doctrine. Elle aurait « pu se réduire à ces deux mots : *les douze Tables et les honnêtes gens*. » (Préface du *De Legibus*, page 15.) Pour bien entendre l'allusion, il faut se rappeler la devise royaliste du *Conservateur* et de la *Monarchie selon la Charte*.

(3) « Dans une région sociale différente, des hommes du même âge, etc., etc. » (Voir au tome II des *Mélanges*, page 204.) C'est de même qu'à la page 202, sous figure collective, il a peint expressément M. Thiers.

il s'est peint lui-même avec une grande vérité, sauf un point seulement : quand il dit de la troisième classe de combattans, qu'ils étaient *moins populaires que les uns*, que les jeunes historiens de la Révolution française, il a raison ; mais quand il ajoute qu'ils étaient *moins originaux que les autres*, c'est-à-dire que l'élite universitaire, il fait trop bon marché de ce qu'il possède. Et qu'est-ce donc que cette fusion de qualités et de nuances sans nombre, sinon la plus rare et la plus distinguée des originalités ?

En prenant décidément la plume comme une épée, pour ne la plus quitter qu'au lendemain de la victoire, celui qui se faisait franchement journaliste crut devoir justifier de ses motifs auprès de ses amis du monde, toujours prompts à se scandaliser. L'article intitulé : *Du choix d'une opinion*, qui contient une véritable profession de principes, s'adressait aux salons bien plus qu'au public. C'est en ce sens qu'il le faut lire et comprendre aujourd'hui. Ces *Mélanges*, ainsi interprétés, sont une suite de chapitres composant des *mémoires intellectuels*.

« Qu'on cesse donc de s'étonner, écrivait M. de Rémusat en terminant, si ceux que tourmente l'amour de ce qu'ils croient la justice ont consacré publiquement leur voix à répandre dans tous les cœurs le sentiment qui les anime. Ni les injures de la malveillance, ni le blâme des indifférens, ni les anxiétés de l'amitié timide ne sauraient leur persuader qu'ils n'aient point *choisi la meilleure part*. Et de quel prix serait la vie, avec les passions qui la corrompent et les chagrins qui la désolent, de quel intérêt serait la société que l'erreur égare et que la force ravage, sans le besoin de chercher la vérité et le devoir de la dire? De quoi serviraient à l'homme ces notions ineffaçables, qu'il trouve en lui-même, de son origine et de sa fin, si elles ne donnaient à sa destinée les caractères d'une mission?... La liberté, la dignité nationale, cette conséquence de la liberté, de la dignité de l'espèce humaine, est une croyance assez grande et assez belle pour remplir un cœur et relever toute une vie.... »

Voilà des accens. Ils trouvaient alors écho dans toutes les jeunes ames. C'était un moment plein de solennité que celui où l'on consacrait ainsi à une juste cause un feu et un talent qu'on croyait inépuisables comme elle. Cela était vrai en politique, en littérature, en art, en tout.

Le temps a marché, et il s'est trouvé (chose remarquable!) que les causes que l'on épousait ont moins duré que la vie des hommes, moins que leur jeunesse même, moins que leur talent! Si l'on prenait des noms propres parmi les plus éminens de nos jours, en religion, en poésie comme en politique, on serait frappé de cette rapidi é avec laquelle les sujets et les trains d'idées se sont usés en peu d'espace. Il a fallu de la sorte, pour les esprits infatigables, comme une suite de relais successifs, et tel, sa vie durant, se trouve avoir eu deux ou trois idées tuées sous lui. Autrefois les choses allaient moins vite; les régimes politiques, aussi bien que les restaurations morales, moins battus en brèche, se maintenaient d'ordinaire au-delà d'une vie; il n'y avait pas

tant de ces changemens à vue sur la scène du monde. Les grandes intelligences avaient devant elles de longues carrières où se développer. Elles s'y enfermaient bien souvent; dans tout ce qui les entourait, elles trouvaient plutôt alors trop de garanties contre elles-mêmes. Nous sommes tombés aujourd'hui dans l'inconvénient contraire. Les barrières ayant été renversées et les hauteurs rasées, tout le monde est en plaine; l'air du dehors excite, l'examen pénètre partout; le pour et le contre sollicitent chaque matin; à ce jeu, l'esprit s'aiguise vite, en même temps que les convictions s'épuisent. Les grands talens surtout sont comme aux abois et ne savent que devenir; à bout de leurs premiers motifs, et depuis que les grandes causes ont fait défaut, ils cherchent des thèmes. Ils en trouvent d'étranges parfois, car ils en prennent partout, et chez le voisin, et jusque chez l'ancien adversaire. Il en résulte les plus singuliers mélanges. A ne voir que certaine surface, on pourrait se croire arrivé, dans l'ordre des esprits, à un carnaval de Venise universel.

Non pas tout-à-fait universel. Il est des intelligences qui résistent, qui protestent contre cette défaillance ou cette mobilité d'alentour, et ne se laissent pas volontiers entamer. M. de Rémusat est de ceux du moins qui ne sauraient se faire à l'indifférence en matière de vérité; c'est sous cette forme plutôt philosophique qu'il combat le mal présent. Lui qui comprend tout et qui est tenté d'excuser beaucoup, lui dont souvent le goût s'amuse et qui, à ce prix, deviendrait peut-être trop indulgent, il a ses points fixes, ses hauteurs naturelles où il se reprend en idée. Il continue, en toute rencontre, de porter respect aux pensées et aux vœux de sa jeunesse.

En ce temps-là, on était loin de la promiscuité d'opinions; les camps restaient tranchés; chacun combattait sous son drapeau et savait que l'adversaire en avait un qu'il fallait ravir. C'était l'heure aussi des nobles amitiés, des intimes alliances. Dans cette collaboration des *Tablettes*, M. de Rémusat connut M. Thiers et se trouva aussitôt lié avec lui d'un lien beaucoup plus étroit qu'il ne semblait. Quand les *Tablettes* disparurent, M. Thiers essaya de fonder avec M. Mignet un autre recueil périodique, et il vint trouver d'abord M. de Rémusat en lui disant : « Sachez que je ne ferai jamais rien sans vous demander d'en être. » Et il a tenu parole depuis en toute occasion. Cette sorte d'avance et d'attention honore celui de qui elle partait et qui ne la prodigue pas. C'est ici le goût vif de l'esprit pour l'esprit, qui se déclare, car on peut certes avoir de l'esprit autrement, et sous bien des formes différentes, et justes, et fines, mais en prenant le mot comme jet, comme source, comme fertilité continuelle, il n'est pas d'homme en France qui, d'emblée et à tout propos, ait plus d'esprit que ces deux-là. Joignez-y M. Cousin.

Dans cette prompte alliance pourtant, ainsi formée, de M. Thiers à M. de Rémusat, indépendamment du seul esprit, il y avait encore un

sentiment public élevé, une chaleur de bonne intelligence politique qui s'y joignait et qui scella le lien.

Je n'énumérerai pas les divers articles que M. de Rémusat donna aux *Tablettes* et qu'il n'a pas recueillis. J'y relève seulement une sorte de manifeste romantique sous le nom de *Revue des théâtres* qui fit du bruit. De tels articles d'initiative, à cette date, eurent beaucoup d'effet. Bien des lettrés alors plus en vue, et qui occupaient le devant de la scène, s'en tinrent pour avertis et se mirent au pas. Combien de gens distingués de ce temps-ci qui se croient les chefs du mouvement, qui le sont jusqu'à un certain point, et qui ont été traînés à la remorque depuis vingt-cinq ans dans leurs jugemens littéraires! M. de Rémusat, par sa critique hardie et inventive, ou par sa conversation qui en tenait lieu, a été un de ces constans remorqueurs, et que le plus souvent le public n'apercevait pas.

Très partagé encore au commencement de 1824 par l'activité politique, secrétaire du comité directeur des élections générales et se multipliant sous l'influence de ce comité dans les divers journaux de la gauche, il se retrouva tout d'un coup disponible après les élections de cette année qui laissèrent sur le carreau le parti libéral, déjà bien blessé par la guerre d'Espagne et par l'éclat du carbonarisme. Il fallut cesser de s'occuper de politique active; il revint à la philosophie et à la littérature. C'est alors (dans l'automne de 1824) que *le Globe* fut fondé. Il s'y porta avec sa richesse d'idées, avec son expérience et son tact qui corrigeait l'âpreté de certaines autres plumes vaillantes. Une partie de la contribution littéraire et philosophique qu'il y fournit, mais un simple choix seulement et qu'il aurait pu beaucoup étendre, remplit la seconde moitié du premier volume des *Mélanges*.

Ce qui caractérise la critique littéraire de M. de Rémusat, c'est à la fois la finesse et l'étendue. Pour être un parfait critique sans prédilection ni prévention exclusive, le plus sûr serait, je crois l'avoir dit ailleurs (1), de n'avoir en soi que la faculté judiciaire, avec absence de tout talent spécial qui vous constituerait juge et partie : ainsi se réaliserait la souveraine balance. Ou bien, si le critique se mêle une fois d'avoir ses talens d'auteur, oh! alors il n'a guère qu'une manière de s'en tirer : qu'il n'ait pas un talent seul, mais qu'il les ait tous, au moins en germe. C'est le vrai moyen de comprendre tout ce qu'on juge, presque en homme du métier et sans les inconvéniens du métier. Le parfait critique, ainsi considéré, serait donc celui qui aurait la faculté d'être tour à tour, ne fût-ce qu'un moment, artiste dans tous les genres, et de nous offrir en lui l'amateur universel. Tel est aussi M. de Rémusat. Voyez plutôt : s'il se prend à la chanson, il n'a qu'à se ressouvenir pour nous

(1) Dans l'article sur M. Magnin, *Portraits contemporains* (1846), tome II, p. 314, et *Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 octobre 1843.

raconter comment elle naît; s'il parle d'élégie, il a tout bas soupiré la sienne; s'il apprécie le drame, il l'a pratiqué et a eu ses répétitions à son usage; en philosophie, il est expert. Ainsi nous le trouvons le critique le plus ouvert et le plus sympathique, pénétrant les objets et s'en détachant, d'une impartialité qui n'est pas de l'indifférence, et qui n'est qu'une sensibilité très étendue et rapidement diverse.

Sur les hommes en particulier, sur les auteurs, il se prononce peu et ne tranche pas. Sa politesse, son goût d'homme du monde, lui ont de tout temps interdit les jugemens trop directs et qui entrent dans le vif; mais, sous forme abstraite, il jette bien des choses. Sur l'auteur des *Méditations*, par exemple, il en a dit qui étaient fort justes et dont toutes ne sont pas si démenties qu'on le pourrait croire; il ne s'agirait que de les prolonger et de les poursuivre, sans se laisser arrêter à la superficie des métamorphoses.

Quand *le Globe* se fit politique, la collaboration de M. de Rémusat devint très active; quand ce fut un journal quotidien, il en écrivit peut-être les deux tiers. La chute du ministère Villèle avait rouvert le champ à la presse libre; l'avénement du ministère Polignac l'arma tout entière. A la première idée qu'il eut de fonder *le National*, M. Thiers, docile à cette sympathie secrète que nous avons dite, fit part de son projet à M. de Rémusat, en lui offrant d'être sur le même pied que lui-même. M. de Rémusat se croyait lié au *Globe*. On essaya un moment de voir si l'on ne pourrait pas réunir les deux entreprises; mais, sans parler des questions de personnes, il y avait des divergences de principes sur quelques points, notamment en économie politique. Il fut donc convenu qu'on irait chacun de conserve, sans se nuire et comme pouvant se réunir un jour. Je ne m'attacherai pas à suivre M. de Rémusat dans cette polémique de 1829-1830; sa vie de journaliste, il en convient, a été excessivement active, et il est des instans où il le regrette, se disant que ce qu'il a peut-être donné de mieux est perdu et oublié dans ces catacombes. C'est à lui de voir s'il ne pourrait pas faire un jour pour sa critique politique ce qu'il a fait pour sa critique littéraire dans ces deux volumes, c'est-à-dire sauver et rassembler les principales pages en les éclairant. Au reste, si l'homme littéraire en lui a des regrets, l'homme politique n'en doit point avoir; car ses articles d'alors ont eu tout leur effet, ils ont été des actes. Dans les manifestations de presse qui donnèrent le signal à la révolution de juillet, M. de Rémusat compta de la façon la plus marquée, la plus directe. Il prêta résolûment la main à M. Thiers dans la réunion des journalistes du 26, et poussa aux décisions irrévocables. *Le Globe* du mardi 27, qui publiait les ordonnances avec la protestation, commençait par ces mots : *Le crime est consommé;...* tout ce n° du *Globe* est de lui. Il a fait encore en partie un *Globe-affiche* publié et placardé le jeudi. Si l'on ajoute un article du lende-

main, où le nom du duc d'Orléans est présenté comme offrant (moyennant garanties) une solution possible, on aura son dernier mot de ce côté. Depuis lors il n'a plus écrit dans *le Globe*, ni dans aucun journal quotidien politique.

La vie publique de M. de Rémusat, depuis 1830, ne nous appartient plus; elle tient à un ordre de choses qui n'a pas atteint son développement et qui est, si l'on peut ainsi parler, en cours d'exécution. Allié de Casimir Périer et de La Fayette, tour à tour il paya tribut à ces deux alliances, mais par doctrine, par goût, il semble qu'il penche plutôt du côté de la dernière. Toute son ambition, après juillet, était de devenir député. Ce point obtenu, placé au cœur du mouvement politique, ami personnel de tous les hommes dirigeans, il fut long-temps avant de se décider aux fonctions officielles; même quand il appuie et quand il conseille le pouvoir, c'est encore le rôle libre qui lui va le mieux. Une première fois sous-secrétaire d'état à l'intérieur dans le ministère du 6 septembre (1836), puis ministre avec M. Thiers dans le cabinet du 1er mars (1840), il est sorti de là de cet air de bonne grace et d'aisance qui ne surprend personne, et on n'a pas même l'idée de louer en lui le désintéressement, tant cette élévation de cœur lui semble facile. C'est depuis ces cinq années seulement, et dans son loisir très animé, qu'il a publié les ouvrages préparés ou composés auparavant : 1° ses *Essais de philosophie* (1842); 2° *Abélard* (1845); 3° un *Rapport* lu à l'Académie des sciences morales sur *la philosophie allemande*, qui forme tout un volume (1845); 4° enfin les mélanges sous le titre de *Passé et Présent* (1847). Nous dirons quelque chose de ceux de ces ouvrages dont nous n'avons point parlé.

On voit combien la philosophie est allée prenant chaque jour plus de place dans ses études; ce qui avait été long-temps un culte secret a fini par éclater. Il s'y était fort remis durant la trêve de 1824 à 1828; mais sa philosophie alors était surtout de la métaphysique politique. Il rêvait, soit par manière d'examen critique, soit sous forme de traité dogmatique, une réfutation de M. de Bonald, de M. de La Mennais, surtout de l'*Essai sur l'indifférence*. Ce qu'il a écrit, nous dit-il, de notes, de plans d'ouvrage ou de projets de chapitre, en ce sens, est considérable. Il a même fait, 1° un examen suivi et page à page, avec critique et discussion, du livre de M. de La Mennais, travail qui ne fournirait pas moins de deux volumes; 2° un *Essai sur la nature du pouvoir*, qui est un livre terminé. En même temps, il traduisait et extrayait Kant. — En 1832, au lendemain du ministère Périer et pendant les ravages du choléra, sentant le besoin d'une occupation forte, il se remit à Kant, comme on se mettrait à la géométrie. Il fut conduit par cette étude à faire plusieurs mémoires détachés, qui pouvaient cependant se ranger dans un certain ordre, et il songea à rallier le tout

au moyen d'une introduction. C'est ainsi que se formèrent ses deux volumes d'*Essais*, qui, souvent repris ou quittés, selon le mouvement des affaires publiques, parurent enfin dans l'hiver de 1842, et ouvrirent à l'auteur les portes de l'Académie des sciences morales en remplacement de Jouffroy.

Dans cette suite d'*Essais* qui s'enchaînent assez exactement, M. de Rémusat s'applique à démontrer que la philosophie existe; qu'elle est une science ayant pour objet les idées essentielles de l'intelligence humaine; qu'une critique attentive et sévère des grands systèmes philosophiques modernes fournit déjà la méthode et les principales données; qu'une conciliation raisonnée entre Descartes, Reid et Kant, constitue, à proprement parler, l'éclectisme moderne. Puis, après avoir réfuté quelques systèmes exclusifs sortis du dernier siècle, l'auteur aborde sur deux ou trois questions, tant spéciales que générales, l'analyse du fond, et nous montre à l'œuvre cette science à laquelle il voudrait nous convertir. Enfin, rassemblant dans un dernier Essai toutes ses forces contre le scepticisme, contre cet ennemi intime dont il peut dire : *Nous nous sommes vus de près*, le poursuivant dans ses divers genres et à travers ses plus récens déguisemens, sous sa forme pratique et positive comme dans son raffinement mystique, il cherche à le convaincre de contradiction, d'inconséquence, et à maintenir jusqu'au sein du grand inconnu qui nous assiége quelques vérités fondamentales. Toute cette tentative est noble, grave, prudemment menée et pas à pas; M. de Rémusat, en instituant le rôle de la raison, prêche d'exemple, et j'ai entendu remarquer sans ironie que ce livre d'*Essais* est peut-être le seul livre de philosophie et de métaphysique où l'on ne rencontre jamais rien qui effarouche le bon sens.

Un grand talent littéraire recommande l'ensemble de l'ouvrage; l'introduction, les Essais I et XI, sont des morceaux d'un travail achevé et où l'on peut admirer ce mélange de l'abstraction et de l'imagination dans le style, originalité singulière de M. de Rémusat. Une foule de vues justes, indépendantes de la philosophie même, portent sur l'époque présente et ouvrent des jours sur l'état des esprits. Dans son introduction, comme dans son Essai final, l'auteur se montre avec raison très préoccupé de ce sensualisme pratique qui envahit la société française, disposition fort différente du système dit *sensualiste*, lequel s'alliait très bien, chez les philosophes du dernier siècle, avec de hautes qualités morales et avec des vertus. Aujourd'hui on étale moins ses vrais principes; au besoin on en a même de solennels pour les jours de montre; l'époque est à la fois épicurienne de fait et ampoulée de langage. La postérité aura fort à faire pour y démêler le réel. Elle trouvera de bons indices dans cette fin des *Essais* de M. de Rémusat.

L'Essai VIII, qui traite du *jugement* considéré à la fois comme opéra-

tion et comme faculté de l'esprit, est bien technique, mais je dois dire qu'il a paru à des juges excellens un parfait modèle de la saine méthode analytique fortement appliquée. Ajouterai-je que ces mêmes juges, qui estiment cet Essai la perfection même, trouvent que tout à côté, dans les deux morceaux suivans, l'auteur s'est trop ingénié à toutes sortes de démonstrations et de questions concernant la matière et l'esprit. M. de Rémusat a beau faire, sa curiosité se porte aisément aux limites, et, lorsqu'elle signale les écueils, elle aime pourtant à s'y pencher. Il est de ceux qui, même s'ils avaient saisi la vérité, ne sauraient ni ne voudraient peut-être pas uniquement s'y tenir, et qui regarderaient encore derrière pour voir s'il n'y a pas autre chose de caché. Benjamin Constant disait qu'il avait sur chaque sujet *une idée de plus* qui faisait déborder le reste. M. de Rémusat, lui aussi, de quoi qu'il s'agisse, n'est jamais sans cette *idée de plus;* mais, bien autrement sérieux et soucieux du vrai, il tient bon, il combine les principes et le caractère; la digue est ferme, élevée; qu'importe? l'esprit trouve encore moyen de passer par-dessus.

L'ouvrage sur *Abélard*, qui contient une admirable vie de ce philosophe et un exposé définitif de son épineuse doctrine, exige quelque explication préalable et nous oblige à revenir un peu sur le passé. M. de Rémusat, avons-nous dit, eut toujours un goût vif pour les drames, et il en a écrit plusieurs qui n'ont été ni représentés, ni imprimés. C'est en 1824, si je ne me trompe, dans l'été qui suivit la défaite électorale, qu'étant seul à la campagne, assez ennuyé, il se mit à improviser ses deux coups d'essais en ce genre; le premier, *le Croisé ou le Fief*, dont la scène était au moyen-âge, se ressentait d'*Ivanhoë* et un peu de *Goetz de Berlichingen*. L'autre, intitulé : *l'Habitation de Saint-Domingue ou l'Insurrection*, lui avait été suggéré par des recueils sur la traite qu'il compulsait pour M. de Broglie; l'idée philanthropique prit tout d'un coup la forme de son Toussaint-Louverture. Tout cela s'exécuta très vite, très lestement; chaque drame avait cinq actes; les dix actes furent enlevés en douze jours : ce qui fait un acte par jour, et, après chaque drame, un jour pour se relire. On ne saurait entrer d'un pied plus léger dans la rapidité romantique. Pendant l'hiver de 1824-1825, ces drames, lus dans le salon de Mme de Broglie, de Mme de Catelan, eurent beaucoup de succès et furent des espèces de *lions* de la saison. L'auteur ne se laissa pourtant pas entraîner à la tentation de les livrer au grand jour. Facile de talent, difficile de goût, il se disait que, pour les œuvres d'imagination, il ne faut produire que de l'excellent. Et puis la pensée politique le retint aussi; il avait droit de pressentir son avenir, il pouvait être ministre un jour; c'était inutile de rien publier que ce qui serait compatible avec cette carrière-là. Il jouit donc de son succès de société et remit ses drames en portefeuille. Cependant, ayant pris goût

au jeu, il se passa encore la fantaisie de faire une *Saint-Barthélemy* (1826), dans le genre des scènes publiées cette même année par M. Vitet (1).

Maintenant on comprend sans peine comment, en 1836, l'auteur, se retrouvant de loisir, médita d'aborder le vrai drame et d'y développer une sérieuse pensée philosophique. Il agitait en lui une question très familière à quiconque réfléchit, et qu'il était appelé plus que tout autre à se poser : « Que devient la nature morale de l'homme dans un temps où l'intelligence prévaut sur tout le reste? » Seulement, pour traduire en action cette lutte et lui donner tout son relief, il s'agissait de la rejeter dans le passé et de la personnifier dans quelque figure historique connue, dans un homme célèbre en qui l'esprit, supérieur au caractère, aurait eu à lutter et contre lui-même et contre le monde d'alentour. Il s'agissait, en un mot, de trouver un grand précurseur à cette disposition générale d'aujourd'hui. C'est dans cette veine d'idées que M. de Rémusat, jetant un jour les yeux, à un coin de rue, sur une affiche de spectacle, vit l'annonce d'une pièce d'*Héloïse et Abélard* qu'on donnait à l'*Ambigu-Comique;* il se dit à l'instant : *Voilà l'homme que je cherchais,* et il se mit au drame d'*Abélard.*

Le drame fait et achevé, il devint ministre, et ce ne fut qu'au sortir de là qu'il put essayer des lectures, vers le temps précisément où il publiait ses *Essais de philosophie.* Il ne hait pas ces sortes de diversions qui donnent le change à la curiosité oisive et qui déjouent la louange banale. A cause de sa publication, on allait se croire obligé dans le monde de lui parler philosophie à tout propos, et, par égard pour les gens, il se mit à lire son *Abélard.* Le succès fut grand, prodigieux; durant deux hivers, l'intérêt se soutint, et la conversation vécut presque uniquement là-dessus; mais, cette fois, ce n'était pas un intérêt passager dû à la nouveauté du genre, à la vivacité de quelques tableaux; le sérieux du fond, l'amusant du détail, l'ampleur et la variété du développement, le caractère passionné et dramatique qui pénétrait jusque dans les portions les plus élevées du sujet, tout attestait une œuvre durable. L'auteur fut mis en demeure de publier.

Il s'y préparait ou en avait l'air, et, pour s'en donner le prétexte, il se mit à faire des recherches plus particulières sur les ouvrages et sur les doctrines d'Abélard. Il voulait adjoindre cette introduction au drame, comme s'il y avait eu besoin d'un passe-port auprès des érudits et des personnes graves : ainsi, se disait-il, Raynouard avait annexé aux *Templiers* une dissertation sur le procès de l'ordre; mais peu à peu il se trouva avoir fait un nouvel ouvrage qui ne cadrait plus de tout point

(1) Dans un article du *Globe* (6 juin 1829), M. de Rémusat appréciait la *Mort d'Henri III* de M. Vitet : là encore le critique savait d'original le secret du genre, et il en avait causé très au long avec lui-même auparavant.

avec le premier, et qui surtout ne pouvait lui servir d'accompagnement. Il fallait publier les deux *à part* et à la fois, ou bien il fallait choisir entre les deux. L'auteur se trouvait placé dans une perplexité piquante : d'un côté, tous ses talens secrets et son culte le plus cher, la philosophie, résumés dans une œuvre étendue, attachante, et où il donnait enfin son entière mesure; de l'autre, sa philosophie encore, mais toute nue et appliquée dans sa mâle austérité à une investigation difficile. Il fut sévère; entre ses amis, il alla consulter et il écouta le plus sévère, le seul rigoureux peut-être; il sacrifia l'œuvre de l'imagination. Mais non; il ne peut l'avoir sacrifiée, il l'a seulement dérobée. Isaac n'est pas mort; Iphigénie tôt ou tard reparaîtra.

Lorsque M. Mérimée publia son théâtre de *Clara Gazul*, il n'avait pas encore vu l'Espagne, et je crois qu'il lui est depuis échappé de dire que, s'il l'avait vue auparavant, il n'aurait pas imprimé son ouvrage. Il aurait eu grand tort, et nous y aurions tous perdu. Il est de ces premières inspirations que l'observation elle-même ne remplace pas. Quand M. de Rémusat se fut mis à étudier de près la scholastique et à lire au long les traités originaux, il a pu ainsi se dégoûter un moment de son premier Abélard et le trouver moins ressemblant que celui qu'il restaurait de point en point. Le premier Abélard, en effet, était surtout deviné, et c'est bien pour cela qu'il a la vie.

Au reste, l'auteur n'est pas précisément dégoûté de cet Abélard premier-né; il en rougirait plutôt comme d'un brillant délit romanesque et comme d'une licence heureuse, car il ne peut ignorer au fond que c'est ce qu'il a fait de mieux, et il a raison s'il le pense. Je remarquerai pourtant que le premier livre de l'ouvrage imprimé, celui qui contient la *vie d'Abélard*, est peut-être supérieur au drame comme perfection. M. de Rémusat n'a rien travaillé autant que cette *vie*, et pour le style, et pour l'exactitude. La rigueur érudite s'y combine avec la pensée, avec l'imagination, avec l'émotion même, et le style, expression et résultat de tant d'alliances, forme une sorte de métal de Corinthe, dans lequel on n'est guère habitué à voir resplendir les statues redressées du moyen-âge; mais rien n'est de trop pour l'incomparable Héloïse. Après cela, le drame d'Abélard est plus complet, plus vaste, et donne seul l'idée entière de M. de Rémusat, auteur et homme. L'artiste enhardi (car il y est devenu artiste) a pris en quelque sorte des portions, des démembremens de lui-même, et les a personnifiés dans des êtres distincts; il leur a prêté non-seulement ses facultés, mais ses désirs, ses rêves. Tout cela vit et se meut sous des costumes tranchés, dans des physionomies originales, où le ton de l'époque est suffisamment observé. La nôtre pourtant se reconnaît au travers. Le dernier mot d'Abélard mourant, qu'on entend à peine, est : *Je ne sais*. Le dogmatique, comme le sceptique, en revient à ce suprême *Que sais-je?* C'est sur ce

fatal et sincère aveu que finit ce drame, où s'agite la raison humaine. Les diverses solutions du mystérieux problème y sont tour à tour comprises et mises en présence, mais aucune n'y apparaît la meilleure ni la vraie. Ce qui en ressort, c'est le besoin qu'a cette raison humaine d'aller en avant toujours et d'aspirer vers la vérité, coûte que coûte, dût-elle ne jamais l'atteindre et rencontrer pour tout prix le martyre. Ce moderne Abélard, en ses heures d'angoisse, a de l'antique Prométhée.

Mais, à côté d'Abélard, il y a les écoliers; à côté du maître, de celui qui cherche l'émancipation sérieuse de l'esprit, il y a ceux qui préludent à la légère et en gaussant. On rencontre surtout au premier rang et l'on ne peut s'empêcher d'aimer un certain *Manegold*, un charmant et vaillant écolier, qui, par gageure, au sortir d'une nuit passée à la taverne, est le premier à entrer dans la classe en criant : *En avant et du nouveau!* qui, narguant l'anachronisme, fait des chansons déjà, comme, trois siècles plus tard, en fera Villon, et dont l'esprit, même aux instans sérieux, a l'air (passez-moi le mot) de *polissonner* toujours. Imaginez un drôle spirituel et dévoué, tel qu'il s'en présente en France à chaque insurrection intellectuelle ou autre, un enfant de Paris malgré son nom alsacien, aide-de-camp prédestiné pour toutes les journées de barricades. Manegold précède Abélard en chantant. En France, la chanson précède volontiers le raisonnement. Elle l'a aussi précédé, si nous nous en souvenons bien, au sein de l'esprit de M. de Rémusat.

Et tandis que l'écolier libertin chante tout plein d'ivresse et de folie, le maître se lève, jeune aussi et beau, mais au front pâle : « Folâtre jeune homme, est-ce que tu ne sais pas que tout est sérieux?... » Écoutez! c'est l'Abélard éternel, la voix triste et grave que toute haute intelligence porte en soi.

Ce Manegold traverse et anime heureusement tout le drame; il est tout-à-fait absent dans la *vie* imprimée d'Abélard. L'érudition n'a point de prise sur ces évocations-là, et la fantaisie qui les crée se retrouve plus vraie que la science. Mais je m'aperçois que, si je n'y prends garde, je me laisse aller à parler de ce qui n'est point connu du public. Je coupe court et je me résume en répétant que, si l'Abélard qu'on a (la *vie* imprimée) est plus parfait comme ouvrage, l'Abélard-drame, qu'on aura un jour, paraîtra une plus vraie et plus entière expression du talent que nous nous sommes ici efforcé de peindre.

Le *Rapport* lu à l'Académie des sciences morales sur la *philosophie allemande*, et qui forme tout un volume, sort de notre compétence. La préface, où l'auteur a rassemblé les points principaux de l'examen et a présenté la génération des divers systèmes, de Kant à Hégel, est fort appréciée des gens du métier. C'est dans le temps de ce travail et des

discussions approfondies d'où il est né, que M. de Rémusat a passé définitivement lui-même à l'état de maître et d'homme du métier, au lieu d'amateur très distingué qu'il était auparavant. Est-ce donc qu'en philosophie, comme en bien des choses, il n'y aurait pas moyen, avec quelque avantage, de rester amateur toujours,

Ami de la vertu, plutôt que vertueux?

Il est temps d'arriver au succès public le plus brillant, au jour de triomphe et de soleil de M. de Rémusat; je veux parler de son discours de réception à l'Académie française. Dès que M. Royer-Collard eut disparu, une sorte de suffrage rapide et de murmure universel désigna à l'instant M. de Rémusat pour lui succéder et pour le célébrer. Dans un temps où chacun se croit des titres à toute espèce d'héritage, il ne s'éleva pas un seul concurrent. N'est-ce pas là un unique hommage rendu à la mémoire du mort et aussi au talent approprié du vivant? M. de Rémusat répondit hautement à cette attente. La séance du 7 janvier 1847 restera mémorable entre celles du même genre. Le successeur de Royer-Collard fut éloquent, égal à son sujet, le dominant presque, et s'y mouvant avec aisance et grandeur. Il eut, tant qu'il le fallut, de l'élévation, il eut de la grace. On a remarqué que tout est bien touché dans ce discours, hormis peut-être l'éloquence parlementaire de M. Royer-Collard, qui aurait pu être caractérisée plus sensiblement. A côté de l'orateur grave et presque auguste (1), pourquoi n'aurait-on pas dessiné, par exemple, M. de Serre, son grand ami, l'orateur passionné, qui faisait naturellement pendant? Dans une circonstance autre qu'une solennité académique, il y aurait eu sans doute manière de prendre autrement le sujet, une manière plus expressive et plus réelle; c'eût été de ne pas donner tant de place et de saillie aux considérations historiques, aux diverses époques de la Révolution, et de s'attacher plus uniquement d'abord à la figure de M. Royer-Collard, à ce personnage original, mordant, élevé, mais *abrupt*, en un mot d'éteindre les fonds historiques et d'accuser à tout moment davantage le profil singulier. Ce que M. de Rémusat a si bien fait vers la fin, on aurait pu le faire durant tout le morceau, et c'eût été, biographiquement, plus vivant. Mais l'éloge oratoire a sa loi, sa convenance, son choix à faire entre les divers traits, et M. de Rémusat a su, en les indiquant, les adoucir, les idéaliser avec finesse, les subordonner à la majesté. Et puis l'orateur était dans son élément et dans son droit en ne négligeant pas une occa-

(1) « Respondit Cornelius Tacitus eloquentissime et, quod eximium orationi ejus inest, σεμνῶς. » Ce que Pline dit là de Tacite, avocat et orateur, on le pourrait appliquer à M. Royer-Collard, excepté le *respondit*. M. Royer-Collard à la tribune ne parlait qu'en premier et ne répondait pas.

sion si naturelle de juger les époques successives de notre histoire contemporaine. Il a parlé de toutes, et de la Restauration en particulier, avec impartialité, avec générosité même. Après les charmantes définitions qu'il avait données de M. Royer-Collard comme homme et comme écrivain, je ne sais si je me trompe, mais j'aurais préféré qu'il terminât, sans rentrer dans cette thèse générale, plus que douteuse, de l'alliance de la philosophie et de la politique, sans se croire tenu de faire la péroraison obligée. Voilà (pour varier la monotonie de la louange) les seules observations du lendemain sur un discours dont l'ensemble et toutes les parties ont constamment réussi auprès de l'assemblée la plus choisie et la plus attentive. Ç'a été là un de ces beaux jours où le talent, au moment où il la reçoit, justifie magnifiquement sa couronne.

Une étude du genre de celle-ci a ses limites, et un portrait n'est pas un tableau. C'est encore moins une description à l'infini et un catalogue détaillé des moindres productions. Nous nous arrêtons sans avoir épuisé notre sujet. M. de Rémusat en est un des plus fertiles, on l'a vu, et qui sait trop bien se multiplier pour qu'on n'ait pas l'occasion de le retrouver maintes fois en avançant. Il a plusieurs plans d'ouvrages pour l'avenir, et ceux qu'il ne prévoit pas seront peut-être les principaux. Mais, quoi qu'il publie ou de tout nouveau ou de composé déjà, il ne fera certainement par ses écrits qu'entrer en possession de la place qui lui est dès long-temps reconnue dans l'opinion. Le lieu qu'il tient est au premier rang parmi les esprits de cet âge; il l'étend chaque jour, et, pour l'agrandir encore, il n'a qu'à le faire tout-à-fait égal à son mérite. Au reste, il aura beau se soustraire par portions et vouloir se dérober, il est de ceux qui laisseront plus de trace qu'ils ne se l'imaginent et que les contemporains eux-mêmes ne le pensent. La vraie supériorité, jointe à la finesse, survit à bien des renommées bruyantes. On se remet à l'écouter, à lui découvrir des graces nouvelles, quand on est las du convenu ou du trop connu. Son autorité gagne à n'être point de profession. Et pour ceux même qui se mêlent ici de juger M. de Rémusat et de l'expliquer aux autres, un de leurs précieux titres pourrait bien être un jour s'ils avaient eu, à leur début, l'honneur d'être remarqués et publiquement recommandés par lui.

SAINTE-BEUVE.

POUCHKINE

ET LE

MOUVEMENT LITTÉRAIRE EN RUSSIE

DEPUIS QUARANTE ANS.

Œuvres choisies de Pouchkine, traduites par M. H. Dupont. [1]

Il en est de certains pays comme de certains hommes, dont la destinée est d'être soumis aux jugemens les plus contraires, de se voir à la fois l'objet d'éloges excessifs et de critiques violentes, de ne trouver justice et modération nulle part. Tel est de nos jours le sort de la Russie. Les uns, voyant dans cet empire l'expression la plus puissante d'un principe que la France a répudié, tendent les bras à son gouvernement, fort indifférent à leur égard, et ne trouvent pas de formules assez pompeuses pour proclamer ses bienfaits. A les entendre, la Russie est le seul pays où règnent sans partage aujourd'hui l'ordre, la paix, le bien-être, le seul qui demeure fort et sage au milieu des secousses sociales dont le monde est ébranlé. Les autres, se jetant dans un excès

(1) Deux vol. in-8°, au Comptoir des imprimeurs-unis, quai Malaquais, 15.

opposé, ne voient dans la nation russe qu'un amas grossier d'esclaves courbés sous le knout d'un Tartare, lequel n'a d'autre loi que son bon plaisir, d'autre règle que son caprice. Cette dernière opinion est encore aujourd'hui la plus répandue, la plus généralement accréditée en Europe. En attendant que le grand redresseur de torts en cette matière, le temps, fasse prévaloir définitivement la vérité sur l'erreur, il suffirait d'un peu de réflexion pour découvrir ce qu'il y a d'exagéré dans ces jugemens contradictoires. Une seule conviction résulterait, selon nous, d'un examen impartial de ces apologies et de ces attaques systématiques : c'est qu'un peuple qui depuis neuf siècles, à travers les vicissitudes les plus étranges, a donné les plus éclatans exemples de courage et de patriotisme, un tel peuple mérite d'être traité avec moins de légèreté.

Un fait puissant et terrible s'élève, nous le savons, entre l'Europe et l'empire des tsars. La Pologne accablée a mis la douleur et l'indignation dans toutes les ames; elle a réveillé toutes les colères contre ses ennemis. Ces sentimens sont nobles et légitimes, et il faudrait manquer d'entrailles pour ne pas les comprendre; mais, sous l'influence d'une émotion généreuse, on oublie peut-être qu'envisagée des hauteurs historiques, la question de la Pologne échappe aux intérêts de la politique actuelle, pour ne laisser voir que la suite d'une guerre de peuple à peuple vieille de plusieurs siècles. Les Polonais commandèrent un jour au pied du Kremlin, où ils avaient amené un faux descendant des vieux tsars, insultant ainsi à la nationalité moscovite jusqu'en ses foyers. De là une haine mortelle vouée par les Russes à leurs fiers vainqueurs, de là une de ces *vendette* corses qui ne se terminent que par l'extinction de la race ennemie. D'ailleurs, il est des accidens historiques dont il ne faut tenir compte qu'avec réserve, quand on veut apprécier sainement l'état d'un grand peuple. Or, la nation russe a son existence parfaitement indépendante de la politique extérieure de son gouvernement, et au lieu de la juger *à priori* et sans appel, suivant l'intérêt ou la passion, il conviendrait de remonter à son origine, de la suivre dans sa vie sociale, de pénétrer dans les secrets de sa vie domestique, d'étudier son caractère, ses mœurs, ses habitudes. C'est ce qu'on n'a pas suffisamment fait; aussi peut-on dire que la Russie est restée sous bien des rapports inconnue à l'Europe, malgré les nombreux ouvrages que publient à l'envi des touristes de tout esprit et de toute condition.

On ne se fait pas une idée, dans nos pays de civilisation régulière, des élémens nombreux et opposés qui concourent à former ce qu'on pourrait appeler le *tissu national* de la race moscovite. Nous nous figurons, par exemple, qu'il n'existe que deux classes dans la société russe, les nobles et les esclaves, et nous croyons connaître les premiers pour avoir vu quelques Moscovites titrés promener à travers nos

capitales leur inquiète curiosité, ou bien pour avoir rencontré dans le monde quelques-uns de ces élégans secrétaires d'ambassade dont une éducation spéciale a complétement transformé les manières et le langage. Quant aux esclaves, nous avons un modèle tout prêt : les serfs de notre moyen-âge. C'est se méprendre sur les uns comme sur les autres. En premier lieu, la noblesse russe, — depuis les familles qui remontent avec orgueil aux vieux boyards et se rattachent aux princes apanagés jusqu'aux dernières anoblies par quelques années de fonctions publiques, — se divise en une foule de classes, dont chacune a son centre d'action et de pensée, son caractère, ses mœurs et ses préjugés. En outre, l'espace qui sépare cette noblesse des hommes de la glèbe est comblé par plusieurs castes intermédiaires. Ce sont d'abord les petits employés du gouvernement, qui travaillent à s'anoblir, espèce de tiers-état craintif et mécontent. Après ceux-ci viennent les marchands, dont la corporation a acquis, sous le règne actuel, une importance manifeste et qui s'étend chaque jour davantage; enfin, les bourgeois, dont l'existence se lie à celle des marchands, et qui ne tarderont pas à former avec eux une classe nombreuse et forte. Quant aux serfs, qui se montrent en dernier lieu, ce sont de véritables fermiers attachés au sol, auquel ils appartiennent, et dont ils partagent de diverses façons le produit avec les propriétaires. Ces différentes classes se subdivisent encore, se distinguent, se tranchent, si on peut le dire, en couches infinies, ce qui ne les empêche pas de se réunir, de former dans certaines circonstances un ensemble de parties parfaitement harmoniques. Alors les rivalités de caste et de rang, les jalousies, les ambitions, les mauvais vouloirs, si profonds et si vivaces qu'ils soient, tombent et s'éteignent pour faire place à un seul intérêt et à un seul sentiment : la *nationalité*.

Nous venons de prononcer un mot qui explique tout le travail intérieur de la Russie, tout son mouvement littéraire depuis quarante ans. Le bon sens moscovite sait que l'esprit de nationalité peut seul donner à la Russie une valeur et une force réelles en présence de l'Europe. Seulement on pourrait se demander comment il se fait qu'un sentiment aussi légitime, aussi généreux, ait pu passer depuis quelques années à l'état de système mesquin et puéril, comment il se fait qu'il ait cru s'anoblir par une affectation de dédain, nous allions dire de mépris, pour tout ce qui est étranger. Le mot de *nationalité* est devenu une espèce d'enseigne obligée, de mot d'ordre et de ralliement à tout propos invoqué. La Russie ne craint-elle pas que ces appels systématiques au sentiment national soient mal interprétés, et qu'on ne lui rappelle à ce sujet certains gentilshommes d'autrefois, qui mettaient sans cesse en avant la noblesse de leur blason dans la crainte, quelquefois fondée, qu'on n'y crût point assez? Hâtons-nous de le dire, ce pavillon patriotique si complaisamment déployé à tous les vents n'est pour ainsi dire que le

symbole nouveau d'un fait ancien, d'une réaction depuis long-temps préparée contre l'influence étrangère, et conséquemment, à plusieurs égards, contre la rénovation sociale imposée au pays par Pierre Ier. Encore aujourd'hui, il est une question qu'on ne se lasse point d'agiter : le fondateur de Saint-Pétersbourg a-t-il réellement servi sa patrie en la poussant violemment dans la voie européenne? De là, mille discussions, mille controverses, qui ne sauraient aboutir, malgré quelques exagérations fâcheuses, qu'à une conciliation désirable entre la civilisation de l'Europe et l'influence renaissante de la vieille nationalité moscovite.

Après avoir vu pendant un siècle et demi la docile obéissance de la Russie à l'impulsion étrangère, il semble qu'on doive s'étonner de la voir se livrer actuellement à l'examen des principes de ce qu'on appelle sa régénération sociale. En y réfléchissant un peu, on sera obligé de convenir que cet examen même pourrait bien indiquer des progrès assez marqués, un développement de l'esprit national dont la Russie a de plus en plus conscience, et qu'elle est jalouse de faire reconnaître à ceux qui l'instruisirent. D'ailleurs, cette opposition nationale contre une civilisation acceptée forcément ou d'office, cet esprit assez confiant en lui-même pour croire qu'il aurait tracé son sillon de lumière sans le secours de l'Occident, cette révolte long-temps contenue contre un ordre de choses qui n'avait pas été choisi, tout cela correspond à ce qu'il y a dans le sentiment public en Russie de plus jeune et de plus ardent. Il ne faut pas chercher ailleurs les causes et le principe du mouvement littéraire qui se continue aujourd'hui dans cet empire, mouvement que nous voudrions apprécier non-seulement dans ses productions récentes, mais dans celles du poète qui le prépara et le dirigea. Ce poète, on l'a nommé, c'est Alexandre Pouchkine.

On sait que la littérature russe du dernier siècle était toute française et de cour, car, à l'exception de Lomonossoff, ce pauvre pêcheur d'Archangel qui devait être le Malherbe moscovite, et du prince Cantemir, célèbre par ses satires, elle n'avait rien qui fût national. C'était une gracieuse contrefaçon de la petite littérature de Versailles, dont le siége se tenait à l'Ermitage, cette solitude lettrée de la grande Catherine, où peu d'élus étaient appelés, même parmi les courtisans, mais dont tous les élus étaient gens d'esprit. Là un couplet du comte de Ségur, une épître du comte Schouvalof ou du prince Bélosselsky, étaient applaudis avec enthousiasme par les heureux et nobles habitués de l'impérial cénacle, au milieu duquel vint tomber un matin l'encyclopédiste Diderot, qui n'en changea ni l'esprit ni l'allure. Hors de ce cercle privilégié, les lettres marchaient d'un pas lent et boiteux. Le peu d'ouvrages qui se publiaient en Russie n'étaient guère que de faibles imitations françaises : *la Pétréide* de Kéraskoff ne vaut pas, à coup sûr, les fragmens de Thomas qui nous sont restés sous le même titre; ces

pâles traductions du français n'étaient lues que parce qu'il n'y avait pas autre chose à lire. Quant à la littérature nationale, elle n'existait point encore, à moins qu'on ne veuille appeler ainsi quelques récits traditionnels, espèces de romans fantastiques, comme celui de *Dobrine*, l'enfant sans père, que les vieillards racontaient durant les longues soirées d'hiver à leur famille réunie autour du poële de l'*isba* (1).

Cependant un nouveau siècle et un autre règne commencèrent. Les armées de la Russie, entraînées par les événemens européens, passèrent les Alpes, et, en même temps que le ciel d'Italie éblouit leurs regards, le spectacle de la civilisation moderne, frappant tout ce qu'elles renfermaient de jeunes imaginations, leur ouvrit une longue perspective d'idées et de sentimens nouveaux. Plus tard, ces mêmes armées se trouvèrent transportées au sein de la France, et le contact immédiat de notre vie publique ne fut pas perdu pour quelques esprits que ce grand mouvement initia au rôle, à la puissance de la pensée. Après cette campagne, éternel sujet d'orgueil pour les Russes, l'empereur Alexandre, saisi tout à coup d'idées plus généreuses que politiques, rêva l'affranchissement de son pays. La jeunesse exaltée se livra en même temps à l'examen des plus hardies questions de réforme sociale. Une société secrète prit naissance et trama dans l'ombre un grand projet de révolution; mais le temps, qui seul peut mûrir certaines œuvres, manqua à celle-ci : la nation demeura impassible devant la tentative du 14 décembre 1825. Seulement la Sibérie et l'échafaud y gagnèrent quelques victimes. Plusieurs familles eurent à gémir, et tout fut oublié, ou plutôt on n'oublia point, on attendit. Les esprits plus calmes comprirent qu'on avait fait une grande faute, et se renfermèrent dans la discussion des principes. Qu'on ne croie pas cependant, comme il serait naturel de se l'imaginer d'après l'esprit connu de l'autocratie, que le gouvernement russe fermât dès cet instant la voie aux idées progressives; ce serait une erreur. Jamais la censure n'avait été plus indulgente, et il est douteux qu'on eût permis en Autriche ou à Naples la libre circulation des écrits qui s'imprimaient à Saint-Pétersbourg ou qui y arrivaient. Peu d'ouvrages se sont publiés en France à cette époque qui n'aient eu leur libre entrée en Russie. Cette indulgence du gouvernement s'explique par la transformation même qui s'était accomplie dans les esprits. De violent et de fiévreux, le mouvement était devenu paisible et régulier; il avait quitté le terrain de l'action brutale pour entrer dans la voie des études sérieuses. Les idées politiques avaient d'abord cédé la place aux idées générales de droit public; puis ce fut le tour des idées littéraires. On comprit que le *nosce te ipsum* du philosophe doit s'appliquer également aux nations, et qu'un peuple ne saurait ar-

(1) Cabane du paysan russe.

river à la connaissance de lui-même sans passer par la littérature, cette introduction obligée à tant de choses. Ce fut donc vers la littérature que se tourna l'activité des intelligences.

C'était le moment où s'agitait en France le procès des deux écoles rivales; le bruit de ce démêlé, auquel venait se joindre le bruit plus éclatant de la gloire de Byron, retentit sur les bords de la Néva, et les imaginations furent entraînées. La nouvelle école conquit d'abord toutes les sympathies. Des essais furent faits dans le sens de ses théories, et le public y applaudit. La jeunesse lettrée se mit à interroger curieusement le passé de son pays, qui lui offrit d'abord peu de richesses; elle ne se découragea point et continua à fouiller les chroniques, à recueillir les traditions populaires. La Russie eut son historien dans Karamsine, et grace à son travail, malheureusement inachevé, sur les annales de l'empire, le culte de la nationalité put se retremper, se fortifier dans les souvenirs historiques. A partir de 1825 surtout, les salons de Pétersbourg présentèrent une physionomie singulièrement animée. De jeunes et ardens esprits y débattaient chaque soir toutes les théories dont l'influence féconde se faisait alors sentir en Europe. On examinait quel rapport pouvait exister entre ces théories et l'art national. Cet art, il ne s'agissait pas simplement de le raviver comme en France, mais de le faire naître, pour ainsi dire, en le demandant aux traditions et à l'histoire du pays. Le bruit des disputes françaises continuait à jeter ses incessans échos dans ces vives discussions. Comme l'Allemagne avait une large part dans nos études et nos sympathies, on était souvent amené à comparer entre eux les écrivains des deux pays, et, nous le disons à regret, ces comparaisons étaient presque toujours faites dans un esprit d'hostilité contre la France. Ces jeunes gens, dont les manières et le bon goût attestaient si clairement l'influence de nos mœurs et de nos écrits, se montraient le plus naïvement ingrats du monde, en se germanisant d'idées et d'opinions, de peur de paraître Français. C'était un parti pris, une sorte de mode; pour paraître profond, il fallait dédaigner la France. Tout cela n'indiquait en définitive qu'un dépit mal déguisé. La France de Versailles, voire la France encyclopédique, avait long-temps régné à la cour; l'éducation aristocratique avait été jusque-là, et n'a pas cessé d'être encore, sous bien des rapports, toute française. Il fallait mettre un terme à cette usurpation étrangère, il était temps de repousser les mœurs et les idées gauloises; on était Slave avant tout; les destinées de la Russie ne pouvaient s'accommoder de cette perpétuelle imitation. Par malheur, les aimables raisonneurs ne s'apercevaient pas que pour n'être point Français ils se faisaient Allemands.

Parmi les salons dont les nobles habitués prenaient alors une si vive part au mouvement intellectuel du pays, il en est un surtout qui mérite d'être distingué, car il eut dans ce réveil littéraire son rôle brillant

et même sa réelle influence. C'est celui de Mme la comtesse de Laval, épouse d'un ancien gentilhomme français, femme d'esprit et d'imagination, animée d'un goût réel pour les arts et les lettres. L'élite de la jeunesse de Saint-Pétersbourg, reçue chez Mme de Laval, était présidée par Kasloff, le Nestor des écrivains russes, poète distingué, que son âge et sa cécité complète rendaient doublement vénérable. Là on voyait le comte Kamarovsky, auteur de vers français où se révélait un talent aimable, formé à l'école du chantre des *Méditations* et des *Harmonies;* le prince Odoevsky, d'une des plus vieilles familles moscovites, esprit délicat et rêveur, partisan du mysticisme germanique, qui depuis lors a pris rang parmi les écrivains les plus estimés de la Russie; M. Vénévitinoff, qui promettait un grand poète à sa patrie, et que la mort a prématurément enlevé. Quelques nobles vétérans de l'armée poétique venaient apporter leurs encouragemens aux jeunes novateurs. Parmi ceux-là on distinguait Gnéditch, le traducteur d'Homère, et Kriloff, le La Fontaine russe, comme le nôtre plein de finesse, de verve gracieuse, de sens et de philosophie pratique. Le comte de Laval représentait, au milieu de ses hôtes, l'esprit français du XVIIIe siècle, l'esprit du prince de Ligne, et son scepticisme indulgent trouvait toujours une observation fine et railleuse à placer au milieu des plus chaudes discussions. Le spirituel vieillard opposait aux fougueuses sorties des jeunes écrivains les leçons, l'expérience et les traditions d'une époque dont il avait gardé le bon sens ironique aussi bien que la grace exquise. Mais l'ame secrète de ces réunions, l'homme qui, bien qu'absent de Pétersbourg, dominait ces vifs débats, c'était Pouchkine. Le poète était l'ami de la plupart de ces jeunes gens, qui professaient pour lui une admiration sans bornes, un respect sans limites. Quand on avait assisté à ces réunions littéraires, où il était sans cesse question de lui, à propos d'une lettre reçue, d'un poème annoncé, où d'ardens disciples rapportaient et commentaient toutes les opinions du maître avec un juvénile enthousiasme, on ne pouvait se méprendre ni sur la valeur du poète ni sur la portée de son influence. La vie de salon était alors liée trop étroitement à la vie intellectuelle du pays pour qu'on ne vît dans les éloges accordés à Pouchkine par tant de voix unanimes que l'expression d'une sympathie passagère et d'un engouement mondain. Il fallait bien reconnaître là plus que l'opinion d'une coterie. Évidemment l'esprit national émancipé ne voyait pas seulement dans Pouchkine un grand poète; il voyait en lui sa propre personnification, il se reconnaissait et s'admirait dans un homme de génie.

Ainsi, le mouvement, commencé d'abord sur le terrain politique, s'était porté sur le terrain littéraire. Cette transformation de l'esprit national avait été secondée par l'élite de la société russe, et les salons étaient devenus, à Pétersbourg, une noble arène où les plus hautes

questions de poésie et d'art étaient soulevées et débattues. L'homme qui dirigeait ce mouvement, qui le personnifiait, était Alexandre Pouchkine. L'appréciation de ses écrits est donc en quelque sorte l'appréciation même de la littérature russe contemporaine dans ses débuts, dans sa jeunesse féconde et dans sa période la plus récente.

I.

Dans les pays d'ordre et de discipline militaire, l'indépendance de certains esprits dégénère quelquefois en une susceptibilité ombrageuse, intraitable. Leur imagination, excitée par mille entraves, les emporte à travers les champs d'une liberté impossible, renversant ou brisant dans sa course toutes les barrières que les mœurs, la bienséance et la morale tenteraient de lui opposer. Tel se présente Pouchkine au début de la vie. Le sang africain de son aïeul, pour être mêlé dans ses veines au sang moscovite, n'avait rien perdu de sa chaleur native (1). Ennemi du travail et de la réflexion, impérieux, léger, versatile, Alexandre Pouchkine rachetait ces défauts par les nobles élans d'une nature généreuse et passionnée. Dans ses traits mêmes, on reconnaissait, avec l'empreinte de la race africaine, tous les signes d'un caractère indomptable. Il avait la tête forte et le front ombragé d'une forêt de cheveux épais et crépus. Son nez, recourbé en bec de vautour, était brusquement aplati par le bout, ses lèvres étaient proéminentes; mais le regard vif et impérieux donnait à l'ensemble de sa physionomie une singulière expression de grandeur et de fermeté. Mieux encore que le regard, la parole animée et brillante faisait dans Pouchkine reconnaître le poète.

On comprend qu'il n'était pas donné à une nature semblable de se plier à la vie disciplinée et laborieuse de l'école. Entré en 1811 au lycée de Tsarkoe-Sélo, Pouchkine passa à lire en cachette Goethe et Voltaire le temps qu'il eût dû consacrer aux études classiques. Déjà il s'exerçait à l'épigramme et rimait quelques essais poétiques fort applaudis de ses condisciples; la supériorité de son esprit et l'énergie de son caractère se révélèrent à la fois durant les sept années qu'il passa à Tsarkoe-Sélo. Subjugués par l'ascendant de cette vive intelligence, ceux qui entouraient Pouchkine acceptèrent sans trop d'opposition les prétentions de son caractère despotique, et le poète s'accoutuma ainsi de bonne heure à la domination et à l'indépendance. Bientôt sa renommée nais-

(1) M. Serge Pouchkine, père du poète, appartenait à l'une des plus anciennes familles de l'empire. Il épousa la petite fille du nègre Annibal, favori de Pierre Ier, d'abord capitaine du génie, ensuite général en chef, décoré des ordres de Russie, et mort presque centenaire sous le règne de l'impératrice Catherine II. Alexandre Pouchkine naquit de cette union en 1799.

sante franchit l'enceinte du lycée, pour le précéder dans les salons qui allaient s'ouvrir devant lui. Les relations de son père avec les écrivains célèbres de cette époque, Karamsine, Dmitrieff et Joukovski, ne furent point étrangères à cette précoce réputation. Les vers de l'écolier étaient reçus avec les plus vifs applaudissemens, et, lorsque le jeune auteur se présenta dans le monde, les applaudissemens redoublèrent. Ce fut une véritable ovation, et, l'on pourrait dire, le triomphe avant la victoire.

Quelle était cependant la valeur réelle de ce jeune homme, sorti à peine de l'école, d'où il ne rapportait aucune des études qui, dans nos pays de civilisation latine, sont la condition presque indispensable des succès littéraires? Pouchkine ne savait rien des littératures anciennes; quant aux littératures modernes, elles ne lui étaient connues que par quelques auteurs qu'il avait lus à la dérobée. L'histoire n'avait laissé dans sa mémoire que des faits généraux et vagues; toutes ses connaissances étaient incomplètes : rien, dans son esprit, de lié, de tissu, de coordonné; mais ce jeune homme avait une imagination ardente, une intelligence merveilleuse, quoique éclairée de mille clartés confuses, un génie moqueur, une verve satirique : il était poète, poète né pour la lutte plutôt que pour la rêverie. Le monde l'accepta ainsi. Pouchkine lui paya sa bien-venue par une sorte de dithyrambe patriotique sur les derniers succès des armées russes et la glorification de l'empereur Alexandre; après quoi, laissant la poésie venir à ses heures, il ne songea plus qu'à se plonger dans les plaisirs. Les fêtes du monde furent bientôt impuissantes à le satisfaire : il lui fallut l'orgie nocturne, bruyante, effrénée, le jeu avec ses émotions puissantes et fiévreuses, les duels, qui sont aussi un jeu, et qui, pour lui, variaient la monotonie de l'autre. Il aimait les duels : était-il averti par un pressentiment secret, et voulait-il se familiariser avec ce terrible hasard qui devait un jour lui être si fatal?

La violente nature de ce jeune homme ne tarda pas à se trahir au milieu des salons par d'imprudens discours. Quand une question d'émancipation politique était agitée en sa présence, le chantre de l'empereur Alexandre devenait un tribun dont l'éloquence hardie faisait trembler ses amis pour sa liberté. La Muse ne le visitait plus que pour lui inspirer des chants d'indépendance qu'on ne retrouve point dans ses œuvres, mais que la mémoire des contemporains a retenus. Les craintes de ses amis ne tardèrent pas à se justifier. Pouchkine reçut l'ordre de quitter Pétersbourg. Les provinces méridionales de l'empire lui furent assignées comme lieu de résidence.

En voyant une peine si sévère infligée à Pouchkine pour quelques déclamations irréfléchies, on serait tenté de partager une opinion qui a souvent entretenu le public français dans une fâcheuse indifférence à

l'égard des poètes russes. On croirait volontiers qu'il y a incompatibilité entre le gouvernement absolu et le libre épanouissement d'une imagination poétique. La réputation de Pouchkine n'est encore arrivée jusqu'à nous que comme un écho affaibli, et n'a été acceptée qu'avec réserve : nous venons de dire pourquoi. On a posé en règle que la liberté est indispensable au développement de la poésie, et dès-lors on répugne à croire qu'un grand poète ait pu naître et s'épanouir sous le ciel de la Russie. Est-il besoin pourtant de faire remarquer que la poésie, dans son essence supérieure et divine, échappe complétement à l'influence d'une forme plus ou moins libérale de gouvernement? Pouchkine et Mickiewicz chantèrent tous deux sur une terre privée d'indépendance; qui oserait dire que leur imagination fut moins maîtresse d'elle-même, moins dégagée de toute entrave grossière que celle du chantre de *Harold?* Qui oserait affirmer que leurs poèmes respirent moins vivement que ceux de Byron le sentiment de la liberté et de la dignité humaines?

Lorsque Pouchkine se vit en présence de cette sévère et puissante nature de l'antique Chersonèse, qu'il aperçut le Caucase à la cime souveraine, que ses regards se perdirent à l'horizon de ces steppes sans fin où l'on voit passer les chameaux des caravanes comme aux déserts de l'Arabie, alors le poète connut de nouvelles émotions. Ce fut pour lui un moment de recueillement profond et solennel; s'interrogeant pour la première fois dans la solitude, il sentit ce qui manquait à son esprit encore inculte; il appela au secours de son ame chagrine et désabusée l'étude et la réflexion. Jusqu'alors son génie n'avait obéi qu'à une fougueuse effervescence, à des colères subites et à des passions soudaines; d'admirables instincts poétiques avaient donné à ses premiers accens la verve, la puissance et l'harmonie; mais le flot de ces inspirations pouvait se tarir, si des études sérieuses n'en venaient entretenir et purifier la source. Pouchkine recommença donc son éducation lui-même. Il écrivait des lieux de son exil : « J'ai appelé dans la solitude le paisible travail et le goût de la réflexion. Le temps est à moi, et j'en use selon ma volonté; mon esprit est devenu l'ami de l'ordre; j'apprends à retenir mes pensées, je cherche à réparer en liberté le temps perdu : je me mets en règle avec le siècle. » Comme l'intelligence de Pouchkine était vive, cette éducation fut bientôt terminée. Alors l'inspiration lui arriva de nouveau, mais riche, abondante, et toute pénétrée de la chaleur du ciel qui rayonnait sur sa tête, tout étincelante des reflets de ses splendides horizons. On eût dit que le génie du poète avait retrouvé sa patrie dans cette terre méridionale et reconnu sa famille dans ses rudes habitans. Aussi imprima-t-il un cachet d'originalité locale remarquable aux trois poèmes qu'il composa dans ce temps-là : *la Fontaine de Baktchisaraï,* inspiré par le palais en ruine d'un ancien khan de Crimée; *le Prisonnier du Caucase,* dont le sujet est

emprunté à l'un de ces mille épisodes que fait naître chaque jour la guerre du Caucase, et *les Bohémiens*, que lui dicta la vue d'une de ces peuplades errant dans les plaines de la Bessarabie.

Dans ces trois poèmes, c'est une muse presque orientale qui se révèle. L'éducation européenne avait nourri l'esprit de Pouchkine sans lui enlever son originalité. L'auteur des *Bohémiens* resta toujours sans émotion devant les souvenirs classiques, et ne put leur demander des sujets d'inspiration sans laisser voir aussitôt une excessive infériorité. Si pendant cet exil il se rappelle qu'Ovide fut comme lui exilé aux mêmes lieux, sa muse reste froide et déclamatoire; mais lorsque, obéissant à son génie, il décrit les mœurs libres et pittoresques de l'*aoul* (village circassien), ou traduit avec une verve sauvage les discours passionnés de la fille des Bohêmes, alors cette muse prend la taille des muses antiques et se fait admirer. On chercherait en vain dans ces poèmes écrits au pied du Caucase l'influence de notre littérature européenne avec ses sentimens délicats, ses passions retenues, ses élans de convention. Tout y est dédaigneux de notre bon goût, hardiment sacrifié à la vérité d'une nature que nous ignorons. Quelques-uns ont voulu trouver dans ces premiers poèmes une imitation de Byron. Ceux-là comprenaient mal la muse de Pouchkine. Byron, pair de la Grande-Bretagne, avait tracé des types empruntés à son imagination, et qu'il orientalisa à peu près comme aurait fait un habile costumier; Pouchkine, descendant du nègre Annibal, peignit des types réels, des types vivans, qu'il voyait partout autour de lui; puis il les anima de ses propres passions, qui étaient aussi les leurs, c'est-à-dire brûlantes, jalouses et cruelles. Or, si cette individualité tout orientale de Pouchkine se trouve portée quelque part à sa plus haute expression de vérité, c'est sans contredit dans le poème des *Bohémiens*.

Savez-vous d'où sortit cette race nomade,
Nation dont partout erre quelque peuplade,
Hommes au teint de cuivre, à l'œil noir, dont la peau
Se durcit à travers les trous d'un vieux manteau;
Qui traînent après eux leurs bruyantes familles,
Vendant selon les lieux leurs poignards ou leurs filles,
Mais ne campant jamais aux mêmes bords deux fois?
Car leur plus grand besoin, à ces tribus sans lois,
C'est d'errer, de franchir steppe, désert aride,
Plaines ou monts, suivant qu'un caprice les guide,
Faisant le plus de mal qu'ils peuvent aux chrétiens.
Demandez-leur d'où vient leur race de païens,
S'ils sortirent des murs de Thèbes la divine,
De l'Inde, ce vieux tronc où pend toute racine,
Ou bien s'il faut chercher leur source, qu'on perdit,
Parmi les Juifs de Tyr, comme eux peuple maudit?...

Ils l'ignorent. Pour eux, les temps sont un mystère;
Comme l'oiseau des airs, ils passent sur la terre.
Qu'ont-ils besoin de plus, et que leur fait, au fond,
Qu'ils viennent de l'aurore ou du couchant? Leur front
A pour toit le ciel pur où brillent les planètes;
Pour lit, le bord du fleuve ou des mers inquiètes :
Et puis ils ont leurs chants, le soir, devant leurs feux,
Leurs chants d'amour, ardens, libres, impétueux,
Qui donnent au plaisir les accens du délire
Et demandent le bruit du fer au lieu de lyre.

Tels sont les Bohémiens de Pouchkine. Le camp d'une de ces peuplades nomades venait de se livrer au sommeil; les feux s'éteignaient; la lune, montée sur l'horizon, éclairait de ses blanches lueurs un vieillard assis devant des charbons fumans qu'il ranimait. Ce vieillard attendait le retour de sa fille, la jeune Zemphirine, attardée ce soir-là dans la campagne. Elle paraît bientôt, accompagnée d'un étranger qu'elle présente à son père. « Mon père, lui dit-elle, je t'amène un hôte. Je l'ai rencontré derrière un tertre dans le désert, et l'ai engagé à passer la nuit dans notre camp. Comme nous, il veut vivre en liberté; la loi le proscrit, mais je serai son amie. Il se nomme Aléko; il me suivra partout où je voudrai. » C'est bien là le langage d'une passion naïve et qui ne connaît pas d'obstacles. Zemphirine avoue son amour comme elle avouerait le plus innocent caprice; elle parle d'Aléko comme elle parlerait d'un oiseau, d'une gazelle favorite. On devine la réponse du vieillard. L'étranger est reçu dans la tente, et devient l'heureux époux de l'alerte jeune fille. Deux ans se passent. Aléko est toujours amoureux de Zemphirine, lorsqu'un matin, celle-ci, auprès d'un berceau, se met à chanter une étrange chanson d'amour. La jalousie entre au cœur de l'époux; il se plaint au vieillard : celui-ci lui rappelle quelles sont les mœurs des tribus bohémiennes et lui raconte sa propre histoire. La femme qu'il avait épousée, la mère de Zemphirine, l'a quitté, lui aussi, après avoir vécu un an sous sa tente, pour suivre un jeune Bohémien. On comprend qu'Aléko ne se laisse point désarmer par ce récit : le proscrit européen ne saurait partager la résignation philosophique du vieillard; il surprend Zemphirine à un rendez-vous nocturne, et frappe les deux amans. Le jour se lève; la foule des Bohémiens entoure le meurtrier et ses victimes. Les femmes s'approchent pour baiser les yeux des morts; puis, lorsque les cérémonies funèbres sont terminées, le père de Zemphirine aborde Aléko, qui regarde en silence : « Quitte-nous, homme orgueilleux, lui dit-il; nous sommes sauvages, nous n'avons besoin ni de sang ni de soupirs, mais nous ne voulons pas vivre avec un assassin ! Tu ne comprends point la vie nomade, tu ne veux de liberté que pour toi; ta vue nous ferait horreur !

Nous sommes timides et bons, tu es méchant et audacieux. Va, pars, que la paix t'accompagne! »

Ainsi finit le poème de Pouchkine. Tel qu'il est, il offre un ensemble dont l'unité est parfaite; ce n'est qu'un épisode, si l'on veut, plutôt qu'un tableau complet et largement tracé; mais le poète a su mettre dans cette composition tout ce qu'il nourrissait en lui de sauvage indépendance et de désirs effrénés. Il y peint la vie nomade, aventureuse, bruyante et passionnée des Bohémiens, avec une complaisance qui trahit à son insu ses sentimens les plus intimes. Lorsque Zemphirine, au matin de son amour, témoigne à Aléko la crainte qu'il ne regrette plus tard le séjour des villes, le poète épanche tout ce qu'il a de colère et d'indignation contre les hommes des cités :

« Si tu savais, si tu pouvais comprendre l'esclavage des villes, où l'on étouffe! Là, les hommes sont entassés, sans pouvoir respirer jamais ni la fraîcheur du matin ni les parfums du printemps. Ils rougissent de l'amour vrai; ils s'étourdissent, trafiquent de leurs pensées, se courbent devant des idoles, tendent la main, demandant de l'or et même des fers. Qu'ai-je quitté? les tourmens de la trahison, la tyrannie des préjugés... — Mais on y trouve des palais magnifiques, reprend la Bohémienne, de superbes tissus, des jeux, des plaisirs, des festins... les parures des femmes y sont riches... — Qu'est-ce que la joie et le bruit des villes? Là où l'amour n'est point, peut-il y avoir du plaisir?.... Quant aux femmes dont tu parles, tu l'emportes sur elles toutes!... »

Il est facile de reconnaître dans ces expressions le sentiment d'un cœur indompté qu'irrite l'esclavage et que blessent les préjugés de la civilisation. Ce sentiment était celui de Pouchkine. Il s'est étourdi dans les orgies, il a cherché dans des transports passagers un semblant d'amour qui a sans cesse trompé son cœur avide d'amour, et pourtant ce cœur n'est point encore mort aux passions réelles; c'est pourquoi, s'il maudit les villes, ce fier exilé, avec lequel Pouchkine s'est identifié tout entier, accepte sans hésiter la destinée des Bohêmes, cette destinée qui lui donne avec une liberté sans frein l'amour d'une jeune et belle compagne. Le dénoûment des *Bohémiens* ramène encore d'une façon saisissante l'expression de cet étrange mépris pour la société civilisée. La morale de ces tribus sauvages, qui laisse aux passions une liberté complète, n'est pas rapprochée sans intention de la morale inflexible qui verse le sang de la femme adultère. Dans ce poème, où respire le culte passionné de la vie indépendante, ce sont des Bohémiens qui repoussent l'homme des villes au nom d'une clémence infinie comme leur liberté même.

Qu'on ne cherche point dans *les Bohémiens* ces préoccupations de systèmes et d'écoles qui agitaient alors l'Europe littéraire. Pouchkine avait adopté sans arrière-pensée l'existence que lui avait faite son exil.

Il vivait un peu de la vie de ces peuplades, dont il retraçait avec tant d'énergie les mœurs aventureuses. Aussi cette vie, qui avait pour lui le double charme de l'indépendance et de l'inattendu, l'avait-elle rendu complétement indifférent à tout le reste. La politique était morte dans sa pensée. Que voulait-il? La liberté? Il l'avait trouvée telle que son ame la demandait, ou telle qu'il la fallait à sa nature inquiète. Quant à la liberté politique, à l'émancipation de son pays, il pensa sans doute que le temps n'était pas encore venu, et il ne s'en occupa plus. Il est même à croire qu'il eût complétement oublié les bords de la Néva, s'il n'y avait laissé des amis qui s'intéressaient à son sort, qui lui écrivaient, et auxquels il envoyait le fruit de ses inspirations. C'est ainsi que les trois poèmes qu'il avait composés en Bessarabie furent successivement publiés à Saint-Pétersbourg et accrurent sa célébrité. Le poète sut d'ailleurs mettre à profit les cinq années qu'il passa dans cet exil, soit à errer sur les grèves du Pont-Euxin, dont il aspirait avec bonheur les brises vivifiantes, soit à s'égarer parmi les vallons parfumés de l'antique Tauride, soit à fatiguer ses chevaux à travers les steppes herbeuses de la Russie-Blanche. Il lut, il médita, il apprit à contenir, à dominer ses pensées.

Ce fut en 1824 que Pouchkine quitta le lieu de son exil, et en 1826 qu'il rentra complétement en grace. Revenu à Pétersbourg, il se lança avec plus de fougue que jamais dans le tourbillon des orgies nocturnes. Ces tristes fêtes laissaient le poète pâle, inquiet, mécontent, insatiable surtout de bruit et de renommée. Le bruit et la renommée ne lui manquèrent pas. Ses vers, à peine échappés de sa plume, étaient répétés d'un bout à l'autre de l'empire. Cependant il finit par se lasser même de la gloire : à peine avait-il trente ans, et il se sentait arrivé au découragement, au dégoût. Que se passa-t-il alors dans son esprit? Quelle fut la cause de la brusque révolution qui s'opéra en lui? Céda-t-il aux conseils d'une sagesse vulgaire? ou bien son ame s'ouvrit-elle simplement à l'un des rayons de cet astre impérial devant lequel il ne saurait y avoir de glace en Russie? Quoi qu'il en soit, la société apprit un matin qu'Alexandre Pouchkine, ce poète si jaloux de son indépendance, avait reçu le titre de gentilhomme de la chambre. Dès cet instant, son esprit d'opposition changea d'objet : la polémique littéraire devint le canal par lequel s'épancha sa verve satirique. Une seule fois encore, son humeur inquiète devait l'arracher à cette existence nouvelle et doucement occupée. Pouchkine désira retourner en Asie. Il partit et prit la route du Caucase, qu'il allait revoir, mais cette fois en poète officiel qui suit une armée victorieuse. Il poussa, avec les troupes russes, jusqu'à Erzeroum. Au retour de ce voyage, un dernier changement se prépara dans sa vie : le poète railleur, l'homme blasé qui ne croyait plus à rien, vit une jeune fille et crut à l'amour. Son ame avait

un moment retrouvé la sérénité, si l'on en juge par une lettre où il dit que le souvenir de son ami Delvig, dont il pleurait la perte, était le seul nuage qui vînt alors jeter une ombre sur sa limpide existence. Il offrit sa main à la jeune fille qu'il aimait. Devenu gentilhomme de la chambre et père de famille, le poète vit commencer dans son existence littéraire une période heureuse et féconde. Pendant l'automne de 1831, de nombreux ouvrages attestèrent l'activité constante de l'imagination qui avait créé *les Bohémiens*. Pouchkine termina d'abord son bizarre poème d'*Onéguine*. La curiosité de son esprit se partageait à la même époque un peu capricieusement entre les littératures antiques et les littératures étrangères. Parmi les études où se révèle cette double tendance, on remarque *l'Hôte de pierre, Mozart et Salieri, le Festin durant la peste, l'Épître à Licinius, la Fête de Bacchus*, et un morceau sur *André Chénier*, avec qui on a voulu lui trouver de l'analogie. Le poète russe n'a cependant de l'antiquité grecque et latine qu'un sentiment assez confus. Pouchkine a beau épuiser les couleurs pour décrire le triomphe de Bacchus, les transports des nymphes échevelées, le bruit des thyrses et des tambours; il a beau flétrir, dans son *Épître à Licinius*, la dépravation de Rome : on peut signaler dans ses vers quelques allusions contemporaines à son pays, mais à coup sûr la Grèce et Rome n'ont qu'une faible part à revendiquer dans ses inspirations. Ce n'était guère à la lyre qui avait célébré *la Fontaine de Baktchisaraï*, à la lyre qui devait célébrer *Boris Godounoff* et *Poltava*, d'imiter les accords de Pindare et de Juvénal. Ce poète de race africaine, qui s'épanouissait au milieu d'un peuple slave, connaissait mal et goûtait peu la littérature mesurée et savante des vieilles civilisations latines. Pouchkine partageait d'ailleurs en ceci la prévention de son pays. Les langues et les littératures classiques sont généralement négligées en Russie, malgré les efforts des hommes qui sont à la tête de l'instruction publique. Nous aurions tort, à cet égard, de juger les Russes trop sévèrement et à notre point de vue. Notre civilisation, à nous, est toute latine, nous pouvons même ajouter qu'elle est un peu grecque. C'est de la langue latine que sort notre langue, du droit latin que sort notre droit, des municipes latins que sortent nos communes : il est donc naturel que l'étude de la latinité forme la base de notre éducation; mais qu'y a-t-il de semblable en Russie? Ce pays est séparé de l'antiquité classique par plus de huit siècles de mœurs et d'éducation slaves; sous Pierre Ier, une civilisation nouvelle, d'origine étrangère, lui arriva brusquement, d'abord d'Allemagne, ensuite de France; en l'acceptant, il accepta les langues française et allemande sans s'inquiéter des influences grecque et latine qu'elles avaient subies. Cela est parfaitement naturel. La seule langue classique des Russes est la langue slavone, c'est la langue de leurs premiers aïeux, la langue de leur culte, la langue d'où celle qu'ils par-

lent est sortie, comme la nôtre de la latine. C'est ce qu'ils répondent lorsqu'on leur reproche de négliger les langues anciennes.

Ce n'est pas seulement à l'antiquité, c'est aussi, nous l'avons dit, aux littératures modernes que Pouchkine demandait quelquefois des inspirations. Nous avons nommé quelques-uns de ces essais; on comprend qu'il n'y faut point chercher ses vrais titres littéraires. Voyez, entre autres, *l'Hôte de pierre* (don Juan) : le don Juan de Pouchkine est fort peu espagnol, c'est un Russe qui joue au Castillan; la gaieté de Leporello est forcée, et l'amour de dona Anna n'inspire aucune sympathie. Le seul don Juan possible pour Pouchkine, c'était le héros de son poème satirique d'*Onéguine*, car Onéguine, c'était Pouchkine lui-même, c'est-à-dire l'homme blasé, non pas celui de notre vieille Europe : celui-là est, comme elle, vieux d'expérience; la vie n'est plus pour lui qu'un fruit desséché dont il a exprimé le dernier suc, qu'un livre sans secrets, dont il a lu la dernière page; son intelligence est blasée comme son cœur; l'abus du raisonnement a tué la raison dans son esprit. Onéguine est au contraire l'enfant d'une civilisation naissante; c'est le jeune Russe que de rapides et trop faciles plaisirs ont bientôt enivré; l'écorce du fruit a suffi pour porter le trouble dans ses sens. Il a pris notre dévorante civilisation à la surface, et, parce qu'il en est ébloui, il ferme les yeux et la nie. Les plaisirs ont détruit sa santé, dévoré l'héritage de ses ancêtres : il nie les plaisirs. Son cœur s'est flétri avant de s'épanouir sous le soleil fécond d'un amour honnête, la pensée même s'est desséchée dans son cerveau : il nie l'amour, il nie la pensée; en effet, tout cela désormais est mort pour lui, et, s'il veut encore se procurer une émotion, il faut qu'il tue son meilleur ami. La commotion sociale avait été grande et brusque au temps de Pouchkine; elle avait jeté une fermentation fébrile dans tous les esprits. Les passions montaient à la surface; s'échappant ensuite par les pentes faciles du plaisir, elles arrivaient à l'excès. De là le dégoût, la satiété; de là l'ennui d'Onéguine, ou plutôt de Pouchkine, car le héros de son étrange poème, nous le répétons, était sa personnification la plus parfaite.

Les poèmes de *Boris Godounoff* et de *Poltava* contrastent singulièrement avec *Onéguine*. *Boris Godounoff* est un drame historique, dont le terrible épisode du faux Dmitri a fourni la donnée. Cette œuvre est conçue dans le système de Shakespeare; mais, comme elle n'était point destinée à la représentation, l'auteur s'attacha moins à l'effet dramatique de l'ensemble qu'à l'effet et au caractère de chaque scène en particulier. Ce qui frappe dans *Boris Godounoff*, c'est l'inspiration nationale, c'est la puissance de reproduction historique, et la vérité de ces rudes figures dans lesquelles revit le vieux génie moscovite avec toute son énergie et son âpreté sauvage. L'ambition joue dans ce drame le rôle

de la fatalité antique; c'est elle qui domine et entraîne tous les personnages, depuis ce tsar qu'un crime a mis sur le trône, jusqu'au jeune moine Otrépieff dont le caractère est grand comme les projets, jusqu'à Marina, cette belle Polonaise, qui connaît l'imposture de son amant et lui reste dévouée par intérêt. Où trouver une plus vivante expression de cette sombre époque qui vit tant de révolutions et tant de meurtres se succéder au pied du Kremlin? *Poltava* est, comme *Boris Godounoff*, une œuvre que domine une pensée nationale; mais le titre de *Poltava* convient-il réellement à ce poème? N'est-ce pas plutôt *Mazeppa* qu'il devrait se nommer? Mazeppa est en effet le héros du récit. Il n'est point ici question de la légende lithuanienne, du Mazeppa si magnifiquement chanté par lord Byron et Victor Hugo, de ce jeune page amoureux qu'une vengeance inouie attache à la croupe d'un étalon sans frein. Le page, dans l'œuvre de Pouchkine, a revêtu la pelisse d'un hetman de l'Ukraine; c'est aujourd'hui un vieillard souverain, à la tête haute et blanche, au front plissé sous des rêves d'ambition, et pourtant ici comme dans le poème de Byron il s'agit d'une histoire d'amour. Le riche, le puissant Kotchoubey, l'ancien ami de l'hetman, avait une fille qui était « la reine des fleurs de Poltava. » Marie faisait la joie et l'orgueil de son père. Toute la jeunesse de l'Ukraine l'avait poursuivie de ses hommages et s'était vu dédaigner. Cependant, lorsque Mazeppa vint à son tour lui offrir sa main et que la mère de la jeune fille eut repoussé le vieillard avec mépris, Marie pâlit et pleura. Quelques jours plus tard, elle avait disparu. On ne tarda pas à apprendre qu'elle avait suivi l'hetman. Kotchoubey pourrait aisément armer tout le pays contre le ravisseur de sa fille; il aime mieux dénoncer au tsar Pierre les vues ambitieuses de Mazeppa, qui nourrissait effectivement le projet de secouer la suzeraineté de la Russie. Un jeune Cosaque, dont Marie avait dédaigné l'amour, se charge de porter la lettre accusatrice; mais le tsar estime trop l'hetman pour croire à une dénonciation, et c'est à Mazeppa lui-même qu'il renvoie l'écrit de Kotchoubey. A la vue de ce papier, Mazeppa rugit de fureur; toutefois, habile et rusé, il impose bientôt silence à sa colère, et adresse au tsar une longue épître pleine de protestations hypocrites, pour demander la tête de son ennemi. Cette demande lui est accordée. L'amour de Marie, la fille de Kotchoubey, gêne seul la vengeance de Mazeppa, car Marie n'a pas cessé de l'aimer follement. Mazeppa sait profiter de cette aveugle passion, et, dans une scène dialoguée, que le poète a merveilleusement conduite, il arrache à l'imprudente l'assurance qu'entre son père et lui, s'agit-il de mort, elle ne balancerait pas. Cet aveu obtenu, le supplice de Kotchoubey est décidé. Le lendemain, l'échafaud se dresse dans la plaine. Pendant la nuit qui précède ce jour, Marie est réveillée par sa mère, qui, baignée de larmes et suppliante, vient lui demander d'intercéder

en faveur de la victime livrée à la vengeance de l'hetman. D'abord Marie ne comprend pas; mais, lorsque la vérité a frappé son esprit, elle pousse un grand cri et perd connaissance. Cependant le soleil s'est levé : la plaine est couverte de cavaliers qui entourent le lieu du supplice. Le peuple accourt, comme pressé d'assister à une fête. Bientôt paraît un char qui s'arrête devant l'échafaud. Kotchoubey en descend pour monter les marches fatales. Quelques momens se passent, et la foule se retire en silence. Tout à coup l'on voit accourir deux femmes éperdues et couvertes de poussière; l'une d'elles est jeune et belle; elles arrivent trop tard : déjà l'hetman est rentré dans son palais. Il demande Marie à ses serviteurs; aucun d'eux n'a vu la jeune femme, et on la cherche en vain.

Cependant le temps est arrivé pour Mazeppa de jeter le masque, de donner carrière à son ambition impatiente. Dans ce suprême moment, le vieillard prévoit les désastres qui se préparent et sa ruine certaine; mais la fatalité le pousse. Il prend les armes contre le tsar, et c'est le tsar qui triomphe à Poltava. Charles XII est en fuite, et le prince de l'Ukraine, vaincu comme lui, galope à ses côtés à travers les steppes désertes. Tout à coup ce dernier s'arrête brusquement; il se trouve devant une habitation trop connue, et vient d'en voir sortir une jeune femme. Cette femme est folle; c'est Marie. Elle a tout oublié excepté son amour pour Mazeppa, à qui, aveuglée par la démence, elle parle long-temps sans le reconnaître. Après ce triste entretien, l'hetman rejoint le roi de Suède et passe la frontière avec lui.

On voit ce qu'il y a d'historique dans ce poème et ce qu'il y a de romanesque; on voit aussi la faute où le désir de rappeler une grande victoire des Russes a jeté Pouchkine; l'orgueil national a été cette fois pour lui un mauvais conseiller. Quoi qu'il en soit de ce défaut, que le goût russe ne condamne pas, le poème de *Poltava* renferme assez de beautés originales pour mériter une place parmi les chefs-d'œuvre de Pouchkine. C'est une heureuse création que celle de ce vieillard ambitieux et cruel, espèce de figure homérique aux passions africaines. On sent néanmoins que le développement manque à cette œuvre; les péripéties en sont trop hâtées; le poète semble pressé d'arriver au terme de sa course. En général, l'imagination de Pouchkine, toujours ardente, se fatiguait aisément et s'affaissait dans les œuvres de longue haleine; ainsi doit s'expliquer, selon nous, ce que laissent à désirer ses premières compositions.

Les littératures jeunes ne savent mettre en scène que des passions simples et pour ainsi dire à l'état primitif; ignorantes qu'elles sont des nuances, des distinctions, des analyses fines et délicates, elles les peignent à larges traits et toujours sans mélange; aucun combat de senti-

mens opposés, rien qui fasse contrepoids à l'entraînement instinctif. Telle est un peu l'antiquité. S'il est question d'amour,

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée;

s'il s'agit de vengeance, c'est la coupe ou le poignard des Atrides, et, si les poètes veulent adoucir tant d'horreur, ils inventent la fatalité. A ce point de vue, Pouchkine aussi est antique; seulement il se passe de la fatalité. La fatalité ici, c'est l'aveuglement de la passion, c'est l'amour de Zemphirine, la haine de Kotchoubey, la vengeance de Mazeppa. La littérature russe, telle que Pouchkine la représente, est encore étrangère à l'analyse philosophique, mais tout y est jeune, ardent, impétueux; l'expression même participe de cette rudesse primitive. L'auteur de *Poltava* a su ressaisir et transporter dans son style toute l'originalité de l'ancienne poésie slave. La littérature russe doit à Pouchkine d'avoir repris possession de cette grace et de cette naïveté toutes nationales qu'elle avait perdues sous l'influence de l'imitation étrangère. N'oublions pas non plus que le poème de *Poltava*, comme celui de *Boris Godounoff*, en ouvrant l'histoire nationale, cette source féconde, à l'imagination des poètes, confirmait les jeunes théories, désormais victorieuses, et déterminait solennellement, pour ainsi dire, l'entrée de la littérature russe dans les voies nouvelles de sa destinée.

C'est particulièrement dans les poésies légères de Pouchkine, dans ses ballades slaves, dans toutes ces fantaisies adorables, que se trouvent répandues avec une profusion royale les qualités d'originalité exquise qui feront à jamais de cet écrivain un des grands maîtres de la poésie russe; c'est également dans ces pièces détachées qu'il faut chercher la seconde et peut-être la plus brillante expression de la nationalité de sa muse. Ici les vers de l'auteur de *Poltava* roulent sur les sujets les plus variés, et forment dans leur ensemble un faisceau d'arabesques dont les mille détails sont autant de petits chefs-d'œuvre. Le poète a su y mettre en relief, avec un bonheur infini, tous les trésors et toutes les graces de sa langue. Il faut se rappeler que la nation russe est bien jeune encore, plus jeune même en poésie qu'en politique. Elle est restée fidèle à ses vieilles traditions, et on retrouve dans ses mœurs une foule de superstitions charmantes. De tous les peuples de race slave, ce sont peut-être les Russes qui, dans leur vie sociale comme dans leur langue, ont gardé le plus pieusement le culte des antiques origines. De là ces récits où le merveilleux joue un si grand rôle, et que le peuple écoute aussi sérieusement que jadis le calife bercé par les merveilleux récits de Sheherazade : le conte du *Roi Saltan*, celui de la *Reine et sept héros*, du *Coq d'or*, du *Pêcheur et le petit poisson*, etc. Il y en a qui n'ont ni fées, ni magiciens, et qui n'en sont pas moins

fantastiques; voyez celui de *Boudris et ses trois fils*. Ce Boudris fait venir ses trois fils et les envoie chercher fortune à la guerre; l'un doit aller à Novogorod ravir aux Russes leurs roubles et leurs pierres précieuses; l'autre doit aller enlever aux Prussiens leur ambre parfumé et leur drap clair; le troisième enfin doit aller faire la conquête d'une jeune et belle Polonaise. Les trois frères partent; Boudris attend leur retour. Les jours, les mois se passent, et ses fils ne reviennent pas. Il les croit morts. Enfin, aux premières neiges, voici le premier de retour. Son manteau enveloppe une lourde charge. Le second survient bientôt, chargé comme son frère. Le troisième paraît à son tour avec une charge égale. Or, ce n'étaient point les roubles de Novogorod, ni l'ambre de la Prusse, qu'ils apportaient; c'étaient, avec une jeune et belle Polonaise, deux autres jeunes et belles Polonaises. Boudris prit son parti; il invita ses amis à trois noces.

Il n'est pas un chant national qui n'ait, en Russie, une note mélancolique, pas une mélodie qui ne renferme un soupir ou une larme. Il en est de même de la poésie populaire, de celle qui demande ses inspirations aux croyances publiques, aux mœurs les plus intimes du foyer domestique. Or, cette larme, ce soupir, cette note mélancolique, acquièrent sous la plume de Pouchkine un charme d'une douceur infinie. Nous allons essayer de traduire littéralement deux ou trois de ces morceaux. Le parfum d'une liqueur précieuse ne saurait se perdre tout entier en passant dans un autre vase.

LE PETIT OISEAU.

« J'obéis avec respect à la bonne vieille coutume : voici un petit oiseau auquel je rends son libre vol au retour du printemps. Et maintenant je suis devenu accessible à la consolation. Pourquoi murmurerais-je contre Dieu, lorsque j'ai pu rendre la liberté à l'une de ses créatures? »

Le peuple russe croit généralement au démon familier. Il n'est pas un paysan qui ose révoquer en doute la présence invisible, mais réelle, de cet être fantastique et bienfaisant qui protége mystérieusement et avec amour sa maison et son jardin. Cette croyance superstitieuse a quelque chose d'antique et de touchant. Voici le morceau qu'elle a inspiré à Pouchkine :

LE DÉMON FAMILIER.

« Invisible protecteur de ma paisible campagne, je te conjure, ô mon bon démon familier! garde mes champs, mes bois, et mon petit jardin sauvage, et la modeste demeure de ma famille! Fais que les froides pluies, que les vents tardifs d'automne ne ruinent point mes champs, et que les neiges bienfaisantes couvrent à temps l'humble engrais de mes terres. Ne quitte point, gardien secret, le vestibule héréditaire; frappe de crainte et de faiblesse le voleur nocturne, et de tout mauvais regard préserve mon heureuse petite maison. Rôde autour de

ses murs comme une inquiète patrouille; aime mon jardinet et la rive des eaux dormantes qui le baignent, et ce potager commode avec sa petite porte délabrée et son enclos mal joint. Aime le vert penchant des collines, et les prairies que foule mon errante paresse, et la fraîcheur des tilleuls, et la voûte bruyante des érables : ils ne sont point étrangers à l'inspiration. »

Nous citerons encore la bizarre et gracieuse ballade de *la Naïade*. Pouchkine a laissé deux poèmes qui portent ce titre. Le premier est une sorte de drame auquel la mort l'empêcha de mettre la dernière main. Il y est question de l'amour d'un prince pour la fille d'un meunier, de l'abandon de celle-ci, qui, de désespoir, se précipite dans les flots du Dniéper où elle est changée en naïade, de la folie de son père et des remords du prince. Le second est la ballade qu'on va lire.

LA NAÏADE.

« Sur les bords d'un lac, caché dans une sombre forêt, s'était réfugié un moine, dont la vie se passait dans des pratiques austères, le travail, la prière, le jeûne. Déjà le saint vieillard creusait sa fosse avec une humble pelle, et ne s'adressait à ses divins patrons que pour leur demander la mort.

« Un jour, au seuil de la porte de sa chaumière affaissée, l'anachorète priait Dieu. La forêt commençait à s'assombrir, le brouillard s'élevait sur les eaux, et l'on voyait à travers les nuages la lune rouler avec lenteur dans le ciel. Le moine porta ses regards sur le lac.

« Il demeura éperdu... et douta un instant de lui-même. Les ondes bouillonnent, se calment, bouillonnent encore, et soudain, légère comme une ombre du soir, blanche comme la neige matinale des collines, une femme aux pieds nus en sort, et, silencieuse, vient s'asseoir sur le rivage.

« Elle regarde le vieux moine en secouant ses tresses humides. Le saint ermite, tremblant d'émotion, contemple ses beautés. Elle, cependant, l'appelle de la main, lui fait de rapides signes de tête; puis, semblable à une étoile qui file, elle disparaît dans les eaux dormantes.

« Cette nuit le morne vieillard ne dormit point, et le jour suivant il oublia de prier. Toujours, devant lui, involontairement il voyait l'ombre de l'étrange jeune fille. Les bois se revêtirent encore de ténèbres, la lune s'éleva sur les nuages, et, de nouveau, belle et pâle, la nymphe apparut sur la surface de l'eau.

« Elle regarde le vieillard en lui faisant signe de la tête; elle feint en souriant de l'embrasser de loin, puis se joue sur les ondes qui rejaillissent autour d'elle, rit, pleure comme un enfant mutin, appelle le moine en soupirant avec tendresse : « Moine, moine, viens à moi, viens à moi.... » Et soudain elle se plonge dans les ondes limpides, et tout rentre dans le silence.

« Le troisième jour, l'ermite passionné vint s'asseoir sur les rives enchantées et attendit la jeune fille; mais l'ombre enveloppa les bois, l'aurore chassa les ténèbres de la nuit, et l'on ne retrouva plus le moine. Seulement de petits garçons aperçurent sa barbe grise qui flottait entre deux eaux. »

II.

Les écrits en prose de Pouchkine n'ont pas eu moins d'influence que ses œuvres poétiques sur les destinées littéraires de sa patrie. Ces écrits méritent un examen à part. Comme prosateur aussi bien que comme poète, Pouchkine a fait révolution, il a fait école. Sous sa puissante influence, la langue russe s'est pour ainsi dire renouvelée.

De toutes les nations slaves, la nation russe est, nous l'avons dit, celle qui est restée la plus fidèle à la langue originaire; elle la parle sans altération sensible sur la plus vaste étendue de pays où se soit jamais parlée la même langue. Quelques-uns, il est vrai, divisent cette langue en trois dialectes, ainsi classés : celui de la grande Russie, celui de la Russie-Blanche, et celui de la petite Russie, ne remarquant pas que le dialecte de la Russie-Blanche se confond avec le premier, dont il ne diffère réellement que par la prononciation de quelques lettres. Le dernier seulement, qui semble avoir une forme identique à celle de l'illyrien et du croate, s'en sépare assez pour avoir sa littérature distincte. Nous n'avons rien à dire de celui-là. Quant aux deux autres, on l'a vu, ils représentent l'idiome russe, fils aîné du vieux slavon, cette souche mystérieuse dont les racines vont se perdre dans la nuit des âges. C'est au IXe siècle que Jean, exarque de Bulgarie, appliqua la méthode grecque de saint Jean Damascène à l'organisation grammaticale de cette langue. Quelques Russes revendiquent pour leur idiome une origine plus reculée encore. Selon eux, les deux moines Cyrille et Méthodius auraient inventé l'alphabet slavon au VIIe siècle; ce qui concorderait assez avec l'opinion du grand slaviste Safarjik, qui place dans l'époque comprise entre le Ve et le Xe siècles les origines des principaux dialectes slaves. Le testament de Wladimir-Monomaque, aussi précieux comme document littéraire que comme pièce historique, peut être considéré comme le plus ancien monument écrit de la langue russe. Puis arrive Nestor à la fin du XIIe siècle, le premier chroniqueur de la Russie : c'était un moine. Viennent ensuite les chants populaires et les fragmens d'une sorte de poème épique portant ce simple titre : *Récit des exploits de l'armée de Jégor II, fils d'Oleg*. Telles sont les sources d'où le russe moderne s'est dégagé peu à peu.

La nouvelle langue était à peine formée que le pays fut envahi; la domination étrangère s'y établit. Ici un fait curieux se présente. L'idiome mongol séjourne pendant plus de deux siècles en Russie sans altérer la langue nationale; seulement il y introduit çà et là une certaine quantité d'élémens nouveaux que le russe s'assimile en leur imposant ses formes et sa prononciation. Déjà en effet la langue russe existait; elle était complète : elle existait avec la grace et la souplesse de sa phraséologie tour

à tour simple et pompeuse, naïve et magnifique; elle existait avec cette splendide famille de verbes pittoresques exprimant dans un seul terme les modifications les plus variées et les plus fugitives de l'existence et de l'action, avec cette facilité de donner à tous les substantifs l'état de verbe, et d'en varier à l'infini les expressions par la puissance des diminutifs et des augmentatifs. Or, cette langue resta partout la même, dans les campagnes comme dans les villes, sous le toit de l'*isba* comme sous les lambris du château, et encore aujourd'hui les princes de Russie ne parlent pas d'autre langue que celle de leurs vassaux. Il y a plus, c'est que l'homme des campagnes a conservé à son langage la forme imagée et poétique qu'il a reçue de la tradition, tandis que le seigneur, qui veut plier le sien aux mœurs nouvelles, ne parvient le plus souvent qu'à le vulgariser en le dépouillant de ses richesses originaires.

Nous venons d'indiquer un fait important. Si la langue russe a gardé l'unité de son caractère primitif, si elle ne se divise pas en deux branches, l'une vulgaire et commune pour le peuple, l'autre délicate et recherchée pour le monde, ce fait nous en expliquera un autre, c'est-à-dire pourquoi, lorsque la civilisation européenne fut venue donner des idées comme des modes nouvelles à la Russie, le riche idiome qui lui avait suffi jusque-là ne lui suffit plus. L'esprit de conversation, que le tsar décréta par un oukase en prescrivant les assemblées publiques, où, pour la première fois, les femmes se trouvèrent réunies avec les hommes, avait nécessairement besoin d'une langue exercée à un échange rapide d'idées, à des reparties vives et soudaines. Or, la langue russe se serait embarrassée dans ses métaphores, et les plis de ses larges vêtemens eussent retardé sa marche : on choisit la française. L'idiome national fut donc abandonné au peuple, aux classes inférieures et aux littérateurs, qu'on lisait peu. Toutefois, sous la plume de ces derniers, il commença à perdre de ses qualités propres; les tournures, les locutions empruntées à notre langue y pénétraient de tous côtés, et l'usage prit à cet égard tant d'empire, que des hommes d'un talent supérieur tels que Karamsine se laissèrent plus d'une fois entraîner par le torrent. L'homme du peuple parla donc un russe plus pur, plus correct, plus pittoresque, plus national que les hommes de lettres eux-mêmes. On comprend pourquoi, lorsque l'esprit de rénovation littéraire eut pris naissance, la nouvelle école fut injuste envers la France, évidemment fort innocente des emprunts maladroits qui lui étaient faits. On remonta à l'ancien russe, et l'on se trouva en présence d'une langue majestueuse, souple, poétique, gracieuse, mais d'une grace naïve et un peu antique. Cette langue était plus jeune que les idées de la nation, plus jeune que la civilisation, qui, comme on sait, avait marché vite. Il fallut donc la plier aux exigences nouvelles tout en lui conservant son esprit originaire, l'assouplir, la façonner aux besoins nouveaux sans toucher à son

caractère ancien, lui ouvrir les portes des salons, la familiariser avec les tours, les allures animées de la conversation, sans la dépouiller de ses richesses primitives. C'était une œuvre difficile; M. Gretch, grammairien et philologue distingué, M. Boulgarine, romancier et journaliste ingénieux, la commencèrent. Malheureusement la science de l'étymologiste et l'esprit du romancier furent impuissans. Le premier donna à son pays une grammaire, véritable monument d'intelligence philosophique; mais jamais une grammaire n'a fait une langue : quant au second, ses efforts furent plus malheureux, en ce sens qu'il dépouilla le russe de ses grandes qualités natives sans lui rien donner en échange, sinon une familiarité souvent triviale. Et pourtant M. Boulgarine est un homme d'intelligence et de savoir; mais il fut entraîné par une verve satirique qui l'aveugla, et une vogue qu'il eut le tort de prendre pour de la popularité.

La langue russe attendait donc encore l'écrivain qui devait la transformer. Cet écrivain arriva, c'était Pouchkine, et bientôt on la vit, sous sa plume féconde, parcourir avec une merveilleuse facilité toute la gamme des idées nouvelles, s'élevant à la fois aux plus hautes régions de la poésie et descendant aux plus infimes degrés de la familiarité; ici retraçant la passion folle et brûlante du désert, là aiguisant l'épigramme au trait mordant; ici passant à l'éloquence, là s'amusant au persiflage. Elle se soumit aux graves exigences de l'histoire, se plia au facile récit du roman, se para de toutes les couleurs, adopta toutes les formes, prit tous les tons, emprunta tous les costumes, et cependant ne cessa pas d'être fidèle à son origine, à son caractère. Pouchkine, comme prosateur, n'obéit à aucun système : la langue était là, il la prit et s'en servit; son génie fit le reste.

L'empereur Nicolas, qui voulait s'attacher Pouchkine et donner à sa pensée une direction utile et sérieuse, le chargea d'écrire l'histoire de Pierre Ier. Pouchkine accepta cette grave mission; mais avait-il bien compris tous les devoirs qu'elle lui imposait? en avait-il au moins la conscience? Sa plume de poète, toujours si libre quand elle obéissait aux inspirations de la Muse, conserverait-elle cette même indépendance quand il s'agirait d'interpréter l'histoire? Et lui, dont l'opinion intime s'élevait contre la nouvelle civilisation donnée à son pays, pourrait-il, sans mentir à ses sentimens, écrire la vie du prince qui avait ainsi fait violence au génie slave? ou, s'il l'écrivait, que devenait le libre exercice de sa pensée, à moins toutefois que les faveurs impériales ne l'eussent déjà asservie? Le secret de Pouchkine est mort avec lui. Nul ne peut savoir quel eût été le livre qui serait sorti de sa plume : à coup sûr, et nous aimons à le croire pour l'honneur de sa mémoire, ce livre n'eût pas été l'œuvre d'un courtisan. Ce qui est certain aussi, c'est que l'écrivain commença par se livrer aux recherches historiques les plus

minutieuses avec le courage et la patience d'un bénédictin. Ces recherches le mirent en présence de papiers relatifs à la révolte de Pougatcheff, ce hardi Cosaque qu'on vit au milieu du règne de Catherine II se donner fièrement pour Pierre III, échappé aux cachots de Schlusselbourg, et soumettre la Russie orientale, qu'il parcourut à la tête d'une armée résolue. Ce sombre épisode de l'histoire moscovite, cette sauvage et cruelle lutte d'un chef de révoltés, qui parvint à jeter un instant l'inquiétude jusque dans le cœur de la grande impératrice, frappa l'imagination de Pouchkine, qui, suspendant tout autre travail, résolut d'écrire l'histoire de Pougatcheff. Avant tout, il voulut connaître les lieux où se passèrent les terribles événemens qu'il allait retracer.

Pougatcheff était de la race de ces Cosaques qui, au xve siècle, abandonnèrent les rives du Don pour aller planter leurs tentes sur celles du Jaïk, au pied des monts Ourals, où ils trouvèrent quelques familles tartares paisiblement établies. Après bien des hostilités, les Cosaques et les Tartares s'unirent d'amitié et ne formèrent bientôt qu'un seul peuple; mais, obligés d'implorer la protection du tsar Michel Fédorovitch pour repousser l'agression d'une peuplade voisine, ils durent reconnaître sa souveraineté. Ce fut un joug qui ne tarda pas à leur devenir odieux, et ils se révoltèrent souvent. Or, l'histoire de Pougatcheff est celle de leur dernière révolte, et de la plus terrible. Pouchkine raconta cette grande jacquerie moscovite avec la vigueur que demandait une pareille tâche. Il s'appliqua surtout à faire ressortir les moindres lignes de son tableau avec ce talent de mise en scène qui s'unissait étroitement, dans son esprit, à l'intelligence du passé : il pensait que, privée des élémens qui la dramatisent, l'histoire ne saurait réveiller les sympathies de la multitude. Le même sujet qui avait porté bonheur à l'historien inspira aussi le poète. Pouchkine trouva dans la vie de son terrible héros un épisode qui lui fournit la matière d'un roman plein d'intérêt, connu sous ce titre : *la Fille du Capitaine.*

Ce qu'il y a de particulièrement remarquable dans toutes les compositions de Pouchkine, c'est le soin avec lequel s'y trouvent reproduits les mœurs et le génie intime de la vie russe. Le poète avait esquissé, dans *Eugène Onéguine,* la figure de la *nania* (bonne), cette femme qui, après avoir élevé une jeune fille, lui reste attachée à titre de première domestique, devient son amie, sa confidente fidèle, rôle que remplissait exactement la *nourrice* de l'antiquité. Il en est de même du *diadka* (menin), qui, après l'émancipation de son élève, devient, lui aussi, son compagnon et son serviteur zélé, rivant pour ainsi dire sa vie à la sienne, vieillissant et mourant auprès de lui. C'est un type semblable qui apparaît dès l'introduction de *la Fille du Capitaine.* Un *diadka* accompagne un jeune homme que son père, major en retraite, envoie à Orembourg, chargé d'une lettre pour le commandant de cette

ville, son vieux camarade, lequel a promis de placer son fils. Les voyageurs sont surpris dans une forêt par un de ces ouragans appelés *chasse-neige*, si terribles et si dangereux dans ces froides et vastes plaines. La route a soudainement disparu sous des flots de neige. Le jeune homme et son compagnon se consultent, pleins de terreur, lorsqu'ils voient venir à eux une espèce de mendiant à l'aspect sinistre, qui leur offre de les conduire à une cabane voisine, où ils pourront attendre la fin de l'orage. Malgré les craintes du vieux *diadka* et même celles du cocher, le fils du major se confie à cet étrange guide, qui les conduit effectivement à une *isba* de bûcheron. Là, le jeune homme, pour reconnaître ce bon office, fait présent à l'inconnu d'une pelisse pour couvrir ses pauvres haillons, bienfait que celui-ci promet de n'oublier jamais. Cependant le grain s'est dissipé; les deux voyageurs poursuivent leur route et arrivent à Orembourg. Le gouverneur de cette ville, après avoir lu la lettre de son vieil ami, les envoie à Bélagorsk, petite forteresse à quelques lieues de là, où le fils du major trouvera une lieutenance. Bélagorsk est sous le commandement d'un capitaine qui a une fille charmante, dont le nouveau-venu ne tarde pas à tomber éperduement amoureux. Sa passion est partagée, et déjà les plus doux rêves de bonheur viennent bercer son esprit, quand un Baskir se présente à la forteresse. Cet homme, auquel on a coupé la langue pour s'assurer de sa discrétion, est porteur d'une lettre de Pougatcheff, qui enjoint au capitaine de se préparer à le recevoir. Le capitaine se prépare à la défense. La place est enlevée, et les révoltés commencent par attacher le commandant au gibet : le même supplice attend toute la garnison. Quand le tour du lieutenant est arrivé, le chef qui préside à l'exécution le fait amener devant lui. « Rassure-toi, lui dit-il, tu ne mourras point. En te laissant la vie, je m'acquitte d'une promesse. Va. » Le fils du major lève les yeux sur cet étrange personnage, et reconnaît le mendiant de la forêt. C'était Pougatcheff lui-même. Le roman de Pouchkine ne se termine point par cette péripétie empruntée à l'histoire. Les circonstances se multiplient où le jeune officier est épargné par Pougatcheff, au point qu'on ne tarde pas à l'accuser d'être un de ses partisans. Le malheureux est plongé dans un cachot, d'où il ne sortirait que pour subir le supplice destiné aux criminels d'état, si la courageuse fille du capitaine n'allait se jeter aux pieds de l'impératrice, à qui elle fait connaître toute la vérité.

Cet ouvrage complète l'étude de Pouchkine sur Pougatcheff. Le romancier y a retracé, avec tout le fini des tableaux de genre, une foule de détails caractéristiques auxquels la marche rapide de l'histoire ne pouvait s'arrêter. Le simple récit de Pouchkine suffirait pour répondre à ceux qui rêveraient follement une guerre sociale en Russie. Qui sait le nombre des Pougatcheff qui surgiraient alors de tous côtés, et les fleuves

de sang qui se creuseraient sous leurs pas? Au milieu de ces tableaux aux couleurs sombres et terribles, la vue se repose avec bonheur sur la figure de cette jeune fille qui garde à l'officier un amour si dévoué. C'est comme une limpide échappée d'azur à travers les nuages d'un horizon menaçant. *La Fille du capitaine* plaça du premier coup Pouchkine à la tête des romanciers de son pays, comme depuis longtemps il avait été placé à la tête de ses poètes.

L'*Histoire de Pougatcheff*, *la Fille du Capitaine*, une relation attachante et animée du voyage qu'il fit en Asie à la suite des armées russes, tels sont les titres principaux de Pouchkine comme prosateur. Le romancier ne serait toutefois qu'imparfaitement connu, si nous ne mentionnions, à côté de *la Fille du Capitaine*, une charmante nouvelle, *la Dame de pique*, et les ravissantes bluettes intitulées : *Contes de Belkine*. Belkine est le pseudonyme dont Pouchkine signa ces légères compositions. Ici, le poète nous fait vivre de la vie des camps. Ce sont de folles nuits passées autour d'un tapis vert, puis le souper égayé par le champagne pétillant, des récits superstitieux qui captivent l'attention et font battre le cœur. Là, c'est la vie de la campagne avec ses habitudes provinciales, un déguisement de jeune fille curieuse, deux haines de province apaisées par un mariage; plus loin, c'est un enlèvement entouré de circonstances qui ne peuvent exister qu'en Russie, ou bien c'est le récit effrayant, l'histoire fantastique du fabricant de cercueils. Partout, dans les *Contes de Belkine*, se révèle un vif sentiment du génie national et des mœurs populaires de la Russie.

Je viens d'indiquer la double valeur des écrits de Pouchkine : l'auteur de *Poltava* a renouvelé, comme prosateur, la langue russe, en même temps qu'il ouvrait à ses contemporains, comme poète, des sources nouvelles d'inspiration. On sait aussi quel accueil la Russie a fait à cet interprète de la pensée nationale. Quant à l'Europe, il faut le dire, elle est restée trop indifférente au rôle que Pouchkine a joué dans son pays. La France surtout n'a eu long-temps qu'une idée vague de ce grand mouvement littéraire commencé et dirigé par un seul homme. Ici même cependant (1), une étude biographique sur Pouchkine avait déjà indiqué l'importance de ses travaux. Pendant long-temps, on a pu s'étonner qu'une plume française ne cherchât point à le traduire. Aujourd'hui cette tâche a été abordée; mais peut-on la regarder comme remplie? L'auteur de la traduction française de Pouchkine qui vient d'être publiée n'a point paru se douter des difficultés que présentait un pareil travail. Il y avait là des écueils et des obstacles qui imposaient un traducteur un redoublement d'efforts. L'art de traduire, surtout lorsqu'il s'applique à la poésie, suppose une sorte d'initiation qui ne s'achète

(1) Voyez la livraison du 1er août 1837.

qu'au prix de veilles laborieuses. Les vulgaires esprits seuls peuvent s'imaginer qu'il suffit, pour traduire un poète, de rendre ses vers dans un autre idiome, sans s'inquiéter d'ailleurs de la physionomie, du mouvement, des nuances infinies de la pensée, des mille finesses du style. Or, ce ne sont point là des choses qui aient leur vocabulaire écrit, et ce sont pourtant des choses qu'il faut traduire, ou du moins indiquer; elles demandent une intelligence vive et délicate pour les saisir, une plume habile et souple pour les rendre. Pour transporter d'ailleurs dans son propre idiome les richesses d'une langue étrangère, il y a une première condition à remplir; est-il besoin de la rappeler? C'est la connaissance parfaite de la langue dont on veut révéler à son pays les richesses littéraires. Qu'on y songe, l'idiome russe est le plus difficile des idiomes européens, il est difficile même pour les Russes qui n'en ont pas fait l'objet d'une étude sérieuse. C'est une langue dont le sens positif varie à l'infini et dont le sens poétique varie encore davantage; langue souple et rude, abondante et imagée, dont l'origine, les accidens, l'esprit, l'allure, les procédés, n'offrent aucune analogie avec nos langues d'Occident. Le traducteur français des œuvres de Pouchkine a échoué pour n'avoir point compris les exigences de sa tâche. Il importe qu'on ne l'oublie pas, une traduction de ce poète exige une connaissance intime et approfondie, non-seulement de la grammaire et du vocabulaire russes, mais des finesses et des bizarreries de la langue; elle exige aussi un long commerce avec ce génie si original, si en dehors de toute tradition européenne. Tant que cette double condition n'aura pas été remplie, notre pays, nous le disons à regret, ne connaîtra qu'imparfaitement la valeur et l'originalité du poète russe.

Si quelque chose eût pu consoler Pouchkine de l'indifférence du public européen à son égard, c'eût été l'admiration reconnaissante que lui manifestait la Russie. On se plaisait à reconnaître que ce jeune et puissant esprit avait donné à la littérature nationale une féconde et sûre direction : il avait renouvelé, assoupli la langue russe. Il ne fut pas accordé malheureusement à Pouchkine de jouir long-temps de cette satisfaction profonde que donne le sentiment d'une grande tâche accomplie. On sait quelle fut sa mort. Si nous revenons sur ce douloureux événement, c'est parce qu'aucun autre ne met mieux en relief la nature emportée, presque sauvage, du poète.

La beauté merveilleuse de Mme Pouchkine, relevée par le prestige de la célébrité de son mari, lui avait valu dans le monde un accueil flatteur, qui, chez elle, avait éveillé une joie enfantine, et, chez Pouchkine, une sombre jalousie. Quelques propos ne tardèrent pas à circuler, et le monde blâma Mme Pouchkine de ce qu'elle ne savait pas ménager la susceptibilité ombrageuse de son mari. Parmi les jeunes gens qui fré-

quentaient la maison de Mme Pouchkine, on citait le baron Danthés, officier aux gardes, fils adoptif du baron H....., ministre de Hollande. M. Danthés, comme beaucoup d'autres, entourait d'hommages la jeune femme du poète. On sait que Pouchkine était laid. L'envie et la calomnie, exploitant cette circonstance, en firent le texte d'une lettre anonyme pleine d'insultantes allusions. Pouchkine bondit en rugissant. Une nouvelle lettre arriva, toujours accusatrice; cette fois, il eut assez de force pour la mépriser; il parvint même à dominer, dans le monde, cette jalousie qu'il avait trop laissé paraître. Ses ennemis n'en furent que plus ardens, et, dans une troisième lettre, ils lui lancèrent à la face le nom du baron Danthés, le même qui fréquentait sa maison, et dont les empressemens auprès de sa femme pouvaient effectivement alarmer un esprit jaloux. Pouchkine alla aussitôt trouver M. Danthés et lui présenta cette lettre ouverte. Ce dernier, comprenant l'inutilité d'une explication, déclara au poète que la sœur de sa femme était seule l'objet de ses visites, et que, pour preuve de sa bonne foi, il la lui demandait en mariage, à lui, qui en était presque le tuteur. Les soupçons de Pouchkine ne tinrent pas devant les aveux du baron Danthés, et, à quelque temps de là, celui-ci épousait Mlle Gantchareff, sœur aînée de Mme Pouchkine. Cependant tout ne fut pas fini. Le jeune officier, après son mariage, crut pouvoir reprendre avec Mme Pouchkine, devenue sa parente, le commerce d'innocente intimité que ce titre justifiait aux yeux du monde. C'était une imprudence. Les auteurs des lettres anonymes surent en profiter. Le mari ne tarda pas à recevoir un nouveau message : c'en était trop. Pouchkine jura que le sang coulerait. Le jour même, M. Danthés reçut une provocation conçue en termes tels qu'il ne s'offrait aucun moyen de l'éviter. La rencontre fut donc arrêtée, et l'arme choisie fut le pistolet. C'était dans le mois de janvier. La neige, durcie par la température, scintillait au loin dans la campagne sous les rayons sans chaleur d'un soleil rougeâtre et sinistre. Deux traîneaux, suivis d'une voiture, sortirent en même temps de la ville et s'arrêtèrent derrière le Village-Nouveau (*Novoï Drevnïa*), qui en est éloigné de trois ou quatre kilomètres. Les deux adversaires s'enfoncèrent dans un petit bois de bouleaux. Leurs seconds, tous deux hommes de cœur, choisirent un terrain uni, au milieu d'une éclaircie formée en cet endroit par les arbres. Là ils essayèrent une dernière fois de rapprocher deux hommes dont un seul restait inaccessible à toute parole de conciliation. Obligés de faire leur devoir et voulant néanmoins laisser à leurs malheureux amis le plus de chances possibles de salut, ils arrêtèrent qu'une distance de quarante pas serait mesurée, que chacun des deux adversaires pourrait en faire dix en avant, restant d'ailleurs libres l'un et l'autre de tirer à volonté. Pouchkine les regardait faire d'un œil impatient et sombre. Ces tristes préparatifs accomplis, les deux rivaux furent placés en face l'un de l'autre.

Les dix pas qui leur étaient accordés avaient été également mesurés, et deux mouchoirs indiquaient l'espace qu'il leur était défendu de franchir. Le signal fut donné, et Pouchkine ne bougea point. M. Danthés fit quelques pas, leva lentement son arme, et, au même instant, une détonation se fit entendre. Pouchkine tomba; son ennemi courut à lui. — Arrête! s'écria le blessé en cherchant à se relever. Et s'appuyant d'une main sur la neige : Arrête! s'écria-t-il de nouveau en lui jetant une insultante épithète; je puis tirer encore et j'en ai le droit. M. Danthés regagna sa place; les témoins, qui s'étaient avancés, s'éloignèrent. Le poète, le corps péniblement supporté par son bras gauche, ramassa son pistolet, que, dans sa chute, il avait laissé échapper; puis, tendant le bras, il visa long-temps. Tout à coup, remarquant que son arme était souillée de neige, il en demanda une autre. On s'empressa de le satisfaire. Le malheureux souffrait horriblement, mais sa volonté dominait la douleur. Il prit l'arme nouvelle, la considéra un instant, et fit feu. M. Danthés chancela et tomba à son tour. Le poète poussa un rugissement de joie. — Il est mort! s'écria-t-il en tressaillant, il est mort! Mon Dieu! soyez loué! — Cette joie dura peu. M. Danthés se releva; il avait été frappé à l'épaule; la blessure n'avait rien de dangereux. Pouchkine perdit connaissance. On le transporta dans la voiture, et l'on reprit tristement le chemin de la ville.

L'agonie du poète fut longue et douloureuse. La nouvelle de la catastrophe se répandit avec une rapidité inouie; la porte du moribond fut aussitôt assiégée. Pauvres et riches, grands et petits, firent éclater pour lui les transports de la plus vive sympathie, et, lorsqu'il eut rendu le dernier soupir, la douleur publique ne connut plus de bornes. Comme un roi, Pouchkine eut le peuple à ses funérailles.

III.

Pouchkine mourut à trente-huit ans. Aujourd'hui encore, la plupart des hommes de sa génération sont pleins de vie, et si vous leur demandiez, si vous demandiez à ceux qui virent grandir le génie du poète, qui pleurèrent sa mort précoce, ce qui est resté de Pouchkine, ce qui lui a succédé dans les lettres russes, ils soupireraient et ne répondraient pas. C'est que pour eux tout existait dans la manifestation intellectuelle du moment, c'est-à-dire dans celui qui la représentait; ils ne voyaient pas que la pensée du poète tombait dans une terre jeune et féconde, que la génération qu'il laissait était pleine d'ardeur, et que cette pensée ne périrait point. Seulement, en passant d'une génération à l'autre, cette pensée a déplacé le siége de son action; sans se séparer des régions élevées, elle a su s'étendre et pénétrer dans les régions

moyennes, où on n'a pas tardé à la voir pousser de tous côtés des jets vigoureux.

Pouchkine était la plus vive expression de la littérature de son temps; mais tous les membres de cette littérature appartenaient généralement à l'aristocratie. C'étaient de nobles descendans des vieux boyards; ils possédaient terres et vassaux, ils étaient comtes et princes, et, si quelques-uns ne se distinguaient que par leur esprit, ils n'en faisaient pas moins partie de la classe privilégiée, à laquelle ils étaient agrégés, comme Karamsine, par exemple, à qui son grand talent d'historien a donné une si légitime noblesse (1). Cependant le monopole de la pensée moderne ne pouvait demeurer long-temps l'apanage exclusif d'une caste; aussi ne tarda-t-on pas à voir naître à Pétersbourg et à Moscou, à côté de la littérature aristocratique et du vivant même de Pouchkine, une littérature dont les représentans appartenaient à la classe moyenne, à celle des employés, de ceux qui sont destinés à former un jour le tiers-état du pays, et qui le forment réellement aujourd'hui à un certain point de vue.

Cette nouvelle armée littéraire, qui ne tarda pas à entraîner l'ancienne dans ses rangs, ne naquit pas à l'improviste, sans cause ni antécédens directs. Pouchkine avait donné l'impulsion, mais il restait à entretenir et à diriger le mouvement. Le ministre actuel de l'instruction publique en Russie, le comte Ouvaroff, se chargea de cette tâche. La mission était belle et difficile; M. Ouvaroff la comprit et ne lui fit point défaut. La vie, l'émulation, la confiance, furent les premiers bienfaits que lui dut l'enseignement public. Homme d'état habile et par-dessus tout homme d'esprit et de savoir, connu par d'excellens ouvrages qui touchent à tous les domaines de la pensée (2), le comte Ouvaroff était plus que tout autre propre à ranimer l'enseignement, dont il comprenait bien la valeur, et il lui était facile de s'entourer d'hommes instruits propres à le seconder. Il commença donc l'œuvre de la régénération de l'enseignement, dont il élargit les limites en lui donnant des bases nationales. La révolution fut bientôt complète. Les universités russes se transformèrent, la vie y coula à pleines veines. La jeunesse y afflua de tous les points de la société. On vit le fils du chancelier de l'empire, celui du grand-maréchal de la cour coudoyer sur le même banc le fils du simple affranchi. Pour la première fois, les classes se trouvèrent mêlées en Russie, et elles apprirent à se connaître dans les luttes pacifiques de l'intelligence. Une émulation vive et continue se manifesta. Les étudians des rangs inférieurs comprirent, avec

(1) Karamsine n'était qu'un pauvre fils de prêtre : sa famille fait actuellement partie de la haute société de Saint-Pétersbourg.

(2) Voyez, entre autres, les *Études de critique et de philologie*, Paris, 1846, où se trouvent réunis la plupart des écrits de M. le comte Ouvaroff.

l'ardeur d'une légitime ambition, qu'ils devaient effacer par des triomphes la distance sociale qui les séparait de leurs heureux rivaux; les jeunes patriciens, de leur côté, voulurent soutenir l'honneur de leurs noms par des succès : c'étaient deux camps rivaux qui luttaient sur ce terrain où il n'y a d'autre privilége que l'intelligence.

Telle fut la véritable source d'où s'échappa à flots pressés l'ardeur intellectuelle, qui, s'emparant de la pensée de Pouchkine, la porta dans les régions inférieures, que cette pensée nourrit et féconda. Voilà comment naquit la littérature actuelle, que nous n'appellerons pas bourgeoise, ce mot ne pouvant avoir en Russie le sens qu'il a parmi nous; que nous ne pouvons pas dire populaire, parce que son influence est encore bien limitée, mais que nous appellerons sans crainte *nationale*. Cependant cette ardeur se fût peut-être affaiblie, si une œuvre collective n'eût pas servi de point de ralliement aux jeunes écrivains, en dirigeant leurs efforts vers un même but. Cette œuvre se présenta : ce fut l'*Encyclopédie russe*. L'ancienne et la nouvelle génération littéraires, réunies autour de cette publication, virent leurs efforts récompensés par un éclatant succès. Ce succès même, qui répandit les volumes de l'*Encyclopédie* dans toutes les parties de l'empire, initia les provinces à un mouvement d'idées dont la capitale avait été jusqu'à ce jour l'unique théâtre. L'*Encyclopédie russe* était une œuvre de civilisation nationale, dont les bienfaits étaient évidens; malheureusement cette œuvre ne fut pas continuée. Un fâcheux désaccord entre les chefs de l'entreprise amena la suspension de cette utile publication; mais déjà beaucoup de bien avait été produit. Les jeunes écrivains de l'*Encyclopédie* avaient fait ensemble leurs premières armes, ce concours prêté à une œuvre commune leur avait révélé leurs forces, et avait mis en lumière bien des talens qui désormais pouvaient continuer isolément leur route avec la certitude de ne plus trouver le public indifférent à leurs travaux.

Plusieurs années avant la publication de l'*Encyclopédie*, les lettres comptaient déjà en Russie plus d'un organe recommandable. La *Gazette littéraire*, créée par le baron Delvig en 1830 et continuée par M. Volkoff, était un recueil estimé (1), mais qui ne s'ouvrait qu'à un petit nombre d'élus. Le brillant et rapide essor de la littérature réclamait une publication établie sur des bases plus larges, et la *Bibliothèque de lecture* fit appel aux jeunes écrivains. Destinée d'abord à diriger les esprits dans la voie nationale, à appeler, à encourager les talens nouveaux, la *Bibliothèque* ne remplit pas long-temps cette belle mission, et des traduc-

(1) Nous ne parlons pas du *Fils de la patrie*, recueil créé en 1812, rédigé d'abord sous l'influence de la guerre patriotique de cette époque; ce recueil existe encore : *le Fils de la patrie*, malgré le mérite de ses rédacteurs, n'a jamais eu d'écho bien retentissant en Russie.

tions multipliées sans choix ne tardèrent pas à y remplacer les productions originales. La plus sérieuse de ces publications littéraires, celle qui reflète le mieux la pensée de Pouchkine, est *le Contemporain*, fondé sous l'action directe du poète et aujourd'hui encore dirigé par un de ses amis, M. Pierre Pletneff, recteur de l'université de Saint-Pétersbourg et membre de l'académie russe. *Le Contemporain*, dont les tendances *slavistes* sont très prononcées, peut être regardé surtout comme l'expression de l'influence exercée par Pouchkine sur les premières classes de la société russe. Quelques-uns de ses rédacteurs appartiennent aux plus nobles familles de l'empire. Nous devons remarquer à ce propos que ce vif sentiment de nationalité qui inspirait Pouchkine avait fini par gagner parmi les écrivains aristocratiques ceux même qui semblaient le plus soumis aux vieilles traditions ou aux influences étrangères. C'est ainsi que le prince Wiasemsky, l'un des vétérans de la littérature, le prince Odoevsky, malgré son mysticisme germanique, suivirent la muse slave dans la voie où elle se sentait appelée.

Avant d'arriver à la dernière phase qu'a traversée la poésie russe depuis Pouchkine, il importe de compléter ce que nous avons dit du mouvement dont il fut l'ame, en montrant la trace féconde qu'a laissée son génie dans les études historiques et dans le roman. La Russie a eu deux historiens, qui tous deux ont interrogé ses annales d'un point de vue différent. L'un, Polevoï, a su introduire dans ses recherches cet esprit de sagacité patiente qui s'attache à l'interprétation, à l'enchaînement moral des faits politiques plutôt qu'au simple récit des événemens. L'autre, M. Oustrialoff, poussant un peu loin la complaisance patriotique, s'est étudié à démontrer, sous la forme du récit historique, les anciens droits de son pays à la possession des provinces polonaises. Ce qui est commun d'ailleurs aux deux historiens, c'est un vif et sincère patriotisme. Dans le roman, c'est aussi ce même sentiment qui a inspiré aux écrivains russes leurs meilleures créations. En première ligne se présente ici le nom de Zagoskine, l'auteur de *Youry Miroslawsky* et des *Russes en* 1812, ouvrages qui lui valurent la popularité la plus honorable et la mieux méritée. Le talent qui se révèle dans ces récits se fait pardonner l'absence d'énergie à force de grace et de flexibilité. Zagoskine, comme romancier historique, a eu des imitateurs et des émules. Nous citerons entre autres MM. de Rosen, Herascoff, Boulgarine. M. Herascoff a reproduit, dans un roman fort spirituel intitulé *la Maison de glace*, quelques traits animés de la cour de l'impératrice Anne, et mis en scène avec bonheur le célèbre favori Biren. M. Boulgarine a eu le malheur de s'attacher à un sujet déjà traité par Pouchkine et le tort de dessiner le plan de son *Faux Dmitri* sur celui de *Boris Godounoff*. Le roman a été écrasé par le drame.

Quoi qu'il en soit, il est impossible de ne pas reconnaître dans tous ces ouvrages l'élan d'une pensée commune et féconde. Romanciers et historiens marchent, par des routes différentes, vers un même but; tous veulent donner à la Russie, par l'évocation d'un glorieux passé, la conscience de sa grandeur et de son originalité. Aujourd'hui cette ère de recherches et de tâtonnemens semble terminée; ce n'est plus la nationalité qu'il s'agit de réveiller. Une nouvelle période a déjà commencé pour l'esprit russe. Deux tendances, l'une satirique et comique, l'autre élevée et sérieuse, dominent le mouvement actuel. La première, représentée par M. Gogol, affectionne surtout la forme dramatique; la seconde, qui se personnifie dans Lermontoff, dans Maïkoff, préfère la forme du récit.

La comédie du *Réviseur*, qui dénonce si rudement et néanmoins avec tant d'ironie et de gaieté les abus de l'administration provinciale, assura dès l'abord à M. Gogol une grande popularité. Jamais tant de verve libre et moqueuse n'avait inspiré une muse russe, jamais la satire moscovite n'avait porté des coups plus directs et plus sanglans. Il était hardi d'exposer sur le théâtre de Saint-Pétersbourg l'ineptie et la sottise de ces employés de petite ville (*tchinovniki*) dont l'orgueil et la vénalité pèsent si lourdement sur le pays. Les *tchinovniki* ont été fort plaisamment fustigés par M. Gogol. L'imagination du poète a su tirer d'une donnée très simple les détails de mœurs les plus comiques. Encouragé par ce premier succès auquel ne manqua même pas la sanction impériale (1), M. Gogol ne craignit pas, dans son roman des *Ames mortes*, de toucher à ce qu'il y a de plus vif et de plus délicat dans le pays, savoir la propriété des serfs. Il s'agit ici d'un industriel adroit et fripon, acheteur d'*ames mortes*, c'est-à-dire qui va parcourant les villages ou terres seigneuriales, et qui se fait vendre, par des intendans fripons comme lui, des hommes morts récemment ou depuis peu livrés comme recrues, mais non encore effacés du cadre de la population. C'est ce qu'on appelle dans le pays *ames mortes*. Or, avec ces actes de vente frauduleux, il se trouve légalement possesseur, aux yeux de l'autorité abusée, d'un certain nombre d'individus qu'il demande à transporter sur quelque terrain sans valeur dont il est effectivement propriétaire, et tout cela, pour faire un emprunt au gouvernement sur l'hypothèque de ce bien, qui vient d'acquérir une valeur proportionnelle au nombre des *ames mortes* achetées (2). Nous ne savons si Pouchkine aurait osé pousser la satire jusqu'à ce point de liberté, et si le chef de l'empire aurait eu

(1) La censure ordinaire des théâtres n'ayant pas osé permettre la représentation du *Réviseur*, il fallut en référer à l'empereur lui-même, qui s'empressa de donner son *exequatur*.

(2) Comme la loi actuelle défend la vente des serfs autrement qu'avec la terre à laquelle ils appartiennent, cette industrie abusive ne saurait être pratiquée aujourd'hui.

pour lui l'indulgence qu'il a témoignée à Gogol. Ce fait en dit beaucoup sur les progrès de l'esprit public en Russie.

Ce n'est cependant pas Gogol qui nous semble procéder le plus directement de l'auteur des *Bohémiens;* c'est Lermontoff, dont la vie, les mœurs et la destinée eurent tant d'analogie avec la vie, les mœurs et la destinée de Pouchkine. Comme ce dernier, Lermontoff ne savait obéir qu'à ses passions et fouler aux pieds devoirs et convenances. Je ne sais quelle brutale satire lui valut à Saint-Pétersbourg un duel avec un jeune Français, qui put lui donner une leçon de savoir-vivre. Peu de temps après, le poète fut envoyé dans le Caucase. Dans ces rudes contrées, que la Russie arrose chaque jour du plus pur de son sang, il devait trouver la mort, non point la mort glorieuse du champ de bataille, mais la mort furtive, et en quelque sorte honteuse, qui se cache dans les hasards d'une obscure rencontre. Un duel l'attendait avec un homme implacable qu'il avait offensé. Il tomba atteint d'une balle, et le pays, qui pleurait encore son grand poète frappé à la fleur de l'âge, eut à regretter un autre poète dont la vie s'épanouissait à peine (1).

Lermontoff eut d'ardentes inspirations pour la liberté. Ceux de ses vers que la censure mettait à l'index étaient aussitôt copiés, répandus et appris par cœur. Pouchkine avait eu à former l'esprit public, à créer l'opinion; Lermontoff trouva cette opinion et cet esprit préparés. Nous citerons un de ses poèmes, qui pourra donner une idée de la nature de ses inspirations : le titre de cet ouvrage est *Mzir* (mot géorgien qui veut dire *confrérie*); le fond en est simple. Un jeune homme, fils d'une peuplade libre, a été fait prisonnier dans un combat et jeté dans un couvent pour apprendre à se plier à la servitude sous l'austère discipline de la règle. Le poète s'est plu à retracer les combats intérieurs de cette nature indomptée, de l'instinct natif de l'indépendance contre les mille gênes de la vie monastique et les déchiremens de toute espèce auxquels elle soumet l'intelligence. La lutte est terrible et douloureuse. Vingt fois l'infortuné est près d'être vaincu; mais le sentiment de la liberté soutient son courage aux abois. Dans un élan suprême, le jeune novice s'échappe de sa prison; il part. Le voilà libre, la nature entière est à lui, il en a fait la conquête; mais bientôt ce ciel, cet horizon qu'il admire, ces brises qui lui rafraîchissent le front, ne lui suffisent plus : il lui faut le ciel de la patrie et les brises natales, et il se met à marcher, il va, il franchit l'espace, il court, lorsque l'horrible faim le saisit; le malheureux épuisé tombe. Les hommes envoyés à sa poursuite l'atteignent, s'emparent de lui et le ramènent dans sa prison monastique, où il meurt. Sous cette donnée si simple, il est aisé de découvrir une préoccupation douloureuse. On sent que les idées libérales tourmentent

(1) Lermontoff mourut à vingt-quatre ans.

Lermontoff. Il y a un hommage indirect à ces idées dans la donnée même du poème, dans cette éloquente protestation sous la forme du récit contre l'abus du pouvoir et la tyrannie de certains préjugés.

Dans ces dernières années, la pensée russe est arrivée à une manifestation littéraire que va nous faire connaître le poème des *Deux Destinées*, par M. Apollon Maïkoff, lequel nous écrivait, en nous envoyant cet ouvrage, il y a à peine un an : « Une nation qui se civilise a deux choses à faire, deux devoirs à remplir; il faut que d'une main elle répande la semence de ses nouvelles doctrines, de ses nouvelles idées, de ses nouvelles mœurs, tandis que de l'autre elle doit détruire tout ce qui pesait sur elle et l'enchaînait au passé; elle doit saper les préjugés enracinés dans les esprits, arracher les dernières ronces des siècles d'ignorance et de superstition : la satire est son arme et son instrument. »

Le poème des *Deux Destinées* est donc une œuvre satirique, mais vivement pénétrée d'inspiration lyrique et de je ne sais quel souffle mélancolique et tendre. L'esprit satirique, qui a réellement ouvert en Russie l'ère de la littérature moderne, animait la plupart des productions poétiques de Pouchkine : son chef-d'œuvre, *Eugène Onéguine*, n'est effectivement qu'une satire originale et spirituelle; mais c'est ici qu'on peut distinguer la différence des temps et le chemin qu'a fait la pensée depuis la publication de ce poème, c'est-à-dire depuis une vingtaine d'années. Nous savons qu'Eugène Onéguine est une victime de la civilisation moderne; mais ce qui l'a frappé de découragement, ce ne sont ni les pensées sérieuses d'art ou de philosophie, ni les désirs ardens d'amélioration sociale, ni rien de ce qui constitue l'amour profond du pays : c'est l'ennui et l'abus du plaisir. Onéguine est un héros de boudoir, aimable et sensuel égoïste que la satiété a pris au début de la vie et qu'elle a laissé indifférent et moqueur. Or, voici ce même Onéguine transformé, ou plutôt le voici revenu à l'existence vingt ans plus tard. Actuellement il s'appelle Wladimir. Il n'est point blasé, il est attristé, abattu; la vue de son pays, qu'il aime, lui serre le cœur, l'oppresse, le plonge dans des tristesses infinies; il est jaloux pour lui des civilisations étrangères, jaloux de la grandeur antique, jaloux de la liberté moderne. « Allons droit à mon héros, nous disait M. Maïkoff. Surprenons-le au milieu de ses pensées intimes, de ses rêveries les plus chères; écoutons-le : *ce sera tâter le pouls à toute la jeune génération de mes compatriotes.* »

L'écrivain qui nous parlait ainsi appartient lui-même à cette jeune génération qu'il s'est plu à personnifier dans Wladimir. Le poème s'ouvre en Italie, à Frascati, dont la fête est retracée avec une verve brillante, avec une rare vivacité de couleurs. Là sont réunis des hommes venus de tous les points de l'Europe, et Wladimir se plaît à les observer. Il y a aussi des Russes, mais il les évite. Il ne les a pas fuis pour les

retrouver en Italie avec tous les défauts qu'il leur reproche et qu'il énumère complaisamment :

« Celui-ci a rapporté de ses steppes lointaines son *tartarisme* pur, sa nullité native vainement déguisée sous le luxe extérieur, l'orgueil de sa noblesse héréditaire ou la vanité de ses titres d'hier. Sa tête est vide; il est incapable d'une opinion, et pourtant il s'exprime en docteur. Il blâme son pays sans raison, il loue stupidement ce qui est étranger, il est toujours prêt à parler de toutes choses, du ver luisant comme de Dante.

« Son rang donne de l'assurance à ses paroles. Il se prononce sur Raphaël ou Michel-Ange, et son jugement est irrévocable comme l'office qu'il a signé. Il parle en radical, en démagogue, en condottiere effréné, et hier encore il était tremblant dans l'antichambre d'un ministre.

« Il y en a d'autres qui sont différens. Ceux-ci ont répudié toute idée européenne : à les entendre, la cathédrale de Cazan (1) l'emporte sur l'église de Saint-Pierre, et les concombres salés de leur pays sont plus savoureux que les raisins parfumés de Sicile. Ensuite, la vieille Europe, avec ses ébranlemens sans fin, est dans un état imminent de décadence et de décomposition : Thiers, Guizot, O'Connell, sont des sots, et mille fois sont plus heureux leurs serfs que les populations libres et civilisées.

« Et en jetant les yeux sur ces hommes, Wladimir s'écriait : Mon Dieu! c'est donc à ce prix que nous devons acquérir le fruit des sciences et des lumières! Il faut donc que nous passions par cette nullité odieuse, par cette insigne présomption, par cette prostitution de la bassesse! O Russes! votre vie s'épanouissait pourtant large et fière dans les déserts du Volga et de l'Oural, alors qu'une liberté sauvage vous poussait à des guerres pleines de faits héroïques; pourtant la vertu brillait dans votre regard, alors que sur la place publique de Novogorod vos discours, animés de l'amour de la patrie, retentissaient du haut de la tribune et décidaient vos différends. Plus d'une fois, pour défendre et garder l'honneur du pays, vous avez vous-mêmes brûlé vos villes et vos temples, dans votre haine des fers étrangers et votre horreur de l'esclavage! »

Bientôt le jeune homme demande à ses compatriotes si la civilisation nouvelle importée par Pierre-le-Grand n'a fait qu'énerver leur antique courage, s'ils ne sauraient s'en servir que comme d'un vêtement d'emprunt ou d'un masque grimaçant.

« Notre héros souffrait de ce vide de cœur auquel nous sommes tous condamnés (les Russes); fatigué du spectacle affligeant que lui offrait sans cesse son pays, il se laisse entraîner par le flot commun; il voulait aller remplir son ame et sa vie loin de sa patrie parmi d'autres hommes.

« Et il alla visiter la moderne Babylone, cette cité hardie qui entretient les peuples dans une activité d'esprit incessante, où la pensée humaine travaille libre et inspirée, toujours prête à s'élancer vers de nouvelles conquêtes. Au milieu de ce mouvement, de ces victoires, de ces triomphes et de ces chutes, il sentit qu'il était étranger, qu'il assistait à une fête où il n'était point invité. Les cham-

(1) Église métropolitaine de Saint-Pétersbourg.

bres grondent d'éloquence; il s'y agite une grande et vieille question. Chacun, dans cette *divine comédie* sociale, est acteur. Seul il ne saurait qu'y faire. Il n'est pas appelé. Le hasard l'a jeté au milieu d'un festin où sa place manque, et, dévoré de jalousie, accablé de douleur, il fuit ce peuple toujours bouillant et toujours jeune. Il alla se réfugier sous le ciel de l'indolente Italie. »

Placées en regard l'une de l'autre et examinées au simple point de vue littéraire, les deux figures d'Onéguine et de Wladimir n'offrent peut-être ni rapports bien saisissables, ni parenté bien directe. Il faut se rappeler que le premier représente l'individualité de Pouchkine, lequel exprime lui-même l'esprit dominant de sa caste et de son époque; il faut remarquer ensuite que Wladimir est la personnification la plus parfaite de la jeunesse actuelle et que M. Maïkoff procède de Pouchkine en ligne directe : alors on n'aura pas de peine à reconnaître la fraternité des deux personnages, ou plutôt, comme nous l'avons dit, leur identité. Ce qu'il y a surtout à signaler dans les ouvrages publiés depuis la mort de Pouchkine, c'est la liberté d'expression qui les caractérise et que la censure a respectée; il y a là un fait positif qui répand une vive lumière sur l'état intellectuel de l'empire. Sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, l'Europe juge la Russie avec une étrange exagération. S'il y a une censure en Russie, il y a aussi un esprit public dont la puissance commence à balancer celle de la censure.

Le mouvement littéraire dont nous venons d'indiquer les deux phases principales, celle qui s'est ouverte avec les premiers écrits de Pouchkine et celle qui a commencé depuis sa mort, n'a pas été sans influence sur les tendances nouvelles de la pensée russe. Les poèmes de Pouchkine ont réveillé l'esprit national et lui ont enseigné sa force; les écrits de Gogol, de Maïkoff, étendent le cercle de l'action littéraire et la font passer des régions aristocratiques dans les régions moyennes de la société. Ainsi partout l'autorité de la pensée se fait reconnaître et s'affermit, ainsi s'élargit l'horizon des écrivains et du public auquel ils s'adressent. Il y a là une voie féconde pour le génie russe, et c'est l'honneur de Pouchkine d'avoir creusé le premier cette voie, c'est l'honneur des écrivains actuels d'avoir su dignement continuer son œuvre.

CHARLES DE SAINT-JULIEN.

L'ALLEMAGNE

DU PRÉSENT.

LA MONARCHIE PRUSSIENNE.[1]

J'avais quitté Berlin sur la fin de 1845, j'y rentrais au commencement de 1847. A la suite, à la place de l'agitation religieuse, apparaissait alors l'agitation politique, et celle-ci, long-temps couverte par l'autre, dominait et remplissait tous les esprits. Les premiers états-généraux de la monarchie prussienne étaient convoqués pour le 11 avril; la patente du 3 février les avait solennellement institués; l'Allemagne entière attendait; l'Europe regardait l'Allemagne, ce qui n'arrive pas toujours, et l'on se demandait avec une anxiété singulière ce que serait enfin cet avenir nouveau dont le roi lui-même semblait avoir voulu tout ensemble ouvrir et refermer la porte.

Les dissidences ecclésiastiques étaient tombées dans l'ombre; l'âpre curiosité qui s'était prise à ces questions profondes se jetait sur des intérêts plus immédiats, sinon plus substantiels. La guerre théologique

(1) Voyez les articles de cette série dans les numéros des 1er février, 1er mars, 1er avril, 1er mai, 1er juillet, 1er décembre 1846.

couvait peut-être encore au sein des ames, elle n'est pas près d'en sortir, et c'est assurément la dernière que le monde verra cesser; mais il y avait trève, oubli d'un moment, comme dans toutes les guerres éternelles. Il n'était plus question de savoir sous quelle formule on définirait le Christ; les bourgmestres rationalistes interrompaient l'étude de la dogmatique, qui, pendant un temps, avait fait leur joie; le piétisme, refoulé plutôt que vaincu, se retirait à l'arrière-garde, et la bataille s'engageait avec d'autres armes entre d'autres ennemis. Venaient maintenant les avocats et les jurisconsultes, qui, le texte à la main, comparaient froidement les ordonnances de 1820 et de 1823 aux ordonnances de février 1847; venaient les enthousiastes, courtisans ou doctrinaires, qui se pâmaient d'aise devant l'œuvre royale; venaient ceux qui trouvaient la munificence trop mesquine et ceux qui la trouvaient trop grandiose, ceux qui aimaient la liberté selon cette mode-ci ou selon cette mode-là, et ceux enfin qui ne l'aimaient pas du tout. Fallait-il accepter, fallait-il refuser ce bienfait d'une constitution qui paraissait aux uns si magnifique, aux autres si suspecte? *Accepter ou refuser*, c'était là le titre de l'évangile du jour, du livre de M. Henri Simon, et la plupart, on doit l'avouer, s'écriaient avec l'auteur : « Nous t'avions demandé du pain, tu nous donnes une pierre. »

Comment nous transporter dans un mouvement d'idées si spécial, nous qui ne voulons jamais entendre ce qui n'est pas à notre guise? Comment traduire de ce côté-ci du Rhin ces systèmes où rien n'est simple, ces passions qui ne sont jamais pressées? Il était plus facile encore de se représenter la lutte religieuse : celle-là, du moins, est à peu près la même dans toute l'Europe; il n'y a que les noms qui varient, le fond ne change pas. Dites que les lois de la pure raison ne sont que chimères impuissantes, « que l'homme n'est pas suffisamment tenu par les maximes humaines, » et qu'il faut à la société l'appui d'un dogme miraculeux: vous parlerez comme M. Eichhorn, le ministre de l'instruction publique en Prusse; mais, à Paris même, les échos intelligens et fidèles ne vous manqueront pas, vous serez compris à demi mot. Le ton de Paris est là-dessus le ton de Berlin; hypocrites ou sincères, nous avons aussi nos piétistes.

Allons-nous, au contraire, pénétrer dans le débat politique, aussitôt les analogies nous font défaut ou nous égarent; les grandes lignes par où chemine habituellement l'histoire se compliquent là de tant d'accidens, qu'on craint toujours de les perdre : ceux même qui les suivent mettent leur amour-propre à n'avoir point l'air de marcher sur une route frayée. Leur pays, à les en croire, serait presque une terre d'autochthones, et le plus haut honneur qu'ils désirent pour leur république, c'est qu'elle paraisse avant tout originale et primesautière. Les Romains envoyèrent étudier les lois d'Athènes, Platon alla cher-

cher la sagesse en Égypte et Lycurgue en Crète : la sagesse prussienne est née d'elle-même sur le sol national, comme le chêne allemand dans les forêts allemandes; elle ne doit rien, dit-elle, à celle des autres, et ne souffre pas qu'on l'accuse d'imiter personne. Aussi, quand nous nous arrêtons en face de ses œuvres, gardons-nous bien de notre fatuité gauloise et ne crions jamais : Ceci est à nous! Ne crions point, par exemple : Voici la révolution qui passe, elle est faite à notre image, et nous vous l'avons dépêchée! Il n'en faudrait pas tant pour qu'on relevât les barrières qui tombent maintenant devant elle. La révolution prussienne a juré qu'elle aurait son enseigne, qui ne serait pas la nôtre. Sachons nous résigner, et voyons comment elle s'y prendra.

Notons seulement ce point-ci : le peuple et le prince à Berlin tiennent là-dessus un même langage. — Le bourgeois le plus amoureux de réformes ne les voudrait point à la condition de les copier; il y va de sa gloriole d'auteur, sans parler de la conscience qu'il a d'être l'homme d'une race à part, d'une race supérieure. Il aura plus attendu que tout le monde pour faire mieux que tout le monde. C'est de cette manière-là qu'il se console d'avoir encore si peu fait. — Quant au prince lui-même, le premier article de sa foi politique, il l'a prêché, je pense, avec assez d'éclat; il n'a pas voulu donner une charte qui relevât ou des *droits de l'homme*, ou même du *bill des droits;* ce sont là de trop modernes origines, trop suspectes, parce qu'elles sont trop visiblement de fabrique humaine. La législation du 3 février se rattache, par son essence, à ces législations primitives qui descendaient du ciel au milieu des éclairs et des tonnerres; elle n'est pas d'hier, parce qu'elle est de tous les temps, et c'est cette perpétuité qui la consacre; la substance en reposait déjà dans les établissemens des plus antiques sociétés. O la triomphante ambition!

Je n'imagine guère qu'on puisse à volonté se séparer ainsi de son siècle, soit pour en improviser un autre, soit pour en recommencer qui ne sont plus. Il y a dans le courant ordinaire des années une force irrésistible qui pousse tout par de larges voies que l'on ne remonte pas et d'où l'on ne sort pas. Que ce courant suive et creuse chaque jour davantage le lit qu'il s'est ouvert chez nous en 89, qu'il doive rouler partout ces mêmes idées qui ont fécondé la France, je le crois de toute mon ame. Il faut pourtant l'avouer, nous comptons trop vite sur des ressemblances; nous regardons chez nos voisins ce que nous y pensons déjà voir, alors même que nous n'y voyons rien; nous jugeons trop souvent le présent comme s'il était déjà ce que sera l'avenir. Trop confians dans ce progrès qui refait insensiblement l'Europe à notre image, nous ne connaissons plus rien de ce qui l'arrête; nous ne daignons savoir ni comment les autres l'acceptent, ni comment ils lui résistent, tant nous sommes sûrs qu'ils lui obéiront. Perdre cependant la

juste notion des choses qui nous entourent, ce n'est pas le moyen d'y prendre autorité. Si nous voulons garder notre place et notre influence dans cette universelle transformation qui s'accomplit au profit de nos principes, nous devons l'interroger à tout moment pour nous tromper le moins possible sur le rôle qu'il nous convient d'y jouer à telle heure ou à telle autre. La vraie politique de la France vis-à-vis des nations étrangères, ce n'est pas d'arrêter cette vie nouvelle qui circule dans leurs veines : même en le voulant, nous ne le pourrions point; ce n'est pas non plus de leur donner la fièvre, elles nous en feraient elles-mêmes un crime et s'en vengeraient sur nous : la vraie politique de la France au dehors, pour long-temps encore, si j'ose ainsi parler, c'est de tâter le pouls à la révolution et d'en publier franchement les bulletins.

De ce point de vue-là nous avons fort à faire pour ne pas nous abuser sur l'état de la Prusse. Nous en sommes peut-être assez mal instruits, parce que nous nous le figurons trop vite. Nous jugeons volontiers d'ensemble et par masse; ce qui manque précisément sur cette terre allemande, c'est l'unité matérielle et morale qui s'accommode de pareils jugemens : rien ne s'y fait en bloc et d'un seul coup. Le tambour bat, nous courons pour voir, nous arrivons, nous crions : Ville gagnée! Ce n'était qu'une escarmouche, il faudra recommencer demain. Ou bien nous fions-nous par hasard à la résignation peinte sur ces placides visages, descendons seulement plus avant dans ces ames profondes, voilà que nous y trouvons cachés de formidables entêtemens, d'indomptables espoirs. Ayons donc quelque patience, et lisons feuille à feuille, comme on nous le donne, ce livre un peu sibyllin où s'inscrivent lentement les destinées de la Prusse. Ne tenons rien pour connu de ce qui n'est pas encore. Supposons plutôt que nous abordons des contrées entièrement neuves, et explorons-les comme si nous les découvrions. Pour moi, je ne saurais entamer cette difficile épopée de la dernière diète prussienne, sans me demander d'abord où j'entre, où je suis. Avant le récit de la pièce, la description de la scène et la liste des rôles.

C'est ici chose convenue que la monarchie prussienne est tirée d'un bout à l'autre au cordeau; cette opinion date chez nous du temps où l'on voyait de très loin le grand Frédéric la discipliner à la façon dont manœuvraient ses soldats. Quelle confusion pourtant au premier regard que l'on y jette d'un peu près! quel mélange d'élémens disparates! Tout est en train, rien n'est complet; tout s'est fait par morceaux, rien ne se raccorde. Frédéric lui-même a grossi le désordre en essayant de le corriger. Mirabeau s'extasiait déjà sur « l'inextricable amas de difficultés et d'incertitudes » qu'avait enfanté la publication du *Landrecht*, et, depuis ce premier essai d'uniformité légale, combien encore sont nées de contradictions criantes à la suite des vicissitudes politiques! combien partout d'institutions et d'idées qui se heurtent, parce que le

progrès et la réaction, la réaction libérale et la réaction absolutiste, dans les nombreuses alternatives de leur fortune, ont laissé tour à tour leurs fruits sur le sol sans avoir jamais pu ni l'une ni l'autre se l'approprier tout entier (1)!

Il y a donc dans chaque province des établissemens à part qui n'ont d'autre raison d'y être que d'y avoir été. Il y a de vieilles chartes municipales à côté des nouvelles; il y en a de nouvelles qui sont révisées à côté de nouvelles qui ne le sont pas. Il y a par toute la monarchie, à côté du règlement moderne de l'impôt fondé sur la confection moderne du cadastre, mille et mille méthodes fiscales qui datent des temps les plus divers et sont à peine aujourd'hui comprises de ceux qui les appliquent. En face d'un code national, il y a pour certains lieux des régimes d'exception. Il y a tout ensemble le principe de l'égalité devant la loi et le privilége des immunités personnelles, le droit de justice patrimoniale et le droit d'être jugé par le jury, la procédure secrète et la publicité des tribunaux (2). L'organisation judiciaire est sur un pied respectable, et la couronne s'arroge cependant le pouvoir de déposer les magistrats. L'ordonnance communale de 1808 est une véritable émancipation populaire, et l'édifice administratif qui l'encadre pèse pourtant sur la commune de tout le poids d'une dure tutelle. On proclame la liberté de la science et de l'enseignement, et après cela l'on met en surveillance et en suspicion l'église, l'école et la presse. L'œuvre par excellence du protestantisme, l'unique support des futures démocraties, l'éducation du peuple, est en vérité l'objet des soins les plus attentifs, ce qui n'empêche pas néanmoins qu'on prenne çà et là des mesures dignes de la très sage et très catholique Autriche. La démocratie enfin est déjà pour ainsi dire assise sur le pays, grace à cette constitution militaire qui appelle tous les citoyens sous les drapeaux et les y garde toujours; mais l'armée démocratique de la Prusse se range encore en bataille au pied d'un trône absolu. Singulier absolutisme que l'usage tempère jusqu'à le dissimuler et qu'un caprice individuel pourrait pousser à l'extrême sans violer aucune loi! Singulière démocratie qui souffre l'arme au bras ce dur commandement du bon plaisir, et se laisse si rudement manier par une autorité qu'elle briserait rien qu'en éclatant! C'est la poudre qui dort dans un canon chargé.

Il est, je le sais bien, des rêveurs subtils que tous ces contrastes n'effraient pas; ils osent même davantage, ils les admirent et s'y complai-

(1) Je reproduis ici bien imparfaitement la vivacité du tableau tracé par M. Gervinus dans son excellente brochure *Die Preussiche Verfassung und das Patent vom 3 Februar 1847.*

(2) L'ordonnance du 17 juillet 1846 et celle du 7 avril 1847 ont de beaucoup étendu, comme on sait, la publicité judiciaire, mais la procédure criminelle n'est encore publique qu'à Berlin et sur le Rhin.

sent. Ils ont le talent d'y découvrir une formation naturelle où leur science intrépide aime à chercher des lois régulières comme dans les évolutions du monde physique; ils ne s'aviseraient pas de rien déranger au chaos, tant ils sont convaincus que la lumière y va venir d'elle-même. Pourquoi les maîtres de l'*école historique* ont-ils fait si grand fi de nos procédés révolutionnaires? Uniquement parce que nous avions bâti sur table rase, en nous débarrassant de cet amalgame de ruines incohérentes sous lesquelles ils étouffent. Mais ce vain tumulte du passé, qui se révolte au hasard contre son agonie, est-ce donc là le magnifique développement de l'avenir, que le roi Frédéric-Guillaume se vante à tout propos d'avoir su respecter? Je ne vois point, quant à moi, d'harmonie providentielle dans cet aveugle tiraillement des forces vitales qui constituent un peuple, et je ne crois pas que la Prusse ait gagné beaucoup depuis soixante ans à toutes les discordances qu'on a laissé se perpétuer dans son sein. Le corps de la monarchie est trop jeune sans doute, les parties qu'il embrasse ont été trop récemment juxtaposées, pour que l'agglomération soit déjà parfaite : étrange raison de glorifier les obstacles qui la retardent, de monter au Capitole et d'y remercier les dieux ! Il est vrai qu'il est plus commun d'avoir un érudit ou un rhéteur qui sanctifie le mal par une théorie que d'avoir un homme qui le guérisse par un remède.

Les théories toutefois ont beau dire, ce que la Prusse actuelle a de puissance et d'énergie, elle le doit à des esprits clairs, à des volontés vigoureuses; s'il lui reste encore tant d'inconsistance, il faut bien accuser les volontés défaillantes qui s'en accommodent, les esprits obscurcis qui s'en félicitent. Il n'y a point, en politique, de ces nécessités d'organisme si malheureusement inventées par une philosophie qui a trop long-temps écrasé la vie publique de l'Allemagne; il y a les mérites et les torts des individus ou des peuples.

D'où naissent en effet ces oppositions bizarres qui se rencontrent à chaque pas de Cologne à Kœnigsberg, sinon de la diversité des époques, dont on n'a pas su coordonner l'action successive,—de la diversité des lieux, dont on n'a pas assez corrigé les influences divergentes? C'est que, pour poser et pour sceller la pierre angulaire d'une grande unité nationale, le plus habile architecte ne pourra jamais, dorénavant, se passer du concours de la nation; c'est que la nation prussienne n'est appelée que d'hier à travailler au monument.

I.

La croissance de la Prusse s'est faite en quelque sorte par alluvions. Dans sa constitution intérieure et administrative, dans sa constitution géographique et territoriale apparaissent l'une après l'autre les cou-

ches nombreuses si vite apportées en si peu de temps. Elles se sont trop violemment succédé pour s'être déjà fondues, et les dissidences qui nous frappaient tout à l'heure proviennent toutes de ces brusques mouvemens. La Prusse administrative n'est pas une, j'y compte jusqu'à cinq formations; la Prusse territoriale n'est pas une, il y a huit états qui sont chacun une Prusse différente. Le territoire de la Prusse contient huit provinces, dont aucune ne reconnaît naturellement de sœur, dont deux ou trois au plus s'allient à peu près. L'administration de la Prusse a changé cinq fois en trois quarts de siècle, et chaque fois elle a déposé sur le pays des germes qui devaient tous grandir en se contrariant tous.

Nous aussi, vraiment, nous avons subi les variations de ces rapides années; mais, en bons logiciens que nous sommes, nous ne les subissions pas à moitié : un régime chassait l'autre, et tout nouvel arrivant agissait comme s'il eût été premier occupant. La restauration maudit l'empire, l'empire avait bafoué le directoire, le directoire avait renié la convention. Rien ne s'est ainsi perpétué que ce qu'on ne pouvait pas démolir. En Prusse, au contraire, les époques se sont pour ainsi dire accumulées sans jamais se remplacer tout-à-fait. Dans la Prusse d'aujourd'hui, qui ne retrouverait facilement, qui ne distinguerait la Prusse du grand Frédéric, celle des deux Frédéric-Guillaume jusqu'en 1806, celle de 1806 à 1816, celle enfin de 1816 à 1840? Toutes ces influences, toutes ces inspirations d'origine si diverse, coexistent encore à présent et se trahissent par leurs chocs, même au milieu de la fanfare que sonnent depuis sept ans les derniers venus. Il semble que ceux-ci veuillent récapituler en eux tout le passé : voyez plutôt, n'est-ce pas la suite de leurs ancêtres qui défile avec eux devant nous?

Le génie guerrier de Frédéric II fait de la Prusse une puissance militaire; son esprit philosophique entreprend déjà d'y organiser l'état, son humanité veut y assurer d'abord au peuple les conditions matérielles du bien-être. — Sous ses successeurs, jusqu'au moment où de cruelles nécessités imposent d'énergiques efforts, jusqu'au réveil de 1806, deux travers s'introduisent dans la conduite des affaires prussiennes, deux vices qui les ont bien souvent gâtées : la routine et l'indécision. — Le mémorable élan de 1806 substitue l'esprit nouveau de 89 à ce vieil esprit de réforme autocratique dont Frédéric avait été le héros; on prétend tout ordonner, tout restaurer, non pas à l'aide du zèle bénévole d'un prince absolu, mais par l'infaillible essor des libertés populaires. Cet essor admirable sauve du moins la patrie du joug de l'étranger, s'il ne l'affranchit pas du joug intérieur, et le souvenir en reste au fond des ames pour y nourrir l'espérance pendant vingt-cinq ans de froide réaction. — Vingt-cinq années durant, la Prusse porte la peine de la part qu'elle a prise dans la sainte-alliance de 1815; elle souffre

en silence le système qui l'enchaîne à l'Autriche; la bureaucratie s'installe et trône dans l'immobilité du *statu quo*. — Surviennent enfin les jours bruyans de 1840, ces tentatives dramatiques et pittoresques d'une imagination remuante qui cherche à tout prix un autre libéralisme que celui du grand Frédéric ou celui d'Hardenberg et de Stein, un autre absolutisme que celui de Frédéric-Guillaume II et celui de Frédéric-Guillaume III. Eh bien! dans cette époque si originale, et qui voudrait être si exclusive, les institutions, les événemens, les idées, les hommes, tout porte l'empreinte des époques antérieures. A travers les illusions sentimentales et chevaleresques sur lesquelles on a bâti le nouvel édifice officiel, on sent percer çà et là tantôt la droite et sèche raison du grand Frédéric, tantôt la timidité méticuleuse de Frédéric-Guillaume III, tantôt les vives réminiscences de la sagesse toute moderne qui présidait aux nobles travaux de 1806. Voilà tout l'aspect politique de la monarchie prussienne en ce moment-ci de son histoire.

L'aspect du territoire est encore plus diversifié par la bigarrure des provinces que celui de l'état par la variété des antécédens.

Jetez les yeux sur la carte de l'Allemagne, vous aurez le secret plus ou moins avoué des ambitions prussiennes. La configuration irrégulière et tourmentée du royaume constitué par les traités de 1815 indique à première vue ce qui lui manque et ce qu'il aspire à trouver, l'unité matérielle, indispensable base de l'unité politique. Les deux morceaux dont il se compose semblent travailler d'eux-mêmes à se rejoindre. Le Hanovre et le Brunswick, qui les séparent, sont pris pour ainsi dire entre les deux pointes qui arment ce grand fer de lance formé par les provinces de l'est. A l'ouest, la frontière hanovrienne est encore largement ouverte par le district westphalien de Minden, qui s'avance au cœur du royaume anglais comme un promontoire. Ces deux groupes territoriaux de l'est et de l'ouest ne sont pas non plus chacun, il s'en faut, un système complet; les affinités de voisinage ne suffisent pas à compenser de plus anciennes et plus profondes dissidences. Qu'y a-t-il de moins semblable au Rhin que la Westphalie, à la Silésie que Posen, à la Poméranie que la Prusse? Et cependant toutes ces provinces se touchent; mais, pour que le contact fût vraiment fraternel, il faudrait un centre, un foyer constitutionnel, d'où la vie nationale se répandît et circulât dans le corps entier de l'état. La dernière diète a bien montré tout ce que pourrait gagner la patrie prussienne à rattacher par un commerce plus actif ses membres trop dispersés; ce n'est pourtant pas en trois mois qu'on saurait effacer ces antiques divisions.

Il y a d'ailleurs sur cet objet, comme sur tant d'autres, une contradiction singulière dans les idées qui mènent la monarchie. Sa majesté Frédéric-Guillaume disait le 11 avril : « Il a plu à Dieu de faire

grandir la Prusse par l'épée! » Et ce royaume né de la force, enfanté dans la bataille, il le comparait à un camp. L'esprit rempli de ces images guerrières, il se demandait comment pourrait durer un si violent assemblage, s'il n'y avait, pour en retenir les pièces mal enchevêtrées, l'unique volonté d'un roi qui ordonnât comme ordonne un général d'armée. Et, d'autre part, le même prince qui proclame avec tant de solennité l'incohérence de son empire, qui désespère de le conserver s'il ne l'étreint sous les liens du despotisme, le dominateur imposé par le droit du sabre à la Pologne, au Rhin, à la Silésie, se plaît et se joue dans des doctrines qui exagèrent non pas l'indépendance, mais l'individualisme, mais l'isolement des nationalités provinciales. Quand l'illustre songeur de Potsdam n'est pas préoccupé du besoin de se montrer en maître à des sujets récalcitrans; quand, au lieu d'appuyer la main sur l'épée du grand Frédéric, il penche la tête sur les livres; quand il converse avec les savantes pensées dont s'est nourrie sa jeunesse, allant de Schelling à Savigny et de Savigny à De Maistre, il se dit alors que l'influence du climat et celle de la race découlent assurément de Dieu au même titre et avec le même privilége que l'auréole de la royauté. Pénétré d'une vénération religieuse pour ces lois fatales de la nature et de l'histoire qui sont à ses yeux les modes sacrés sous lesquels la Providence s'est assujetti l'homme, il regarde comme un crime de les déranger. Ce n'est pas seulement le caractère particulier d'une province, c'est la patente d'une ville, c'est la coutume d'un village, c'est la tradition d'une paroisse qui lui deviennent respectables et chères. Il a peut-être écouté tout à l'heure, il a pris sur lui d'approuver une circulaire ministérielle qui brisait les écoles polonaises de Posen : rentré dans la jouissance de lui-même, débarrassé de l'obsession prosaïque des conseillers intimes, libre de philosopher, il voudrait voir maintenant ses vassaux polonais se presser au pied de son trône en costume national pour lui prêter dans leur langue le serment et l'hommage que les électeurs de Brandebourg prêtaient naguère aux rois de Pologne. La bureaucratie prussienne ne s'accommode pas, heureusement pour la Prusse, de cette souveraineté de comédie; mais, si tendu que soit le réseau qu'elle a jeté sur la monarchie, elle n'est pas près encore d'y assouplir tant d'élémens trop divers.

Voulons-nous parcourir une à une toutes les régions distinctes qui, de la Moselle et du Rhin à la Vistule et au Niémen, portent ces couleurs blanche et noire dont on rêve quelquefois de faire un jour les couleurs allemandes? En attendant que ce pavillon de l'avenir flotte sur toute la famille germanique, il couvre assez mal les dissidences des peuples déjà rassemblés sous son ombre. Ce serait un long travail d'étudier les huit provinces prussiennes dans le détail de leur organisation, et il n'est pas besoin de descendre si avant pour sentir par où surtout elles diffè-

rent. Les seuls dehors suffisent à trahir ce défaut d'agrégation, et, si ces élémens hétérogènes ne sont pas inconciliables, on s'aperçoit du moins tout de suite qu'ils ne sont pas encore assez conciliés.

Plaçons-nous au cœur de l'empire, dans cette Marche électorale de Brandebourg, qui a été comme le solide noyau autour duquel s'est formée la domination des Hohenzollern. C'est là que survit toujours le vrai Prussien avec sa consistance propre, le *vieux Prussien*, comme on l'appelle, un royaliste décidé, moitié par affection domestique pour une dynastie sous laquelle a grandi son nom, moitié par goût inné pour le culte superstitieux de la discipline et de la hiérarchie. Le roi est le maître, parce qu'il est le roi; tel est tout le catéchisme de ces durs esprits, droits et sensés dans leur genre, mais étroits, secs et particulièrement orgueilleux. On dit : *l'esprit de la Marche!* dans toute l'Allemagne, le mot est reçu pour désigner cette froide et désagréable nature. Le petit bourgeois de Berlin se soucie peu des nouveautés politiques; ce ne fut point sans peine qu'on lui démontra que le discours du 11 avril n'était pas le chef-d'œuvre de l'amour paternel du prince pour son peuple. Il se répète avec fierté que ses rois sont de braves rois, et, comme il garde aux Français une rancune farouche jusqu'à la niaiserie, on peut toujours le traiter fort cavalièrement, pourvu qu'on lui dise en même temps qu'il a vaincu la France à Rosbach et à Gross-Beeren. Les lettrés, les employés, la riche bourgeoisie, sont dévoués sans doute aux principes constitutionnels, et leur dévouement est sérieux, malgré certain pédantisme avec lequel ils se félicitent d'être *la nation de l'intelligence*, comme nous nous glorifions d'être *la grande nation;* mais Berlin est aussi, ne l'oublions pas, la ville des fonctionnaires, la capitale des piétistes, la citadelle de toutes les orthodoxies. Il subsiste ainsi dans les classes éclairées une minorité imposante qui paralyse souvent tout le reste; forte de l'immobilité des classes inférieures, argumentant de leur instinct, appuyée sur leur foule, cette minorité de doctes conservateurs soutient par calcul ou par système l'ancien trône avec l'ancien autel. Ce n'est point Berlin qui prendra les Tuileries prussiennes, et la fidèle Marche ne bougera pas de si tôt.

Que n'est-ce de même partout? Avec quelle douce sécurité, avec quel heureux loisir on se bercerait dans les réminiscences du bon vieux temps! Mais il n'y a guère que les Poméraniens sur qui l'on puisse compter avec le même abandon, et les lourds géans de la Baltique sont d'espèce naturellement trop indifférente pour mettre de la passion dans l'obéissance; ils obéissent sans s'attacher. La force inerte de ces robustes populations est un instrument docile au service de tous les maîtres; ils ne résistent pas plus aujourd'hui qu'ils ne résistaient hier, qu'ils ne résisteraient demain. Les Français, si détestés par la populace berlinoise,

étaient accueillis à Stettin le plus pacifiquement du monde. Il n'y a pas bien long-temps que la Prusse a réuni toute la Poméranie, et la majeure partie de la province a si souvent changé de loi, qu'on ne peut raisonnablement en attendre des sympathies bien profondes pour le dernier occupant. Les Poméraniens sont de vigoureux soldats : la crosse du fusil est plus terrible entre leurs mains que la baïonnette; mais ils ont été tour à tour et place par place Suédois, Polonais et Danois. Stralsund, qui, ainsi que Rügen, était devenu français en 1807, avait été donné au Danemark en 1814. Danzig n'est prussien que depuis le partage de la Pologne. Ce n'est pas là vraiment une incorporation rassurante.

La province de Prusse est du moins tout-à-fait liée à la maison de Brandebourg, liée par les souvenirs d'une antique communauté de travaux et de gloire, liée par les souvenirs plus récens des malheurs de 1807. C'est sur le sol aride de la Prusse orientale que la monarchie dut jouer alors sa dernière partie, sur les champs de bataille à jamais mémorables de Friedland et d'Eylau. C'est derrière la Vistule, derrière le Niémen, à Memel, au bord le plus reculé de la Baltique, que cette monarchie, vaincue et fugitive, trouva dans l'énergie des masses la constance nécessaire pour ne pas désespérer de sa fortune. La province de Prusse a montré de la sorte qu'elle méritait bien qu'on eût baptisé tout le royaume de son nom; mais elle veut encore aujourd'hui le prouver d'une façon nouvelle, et la conquête des libertés publiques attire maintenant et nourrit tout ce feu qu'elle avait porté dans la défense du territoire national. Kœnigsberg est le chef-lieu de la croisade politique entreprise depuis 1840; les cruels ennuis qui sont sortis de là pour la royauté de ce temps-ci n'ont sans doute pas laissé dans son cœur toute la reconnaissance promise à ces ardens citoyens par la royauté de 1813. C'est une race à part que celle des bourgeois de Kœnigsberg; remuans et déterminés, rudes logiciens qui calculent toujours, mais qui passent toujours du calcul à l'action, ils doivent compter comme les agitateurs les plus habiles et peut-être les moins résignés de l'Allemagne. Ville de commerce, de guerre et d'université, Kœnigsberg ramasse en soi tout ce qu'il peut y avoir de nerf dans l'organisme germanique pour faire face au génie moscovite. Kœnigsberg, avec sa haine implacable des Russes, est là sur la frontière comme un de ces corps d'avant-garde qui s'aventurent souvent plus loin qu'on ne le voudrait au centre : on a vu de grandes batailles engagées par des éclaireurs, et, si quelque ferment a dû peut-être éloigner la Prusse de la Russie, n'est-ce pas l'impulsion libérale donnée par les intrépides compatriotes de cet autre révolutionnaire qui s'appelait Emmanuel Kant? Encore n'ont-ils jamais trouvé jusqu'ici, même pour un instant, qu'on en eût fait assez, et le mécontentement gronde en permanence dans

toutes les cités marchandes qui bordent la côte de la Baltique de Danzig à Memel (1).

Par une conformité peu ordinaire en Allemagne, et surtout peu favorable au gouvernement prussien, la noblesse de cette inquiète province, les *chevaliers* établis sur leurs domaines de campagne s'entendent avec les bourgeois des villes pour associer de part et d'autre des griefs qui sont au fond communs. Danzig est persuadé que son port serait mieux rempli, Elbing n'aurait pas pris au sérieux les prédicateurs anglais du *free-trade*, si une administration plus généreuse avait permis aux propriétaires de l'intérieur d'exploiter plus utilement la richesse rurale. Malgré les titres éclatans de son patriotisme, la province de Prusse est depuis long-temps délaissée; toutes les dépenses ont été pour les provinces de l'ouest; on n'avait pas peur que celle de l'est se donnât à ses voisins. Dans celle-là, maintenant encore, il n'y a point de chaussées, point de canaux, point de digues pour arrêter les débordemens périodiques de la Vistule; on avait à peine commencé le pont de la Nogath qu'un accès de royale colère a failli le contremander. Séparée du Brandebourg par les sables de la Poméranie, bloquée pendant six mois au nord par les glaces de la Baltique, bloquée pendant toute l'année par les Cosaques de la douane russe, la Prusse orientale dépérit faute de débouchés au dehors, faute de communications suffisantes avec les parties centrales de la monarchie. Les bois pourrissent, les grains se perdent parce qu'il n'y a point assez de routes pour les amener à Danzig ou à Berlin. Les fortunes agricoles diminuent de valeur parce qu'on n'est point assez à même de les réaliser. Cette situation pénible affecte vivement la masse des propriétaires nobles; il s'est répandu beaucoup d'aigreur dans ce corps si considérable, et la *chevalerie* prussienne est venue prendre place à la diète parmi les opposans.

Ce n'est point à coup sûr la chevalerie de Saxe qui aurait voulu d'un rôle si malséant. La Saxe, qui n'est prussienne que depuis 1815, rivalise de zèle monarchique avec le Brandebourg lui-même. La noblesse saxonne se tourne vers le soleil de Potsdam, un soleil à son midi, et l'adore en toute dévotion comme elle adorait, il y a cent ans, les astres charmans ou magnifiques qui brillaient alors à la cour de Dresde. Ce sont de pieux et loyaux seigneurs qui ne se targuent pas d'intelligence politique et ne demandent qu'à vivre doucement. Les bourgeois eux-mêmes, dans ce bon pays riche et fertile, au milieu des riantes beautés de la nature, ne se donnent point partout pour être d'humeur querelleuse, et en beaucoup d'endroits ils seraient volontiers prêts à bénir tous les gouvernemens. Erfurt est un pur foyer de royalisme, et Mül-

(1) Dans la *Revue* du 15 avril 1847 (*les Écrivains politiques et le mouvement constitutionnel en Prusse*), j'ai donné l'analyse d'un livre fort intéressant sur Kœnigsberg : *Kœnigsberg und die Kœnigsberger*, par M. Jung.

hausen possède certainement la fleur des bourgmestres. Naumbourg et Magdebourg sont, il est vrai, d'allure moins commode; mais voilà bien un autre mal! si la Saxe n'est pas encore une contrée d'esprit politique, en revanche elle est demeurée la digne patrie de Luther. Cet indomptable génie de libre examen que l'*ecclésiaste* de Wittenberg avait apporté dans le cloître du fond de la cabane de son père, ce génie passionné de la discussion religieuse, n'a pas cessé d'animer jusqu'aux ames les plus simples. C'est comme un souffle de critique et de guerre qui vole à la surface de cette terre d'ailleurs si paisible. Là presque tous les pasteurs sont rationalistes, en dépit de la surveillance des consistoires. Là s'est formé ce bataillon des *amis de la lumière*, qui grossit toujours à mesure que sa propagande ressemble moins à une conjuration. Là vit enfin cet éloquent et honnête Uhlich, humble adversaire, avec lequel il faut pourtant compter, parce que le cri de sa conscience répond aux plus sincères désirs d'une population tout entière. Il y a dans un pareil mouvement un embarras sérieux et continuel pour un gouvernement qui fait de la religion une partie intégrante de l'état. La couronne de Prusse n'est point en même temps une tiare comme la couronne d'Angleterre, et le roi Frédéric-Guillaume n'a point à trancher du pape, les consistoires et les surintendans administrant de droit la religion évangélique; mais c'est M. Eichhorn qui nomme les surintendans et les consistoires, et c'est le roi Frédéric-Guillaume qui a voulu que M. Eichhorn fût son ministre. Quand donc le pauvre Uhlich se brouille avec le très savant conseiller Goschel, tout ensemble évêque et bureaucrate, sur la question de savoir s'il n'a point commis de sermon suspect ou de baptême schismatique, il est bien difficile que le souverain dont M. Goschel relève ne voie point dans cette circonstance quelque atteinte à sa majesté. Le roi Frédéric-Guillaume n'est pas au bout des contrariétés que lui prépare de ce côté-là sa bonne province de Saxe.

Les choses sont plus graves en Westphalie, et de plus d'une façon. Il n'y a pas là qu'un seul pays; il y en a deux et deux très différens, la Westphalie du nord et celle du midi, mais l'une et l'autre aussi peu pressées d'être agréables aux gens de Berlin. Dans le nord, dans les évêchés de Paderborn et de Munster, c'est la basse Bretagne de la Prusse: rudes paysans et rude nature, des prêtres fanatiques, des gentilshommes entêtés, gloutons et chasseurs. Quelque part, sans doute, dans ces environs, s'élevait ce magnifique château du Candide de Voltaire, qui était le plus beau de toute la Westphalie, parce qu'il avait une porte et des fenêtres. Là les Juifs sont toujours maltraités par la populace, convertis de force par l'église; on les bat que c'est plaisir; on démolit leurs maisons en un tour de main; ils se vengent à leur mode, et dévorent la campagne à force d'usure. L'homme de la campagne est encore écrasé sous

le poids des redevances féodales; il n'a qu'imparfaitement racheté sa liberté, et il est souvent lui-même étonné d'apprendre qu'il en a déjà plus qu'il ne savait, plus peut-être qu'il n'en demande. Le haut baron-propriétaire est élevé scrupuleusement au sein de la plus dévote ignorance. Toujours à cheval ou à l'écurie, membru, trapu, la tête dans les épaules, une mauvaise jacquette de velours râpée sur le dos, chaussé de bottes fortes et culotté de daim, le haut baron du cercle de Munster ou de Paderborn passe fièrement son heureuse existence à ruminer son blason et à courir toutes bêtes. Il s'habille l'hiver et vient jouer dans l'ancienne ville épiscopale l'argent de ses troupeaux ou de ses bois; mais il ne fraie guère avec les autorités provinciales, il répond en maugréant à leurs avances, et fait régulièrement la sourde oreille quand on lui parle d'aller visiter la cour à Potsdam ou d'envoyer ses enfans à Berlin. Pour ces chers rejetons de sa race, il les expose le moins qu'il peut à servir dans le même régiment ou dans le même bureau que des hérétiques et des roturiers. Ce n'est point là, sans doute, une aimable noblesse. La Westphalie du midi n'a pas non plus d'aimables prolétaires.

Tout change au midi : la population est çà et là protestante, partout industrielle, au lieu d'être partout agricole et catholique; la terre s'embellit en se vivifiant. De riches petites villes se serrent toutes de près et remuent avec une activité incroyable, Hagen, Dortmund, Iserlohn, Hamm, puis, même en faisant une pointe vers le nord, entre les deux évêchés de Paderborn et de Munster, le comté de Ravensberg et la ville de Bielefeld. On trouve là des mines de fer et de charbon, des affineries et des tréfileries, des filatures et des fabriques de drap. La Ruhr porte une batellerie très occupée. Ces biens précieux sont gâtés cependant par de fâcheuses compensations. Je ne m'effraierai jamais beaucoup du communisme en général, et du communisme allemand en particulier; le gouvernement prussien y croit, dit-il, et en a peur. La Westphalie du midi doit tout au moins lui donner de sérieuses inquiétudes: non pas qu'il y ait là plus qu'ailleurs à s'alarmer excessivement de la propagande des doctrines, mais il y faut craindre la contagion de la souffrance. Le péril n'est point dans les esprits de travers qui prêchent aux carrefours un socialisme pédantesque, lourdement copié sur les originaux français : il est, par exemple, dans la détresse des tisserands à la main qui entourent Bielefeld, dans l'amas affamé de la population flottante attirée sur toute cette région par les travaux des chemins de fer. Puis on a la mémoire longue en Allemagne : les furieux anabaptistes du XVIe siècle sont devenus aujourd'hui les riches et pacifiques mennonites; mais, sur le sol même où se déchaînaient leurs ancêtres en religion, il ne manque point d'instigateurs pour rappeler aux misérables le sac de Munster et la royauté de Jean

de Leyde. Une surveillance continuelle, des arrestations fréquentes, témoignent assez de la défiance du gouvernement vis-à-vis de ce foyer presque souterrain dont il ne peut jamais bien sonder les profondeurs.

C'est le même mal en Silésie, produit par les mêmes causes, augmenté dernièrement encore par la funeste atteinte que le commerce de Breslau reçut au moment où Cracovie dut entrer dans le système des douanes autrichiennes. Les tisserands du Riesengebirge ont connu des privations peut-être plus rudes que ceux de la Westphalie, parce qu'il s'est fait une révolution plus sensible dans le mouvement commercial de leur province. L'interruption des rapports de la Prusse avec l'Espagne a notamment enlevé un débouché ancien et considérable aux toiles de la Silésie (1); on a souffert partout de cette stagnation, mais nulle part aussi cruellement qu'en bas. Ces sombres mécontentemens se sont encore exaltés par un singulier mélange d'effervescence religieuse propre à toute cette contrée. Les prédications de Ronge sont tombées sur un sol mieux préparé pour les recevoir que ne l'était le champ où labourait Czerski. Autrefois sœur de la Bohême, déchirée comme elle par les guerres hussites, la Silésie, malgré l'invasion du sang allemand et le ferme établissement du catholicisme, a toujours eu quelque secrète inclination pour les conciliabules mystiques, orthodoxes ou non : l'Autriche s'inquiétait, il n'y a pas encore long-temps, des confréries du rosaire qui circulaient dans son voisinage entre la ville prussienne de Ratibor et les villes impériales de Teschen et de Tropau.

Cette sourde agitation des classes inférieures se relie depuis quelques années au mouvement plus régulier des bourgeoisies. La vie municipale s'est ranimée subitement en Silésie avec une passion des plus vives; les assemblées de commune ont été assidûment suivies; on a fondé des sociétés privées, publié, répandu des journaux. Breslau a donné l'exemple d'une opposition presque constante en face du gouvernement, et cette opposition a trouvé des organes énergiques pour les envoyer à la diète. Lorsqu'après la clôture des états le roi voulut se reposer de ses tracas parlementaires en inaugurant la statue du grand Frédéric à Breslau, le magistrat de la cité vint lui débiter une seconde édition du fameux discours de M. de Raumer (2), et, comme il pleuvait fort ce

(1) Les toiles de Silésie étaient envoyées non-seulement en Espagne, mais dans toutes les colonies espagnoles. Elles portent encore aujourd'hui des étiquettes et des marques qui rappellent leur destination primitive : *Creas*, *Platilles*, *Bretagne*, *Listados Estopillas*, etc. L'exportation avait atteint de 1780 à 1790 le chiffre de 15 millions de thalers; il allait encore avant 1805 à 12 millions et demi.

(2) Tout le monde a su cet incident caractéristique qui a pris au commencement de l'année une place si fâcheuse dans les délibérations de l'académie des sciences de Berlin. M. de Raumer, secrétaire perpétuel de l'académie, avait prononcé devant le roi et en séance solennelle l'éloge accoutumé de Frédéric-le-Grand; il avait fait de son discours une

jour-là et que la scène se passait en place publique, l'honorable bourgeois, tenant le parapluie sur la tête de son souverain, lui récitait d'une voix sonore et d'un beau sang-froid l'éloge trop significatif du héros libéral qui n'aimait pas les piétistes. Le libéralisme a des échos plus courtois sans doute, mais aussi décidés, dans les rangs les plus élevés de la société silésienne, et là se rencontrent de nouveaux obstacles pour l'action politique du système prussien. Ancienne province de Bohême, la Silésie n'a jamais été fief d'empire; il résulte de cet isolement où elle a vécu, par rapport au reste du corps germanique, qu'il s'y trouve même aujourd'hui beaucoup de petits seigneurs indépendans qui ne se croient pas plus Prussiens qu'ils ne se croyaient Autrichiens du temps de Marie-Thérèse. Des princes étrangers, comme le prince Frédéric de Hollande et le duc d'Anhalt-Kœthen, possèdent même dans la province de ces espèces de souverainetés particulières. Ces souverains de vieille ou de fraîche date comptent souvent plus sur les lieux que les employés de la bureaucratie prussienne, et la plupart ont vis-à-vis d'elle non-seulement des préventions et des dédains aristocratiques, mais aussi les exigences plus éclairées d'esprits libéraux formés par l'étude des lois étrangères. Sur soixante-dix membres qui composaient la première curie du parlement prussien, la Silésie en fournissait vingt-quatre, et parmi ceux-là les chefs de la minorité qu'on pouvait appeler constitutionnelle.

Viennent enfin et Posen et le Rhin, les deux extrémités de l'empire : celle qui diffère et doit différer le plus du reste par la conscience ineffaçable d'une nationalité à jamais distincte, celle par où s'infiltrent jusqu'au cœur de la monarchie les idées les plus contraires aux principes primitifs de son organisation. Posen ne sera jamais allemand, parce que les fautes mêmes des Polonais, leurs fautes morales et politiques, ne justifieront jamais l'iniquité violente sous laquelle a succombé leur patrie. Le Rhin ne se fera prussien qu'à la condition de transformer la Prusse pour se l'assimiler au lieu de lui devenir semblable. Là sont à coup sûr les élémens les plus réfractaires contre lesquels le cabinet de Berlin ait toujours à lutter, et je crois bien pouvoir dire qu'il ne terminera la lutte qu'en cédant à l'un et en se débarrassant de l'autre.

Il y a maintenant sur le Rhin un sentiment tout particulier de confiance, une confiance énergique comme l'instinct de la victoire dans

vive attaque contre les piétistes, contempteurs trop encouragés de cette glorieuse mémoire. Le roi exprima son mécontentement, provoqué par des allusions peut-être un peu transparentes. L'académie lui adressa des excuses en un langage si humble, que ce fut un étonnement universel de voir les plus beaux noms scientifiques de l'Allemagne au bas d'une pièce si déshonorante. La meilleure défense qu'aient trouvée les signataires pour se couvrir de la colère soulevée dans le public par cet abaissement auquel ils étaient descendus, ç'a été la nécessité d'observer en pareille rencontre les formes voulues de l'étiquette allemande. Tant pis pour l'étiquette.

l'armée qui va la gagner. Il fut un temps où les Rhénans avaient peur de se mêler à leurs concitoyens de l'est, parce qu'ils craignaient de perdre dans un rapprochement trop intime les institutions qu'ils doivent à l'ancienne occupation française. Ils sont sûrs aujourd'hui de porter partout avec eux ces gages glorieux d'une révolution qui a travaillé pour le monde; ils croient à la vertu communicative de leur foi politique et sociale; ils demandent à faire leurs preuves sur la plus large arène qu'on puisse leur ouvrir, dans un libre parlement institué pour toute la monarchie, parce qu'ils savent qu'ils y trouveront bientôt plus d'amis et d'alliés que d'adversaires ou d'envieux. Leur code, leur procédure, leur jury, leur état civil, ce sont là des biens que l'Allemagne entière aujourd'hui apprécie et désire, que le gouvernement prussien est lui-même insensiblement obligé de dispenser à la généralité de ses sujets. On a pu voir au sein de la diète combien la jouissance permanente de ces solides avantages avait développé d'intelligence politique parmi les Rhénans; ils avaient des orateurs et des tacticiens déjà tout prêts dans cette jeune assemblée. Ceux-là sans doute, les plus habiles, les plus clairvoyans, ont dit très haut qu'ils n'étaient pas et ne voulaient pas être Français. Qu'importe maintenant, puisqu'ils ont absorbé la substance même, l'ame de la France? Il y a pour l'esprit moderne des conquêtes plus sûres que celles du sabre; j'aime mieux nos idées et nos lois à Berlin que nos canons sur Coblentz.

A Posen aussi nous avons laissé de nous-mêmes, et les souvenirs du grand-duché de Varsovie se mêlent plus ou moins aux invincibles souvenirs de l'ancien royaume de Pologne. Il y a quelque chose de touchant dans ces sympathies obstinées que la France inspire encore à toutes les branches de la famille polonaise; on se sent attendri par cette affection lointaine comme par la reconnaissance d'un malheureux pour lequel on a fait bien moins qu'on n'aurait dû faire. Aussi comment parler des souffrances et des plaies de la Pologne sans la plus respectueuse émotion? Comment même penser à ses fautes sans chercher toujours à les excuser? Cette race valeureuse plaît par un charme qui n'est qu'à elle; ce qui séduit chez cette nation de gentilshommes, ce n'est point la politesse apprise dans les salons de Paris ou de Vienne, c'est une noblesse naturelle et spontanée comme celle de l'Arabe et du sauvage, une vivacité d'instinct que les dehors d'un monde raffiné ne suffiraient point à couvrir, si ces ames flexibles n'avaient en même temps sur elles-mêmes un empire assez fort pour aller au besoin jusqu'à la dissimulation. Otez l'habit du Polonais le mieux rompu à nos mœurs, le mieux plié aux habitudes de notre vie civilisée, vous trouverez sous cette première écorce dont il s'est si facilement revêtu, vous trouverez au fond de son cœur je ne sais quoi de chevaleresque et de rusé qui sent encore le barbare; mais c'est un barbare de l'Orient, et

légère, mobile, élégante, cette barbarie slave ne pouvait être plus rudement froissée qu'en se heurtant aux lourds Teutons. Ce qui donne à la France la puissance d'attraction qu'elle exercera toujours sur son voisinage, c'est qu'à toutes ses extrémités elle touche à ses voisins par des similitudes qui effacent ses frontières. Du Béarn et du Roussillon à l'Espagne, de la Provence à l'Italie, du Dauphiné à la Savoie, de la Franche-Comté à la Suisse, de la Lorraine à l'Alsace et à l'Allemagne, de la Champagne au pays wallon, de l'Artois aux Flandres, la transition se fait toute seule et sans, pour ainsi dire, qu'on y pense. Il est un abîme entre la Prusse et Posen, comme entre l'Autriche et la Gallicie. C'est cet abîme que la Prusse cherche à combler depuis cinquante ans bien passés; elle n'y a pas réussi, elle n'y réussira pas. Le temps a cessé où les royaumes se formaient en absorbant sans résistance les élémens les plus hétérogènes, et, par une remarquable rencontre, le sentiment de la nationalité est devenu partout plus opiniâtre et plus vif en devenant moins brutal. Ce sentiment indomptable, le cabinet de Berlin voudrait l'étouffer dans sa province polonaise; il gouverne en bon père de famille tous les intérêts matériels, et il y aurait injustice à ne pas lui reconnaître cette sagesse; mais il guerroie avec une sourde violence contre le légitime attachement que le peuple vaincu de Posen professe de plein droit pour sa nationalité. Cette guerre continuelle a son nom dans le vocabulaire de la bureaucratie allemande; elle s'appelle la *germanisation*.

Le grand argument des Prussiens au service de cette entreprise tantôt secrète et tantôt avouée, l'argument sincère des administrateurs de l'école libérale comme l'était M. de Flotwell, c'est la nécessité de relever les classes inférieures que la gentilhommerie polonaise avait à peu près retranchées de la société active, le désir de protéger les paysans contre les maux qu'ils avaient subis depuis des siècles. On leur a donc donné la propriété par une investiture en masse, mais du même coup on les a, tant qu'on a pu, mêlés aux Allemands. Les Allemands se sont multipliés dans les villes où ils avaient toujours fait le commerce; ils ont petit à petit envahi la campagne où les colonies des gens du Rhin percent maintenant çà et là au milieu des villages slaves; les domaines de la couronne, partagés et morcelés afin d'appeler plus de fermiers, leur ont été livrés exclusivement. Trop long-temps aussi des habitudes de dissipation presque invétérées chez les seigneurs ont jeté les biens nobles aux mains des spéculateurs allemands; trop long-temps les seigneurs n'ont pas su racheter à propos le champ que l'incurie du paysan polonais laissait vendre par le fisc au profit d'un enchérisseur allemand plus laborieux et plus économe. Ainsi entouré, circonvenu, travaillé par les influences germaniques, le jeune soldat de Posen est déjà plus d'une fois revenu du régiment bégayant la langue de l'étranger et disant avec quelque

fierté : J'ai servi le roi! Puis il y a maintenant la foule de ceux qui ne possèdent point, soit qu'ils aient perdu leur propriété, soit qu'ils n'aient pas été admis au bénéfice de la répartition générale de 1821; il y a de véritables prolétaires créés par la législation même, qui, en affranchissant le paysan, a dégagé le seigneur du soin de le nourrir, ces malheureux *commornicy* entassés dans les maisons communes qu'on leur bâtit sur les grands domaines. C'est toute une population redoutable qui murmure d'en bas, et qui, oppressée par la misère, pourrait bien finir par ne plus avoir la conscience de son origine, par ne plus écouter le cri de son sang.

Quels que soient ces périls, quels que soient les torts qui les ont amenés, l'originalité de la nature polonaise se sauve encore et se maintient contre cette lente absorption essayée par l'Allemagne. Les habitudes de la vie de campagne, les réminiscences patriarcales de ce temps où le gentilhomme n'était encore que le premier du clan, tous ces mille liens qui lui rattachent les villageois aussitôt qu'il a su lui-même se fixer sur ses terres, toutes les répulsions naïves d'un patriotisme primitif sont autant de barrières qui arrêtent l'action de la bureaucratie prussienne. La noblesse de Posen a compris, depuis quelque temps déjà, que le meilleur moyen de défendre le droit imprescriptible de sa nationalité, ce n'était point de recourir à l'aveugle violence des conspirations, mais de remplir avec plus de sérieux tous ses devoirs sociaux. Il est évident aujourd'hui que le complot de 1846 n'était point dirigé contre la Prusse. Le complot permanent qui doit se tramer au grand jour dans tout Posen, que la Prusse ne peut empêcher parce qu'il est légal et s'appuie sur la lettre même des conventions de 1815, le complot pacifique et vraiment glorieux, c'est et ce sera toujours de préserver, de restaurer le sentiment national au sein de toutes les classes. Qu'ils aient ou qu'ils n'aient pas l'espoir d'une résurrection politique, les sujets prussiens du grand-duché de Posen n'en sont pas moins avant tout citoyens polonais; même après avoir perdu leur indépendance comme état, ils ont le droit de garder leur caractère comme nation. Telle est aujourd'hui la pensée presque unanime du corps compact de ces propriétaires qui habitent régulièrement leurs domaines, qui fondent des instituts d'éducation professionnelle, qui se vouent eux-mêmes aux travaux agricoles, qui ne laissent plus sortir la terre polonaise de leurs mains, qui se liguent pour empêcher ces ventes malheureuses par où leurs biens passaient aux étrangers, qui réparent enfin, à force d'application et de religieux labeur, les maux causés par la funeste légèreté d'autrefois. L'attitude que les députés de Posen ont prise dans la diète de 1847 a montré tout ce qu'il y avait maintenant d'esprit de suite et de consistance chez un peuple qui s'était justement perdu par son inconséquence tumultueuse. La neutralité qu'ils

ont affectée a beaucoup frappé les Allemands, et il se pourrait bien qu'ils vinssent jouer dans la Prusse constitutionnelle de l'avenir ce rôle gênant et savant avec lequel l'Irlande tient l'Angleterre en échec par le seul effet du mécanisme parlementaire.

Ce sont là les huit nations qui composent la monarchie prussienne, et quand on les a de la sorte énumérées, quand on s'est aussi représenté les vicissitudes politiques qui, depuis moins d'un siècle, ont passé l'une après l'autre sur tous ces divers territoires, on se demande avec étonnement quelles sont les institutions qui résistent à de si rudes secousses, à de si profonds déchiremens. Je veux les prendre telles qu'elles m'apparaissent aujourd'hui, dans l'état où je les vois, avec leur physionomie du moment comme avec les conséquences de leur passé, avec le caractère qu'elles tiennent des personnes comme avec l'esprit qu'elles ont emprunté des temps. Cette rapide analyse me conduit nécessairement du trône au temple et à la caserne, au pied de la chaire et au fond des bureaux; si brève qu'elle soit, je tâcherai du moins de la faire toujours impartiale et vraie.

II.

Ab Jove principium musæ, Jovis omnia plena.

Le roi d'abord, car il est partout sur cette scène confuse, et sans lui la scène paraîtrait vide. Où seraient sans lui les péripéties, les coups de théâtre, l'inattendu, le drame en un mot? Retranchez du milieu de la pièce qu'on vient de jouer à Berlin ce caractère tout plein de vie et de mouvement, ou bien la pièce n'eût pas commencé, ou bien elle eût fini d'un trait. Le retrancher n'est pas possible, le dépeindre n'est point aisé. Humble spectateur, debout dans les profondeurs les plus obscures du parterre, j'ai toute l'inclination du monde pour cet acteur original qui se trouve être un prince. Je voudrais bien dire ce qui me plaît de lui, ce que j'en aime, mais j'appréhende que la franchise plébéienne des sympathies qui me font goûter sa personne ne dérange un peu les admirations officielles qui entourent sa royauté. Or, il est si facile par ce temps-ci d'être impertinent vis-à-vis des trônes, qu'il m'en coûterait de passer pour n'être point respectueux, et mon respect cependant est de nature si particulière, que j'entends déjà plus d'un chambellan le taxer d'irrévérence. Ce serait en vérité beaucoup d'injustice : les chambellans de tous les siècles en sont toujours à cette question que l'Académie française débattait sous Louis XIV : Laquelle des vertus du roi mérite la préférence? Moi, je préfère les défauts, parce que j'y sens mieux l'homme. Est-ce donc là de quoi fâcher le roi?

J'ai rencontré quelque part un admirable portrait du grand Frédé-

ric, un pastel si riche de ton qu'on aurait juré qu'il était d'hier, si vrai de détail, d'une réalité si crue, que la tête semblait sortir du cadre. L'étrange visage! Cette face haute en couleur, ce gros œil bleu, dur et terne, ce front fuyant, ces joues pendantes, voilà donc comme était fait l'ami de Voltaire. Voltaire se trompait bien, s'il a jamais imaginé qu'il apprivoiserait son héros, et il avait beau se moquer avec lui des Welches, à voir seulement une si rude figure, on s'aperçoit tout de suite, comme il s'en aperçut plus tard, que les Welches eux-mêmes étaient sensibles et tendres auprès de ce dur Teuton. Pour Teuton, Frédéric le fut, quoi qu'on en dise : il avait voulu versifier et philosopher en français, c'était payer à son temps une dette de rigueur; mais, sous son écorce française, il gardait toute sa séve prussienne, et la pointe du bel esprit dont il se parait n'avait rien usé de cet âpre et raide génie qu'il tenait de sa race. Si grand homme de guerre qu'il soit devenu, il resta toujours un peu caporal, et c'est un de ses côtés les plus piquans que ce mélange continuel d'agréable politesse et de demi-brutalité. La Prusse est une monarchie sortie d'une caserne : il lui demeure bien quelque chose de son origine, et la royauté n'a jamais cessé d'y commander militairement.

Ces brusques allures sont entrées dans le sang des Hohenzollern. L'arrière-neveu de Frédéric, aussi poli pourtant que Frédéric savait l'être, s'emporte parfois comme lui, et tout ce qu'il a de raffinement dans l'intelligence n'empêche pas assez souvent sa volonté d'être rogue et cassante à la façon d'une consigne. Il est curieux de retrouver chez ces deux natures si diverses, avec la même distinction de culture, le même ton d'autorité bref et presque vulgaire, la même humeur violente, et d'une violence qui procède, pour ainsi dire, carrément jusque dans ses boutades. De pareilles boutades ne vont pas d'ailleurs si mal avec l'Allemand du Nord; elles ont je ne sais quoi d'entier qui ne lui déplaît point; il aime à obéir en soldat, et la bonhomie naïve et douce du Souabe ne lui imposerait guère. Ce qu'il lui faut, c'est de l'héroïsme bourru, c'est cette rudesse grondeuse qui interrompra peut-être un éclat de colère par un éclat d'agreste gaieté. Blücher aussi avait de tout cela, et si je commence l'esquisse de mon royal modèle par ce trait plus appuyé que je n'aurais voulu, c'est que, le modèle lui-même étant fort ondoyant, comme parlait Montaigne, j'ai pris d'abord ce qu'il avait de plus saisissable, le fonds national et commun. Avec la rondeur de ses dehors, Frédéric-Guillaume IV est un roi tout prussien, comme Frédéric II était encore un roi prussien avec ses manières aiguisées et subtiles : ces princes-là voudront toujours aller la canne en main.

A part ce signe de famille, ne cherchons plus de ressemblance entre Frédéric-Guillaume et ses prédécesseurs. Il a de l'esprit sans doute, et beaucoup, un esprit ouvert à toutes choses; mais de cette sorte d'es-

prit qu'il a, il ne doit rien à personne de ses ancêtres, à Frédéric moins qu'à tout autre. Combien il y avait de force, d'exactitude et de solidité dans la pensée de celui-là! quelle fine trempe il devait à son siècle! Le nôtre, hélas! ne peut en donner tant; ne le lui demandons pas. Le nôtre, pour voir plus loin, ne voit peut-être pas si droit devant lui; il embrasse trop pour bien étreindre, et l'audace de ses aspirations l'enlève sur des sommets où plus d'une fois il a vacillé. Frédéric-Guillaume est un roi philosophe comme Frédéric II, seulement il a trop fait de métaphysique. Lorsque Frédéric avait dit : « Je veux que chacun, dans mes états, soit libre de gagner le ciel à sa guise; » lorsque, cerné par quatre armées et mis au ban de l'empire, il écrivait à Voltaire :

Pour moi, menacé du naufrage,
Je veux, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi,

le grand Frédéric avait épuisé toute la substance de sa philosophie, et, pour un roi, c'était vraiment assez comme cela. Frédéric-Guillaume a dépassé de beaucoup ces limites ordinaires. Il s'est penché sur les abîmes de la spéculation allemande avec cette curiosité maladive qui entraînait jadis chez nous le régent vers les mystères des sciences naturelles. C'est donc un savant et un rêveur, ce qui ne l'empêche pas cependant d'être aussi fort bon compagnon; je m'empresse d'ajouter le mot, si trivial soit-il, et j'en ai besoin, car il ne faut pas non plus qu'on aille prendre ici cette robuste majesté pour quelque songeur langoureux atteint d'un spleen ossianique. Nous avons, nous autres, la frivole manie de vouloir à toute force arranger notre mine à l'air de nos pensées, et nous costumons toujours nos héros. On est plus naturel et plus vrai en Allemagne; là du moins ce n'est pas la mode d'avoir son rôle affiché sur sa physionomie; on a le droit d'être à la fois mélancolique et rubicond. Regardez les peintures des vieilles écoles allemandes; l'idée mystique y plane sans s'affaiblir à travers les détails matériels du plus minutieux réalisme. Ce contraste est partout dans cette blonde et sanguine nature du Germain, à la fois si méditative et si charnelle. Après ses journées de rude bataille scholastique, Luther, le soir venu, jouait de la flûte en contemplant la clarté des étoiles, et ce théologien colère, ce moine marié que n'épargnaient ni les joies ni les soucis du ménage, avait encore l'ame assez fraîche pour les célestes ravissemens de la prière extatique. Ces deux existences se côtoyaient en lui sans se détruire. Voilà peut-être comment l'esprit inquiet et tourmenté du roi Frédéric-Guillaume loge pourtant dans une enveloppe qu'il n'use pas et qui ne dépérit pas. Le buste solidement campé sur les hanches, le ventre en avant, la tête ronde et dégarnie, le nez retroussé, la bouche riante et la réplique facile, Frédéric-Guillaume semble plutôt fait pour

s'asseoir, comme un puissant tribun, à quelque banquet populaire, que pour pâlir dans l'ombre, sur les problèmes éternels. Aussi les Rhénans l'avaient-ils tout de suite aimé, quand ils l'avaient vu se mêler parmi eux avec une joyeuse simplicité, prendre place à leurs festins, répondre couramment, harmonieusement à leurs toasts, et vider sans sourciller leurs rasades pétillantes. Il était bien alors le digne roi de ces braves gens, gens de plaisir et de belle humeur, toujours prêts à fêter la nature, qui leur a donné leur grand fleuve et leur bon vin.

Et puis, qui sait? le lendemain même, au réveil de cette cordiale gaieté, Frédéric-Guillaume s'en va retomber dans les sentiers ardus de l'école, et se perdre par la réflexion dans ces sombres questions d'origines historiques où la science allemande s'est trop long-temps flattée de trouver la clé du présent. Il se dit avec M. de Savigny que notre âge n'est point propice à la fabrication des lois, et, se désolant d'être obligé d'en faire, il travaille d'autant à s'inspirer des souvenirs de cette ère d'innocence où les lois se faisaient toutes seules. La politique et la théologie se rencontrent sur ces hauteurs abstraites qu'il parcourt, non pas la politique et la théologie positives telles que les pratiquaient les fermes esprits d'autrefois, mais ces aventureuses spéculations des théoriciens d'outre-Rhin qui se sont crus naïvement obligés à reconstruire de toutes pièces le gouvernement de la terre et du ciel. On ne pénètre jamais bien avant dans ces régions de l'infini sans rapporter de si sublimes entretiens une tristesse vague et comme un éblouissement nerveux qui ne sied point aux têtes couronnées. Les hommes n'admettent pas que l'on soit encore à tâter et à chercher quand il s'agit sur l'heure de les conduire et qu'on en a la charge. Aussi, lorsque le roi Frédéric-Guillaume, descendant de son Sinaï, vient débiter à ses sujets quelque harangue solennelle qui l'émeut lui-même plus que n'est ému tout son auditoire, vainement son œil se mouille et se voile, vainement sa parole vibrante, son imagination enthousiaste, sollicitent et provoquent les sympathies; les sympathies manquent. Il n'a pas fallu sept ans pour qu'une si savante et si poétique éloquence perdît la magie singulière avec laquelle elle s'annonçait. On a compris le sens intime de ces beaux discours; le discours du couronnement, le discours de Cologne, ces œuvres épiques du royal orateur, n'ont point gagné du tout à la lecture. On sentait trop dans ce qu'il disait le souffle de l'abîme où il s'était enfoncé pour mieux suivre ses doctes maîtres, au lieu de se laisser porter comme un grand prince à la surface de son temps : c'était Épiménide échappé de la grotte où il avait dormi pendant que le monde changeait.

Il y avait pourtant dans ce cœur hardi des pensées qui étaient généreuses à leur date; la date seulement était trop ancienne. Achever la vieille église du Rhin pour en faire le monument sacré d'une fraternité

nouvelle qui joignît tous les peuples allemands; fonder cette nouvelle chevalerie de l'ordre du Cygne pour soulager les maux du prolétariat: quels plus nobles rêves! et personne ne s'est voulu fier à cette philanthropie romanesque; ce don-quichotisme germanique n'a ni séduit ni amusé personne. Le siècle est dur aux poètes!

L'un des traits de la pensée publique qui m'aient peut-être le plus frappé dans Berlin, c'est le culte qu'on y rend partout à la mémoire du roi défunt, Frédéric-Guillaume III. Celui-là, pour sûr, ne se piquait point de poésie, et il voyait les choses tout-à-fait terre à terre; mais, au milieu même des contradictions de sa vie politique, il avait un sens si droit, un amour si scrupuleux de l'équité, il était si vraiment et si simplement honnête homme, que des qualités plus brillantes ne lui auraient pas concilié de plus profonds attachemens. Timide, irrésolu par nature, défiant et embarrassé vis-à-vis de son peuple qui lui demandait une émancipation, comme il l'avait été jadis vis-à-vis du grand capitaine qui lui offrait son amitié, Frédéric-Guillaume III frustra, l'on doit le dire, les légitimes espérances de la Prusse, et retarda d'un quart de siècle l'inévitable transformation de sa monarchie. Il était pourtant de si bonne foi dans ses anxiétés, il avait été d'ailleurs éprouvé par tant d'orages, que l'opinion populaire pardonnait unanimement à sa vieillesse d'en appréhender d'autres; puis il ne bravait pas cette opinion qu'il ne pouvait, qu'il n'osait écouter. Il était prince absolu de fait; il ne s'agitait pas pour expliquer comment il l'était aussi de droit et de droit divin. Esprit pratique et positif, il tenait moins à découvrir, à prêcher la théorie, qu'à posséder la jouissance du pouvoir, moins à le scruter dans ses origines abstraites, qu'à l'exercer dans sa réalité; esprit clair, il n'alambiquait sur rien. On raconte même qu'il avait peu de goût pour commercer avec des génies trop relevés; il se plaisait aux bonnes gens qui le laissaient à l'aise, et l'on eût dit qu'il évitait toujours les hauteurs par crainte du vertige.

Tel n'est pas Frédéric-Guillaume IV, et dans cette vive nature, dans cette ardente imagination, que j'ai tâché de dépeindre, il y a bien moins de la froide et modeste raison de son père que de la sensibilité passionnée qui caractérisait la belle reine Louise. Il ne fuit pas, il aime, il recherche les problèmes, comme celle-ci aimait et recherchait tous les dangers. La sécheresse du vieil absolutisme prussien ne suffisait pas à l'ampleur de ses idées, mais ce fut en 1840 une grande illusion du public, une illusion gratuite, d'avoir pu croire qu'il voulût alors élargir ce dur régime pour en tirer la liberté moderne; il voulait seulement l'asseoir sur des bases plus pompeuses et plus savantes. Il n'a jamais rien conçu d'autre, et si l'on s'y est trompé, c'est qu'on lui a spontanément prêté la pensée de tout le monde, quand il vivait au contraire seul avec la sienne. Il entendait justifier solennellement la royauté

absolue, bien loin de la détruire; il se persuadait qu'il allait lui rendre un prestige admirable en l'entourant du cortége pittoresque des institutions appelées de toute éternité à subsister dans sa lumière. Il voyait renaître au sein de la société la hiérarchie providentielle des ordres; il ne doutait pas que la société, ainsi rétablie d'elle-même dans son assiette, ne supportât naturellement et sans fléchir le poids d'un trône plus solide que ces trônes de bois et de velours construits de main d'homme par les révolutions; il doutait encore moins que le sien ne fût bâti de main divine. Il n'était pas seulement un prince entrant en possession du pouvoir, il était un croyant admis à pratiquer sa foi; il n'était pas seulement un roi libre de choisir sa politique, il était le serviteur d'une philosophie.

La pensée du roi Frédéric-Guillaume a été nourrie de bonne heure dans les enseignemens de l'*école historique;* il s'est formé sur ce terrain comme en un champ clos. De 1830 à 1839, Stahl publie sa *Philosophie du droit;* on en retrouve les données à chaque phrase des fameux discours de 1840 (1). Ne sent-on pas aussi couler la séve de Jean-Jacques sous l'éloquence révolutionnaire de 92? Les conventionnels étaient les sectaires du *Contrat social;* le roi de Prusse est le sectaire d'une philosophie de l'absolutisme. Adepte sincère, il a la manie des conversions, et ce n'est pas le côté le moins original d'un esprit si multiple, que ce désir incessant d'amener son prochain à sa foi. Il n'est à son goût qu'une façon d'obéir, c'est de se laisser convaincre, et le commandement ne lui est agréable qu'à la condition d'opérer une soudaine métamorphose au plus profond des cœurs. De là quelque chose à la fois de pédantesque et d'inspiré dans les allures autocratiques de sa majesté prussienne : on dirait d'un confesseur inexorable ou d'un maître d'école infaillible (2).

(1) Voici ces données, résumées par quelqu'un qui connaît bien l'Allemagne, M. Ott, auteur d'une très exacte analyse de la philosophie de Hegel : — Par suite du péché originel, le règne divin pour lequel Dieu a créé l'humanité, ce règne de la liberté véritable dans la conformité de la volonté de l'homme avec celle de Dieu, n'a pu être réalisé. Dieu a dû soumettre l'homme à un règne temporel, à des liens matériels, c'est-à-dire aux lois de l'ordre social et à celles qui naissent des circonstances historiques. La vie terrestre n'est ainsi qu'une préparation au règne divin. Dans ce règne temporel, l'homme est assujetti. Dieu le conduit et le dirige autant par les sentimens et les croyances qu'il lui inspire que par l'ordre matériel qu'il lui impose. De ce point de vue-là, l'école historique justifie tout l'état social existant. La division des classes est nécessitée par la diversité des fonctions. La noblesse héréditaire, c'est l'élément de durée et de stabilité. La royauté, c'est l'organe de Dieu même sur terre. Les états-généraux et les diètes ne peuvent être considérés comme les représentans de la souveraineté qui n'appartient qu'au roi, mais comme les patrons du peuple auprès de celui-ci, etc., etc.

(2) Dernièrement le professeur Michelet s'était mis en un mauvais cas : déjà chargé du gros péché de son implacable hégélianisme, il avait touché quelques mots des affaires d'église au coin d'un pauvre journal berlinois. On inventa pour le punir une peine bien

Le pédagogue, après tout, ne dure pas chez lui plus constamment que le rêveur, et des caprices d'artiste, des curiosité d'érudit, viennent souvent à la traverse des circonstances les plus graves, des méditations les plus sérieuses. Au moment même où l'enfantement de la constitution occupait l'attente universelle, le problème en faveur à la cour, c'était de savoir l'endroit précis où les Hébreux avaient passé la mer Rouge : une opinion nouvelle émise par M. Lepsius, le savant voyageur, ressuscitait la question. Peut-être eût-il été plus à propos de chercher sous quelle étoile César avait passé le Rubicon. De même, au milieu des soucis de la diète, il arriva plus d'une fois que les hôtes de Potsdam employaient de longues soirées à feuilleter des blasons ou des modèles d'architecture gothique. Dans cette semaine orageuse qui termina la session, lorsque l'anxiété générale redoutait une rupture entre le pays et la couronne, le roi se faisait tranquillement expliquer par un mémoire *ad hoc* pourquoi l'on ne jouait plus la musique de Palestrina.

On n'achèverait jamais l'esquisse d'une si vivante figure, et tout ce que j'ai dit de sa majesté prussienne serait encore bien incomplet, si l'on ne devinait à peu près maintenant le charme singulier, l'espèce de fascination qu'elle exerce sur quiconque l'approche. Il n'est peut-être pas aisé de servir cette haute personne; il serait plus difficile encore de ne pas l'aimer, tant il y a de véritable puissance jusque dans les défauts de son esprit et de son caractère, tant il y a de franchise, d'ouverture, d'impétuosité sympathique dans toutes ses relations. Si Frédéric-Guillaume est le prince que je peignais en commençant, brusque et bourru parfois à la manière de sa maison, il est aussi, par un dernier contraste, tout plein de cette sensibilité expansive que je voudrais nommer *l'affectuosité* allemande. Privilége bien rare, il a gardé sur le trône d'anciennes amitiés, et l'on sait quelques hommes distingués qui, soit auprès de lui, soit retenus au loin par les devoirs de leurs charges, sont toujours restés les dépositaires de sa plus intime confiance. Ce cercle un peu fermé rappelle avec plus de connaissances et de maturité la petite société de doctrinaires philosophes dont s'entourait l'empereur Alexandre. Les amis de Frédéric-Guillaume participent en effet plus ou moins à ces idées générales qu'ils élaboraient en commun

digne de la clémence d'un gouvernement paternel : M. Michelet fut destitué; mais la justice miséricordieuse du roi, tout en confirmant la sentence, en déclara l'exécution indéfiniment suspendue. C'était proprement lui mettre la corde au cou pour le faire asseoir sur la potence. L'université de Berlin se permit de remontrer que cette pénalité n'était pas du tout inscrite au code académique. Le roi répondit qu'il pardonnerait à M. Michelet quand M. Michelet se repentirait. Celui-ci écrivit alors pour se justifier : le roi fermait hier toute la correspondance, en déclarant officiellement qu'il ne voyait point de suffisante contrition dans la lettre de l'hérétique, et qu'il n'y avait pas là de *repentir intérieur* (*die innige Reue*).

avec lui durant sa jeunesse, et c'est toujours là le point de contact où tous se retrouvent. M. de Stolberg et M. de Gerlach à Berlin, M. Bunsen et M. de Radowitz, fixés par leurs postes diplomatiques l'un à Carlsruhe et à Francfort, l'autre à Londres, tous différens de mérite, d'humeur et même de confession, M. de Gerlach, piétiste modèle, M. de Radowitz, catholique-ultramontain, tous se trouvent ainsi réunis dans la faveur royale par une sorte de fraternité d'intelligence. Il est un attrait cependant plus puissant encore que cette fraternité sur le cœur de Frédéric-Guillaume, c'est la gloire aimable de M. de Humboldt : l'indispensable ami du roi, c'est toujours cet illustre et charmant vieillard, le plus précieux intermédiaire qu'aient jamais eu l'Allemagne et la France, le plus spirituel libéral qui ait jamais osé habiter une cour. Se plaire au voisinage d'un pareil contradicteur, n'est-ce pas le signe certain d'une supériorité véritable?

A côté du roi, sur la première marche du trône, n'oublions pas le prince de Prusse, le second fils de Frédéric-Guillaume III, l'héritier présomptif de la couronne. Soldat dans l'âme, il croit encore qu'il suffit d'être un soldat pour régner. Résistant par conviction aux expériences constitutionnelles de son frère, cédant par déférence, il s'engage le moins qu'il peut à la suite d'un souverain dans lequel il est bien obligé de voir un prédécesseur. Caressé fort habilement à Saint-Pétersbourg, où l'on essaie de lui donner plus d'importance que lui-même aujourd'hui ne voudrait et ne pourrait en prendre, il répond à ces avances avec plus de circonspection qu'on ne l'attendrait de ses penchans. Très opiniâtre, sinon très ferme, mais loyal avant tout, il rassure jusqu'à certain point par la probité de sa conscience ceux qui craindraient les contre-coups de sa mauvaise humeur pour l'avenir des nouvelles institutions qu'il a tant bien que mal acceptées. J'appréhende les parallèles et je ne me mêle pas de prophéties, mais on pourrait peut-être se hasarder à dire que Frédéric-Guillaume IV est un peu, dans la situation actuelle de la Prusse, ce qu'était Louis XVIII dans celle de la France, qu'il est aussi un arrangeur de moyens termes, et qu'il octroie à l'allemande sa charte de Saint-Ouen, une charte qui aura, comme la nôtre, son article 14, plus dégagé seulement et moins ambigu. Il faudrait alors ajouter que le prince de Prusse semble tout fait pour recommencer Charles X, ceci, bien entendu, par manière d'éclaircissement et sans prévision de sinistre augure.

Auprès du futur souverain, il est d'ailleurs une princesse dont la seule présence est une garantie contre toutes les chances mauvaises. La princesse de Prusse, digne fille de Weimar, continue noblement les traditions de sa famille. Elle a mis sa gloire à rassembler sous son gracieux patronage tout ce qu'il y avait dans Berlin de mérite et de distinction. Sans pédantisme et sans effort, sans blesser aucune des difficiles

convenances de sa position, elle a su se concilier le dévouement de cette élite libérale dont la science honore les rangs supérieurs de la bourgeoisie berlinoise. Elle n'a pas craint, par exemple, d'accepter la dédicace d'un livre de M. de Raumer à l'instant où M. de Raumer était au plus fâcheux de sa récente disgrâce. Il est vrai que le premier devoir des héritiers présomptifs dans les monarchies absolues est toujours d'agacer, pour ainsi dire, la popularité : c'est un rôle obligé dont on se tire avec plus ou moins de bon air. Le prince de Prusse lui-même n'est pas fâché qu'on sache bien qu'il lui serait impossible de prendre le moindre goût aux simagrées des piétistes; il laisse avec quelque intention le roi son frère s'en édifier tout seul. Pour la princesse, elle est en coquetterie continuelle avec l'opinion, et, durant la dernière diète, elle a déployé, du meilleur cœur du monde, la plus merveilleuse industrie. Ce n'est point notamment sa faute si la députation polonaise n'a pas mis bas les armes. Il fallait beaucoup d'adresse pour risquer tant de frais, et beaucoup de sincérité pour se faire pardonner tant d'adresse; il y a eu tout ensemble assez de l'une et de l'autre pour faire croire aux deux : une reine constitutionnelle n'eût pas mieux réussi.

III.

Sortons enfin de ces régions scabreuses d'où descend la pensée souveraine qui gouverne la monarchie prussienne, et, cette pensée maintenant mieux connue, passons en revue les instrumens destinés à servir au développement de ses œuvres.

La machine de l'état repose, en Prusse, sur quatre grands ressorts qui, venant tous se concentrer dans la même main, reçoivent tous une même impulsion et la suivraient également, s'ils n'avaient chacun aussi leur caractère et leur tendance à eux. L'église et l'armée, la bureaucratie et les universités, agens essentiels de l'autorité suprême, n'en sont pourtant pas une représentation sans mélange, parce que, tout en relevant d'elle, ils gardent de droit et pour leur compte à part une existence originale. Il y a là un phénomène politique inhérent à l'être même de la Prusse et très digne d'observation.

Cette absolue monarchie n'a pour exécuter ses desseins que des organes doués, par leur seule institution, d'une indépendance, d'une vitalité particulières. Elle est absolue, parce que l'action de ces organes officiels avait jusqu'ici presque partout effacé ou remplacé la libre action des citoyens, et cependant aucun de ces quatre corps posés comme des satellites aux quatre angles du trône ne s'identifie assez complétement avec la royauté pour vouloir jamais en porter les livrées. S'ils ne sont pas le pays, dont ils ont trop long-temps supprimé l'initiative, ils ne sont pas davantage le gouvernement lui-même, dont l'ini-

tiative n'est pas toujours assurée de se rencontrer avec leurs inclinations. Ils ont dû fonctionner pour combattre, pour dominer toutes les résistances; mais le mécanisme avec lequel ils fonctionnent est devenu, par sa propre énergie, une résistance constituée. Merveilleusement formés à l'obéissance régulière au moyen d'une discipline sans égale, ils ont trouvé dans la sévérité de cette discipline, dans la consistance qu'elle leur a donnée, le sentiment d'une autorité qu'ils ne tiennent plus maintenant que d'eux-mêmes. Serviteurs d'un pouvoir qui n'admettait pas de contrôle, ils ont fini pourtant par lui sembler un contrôle et un contre-poids.

La vraie église prussienne, l'église évangélique, tenue si fort à l'étroit par les consistoires, n'est pas du moins une hiérarchie épiscopale qui doive nécessairement conserver une tradition remise à sa garde par un roi pontife. L'armée, dévouée de cœur à des princes militaires, ne saurait jamais l'être à des princes oppresseurs, parce qu'elle est, avant tout, l'armée de la nation, une armée toujours jeune et vivante, tirée dans un ordre admirable des entrailles mêmes du pays, où elle vient toujours se retremper. La bureaucratie administrative et judiciaire peut compter pour un véritable mandarinat; si ses membres n'ont pas, comme individus, toute la stoïque indépendance dont on leur fait honneur dans le lointain, ils ont réellement ce bel avantage d'une corporation bien ordonnée : c'est qu'ils ne dépendent que de leurs supérieurs. Enfin le haut enseignement des universités, par son mode de recrutement et de composition, par l'objet même de ses travaux, par les garanties écrites de ses priviléges, se trouve en possession d'une souveraineté morale que des complaisances isolées, qu'un engourdissement temporaire n'atténueront jamais au point de la neutraliser.

Matière curieuse à réflexions! voici de grands corps dont l'attitude est généralement virile, des masses de fonctionnaires qui ont tous une charte à laquelle en appeler, qui ont quelque chose de plus, la conscience très nette de leur droit, la volonté froide et ferme d'en jouir, et à la tête de ces ordres si respectables, de cette légion vigoureuse des officiers et des agens de l'état, les premiers chefs du service public ne tiennent vis-à-vis de la royauté qu'une place des plus médiocres. Les ministres prussiens sont les commis ou les aides-de-camp du roi de Prusse, et leur emploi ne leur donne point de caractère politique assez marqué pour les faire responsables. Ils disparaissent à tout moment, ils se rejettent dévotieusement derrière la majesté du prince; ils érigent en théorie ce devoir par trop commode, qui consiste à le découvrir, comme nous disons dans notre langage constitutionnel. Le prince entre ainsi lui-même en rapport immédiat, non-seulement avec le commun des citoyens et le gros du pays, mais avec les fonctionnaires subordonnés à ses ministres, et il n'en est point de si humble dont il ne soit en per-

sonne le premier justicier. Il reçoit les plaintes élevées contre eux ou celles qu'ils élèvent, il les gourmande et les corrige de son chef, il discute avec eux le texte des règlemens qui les protégent, il publie les épîtres confidentielles qu'ils adressent à sa haute équité, les décisions intimes émanées de son cabinet en réponse à leurs suppliques. C'est un échange permanent de relations directes qui ne profite peut-être pas toujours à la sérénité de la couronne, mais qui relève l'importance des rangs inférieurs de la hiérarchie. Cet accès presque familier que les subalternes obtiennent ainsi jusqu'au roi contribue sans doute à diminuer pour eux l'éclat de la pourpre ministérielle, à les rassurer en présence d'un supérieur dont ils essaieront bien de capter les graces, mais dont ils ne souffriront pas facilement l'injustice. Il est quelquefois piquant de voir tel pauvre employé, tel modeste professeur, s'étonner lui-même de la hardiesse avec laquelle il a défendu son bon droit contre un homme tout chamarré de ces cordons et de ces titres pour lesquels l'Allemand nourrit dès le berceau la pieuse adoration de la foi. Il subsiste évidemment dans tout cela je ne sais quel secret sentiment qui peint et qui honore la Prusse. S'il faut qu'il y ait quelque part dépendance mesquine et servilité, j'aime encore mieux la dépendance en haut qu'en bas : en haut, elle s'excuse par des attachemens particuliers ou elle se corrige par l'énergie personnelle des individus, elle ne gâte rien que par places et par momens; en bas, c'est une plaie incurable qui s'étale insensiblement à la surface entière de la société pour y ronger tout ce qu'elle touche.

Il arrive donc en Prusse le contraire de chez nous; l'influence des administrations et des hiérarchies a plus d'empire que celle des ministres; les grands corps constitués pèsent plus que leurs chefs. A côté de beaucoup d'inconvéniens, il y a là beaucoup d'avantages, et je croirais volontiers que la fortune prussienne s'est appuyée jusqu'ici sur cette solidité de l'organisation intérieure. La vie, qui ne pouvait circuler dans toutes les veines de la nation, trop resserrées sous les liens du régime absolu, s'est concentrée, tout en s'immobilisant, dans les foyers où on la renfermait pour la distribuer avec plus d'économie. Ces nombreux et consciencieux dépositaires de la force, de la pensée publique, répandus par tout le pays, lui ont donné des airs de puissance compacte et substantielle qui ont frappé l'Europe. Dans cette bataille de chaque jour où grandissent les peuples, ç'a été l'*ordre profond* substitué à l'*ordre mince*. Et cependant regardez un peu l'exigence de cet invincible progrès qui pousse tout notre âge. Quelle est maintenant l'ambition la plus décidée, la plus ardente de la Prusse? N'est-ce pas d'avoir des ministres responsables à la façon des gouvernemens constitutionnels? Et quel sera pourtant le premier usage que ces ministres feront d'une autorité naturellement accrue dans la mesure de leur res-

ponsabilité? Ne sera-ce pas de s'imposer davantage aux corporations ou aux bureaux qu'ils dirigent, de ramasser plus, de serrer mieux dans leurs mains tous les fils de leurs affaires, d'étendre une action plus personnelle à tous les degrés de leurs départemens? C'est que ces ministres d'une ère nouvelle auront changé de caractère en changeant d'origine; approuvés par le roi, dont ils resteront les plus dévoués serviteurs, ils auront reçu leur véritable mandat d'une majorité parlementaire, et représenteront directement la volonté du pays, manifestée dans sa plus solennelle expression par son accord avec la volonté du monarque. L'intervention régulière du pays dans la gestion de sa fortune vaudra bien assurément, pour la garantir, ce que valaient auparavant les priviléges des fonctionnaires, et ceux-ci ne perdront d'importance qu'autant qu'alors en gagnera ce fonctionnaire universel qui s'appelle tout le monde. Disons-le bien vite : les mille et mille affiliés de la hiérarchie prussienne, ses bureaucrates de robe, de plume et d'épée, ses référendaires, ses assesseurs, ses conseillers intimes, tous ont encore le temps de se rendormir sur leurs pupitres : le soleil de liberté qui éclipsera le pâle flambeau de leur gloire nocturne n'est probablement pas le soleil de demain.

Je n'ai pas la prétention d'introduire ici le lecteur dans les détails techniques du régime intérieur de la Prusse, dans les appareils des quatre grandes machines qui couvrent toute la monarchie. J'essaie seulement de résumer en quelques mots ce qui me semble aujourd'hui l'état moral de ces vieilles forteresses du gouvernement prussien : je commence par les cultes.

L'un des points les moins remarqués et les plus remarquables de la situation, c'est l'apaisement de l'église catholique en Prusse sous le règne de Frédéric-Guillaume IV. Après les vives émotions qui avaient troublé la fin du précédent règne, ce calme si complet n'est pas un symptôme à négliger. L'agitation catholique dans l'empire actuel des Hohenzollern ne troublerait pas moins de quatre grandes provinces, Posen, la Silésie, la Westphalie et le Rhin. En même temps qu'il faut se féliciter de la sécurité qui a remplacé d'anciennes inquiétudes, il ne faudrait peut-être pas non plus trop s'abstenir d'en examiner les motifs. Est-ce le respect scrupuleux avec lequel on maintient d'en haut l'égalité des deux cultes privilégiés de la monarchie? Est-ce la modération intelligente de quelques prélats distingués par leur sens et par leur vertu, comme M. de Diepenbrock, le prince-évêque de Breslau? Est-ce peut-être la confiance ambitieuse que l'on ne peut s'empêcher de placer dans les inclinations du roi vers les choses du moyen-âge, dans son goût connu pour tous les mysticismes? Ou bien serait-ce aussi que l'éveil de la vie politique, plus actif encore et plus remuant dans les provinces catholiques (la Westphalie du nord exceptée) qu'il ne l'est partout

ailleurs, aurait ainsi suspendu les préoccupations religieuses? Si toutes ces raisons ont chacune leur vérité, elles ne sont pas toutes également rassurantes.

Quant aux églises protestantes, j'ai déjà raconté les vicissitudes intimes de leur récente histoire (1). Cette histoire n'est point à bout. L'édit de pacification promulgué le 30 mars 1847 n'est qu'un épisode et non point un couronnement. A côté de l'évangélisme, culte officiel de l'état, l'édit du 30 mars appelle dorénavant, avec les mêmes droits et les mêmes honneurs, le culte calviniste et le culte luthérien, les deux vieilles communions trop long-temps traitées en hérésies par cette religion de fraîche date que l'arbitraire de Frédéric-Guillaume III avait improvisée sur leurs ruines en mêlant leur substance. C'est une juste et nécessaire réparation. L'édit va plus loin encore : il octroie à tous les citoyens le droit de former de nouvelles sociétés religieuses, et il s'intitule par conséquent un édit de tolérance; cette tolérance cependant mérite réflexion avant qu'on en use.

Pour peu qu'on se représente fidèlement l'état vrai des opinions religieuses dans la grande majorité du clergé protestant de la Prusse, on voit tout de suite combien les croyances diffèrent aujourd'hui des symboles reconnus à la paix de Westphalie. Or, ce sont ces symboles que l'édit du 30 mars érige en *criterium* suprême pour rejeter quiconque ne les admet pas du sein des églises établies, approuvées, glorifiées et salariées par le gouvernement, c'est-à-dire que, l'orthodoxie prussienne étant en somme question de majorité (ce qui est la seule base possible de toute orthodoxie protestante), une minorité assise dans les consistoires par un pouvoir purement laïque impose néanmoins les formulaires de 1648 à cette masse ardente portée par la pensée de ce temps-ci dans de plus larges sentiers. Le concile diplomatique de 1648 doit donc faire date pour les questions de dogme comme pour les questions de politique; mais, tandis que l'histoire a déjà deux ou trois fois bouleversé la politique décrétée par les négociateurs du XVIIe siècle, la stricte dévotion de ces pieux évangéliques, nés eux-mêmes il y a quelque vingt ans, ne reconnaît d'église normale que les églises conformes aux principes religieux des doctes pères de Munster et d'Osnabrück. La vraie liberté promulguée par l'édit du 30 mars, c'est la liberté d'aller former où l'on voudra une église anormale, dès qu'on ne pourra plus s'arranger de l'orthodoxie officielle. Le pauvre pasteur de village, tout chargé de famille, s'il a par hasard l'esprit trop indocile ou la conscience trop délicate, s'il ne sait point adorer dans le silence de la béatitude cette œuvre flamboyante de 1648, le pauvre hétérodoxe doit sortir de la maison indigente où l'état lui garantissait du moins sa

(1) Voyez la livraison du 1er décembre 1846. *Berlin, la Situation religieuse.*

maigre existence; il n'a plus qu'à partir avec ses enfans sur les bras pour se chercher des paroissiens qui veuillent bien le nourrir. Si l'on entend appliquer à la rigueur ce qu'il y a d'extrême dans cette redoutable tolérance de l'édit du 30 mars, je suis fermement persuadé qu'avec l'état actuel des ames, on suscitera plus d'agitations qu'on n'encouragera d'hypocrisies.

L'armée, la bureaucratie, cette armée de la paix, n'ont point en elles de ces passions qui remuent le monde des théologiens. Disciplinées au nom de l'honneur militaire ou de l'ordre civil, elles découvrent moins volontiers leurs inclinations courantes, parce que ces inclinations ne sont jamais si vives. L'une est au fond plus naturellement libérale; l'autre n'oublie jamais qu'elle porte « l'habit du roi, » et la *loyalty* britannique tient le haut bout dans ses sentimens. Les deux cependant se touchent par plus d'un point; elles se prêtent des hommes, elles s'empruntent réciproquement des méthodes. Les deux rappellent encore souvent, par une allure commune, ce vieux temps à peu près passé pour qui ne leur appartient pas, ce temps de rigueur et de raideur, où, comme dit Frédéric, « pas un Prussien n'avait plus de trois aunes de drap dans son habit, ni moins de deux aunes d'épée pendues à son côté. » Les deux enfin se forment toujours par cette lente et solide éducation dont nous n'apprécierons jamais assez l'énergique effet.

La Prusse est la seule des cinq grandes puissances dont l'armée soit restée tout-à-fait en paix depuis 1815. L'Autriche a les régimens de ses frontières toujours en haleine, toujours en observation; elle a l'Italie. La Russie s'est exercée sur les champs de bataille de la Turquie, de la Pologne et du Caucase; l'Angleterre, dans l'Inde; la France, en Afrique. La Prusse ne pouvait guère rencontrer sur son chemin pareille occasion de gymnastique, et c'est un sérieux désavantage; mais elle a compensé tant qu'elle a pu ce défaut d'expérience. Elle a pris ses soldats sans exception dans tous les rangs des citoyens, et, proscrivant les abus du remplacement, elle a mis le fusil aux mains de la population tout entière; elle a organisé la permanence des levées en masse. Ses corps actifs ne sont que l'avant-garde de la *Landwehr*, et derrière la *Landwehr* l'étranger trouverait les rangs serrés du *Landsturm*. Pour placer enfin la réflexion à côté de cette ardeur guerrière qu'elle tient en réserve, la Prusse oblige ses officiers au plus minutieux apprentissage. Formé de bonne heure à la pratique aussi bien qu'à la théorie, fier de son état, orgueilleux de son drapeau, constamment pénétré du respect de lui-même, généralement froid et serré, mais instruit et poli, l'officier prussien se reconnaît aussitôt entre toutes les troupes allemandes.

La bureaucratie éprouverait sans doute, au moment où la lumière se ferait dans ses domaines encore impénétrables, cette première surprise que le premier coup de canon causerait peut-être dans la jeune

armée de la Prusse; mais, comme le militaire, l'employé est assez fortement préparé pour se remettre vite et aborder le péril. C'est un problème de savoir si la liberté de mouvement, nécessaire aux chefs responsables d'un état constitutionnel, s'accommode avec les conditions rigoureuses dont on peut charger l'entrée des fonctions publiques dans un état absolu. J'aime à penser que tous les problèmes politiques doivent se résoudre pour le plus grand honneur du régime parlementaire, et je ne verrais point alors d'honneur plus sérieux pour le nôtre que de subordonner un jour le recrutement de notre personnel administratif à quelques-unes de ces exigences dont l'administration prussienne est si vigoureusement armée. Celle-ci ne pèche-t-elle pas à son tour par le luxe de ses précautions? N'y a-t-il pas dans la lente ascension de ses degrés un obstacle trop ardu pour la diffusion des idées neuves, pour l'avancement des esprits actifs? Nous aurions beaucoup à nous corriger de notre indigence et de notre précipitation avant d'avoir à redouter l'excès contraire. Ce travail opiniâtre, avec lequel les employés prussiens s'emparent de leurs places, amène nécessairement un grand nombre d'hommes distingués dans leurs rangs. C'est surtout aux échelons intermédiaires, — non pas toujours en haut où la routine gagne souvent avec l'âge, non pas en bas où végète l'incapacité, mais aux postes moyens où l'on arrive avec la fleur des années et du talent, — c'est là que se rencontrent beaucoup d'esprits élevés et cultivés, dont la réunion donne à ces sphères estimables un caractère qu'elles n'ont nulle part ailleurs. L'administration prussienne a des chefs de division vraiment précieux, c'est un honneur national; mais, je le dis aussi, parce que c'est là tout le secret des fautes de cette administration si correcte, les meilleurs chefs de division ne font pas encore des ministres: ce sont les ministres qui manquent.

Ne parlerai-je pas enfin des universités? Il faut bien pourtant qu'elles s'attendent à descendre un peu maintenant du faîte de cette importance politique dont elles jouissaient quand le pays n'avait pour tribune ouverte que les tribunes de la science et de la philosophie. C'est déjà là ce qui arrive, leurs gloires s'en vont et ne se remplacent pas. Du temps où Niebuhr professait à Bonn, Hegel à Berlin; du temps où M. de Savigny avait le bon goût de n'être pas ministre, du temps même de Gans, la grande corporation du haut enseignement exerçait sur le pays et sur l'état une influence égale au prestige dont elle les décorait; et néanmoins ce n'était pas uniquement parce qu'il y avait dans la chaire des hommes supérieurs que la chaire rendait des oracles, c'était aussi parce que la parole qui en tombait était la seule parole qui résonnât alors dans le silence universel. La domination exclusive de ces doctes autorités avait sans doute sa grandeur; elle avait aussi son péril. Dans cet isolement majestueux où elle commandait, la science acquérait plus

de sérénité; mais, ne frayant point assez avec la vie, elle devenait moins capable de la comprendre et de la guider. D'abstractions en abstractions elle s'en allait aux abîmes, et c'est au moment où elle tombait sur leur pente que le sentiment de la réalité vient maintenant la ressaisir. Ceux pourtant qui avaient suivi le courant de leur siècle sans chercher ni à s'en tirer, ni à l'interrompre au moyen des systèmes, ceux qui avaient été nourris de la sagesse de tout le monde, ceux-là se sont trouvés les mieux préparés lorsqu'est arrivé le jour de la pratique. Si la pratique ne s'ensuit, à quoi bon les théories? Des négocians, des industriels, des propriétaires, de simples cultivateurs, se sont mis à parler des plus grands intérêts de la chose publique, des lois les plus graves de l'ordre social, et l'on n'a pu s'empêcher d'admirer comment ils les entendaient mieux que ceux qui en avaient écrit de gros livres. L'éclat des mérites académiques a souffert un peu de la comparaison, mais il y a dans l'établissement universitaire de la Prusse assez de vigueur native, assez de libre accès, pour que les générations nouvelles puissent facilement y apporter l'esprit nouveau. La Prusse ne voudra point cesser d'être la capitale de l'enseignement en Allemagne.

Tel est l'ensemble des circonstances historiques et naturelles, des circonstances de temps, de personnes et de lieux, l'ensemble enfin des institutions de toute sorte, ecclésiastiques et militaires, administratives et scientifiques, tel est l'édifice incomplet et incorrect, mais puissant et hardi, qui s'élève aujourd'hui du Rhin à la Vistule, et se nomme orgueilleusement la monarchie prussienne. Reste maintenant à nous représenter la société qui habite et soutient ce vaste édifice, qui travaille avec une infatigable patience à le restaurer, à l'agrandir, à le vivifier, qui lutte sans relâche pour y faire entrer plus d'air et de lumière, pour lui ouvrir des issues plus larges, pour obtenir le droit d'y circuler plus à l'aise; reste à nous représenter la nation, — non point celle des Silésiens ou celle des Rhénans, celle des Westphaliens ou celle des Saxons, mais la nation entière dans son ensemble politique, — non point les fils esclaves de la terre, de la race ou du climat, mais les enfans émancipés de l'intelligence, mais le peuple formé par ce concours des idées et des volontés qui crée les grands peuples, — la nation prussienne emplissant la monarchie prussienne. C'est là le tableau que je tâcherai d'esquisser en racontant la diète de 1847. A travers toutes ses faiblesses, toutes ses contradictions, tous ses mécomptes, c'est là l'image imposante qu'elle m'a laissée dans l'esprit.

ALEXANDRE THOMAS.

LA

FAMILLE ALAIN.

CINQUIÈME PARTIE. [1]

XXII.

Onésime n'avait pas mis les pieds à Cherbourg; il avait demandé asile au meunier, chez lequel il ne venait que la nuit et encore quand le temps était trop mauvais pour rester dans une hutte qu'il s'était construite ou plutôt creusée dans les bois, et où il avait quelques petites provisions. S'il ne voyait ni son père, ni sa mère, ni Bérénice, c'est qu'il savait bien que c'était chez eux que la gendarmerie ferait ses premières recherches, et qu'il voulait laisser à leurs dénégations toute leur sincérité. Il commençait à s'inquiéter de ne voir aucun signe sur le saule, et, s'il n'avait pas rencontré Bérénice et Pulchérie, il se proposait d'aller pendant la nuit appeler sa sœur et lui demander des renseignemens. Pour ne pas compromettre non plus le meunier quand arriverait le moment des recherches, il l'avait averti seulement qu'il viendrait quelquefois coucher dans un grenier dont la fenêtre resterait ouverte par mégarde. Éloi se chargeait lui-même de déposer dans cette cachette du

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 août, 1er et 15 septembre.

pain, des fromages de Pont-l'Évêque et du cidre. Onésime était quelquefois quatre ou cinq jours sans y paraître; il donnait dans certaines nuits un coup de main à des pêcheurs qui faisaient la contrebande pour le meunier. C'était par l'un d'eux qu'il envoyait vendre pour quelques sous au château de Beuzeval les plus beaux poissons et les meilleurs coquillages; ce qui faisait dire à M. Malais : — C'est étonnant comme le poisson est à bon marché cette année!

La nuit qui suivit sa rencontre avec Bérénice et Pulchérie, au lieu de s'introduire clandestinement dans la maison, il fit entendre un signal convenu pour appeler le meunier; mais celui-ci était en voyage et ne revint que le lendemain. Onésime attendit le soir et appela de nouveau Éloi, qui cette fois répondit à son signal. Il passa le reste de la nuit à le prier de faire pour M. Malais ce que demandait Pulchérie; prières, supplications, menaces, tout fut inutile. Le meunier avait une grande affection pour Onésime; mais la haine qu'il avait depuis long-temps conçue pour cette famille, augmentée par les dédains de M. Malais lui-même, était pour lui arrivée à toute l'âpreté de la passion. Il voulait à son tour humilier le châtelain de Beuzeval. — Onésime, disait-il, je te donnerais plutôt de l'argent!

Onésime apprit alors quel avait été l'emploi de cette journée d'attente qu'il avait passée dans le grenier d'Éloi. Épiphane était allé remplir au château certaines formalités de son ministère, et, le lendemain matin, il devait aller apposer les affiches annonçant que le château de Beuzeval serait à tel jour vendu par autorité de justice, à la requête du fermier Rivet. Désespéré de n'avoir rien pu obtenir du meunier, Onésime, au risque d'être reconnu et arrêté, alla chez Épiphane. Il était absent. Pressée de questions, Mme Garandin lui avoua qu'il était allé à Trouville chercher deux affiches, qu'il devait, le soir même, coller sur les pilastres de la grande porte du domaine de Beuzeval. Onésime attendit quelque temps; mais, comme Mme Garandin le voyait agité, lorsque Épiphane revint, elle courut à la porte pour avertir l'huissier qu'Onésime était dans la maison. Elle rentra et dit à Onésime : — Il vient de venir un homme de la part de M. Garandin pour me dire de ne pas l'attendre à dîner; il ne viendra pas. — Alors Onésime partit, et Épiphane, qui avait attendu son départ, caché derrière la maison, put dîner tranquillement sans être dérangé. Quand le jour commença à diminuer, il envoya chercher un enfant d'une douzaine d'années qu'il appelait son clerc, auquel il donna à porter un pot plein de colle avec un gros pinceau; lui-même avait les deux affiches dans sa poche. Déjà il était près de Beuzeval, lorsque, à un endroit où trois chemins se joignaient à un carrefour, il vit un homme assis sur un tronc d'arbre abattu se lever en brandissant un bâton. Cet homme s'avança vers lui et lui dit : — Bonsoir, maître Épiphane.

— Bonsoir, Onésime, répondit l'huissier. Ne m'arrête pas, mon garçon, car je suis bien pressé.

— Alors je vais faire un bout de chemin avec vous.

— Je ne vais peut-être pas de ton côté.

— Oh! si, car moi, je vais du vôtre. J'ai à vous parler.

— Écoute,... Onésime,... j'ai des raisons pour faire ma route seul. Je vais à Trouville.

— On m'avait dit que vous y étiez allé ce matin.

— On le croyait; mais je n'ai pas pu y aller, et il faut que j'y aille ce soir.

— Bonsoir alors, et Dieu vous garde de mauvaises rencontres!

— J'en ai déjà fait une, puisque tu m'as fait perdre dix minutes, et je suis en retard.... Bonsoir.

Épiphane, après avoir fait un petit détour, ne tarda pas à se remettre sur la route du château de Beuzeval en riant de la façon dont il s'était débarrassé d'Onésime. Il s'arrêta et coupa avec son couteau une branche de frêne. — Allons, garçon, dit-il à l'enfant qui l'accompagnait, doublons le pas. J'ai depuis quelque temps jeté les yeux sur toi pour te faire mon premier clerc, et voici la première opération périlleuse dans laquelle tu m'accompagnes; encore avons-nous évité le plus grand danger en écartant ce nigaud d'Onésime, qui a je ne sais quel culte pour cette famille Malais. Ah! si tu avais été avec moi le jour où j'allai vendre les chevaux de ce paysan grossier qui me poursuivit à coups de fourche jusqu'à quelques pas de chez moi, ou bien encore quand les fermiers du côté d'Hennequeville me jetèrent dans l'eau au mois de novembre!... C'est là qu'il faisait chaud! ou plutôt, c'est là qu'il faisait froid! Mais aujourd'hui, ça se passera pacifiquement. Après cela, il est inutile de rester bien long-temps. Marchons un peu, garçon, marchons un peu. Ah! voici le château. N'avançons pas davantage. Voici une grosse pierre qui sera à merveille pour mettre la colle derrière notre affiche; nous la porterons tout enduite aux pilastres de la porte.

— Vous vous trompez de route, maître Épiphane, dit Onésime, qui, soupçonnant la fourberie de l'ancien maître d'école, était venu croiser devant le château; vous vous trompez de route, et ce n'est pas ici le chemin de Trouville.

— J'irai un peu plus tard, mon bon ami. J'avais oublié que j'avais quelque chose à faire par ici, une assez triste corvée, et je me suis ravisé. Aussi bien, me suis-je dit, voici qu'il fait nuit, et cela fera moins de peine aux habitans de Beuzeval.

— Ne me faites plus de mensonges, Épiphane, et écoutez ce que j'ai à vous dire. Le meunier.....

— Éloi Alain n'est pour rien.....

— Ne me faites plus de mensonges, je vous le répète, Épiphane; je

sais parfaitement les choses dont je vous parle. Le meunier a deux raisons de faire ainsi la guerre à M. Malais; la seconde est de rattraper son argent, plus d'avoir les intérêts de la somme qu'il a prêtée, et Dieu sait quels intérêts! Nous ne lui avons jamais emprunté que cent écus à la maison, et, quand nous lui avons eu payé deux cents francs, nous lui devions encore un peu plus de cent écus. C'est sa manière à cet homme; il paraît que c'est bien, puisque tout le monde l'en respecte davantage et l'en salue plus bas. Si c'est là la seconde raison, il faut que la première soit bien forte. La première est de se venger d'une affaire qu'il a eue autrefois avec un Malais, un oncle, un cousin, un parent enfin des Malais actuels, et ceci n'est pas tout-à-fait juste. D'ailleurs, c'est frapper un ennemi à terre. Les Malais sont aussi malheureux aujourd'hui qu'un ennemi peut le désirer. Il prétend aussi que M. Malais a été fier avec lui; mais le meunier, qui est fier avec ceux qui sont au-dessous de lui, veut être l'égal de ceux qui sont au-dessus : c'est sa manie. Cette première raison ne regarde ni vous ni moi, et nous n'avons pas à l'aider à faire une mauvaise action pour assouvir une haine injuste. Quant à ce qui est de rentrer dans l'argent qu'il a avancé et dans les intérêts qui ont été convenus, c'est autre chose : c'est votre métier de lui prêter assistance, et je ne le trouve pas mauvais; mais voici que M. Malais veut bien vendre sa propriété, seulement il demande à ne pas subir l'humiliation de la voir vendre par autorité de justice. Il la vendra dans trois mois, et le meunier aura l'argent. N'affichez pas aujourd'hui; demain nous causerons, vous et moi, avec Éloi Alain, et s'il l'exige, on affichera la vente, mais en mettant sur le papier que c'est une vente volontaire.

— Désolé, mon cher Onésime, de ne pas pouvoir vous être agréable; mais le devoir avant tout.

— Quoi! vous ne voulez pas attendre à demain pour coller vos affiches?

— Elles sont toutes collées; d'ailleurs, le meunier ne me paie qu'après que les choses sont faites, et... il faut penser à soi. J'ai bien plus d'ouvrage dans une vente par autorité de justice que dans une vente volontaire. Que diriez-vous, Onésime, vous qu'on a surnommé l'ennemi du poisson, si je venais vous prier de décrocher un turbot ou un saumon de votre ligne?

— J'en ai quelquefois décroché pour vous les donner, maître Épiphane.

— Allons, allons, c'est de l'enfantillage. Vous vous tracassez ainsi parce que vous êtes amoureux de la nièce de Malais, à laquelle vous m'avez fait écrire de si belles lettres... Soyez donc bien sûr, mon pauvre Onésime, qu'elle se moque de vous aujourd'hui comme elle s'en est moquée dans le temps. C'est une mijaurée.

— Taisez-vous, misérable drôle! dit Onésime pâle de colère. C'est bien assez qu'au moyen de votre infame métier vous aidiez à dépouiller les malheureux; ne vous avisez pas de les insulter.

— Mon métier n'est pas plus infame que le métier de déserteur et de contrebandier. Contrebandier veut dire voleur, et déserteur veut dire lâche.

— Au moins je ne vole que les riches, si c'est voler que de passer quelques balles de tabac en fraude! Et si j'ai déserté, ce n'est pas par lâcheté; c'est parce que j'aurais laissé ici des gens qui ont besoin de moi et qui sont exposés aux attaques des bêtes féroces, des vrais lâches, des vrais voleurs, de ceux qui s'attaquent aux faibles pour les dépouiller!

— Le meunier est votre cousin.

— Assez, maître Épiphane. Puisque vous n'avez pas voulu faire de bonne amitié ce que je vous demandais et attendre jusqu'à demain pour coller vos affiches, nous allons nous y prendre autrement. J'ai promis que vous n'afficheriez pas aujourd'hui, et je vous donne aussi ma parole que vous n'afficherez pas. Une dernière fois, je désire que tout se passe bien entre nous. Je vous prie encore de ne pas afficher, non pas pour l'obtenir, car je sais bien que cela sera comme je l'ai dit, mais pour que je n'aie pas besoin d'en venir à des moyens que je voudrais vous épargner.

— Je crois que ce blanc-bec me menace! s'écria l'ancien clerc. L'ami, ajouta-t-il en montrant le bâton de frêne de quatre pieds et demi dont il avait, chemin faisant, rabotté les nœuds, ceci a toujours et partout fait respecter Épiphane Garandin. Ceci est Jeannette, ma fidèle amie, et elle a mis à la raison d'autres gas que des contrebandiers et des déserteurs, gens qui ne sont habiles qu'à se cacher et à s'enfuir. Holà! de la place, et au plus vite; Jeannette n'aime pas qu'on la fasse attendre.

Ce disant, Épiphane prit son bâton à deux mains et le fit siffler autour de sa tête.

— Maître Épiphane, dit Onésime, je serais fâché d'appliquer sur vous les bonnes leçons que vous m'avez données; mais j'ai un bâton aussi, et... de bonne grace, remettez votre opération à demain.

— Holà! mon premier clerc, barbouille les affiches de colle, mon garçon.

— Ah! c'est ainsi...

— Oui. Maintenant, dit Épiphane se plaçant entre la porte du château et Onésime, va-t'en coller tes deux affiches, et n'aie pas peur. Jeannette et moi nous ne laisserons personne dépasser cette raie-là.

Et il traça une raie entre lui et le pêcheur, puis il se plaça en garde, tenant le bâton des deux mains, sur le côté gauche. — Il est malheureux, ajouta-t-il, que ta princesse ne soit pas spectatrice de ce tournoi, elle verrait son chevalier bâtonné d'importance.

Onésime, furieux, attaqua l'huissier en lui assenant un coup de bâton sur la tête; mais celui-ci, levant à temps son arme, para le coup, recula d'un pas et se replaça en garde.

— On ne commence jamais par un coup de tête, mon cher élève, dit-il en ricanant. Onésime ne répondit pas, et le combat s'engagea; mais Épiphane, beaucoup plus habile, l'irritait par ses sarcasmes et feignait de lui donner une leçon, proclamant les coups et les parades, et se contentant de riposter par des coups cinglés sur les bras et sur les jambes. Néanmoins Onésime se défendait assez bien, tout en maugréant de ne pouvoir atteindre son adversaire.

— Ceci n'est pas mal, dit Épiphane en annonçant les coups furieux d'Onésime, comme s'il se fût agi d'un assaut simulé. Feinte de coup de flanc, coup de figure; paré, riposté sur les bras, paré; très bien; deux enlevés, coup de tête, paré... Vous portez toujours à la tête, c'est trop facile à parer; il faut varier ses coups. Oh! mieux! j'ai bien fait de parer celui-ci, il m'aurait fendu en deux. A vous, sur la cuisse, six à une; à vous, sur le bras, sept à une. Oh! un coup de bout, paré; à vous, sur les doigts... Oh! paré; oh! le coup de figure a porté, c'est pour moi, deux à sept.

En effet, le bâton d'Épiphane n'avait pas rencontré assez tôt celui d'Onésime, et il avait reçu la moitié du coup sur l'oreille droite, qui saignait abondamment. Épiphane assura son bâton dans sa main, s'aperçut que la chose était plus sérieuse qu'il ne l'avait cru d'abord, et, au lieu des coups à moitié retenus qu'il s'était contenté de porter en forme de riposte, il ne négligea plus rien pour mettre son ennemi hors de combat. Des deux parts, les bâtons tournoyaient en sifflant autour de la tête et du corps des combattans; mais un bâton rencontrait presque toujours l'autre, qui couvrait son maître comme un bouclier. Quelques coups cependant portèrent, mais inégalement; Épiphane en reçut un et en rendit quatre. Le maître d'école voulut continuer encore quelque temps ses sarcasmes: — Recevez ceci en l'honneur des dames, disait-il; feinte de coup de figure, rompez d'un pas; feinte de coup de figure à droite et à gauche, coup de tête; parez; oh! vous n'avez pas paré; je vous l'avais cependant conseillé. Ah! diable! celui-ci est pour moi. — Quelques coups qu'il ne réussit pas à parer firent qu'il cessa de plaisanter. Onésime fit voltiger son bâton sur Épiphane, aux bras, aux jambes, à la tête; partout il rencontrait le bâton d'Épiphane, qui arrêtait le sien et le mettait à son tour en danger. Il s'aperçut qu'un de ses bras avait été atteint si rudement qu'il s'enflait au point de perdre de la souplesse, et qu'Épiphane avait décidément l'avantage sur lui par son habileté à parer. Le clerc de l'huissier avait collé les affiches. Onésime vit qu'il ne devait plus prendre conseil que de son désespoir: aussi, au premier coup qu'Épiphane lui adressa à la tête, il ne le para pas et

le reçut volontairement; mais en même temps, faisant passer rapidement sa main droite à l'autre extrémité de son bâton renversé, et présentant à son adversaire le gros bout qu'il tenait toujours de la main gauche, il le lâcha subitement, et le bâton arriva droit, lancé comme un javelot, dans la poitrine d'Épiphane, qui tomba par terre. Onésime tourna deux ou trois fois sur lui-même, puis s'affaissa et tomba sans mouvement. Le coup qu'il n'avait pas paré lui avait fendu la tête.

Tous deux restèrent ainsi quelques instans. Épiphane se ranima le premier, et, aidé de l'enfant qu'il avait amené avec lui, il se releva, alla remuer du pied Onésime, qui ne fit aucun mouvement, et, appuyé sur l'enfant, s'en retourna chez lui pour se faire panser. Ce ne fut que quelques heures plus tard, au milieu de la nuit, qu'Onésime reprit connaissance. Il se traîna aux affiches, les chercha et les arracha; puis, gagnant la rivière, il lava la blessure de sa tête et resta assis au pied du saule où la veille il avait rencontré Bérénice et Pulchérie. Que faire? Retourner auprès du meunier, lui adresser de nouvelles prières, de nouvelles menaces? Il se mit en route quand il fut un peu reposé, et avant le jour alla s'introduire dans la maison d'Éloi Alain. Éloi était parti; il ne devait revenir que le jour suivant. Onésime se le rappela seulement alors.

— Il prétend qu'il m'a fait son héritier, se dit Onésime, je donnerais bien tout l'héritage pour la somme que lui doit M. Malais. J'aurais dû lui demander de l'argent sous un autre prétexte, oui;... mais maintenant il ne sera pas dupe de mon stratagème. Je n'ose pas y penser,... je désirerais sa mort : ce serait à moi alors que M. Malais devrait de l'argent, et... Mais qu'en fait-il de son argent, le cousin Éloi, lui qui vit avec du pain, du petit cidre et du fromage, en attendant qu'il le place à gros intérêts? Je me rappelle avoir entendu dire à ce gueux d'Épiphane, quand j'étais enfant, qu'il savait bien où Éloi Alain cachait son argent; qu'il était entré un jour sans avertir, qu'il avait vu le meunier refermer précipitamment une armoire sous son lit, et qu'Éloi s'était mis si fort en colère... Si je trouvais la cachette et si je l'ouvrais... Au fait, puisque cet argent doit me revenir un jour,.... et puis, d'ailleurs, il lui reviendra à lui-même une heure après, puisqu'il servira à le payer : c'est comme si on tirait du cidre à un tonneau par la cannelle et qu'on le remît par la bonde. Il y a d'autres billets après celui-là; mais on donnera le temps à M. Malais de quitter le château et de le mettre en vente : c'est ce que veut Pulchérie, et ce que veut Pulchérie, il faut que cela se fasse.

Onésime se mit à fouiller la chambre du meunier; il ne tarda pas à trouver la trappe, assez habilement dissimulée pour que quelqu'un qui n'en eût pas connu la place ne la découvrît pas. Onésime frissonna en l'ouvrant. Il se répéta encore que le meunier avait volé M. Malais

en faisant des affaires avec lui; que cet argent qu'il prenait était à lui, Onésime, puisque le meunier ne s'en servirait jamais et le lui avait donné par testament, et enfin qu'il allait revenir dans les mains d'Éloi Alain, en échange du billet de M. Malais. Il prit en or et en argent la somme que lui avait indiquée Pulchérie. Tout à coup il entendit un faible bruit dans la chambre voisine, et appliqua son œil au trou de la serrure. Que vit-il? Un autre œil appliqué au même trou, de l'autre côté de la porte. Onésime, effrayé, éperdu, prit la fuite en sautant par une fenêtre, et alla enterrer la somme dont il s'était emparé au pied du vieux saule. Le jour commençait à poindre; il partit à travers la campagne et gagna Trouville, où il écrivit par la poste à sa sœur Bérénice:

« Va avec Pulchérie, le soir, auprès de notre saule; fouillez au pied, du côté opposé à celui où étaient nos noms: vous y trouverez la somme nécessaire pour payer le billet de M. Malais. Que Pulchérie décide son oncle à quitter le château et à le mettre tout de suite en vente. Il faut que je me cache plus soigneusement pendant quelques jours, et je ne puis en ce moment vous être bon à rien. Je ne te dis pas où tu peux m'écrire, parce que je ne le sais pas moi-même. Le hasard seul et le soin de ma sûreté seront mes guides. Adieu, j'ai tenu ma promesse à Pulchérie malgré tout; pensez à moi toutes deux et aimez-moi.

« ONÉSIME ALAIN. »

XXIII.

Onésime ne savait que devenir; il pensa que c'était dans une ville populeuse et agitée qu'il courrait le moins de risques d'être remarqué, reconnu et arrêté. Il monta sur un bateau pêcheur qui allait de Trouville au Hâvre. — Que ferai-je au Hâvre? se demandait-il; dois-je aller à Cherbourg et demander à faire mon service? Dois-je m'embarquer sur quelque navire pour la pêche de la morue ou de la baleine? Mais Pulchérie?

Arrivé au Hâvre, il alla avec les ouvriers sans ouvrage au *pont*, où vont les chercher ceux qui en ont besoin. Il fut employé avec quelques autres à des travaux de terrassement; mais cela ne pouvait toujours durer ainsi : d'abord, il *s'ennuyait de la mer* et ne s'accoutumait pas à un autre travail, ensuite cette position l'éloignait de ses parens et de Pulchérie autant que s'il eût été au service. Il écrivit à Bérénice pour avoir de leurs nouvelles, disant que, s'il pensait les laisser tranquilles et en sûreté, il irait se faire juger à Cherbourg, où il comptait bien qu'on aurait de l'indulgence pour lui en considération de sa démarche volontaire.

En attendant la réponse de Bérénice, il passait le temps que son tra-

vail lui laissait sur la jetée du Hâvre, regardant la mer, causant avec les marins de ce qui intéresse les marins, du temps qu'il fait et de celui qu'il fera, des manœuvres bonnes ou mauvaises que font les navires à l'entrée et à la sortie du port, des nouvelles de la mer et de la pêche, comment tel navire a rencontré tel autre qui revient des bancs de Terre-Neuve avec *trente-six mille de morues*, comment on est inquiet de tel ou tel baleinier, etc. Un jour, le vent soufflait avec violence du sud-ouest depuis le matin; les signaux de la Hève avaient annoncé plusieurs navires; les barques des pilotes étaient sorties avec peine des jetées pour aller au-devant d'eux; la mer était devenue très grosse. Cependant tous les bâtimens en vue étaient entrés sans accidens; ceux des pilotes qui n'avaient pas *rentré* de navires s'étaient réfugiés dans divers petits ports. La mer, quand elle baissa, eut l'air de se calmer un peu; mais, à la marée montante, le vent se déchaîna avec une nouvelle violence, et une terrible tempête se déclara. Les lames, quoique la mer ne fût pas encore revenue à sa hauteur, passaient en écumant par-dessus les jetées, et lançaient des pierres et des galets avec violence. Les promeneurs ordinaires s'étaient retirés; quelques marins seulement, se mettant à l'abri derrière la tour du phare, interrogeaient l'horizon.

— Voici un furieux coup de vent, disait l'un.

— Je n'en ai pas vu de pareil, disait un autre, depuis le jour où périt *corps et biens*, en face de Courseulles, *l'Aimable Marie*, qui revenait chargée d'acajou.

— Heureusement que tous les navires en vue sont rentrés; il ne fait pas bon proche de la terre, et il y fera encore pis dans une heure et demie.

— Mais est-ce que je ne vois pas une voile là-bas à l'ouest?

— Non, c'est l'écume.

— Je te dis que c'est une voile, et de plus je te dis que c'est un brick, autant que permet de l'affirmer le jour qui commence à baisser.

— C'est vrai, c'est un brick-goëlette; mais il a trop de toile pour le temps qu'il fait.

— C'est qu'il veut essayer l'entrée.

— Entrer au Hâvre par ce temps-ci.... et sans pilote! j'espère pour lui qu'il n'est pas si fou, et qu'il va reprendre le large.

— Pas le moins du monde, il vient ici *en droiture*.

— Eh bien! si jamais je deviens *négociant*, voilà un capitaine auquel je ne donnerai pas souvent mes navires à commander.

— Est-ce bientôt que tu espères devenir négociant?

— Ne plaisantons pas, les hommes qui montent ce navire sont peut-être bien près d'aller chercher leur *décompte* là-haut.

— Ah! le voilà qui hisse un pavillon pour demander un pilote.

— Ah bien oui! un pilote! et comment veut-il qu'on sorte?

En ce moment, un officier du port se présenta sur la jetée.

— Voici, dit-il, un navire qui demande un pilote. La plupart des pilotes ne sont pas rentrés, et probablement ont cherché un asile dans quelque port de la Manche. Y a-t-il des pilotes parmi vous?

Deux hommes se désignèrent comme pilotes.

— Pensez-vous pouvoir sortir? demanda l'officier.

— Vous êtes marin, mon capitaine, répondit l'un d'eux, et je m'en rapporte à vous. Croyez-vous qu'un de nos canots de service pourra franchir les jetées sans être chaviré?

— J'avoue que ce serait une opération dangereuse pour ceux qui l'entreprendraient, et probablement sans résultat pour les pauvres diables qui demandent assistance. Quand le navire verra qu'il ne sort pas de pilotes, il reprendra le large; ce n'est pas la peine de mettre des gens en péril pour d'autres qui n'y sont pas.

Le navire, en effet, ne tarda pas à amener le pavillon par lequel il demandait un pilote.

— Mais il ne vire pas de bord!

— Non, il va entrer sans pilote.

— Allons donc! pas possible! ça serait perdre *l'assurance*. Les assureurs n'assurent plus quand un bâtiment n'a pas de pilote.

— C'est pourtant comme ça, et il faudrait être un *berquer*, un mauvais *gardeux de vaques* et de moutons, pour ne pas voir qu'il *fait pour entrer au port*.

Cependant la mer devenait de plus en plus furieuse. Quelques personnes, qui avaient entendu dire qu'un navire allait entrer sans pilote, arrivaient sur la jetée; elles voulurent faire des questions aux marins, mais le bruit du vent et du galet roulé par la mer était devenu si formidable, qu'il fallait crier bien haut et avec une voix sonore pour se faire entendre. Le navire avait *amené* presque toutes ses voiles, il ne gardait plus que ses huniers, que l'on perdait même de vue quand il descendait entre les lames, et avec lesquels il courait plus vite peut-être qu'il n'aurait voulu. Les marins accablèrent de malédictions le capitaine qui exposait ainsi la vie de ses hommes; puis personne ne parla plus quand arriva l'instant solennel où le navire se trouva à la hauteur des jetées. Une foule de gens avaient suivi les premières personnes qui étaient venues près du phare. Les lames crevaient sur les assistans, qui étaient aussi mouillés que s'ils étaient tombés dans l'eau; mais le spectacle était si imposant, l'anxiété si grande, que personne ne s'en apercevait. Tantôt le navire porté sur le sommet des lames était entraîné avec une rapidité effrayante, tantôt on le perdait de vue dans les abîmes qui se creusaient entre les vagues.

Le bâtiment cependant arrivait à la passe; mais quel fut l'effroi des

spectateurs quand un des marins dit : — Les voiles *flavoient;* il ne gouverne plus! En effet, le navire tourna à moitié, et une lame épouvantable le porta, au-delà de la jetée du sud, sur un banc de sable et de pierre appelé le Pouiller, où il toucha avec un horrible bruit. Un cri d'effroi s'éleva parmi les spectateurs non marins. Le navire touchant le fond était en butte aux coups répétés de la mer. Il était roulé de côté et d'autre, et on entendait des craquemens dans le pied des mâts. Les hommes de l'équipage essayèrent d'abord de le remettre à flot en le repoussant avec des gaffes; mais la mer montait encore, et rien ne pouvait lui résister. Le beaupré fut déraciné et tomba en plusieurs pièces. La mer balayait le pont du bâtiment, enlevant tout sur son passage. Les matelots se réfugièrent dans les mâts qui restaient et où des lames venaient encore les secouer et les ébranler. Il faisait presque nuit, et l'obscurité ajoutait à l'horreur de la situation. L'officier du port qui avait déja parlé aux marins revint les trouver et dit : — L'équipage du navire est perdu, si on ne va promptement à son secours. Ce qu'il eût été insensé tout à l'heure de tenter pour faire entrer un navire une marée plus tôt dans le port, ne peut-on le faire maintenant qu'il s'agit de sauver la vie des matelots?

— Jamais un canot ne franchira les lames de la jetée.

— Ce serait se noyer de gaieté de cœur.

— Nous avons des femmes et des enfans, et nous devons encore demander quelques chances favorables avant de nous jeter dans un danger.

— Personne n'ira-t-il donc à leur secours? dit un des assistans étrangers; verra-t-on périr six hommes sous les yeux d'une population entière sans rien tenter pour les sauver?

— Voici la mer qui commence à enlever les bordages du navire. Dans une heure, il n'en restera pas deux planches jointes. Dans une demi-heure, les hommes seront noyés.

Alors un jeune homme vêtu en ouvrier éleva la voix et dit : — Qu'on me donne une embarcation avec quatre hommes, et j'y vais.

— Bravo! dit l'étranger qui avait déjà parlé; je donne cent francs à chaque homme.

— Ce n'est pas pour de l'argent qu'on fait ces choses-là, dit l'ouvrier.

— Pardon, monsieur, vous avez raison, dit l'étranger; je serai le second.

— Allons, mes amis, dit le jeune homme, faisons pour eux ce que d'autres feront peut-être pour nous dans huit jours. Comme il faut bien être noyé un jour, il vaut mieux que ce soit en essayant de sauver nos semblables. Qui vient avec moi?

— Tant pis, j'y vais.

— Et moi aussi.

— Vite, une embarcation.

Les hommes qui se dévouaient coururent à la place des pilotes. Une partie de la foule les suivit, le reste demeura sur la jetée. Au moment de partir, on se trouva six; il n'en fallait que cinq.

— Êtes-vous marin? demanda l'ouvrier à l'inconnu.

— Non, je ne puis que partager vos dangers.

— Alors restez à terre, vous nous gêneriez. En route, mes amis, et à la grace de Dieu!

L'ouvrier fit le signe de la croix, ses compagnons l'imitèrent, et ils descendirent dans un canot qui s'élevait et s'abaissait sur les vagues de telle façon que des marins seuls pouvaient l'atteindre et s'y tenir. Les compagnons de l'ouvrier se hâtèrent de mettre les avirons en place et de s'asseoir sur les bancs de rameurs; il prit la barre du gouvernail. La partie de la foule qui avait abandonné la jetée pour assister à l'embarquement retourna sur la jetée pour suivre la pirogue aussi bien que le permettrait la nuit, alors presque tout-à-fait tombée. Les marins et les bourgeois échangeaient leurs impressions.

Groupe de marins. — L'homme qui est à la barre... est-ce un marin?

— Je ne le connais pas.

— Moi je l'ai vu au pont travailler avec les terrassiers.

— Si ce n'est pas un marin et un fin marin, lui et les hommes qui l'accompagnent sont aussi bien perdus que s'ils étaient morts l'année dernière. La pirogue chavirera avant de sortir des jetées.

Groupe de bourgeois. — Ah! mon Dieu! on ne voit plus le bateau... Il est englouti!

— Non, le voici qui remonte sur la lame... tout en haut...

— Ah! les voilà qui redisparaissent.

Groupe de marins. — Le cap sur Dive... Bien... ça n'est pas mal *barré* (gouverné). Il est de l'état.

— La mer les repousse... Voilà trois fois qu'ils manquent à franchir la lame.

— Ça y est... En voilà un bout de fait; mais la mer brise furieusement sur le Pouiller... Les voilà chavirés. Il n'y a pas d'eau. La pirogue est remise à flot et ils regrimpent dedans. Il n'y a personne de blessé. Bien *nagé* (ramé) et bien barré. Les voici qui approchent de la goëlette, mais ils vont se briser dessus. Ah! bien, très bien! ils abordent contre la lame, le pilote s'est élancé à bord. C'est un chat, cet homme-là. Je ne vois plus guère rien.

— Je vois un mouvement dans les vergues du brick-goëlette, c'est sans doute les matelots qui descendent pour embarquer dans la pirogue.

— Vois-tu quelque chose?

— Non, et toi?

— La mer est noire comme un four. Tout ce que je sais, c'est que le

vent fraîchit encore et qu'ils n'ont pas fait la moitié de la besogne, et encore quand la pirogue va être chargée... Pauvres gens!

— Ah bah! ça sera notre tour demain. Écoutons. Entendez-vous les avirons?

— On n'entendrait pas Dieu tonner, avec ce vent et cette mer furieuse; mais je vois comme une ombre.

— C'est, ma foi, la pirogue. Elle est dans les brisans, ils ont abandonné la goëlette... Je ne la vois plus... Ah! je l'ai revue sur le sommet d'une lame...

A ce moment, en effet, la pirogue passait entre les jetées et entrait dans l'avant-port. — Ils sont sauvés! — Des hurras et des applaudissemens dominèrent un instant le bruit du vent et de la mer.

On courut aider le pilote inconnu et ses quatre compagnons à tirer de la pirogue les hommes qu'ils venaient de sauver et qui étaient plus d'à moitié morts. Puis on embrassa les courageux marins, moins l'ouvrier, qui s'était perdu dans la foule aussitôt que le canot avait touché l'escalier. On l'appela, on le chercha; mais il était tard, chacun rentra chez soi. Le capitaine du navire échoué pria les quatre marins qui s'étaient dévoués pour ses hommes et pour lui d'assister à une messe qu'il ferait dire le lendemain, en exécution d'un vœu qu'ils avaient fait quand ils n'espéraient plus de secours des hommes. L'étranger qui avait voulu partir avec les marins, et qui s'appelait le comte de Sievenn, demanda la permission d'assister à la cérémonie et d'offrir un déjeuner à l'équipage sauvé et à ses libérateurs. Il se mit ensuite à la recherche du jeune et hardi pilote pendant toute la soirée. Le lendemain, comme il se dirigeait vers l'hôtel qu'habitaient les marins de la goëlette, il passa près du pont Rouge, et, s'approchant d'un groupe d'ouvriers qui attendaient qu'un entrepreneur ou un bourgeois vînt leur offrir de l'ouvrage, il s'écria tout à coup : — C'est lui, c'est bien lui! et, secouant la main du jeune homme, il l'embrassa et lui dit : — Il faut que vous veniez. Les marins que vous avez sauvés hier ont fait un vœu, et il faut que vous y soyez. Ensuite vous me ferez, comme eux et vos quatre compagnons d'hier, l'honneur de déjeuner avec moi. — Après quelques hésitations, l'ouvrier se laissa entraîner. Le capitaine l'embrassa et voulut absolument lui donner sa montre. — Ce n'est pas une récompense, ajouta-t-il, c'est un souvenir d'amitié.

Bientôt arriva l'heure fixée pour la cérémonie du vœu. Tous les marins de l'équipage, le capitaine en tête, se mirent en route pour l'église. Ils avaient la tête et les pieds nus, et marchaient dans un profond recueillement que partagea, malgré elle, la foule accourue pour les voir, mais respectueusement entr'ouverte pour leur livrer passage. Le clergé les attendait à la porte de l'église, et la touchante et majestueuse cérémonie commença.

Le déjeuner offert par le comte de Sievenn fut splendide. L'ouvrier et ses quatre compagnons eurent les places d'honneur. Le cidre ne parut à table que pour la forme et l'honneur de la Normandie; mais, sur un signe de l'étranger, les garçons de l'hôtel ne tardèrent pas à l'enlever, et le remplacèrent par de bon vin. Comme on commençait à chanter, on vit paraître subitement deux gendarmes dans la salle. — Que personne ne bouge, dit le brigadier; au nom de la loi, lequel de vous s'appelle Onésime Alain?

L'ouvrier, qui avait d'abord pâli, reprit du calme aussitôt et dit : — C'est moi... Que me voulez-vous?

— Êtes-vous Onésime Alain de Dive?

— Je m'appelle Onésime Alain, et je suis né à Dive.

— Vous allez nous suivre.

Tous les convives se récrièrent : — Mais c'est un honnête homme! c'est lui qui nous a sauvé la vie à tous. Nous ne le laisserons pas emmener.

Et ils se jetèrent entre Onésime et les gendarmes. Le comte de Sievenn leur donna des explications; mais ceux-ci exhibèrent leur mandat d'amener contre Onésime Alain de Dive, profession de... marin, *déserteur*.

Onésime pria ses convives de ne mettre aucun obstacle à la mission des gendarmes. Le comte de Sievenn lui dit : — Après ce que je vous ai vu faire cette nuit, je suis votre ami. Je suis fâché qu'il vous arrive malheur; mais je ne laisserai pas échapper une occasion qui se présente si vite de vous montrer mon dévouement. Qu'avez-vous fait?

— J'ai reçu une feuille de route pour Cherbourg. Des amis et des parens avaient alors de moi un besoin indispensable; je me suis caché et je ne suis pas parti. J'attendais ici une lettre pour aller moi-même me faire juger à Cherbourg. Il aurait mieux valu que je me fusse livré, comme c'était mon intention; j'aurais sans doute trouvé de l'indulgence dans mes juges.

— Je ne vous quitterai pas, dit le comte, je me charge de votre avocat, et je parlerai moi-même à vos juges. Si vous êtes condamné, je suis sûr que j'obtiendrai votre grace du roi.

Le capitaine du brick naufragé avait quelques jours à lui; les compagnies d'assurance faisaient faire l'expertise du sinistre éprouvé par son bâtiment. Il voulut témoigner à Onésime sa reconnaissance pour le service qu'il lui avait rendu en allant à Cherbourg avec le comte de Sievenn, qui, avant de quitter le Hâvre, avait écrit au ministre de la marine.

Aussitôt arrivé à Cherbourg, Onésime fut conduit à la prison par les mêmes gendarmes qui l'avaient arrêté au Hâvre; mais le comte ne tarda pas à recevoir la réponse du ministre. Onésime, au bout de quinze jours de captivité, fut jugé et acquitté. Le président du conseil de

guerre venait de prononcer la formule ordinaire : Le tribunal ordonne que le prévenu sera immédiatement élargi, s'il n'est détenu pour autre cause, et mis à la disposition du ministre de la marine pour faire son service. Le comte, qui avait en poche une lettre du ministre annonçant qu'Onésime Alain retournerait dans ses foyers et serait appelé ultérieurement, avait serré la main au pêcheur. Les gendarmes entre lesquels était placé Onésime s'étaient écartés pour le laisser sortir, lorsque le procureur du roi, entrant dans la salle d'audience, fit signe aux gendarmes de retenir leur prisonnier, et, lisant un papier qu'il avait à la main, il dit : « Attendu que le nommé Onésime Alain de Dive est prévenu du crime d'assassinat suivi de vol sur la personne d'Éloi Alain de Dive, requérons qu'il soit réintégré en prison et tenu à la disposition du ministère public. »

Toute l'assistance fut frappée d'étonnement et d'horreur. Le comte de Sievenn et le capitaine s'éloignèrent instinctivement d'Onésime. Celui-ci fut d'abord comme étourdi; puis il s'écria : Mais c'est un rêve... J'ignorais la mort de mon cousin Éloi... Mon cousin Éloi est donc mort?... Moi... un assassin!...

— Gendarmes, dit froidement le procureur du roi, le prévenu s'expliquera avec le juge d'instruction; emmenez-le.

Les gendarmes saisirent Onésime par les bras, mais lui, les écartant d'une secousse, s'écria d'une voix forte : — Attendez. Avant de vous suivre, je veux dire à haute voix à mes amis que je suis en ce moment victime d'une fatale erreur ou d'une atroce calomnie, et que je ne suis pas un assassin.

Les gendarmes l'avaient déjà repris par les bras. Cette fois il les suivit sans résistance; mais, au lieu d'être reconduit dans la prison qu'il avait quittée le matin, il fut enfermé dans un cachot, après qu'on l'eut fouillé scrupuleusement et qu'on lui eut enlevé tout ce qu'il pouvait avoir sur lui.

En vain Onésime cherchait à s'expliquer comment Éloi pouvait être mort, et comment lui, Onésime, était accusé de l'avoir tué. De temps à autre, il se disait : Allons, c'est un rêve, je vais bientôt me réveiller... Mais non, ajoutait-il, je ne dors pas... C'est une erreur... On découvrira qu'on s'est trompé... Oui, mais quelquefois on a condamné des innocens. Puis il se disait encore : Qu'est-ce donc que cet œil que j'ai vu à travers la serrure quand je prenais l'argent pour M. Malais?... N'est-ce pas mon cousin, qui, voyant qu'on lui avait pris une partie de son argent, se sera tué de désespoir, et alors ne suis-je pas, en effet, son assassin? Et la justice ne saura-t-elle pas que j'ai envoyé une somme assez forte à Pulchérie? Et ignorera-t-on long-temps que j'étais dans le pays, que je me cachais? Ne peut-on m'avoir vu chez le meunier? Je suis perdu!

Il demanda du papier pour écrire au comte de Sievenn, il voulait lui dire toute la vérité; mais on lui répondit que, jusqu'à nouvel ordre, il était au secret et ne pourrait communiquer avec personne.

Le lendemain, il fut conduit dans le cabinet du juge d'instruction, qui lui donna connaissance du procès-verbal, duquel il ressortait que tel jour, précisément le lendemain du jour où Onésime s'était enfui de Dive, comme on ne voyait pas sortir le meunier, le garçon du moulin s'était inquiété et était allé frapper à la porte de la chambre sans recevoir de réponse. Quelques instans après, le sieur Épiphane Garandin, ancien maître d'école, aujourd'hui huissier, était arrivé pour rendre compte à Éloi Alain de diverses exécutions qu'il avait à faire pour lui, et l'avait demandé. Le garçon lui ayant dit qu'il ne l'avait pas vu de la journée et qu'il commençait à trouver cela singulier, le sieur Épiphane Garandin l'avait engagé à faire chercher le maire et à ouvrir la porte, ce qui avait été fait, par suite de quoi on avait trouvé le corps du meunier étendu sur le carreau. Un médecin appelé avait déclaré qu'il était mort étranglé, et que la mort remontait à douze ou quinze heures. Tout portait à croire que l'assassin avait rencontré une vive résistance. Les mains crispées de la victime tenaient un morceau de drap déchiré que, par un hasard singulier, on n'avait pu retrouver quelques instans après, lorsqu'on avait voulu l'annexer au procès-verbal.

Une déposition importante avait été faite par le sieur Épiphane Garandin; il avait révélé que le nommé Onésime Alain, cousin de la victime, marin réfractaire, vivait depuis quelque temps caché dans le pays; que lui-même, le jour où avait dû être commis l'assassinat, il avait subi de la part de cet homme une attaque dans laquelle il avait été blessé de plusieurs coups de bâton. Il avait appris par la servante du meunier que ledit Onésime s'était le même jour introduit par une fenêtre dans la maison d'Éloi Alain, et que sans doute il avait pris la fuite dans la même nuit, car on ne l'avait pas revu le lendemain. Le sieur Épiphane avait ajouté que, dans son opinion, l'attaque qu'il avait subie de la part dudit Onésime avait pour but de s'emparer d'une somme d'argent qu'il devait avoir quelque raison de supposer avoir été reçue par lui, Épiphane, pour le compte du meunier.

Onésime fut épouvanté de cette déposition; il annonça au juge d'instruction qu'il allait dire toute la vérité. Il avait voulu sauver des amis poursuivis injustement par son cousin. Ayant épuisé tous les moyens imaginables pour obtenir en leur faveur au moins un délai, il avait pris à son cousin, qu'il savait absent, une somme qui devait servir à le payer. Il s'était enfui, parce qu'un œil qu'il avait vu à travers la serrure lui avait fait penser qu'il était découvert. Ce qui l'avait décidé à prendre ainsi l'argent de son cousin, c'est qu'il savait comme tout le monde qu'il était l'unique héritier d'Éloi Alain, auquel d'ailleurs la

somme serait remise peu d'heures après. Le seul résultat de l'enlèvement de l'argent devait être le délai qu'il avait en vain demandé pour ses amis. Il indiqua le véritable sujet de son combat avec Épiphane; la colère conservée par Épiphane pouvait expliquer, disait-il, une certaine animosité qu'il remarquait dans sa déposition. Quelques circonstances pouvaient tromper Garandin, et celles-là, Onésime ne les niait pas, mais il en était d'autres que l'ancien maître d'école altérait beaucoup ou supposait entièrement. Le juge d'instruction fit son procès-verbal, et dit à Onésime qu'il ne lui cachait pas que ses conclusions ne lui étaient pas favorables, que ses aveux ne lui semblaient pas complets; que sans doute, surpris par le meunier et menacé par lui d'une dénonciation, il l'avait tué pour s'assurer son silence. Onésime demanda la faculté d'écrire et de voir quelques personnes, ce qui lui fut accordé.

Pendant ce temps, on était bien triste à Dive. Quand arriva la lettre dans laquelle Onésime disait à Bérénice d'aller avec Pulchérie prendre l'argent au pied du saule, on connaissait déjà la mort du meunier. Bérénice sentit un horrible frisson, et n'osa pas se dire à elle-même l'épouvantable pensée qui naissait tout à coup dans son esprit. Elle alla trouver Pulchérie. Celle-ci, le soir même où elle avait vu Onésime au bord de la rivière de Beuzeval, ne comptant pas beaucoup sur le résultat de ses efforts, avait décidé M. Malais à quitter le château pour lui épargner l'humiliation de le voir mis en vente. M. Malais s'était dit à lui-même ce qu'il se proposait de dire aux autres, que ce château lui était devenu insupportable depuis la mort de Mme Dorothée Malaîs, que l'air d'ailleurs y était trop vif pour l'enfant de Pulchérie, et que, dans l'intérêt de la santé du jeune comte, il habiterait la vallée jusqu'à ce qu'il eût trouvé l'occasion d'acheter quelque magnifique domaine, ce qui ne tarderait pas beaucoup, attendu que ses hommes d'affaires en avaient plusieurs en vue.

Le lendemain matin dès l'aurore, il sortit à cheval. Pulchérie lui avait demandé de lui laisser le soin de leur installation dans une petite maison qui se trouvait vacante à Cabourg; elle y avait fait transporter les meubles, le linge, tout ce qui leur était nécessaire, et le soir, au lieu de rentrer au château, M. Malais était allé coucher au nouveau logement. Ainsi ils n'habitaient plus Beuzeval lorsque Onésime avait eu ce combat acharné avec Épiphane pour l'empêcher d'afficher la mise en vente du château.

Bérénice et Pulchérie ne purent pas douter du crime d'Onésime.

— Il t'aimait tant! disait Bérénice, il aurait détruit le monde entier pour satisfaire un de tes désirs.

— N'y a-t-il donc aucun moyen de le sauver? disait Pulchérie.

Toutes deux pensaient, comme le juge d'instruction, que, surpris

par Éloi Alain au moment où il lui prenait son argent, une lutte s'était engagée entre eux, et que le meunier avait succombé.

— Il ne me manquait plus, disait Pulchérie, que d'être la cause d'un si grand malheur!

Elles décidèrent entre elles qu'elles brûleraient la lettre d'Onésime, et qu'elles laisseraient l'argent au pied du saule où il avait été enfoui; mais, après les aveux d'Onésime au juge d'instruction, on fit une descente chez Tranquille Alain, et, sur la vue du procès-verbal qui constatait ces aveux, Bérénice désigna le saule, au pied duquel on n'eut pas de peine à trouver l'argent.

Une lettre d'Onésime à ses parens contenait le récit qu'il avait fait au juge d'instruction. « Nous sommes malheureux, disait-il, mais nous ne sommes pas déshonorés; je suis innocent du crime dont on m'accuse; un concours effrayant de circonstances vient déposer contre moi; peut-être, si j'étais juge, condamnerais-je un homme dans ma position, mais à vous, mes bons et malheureux parens, à ma sœur Bérénice et à Pulchérie, à laquelle je demande instamment qu'on montre cette lettre, je jure sur le sang du Christ que je n'ai même pas vu le meunier dans la nuit fatale où il a perdu la vie. »

Le comte de Sievenn, après des conférences multipliées avec l'avocat d'Onésime et des démarches actives auprès des juges, eut la conviction qu'Onésime serait condamné; cependant, malgré les indices accumulés contre lui, il croyait à son innocence; on espérait toujours que l'instruction amènerait quelque incident qui pourrait éclairer la justice.

— Mais, disait le comte au juge d'instruction, comment expliquez-vous ce lambeau de drap de couleur foncée vu d'abord aux mains crispées de la victime, et qu'on n'a pu retrouver, tandis que les témoins qui ont rencontré l'accusé ce jour-là affirment tous qu'il était vêtu de toile?

— Cela prouverait tout au plus qu'il avait des complices.

Quelques jours avant le jugement, le geôlier, un matin, ne trouva plus Onésime dans la prison; on envoya de tous côtés le signalement du fugitif, et on remit la cause à une autre session, au lieu de passer outre, sans aucun doute par l'intervention du comte, qui espérait, disait-il toujours, que le temps viendrait prouver l'innocence d'Onésime. Cet espoir malheureusement ne se réalisa pas. A la session suivante, Onésime absent fut déclaré coupable et condamné à la peine de mort; mais quelqu'un qui traversa le pays avant le jugement prétendit savoir positivement qu'Onésime s'était noyé, et donna sur sa fin des détails qui ne permettaient guère d'en douter.

On ouvrit le testament du meunier; il avait légué tout son bien, qui était considérable, à Onésime, sauf une pension viagère à sa servante. Au cas où Onésime mourrait avant ladite servante, elle aurait l'usufruit du tout, qui, après sa mort, retournerait à la famille du meunier.

Le bien du meunier, aux termes de la loi, fut mis sous le séquestre, comme appartenant à Onésime, *contumace*, sauf à le faire déclarer indigne et à faire annuler le testament, s'il était plus tard prouvé qu'il était l'assassin du meunier; la pension de la servante fut payée par provision.

Il y eut une grande tristesse dans la maison de Risque-Tout. Il était fort rare qu'on parlât d'Onésime et de son affaire, quoique chacun y pensât en secret. Bérénice seule, après avoir bien écouté son cœur, était sûre de son innocence.

XXIV.

Une année s'était écoulée, les bains de Beuzeval étaient de nouveau très fréquentés sous la direction habile de dame Épiphane Garandin. Quant à maître Épiphane, il avait complétement changé de manières. Autrefois il s'habillait autant que possible d'une façon au-dessus de son état; ses affublemens n'étaient pas en général d'un goût irréprochable, mais ils étaient de cette magnificence laborieuse qui expose les prétentions et la sottise de celui qui les porte. Maintenant il n'avait plus que de vieux habits rapiécés, il se plaignait de la pauvreté et de la dureté des temps, il ne mangeait que des croûtes de pain et de la viande de rebut, il ne changeait plus jamais de chapeau.

Le plus assidu sur la plage des étrangers réunis à Beuzeval et à Dive était, sans contredit, un grand vieillard maigre qui ne se baignait jamais, mais se rendait agréable à tout le monde par sa politesse, son extrême complaisance, une patience à toute épreuve pour écouter tout ce qu'on voulait lui dire, et la plus étonnante crédulité. Ce vieillard, qui semblait d'ailleurs atteint d'une surdité presque complète, se nommait M. Bréville.

M. Malais rencontrait souvent M. Bréville sur la plage et le trouvait infatigable à écouter les récits des magnificences de sa vie. Depuis qu'il demeurait à Cabourg, dans une petite maison, sous les yeux de tout le monde, il avait reculé devant les déguisemens de son cheval; il était un jour sorti sur Mouton, orné de son étoile blanche, s'était montré partout, avait causé avec vingt personnes différentes, en annonçant qu'il allait vendre son cheval; que, maintenant qu'il se faisait vieux, il n'avait plus besoin de deux chevaux, qu'il gardait le meilleur et se défaisait de l'autre; il ne revint que dans la nuit, rentra sans bruit, remit son cheval dans son écurie, et effaça l'étoile blanche. Le lendemain, il se promena sur Pyrame, disant à qui voulait l'entendre qu'il avait vendu Mouton mille francs. Malgré la singulière assurance avec laquelle il débitait ces contes, il était forcé de prendre quelques précautions avec les

gens du pays, qui se permettaient parfois des objections, tandis que M. Bréville, non-seulement, en sa qualité d'étranger, n'était pas frappé par quelques invraisemblances et quelques contradictions, mais encore ne doutait jamais de ce qu'on lui disait, et approuvait tout, pour paraître avoir entendu.

Le hasard avait mis M. Bréville en rapport avec plusieurs des personnages que nous connaissons. Il rencontrait souvent Tranquille Alain, quelquefois aussi Pélagie et Bérénice; il leur parlait avec affabilité et achetait leur poisson; il commanda à Bérénice une assez grande quantité de dentelles pour une personne de sa famille, dont il lui paya une partie d'avance. Pulchérie y travaillait avec Bérénice quand on ne lui donnait pas de broderies à faire. Au bout de quelque temps, M. Bréville prit à son service comme femme de charge Désirée, la servante du meunier.

Une des personnes dont M. Bréville s'était également concilié l'estime et la confiance était une grande et grosse femme, faiseuse de vers et mère d'une charmante fille dont elle était beaucoup moins fière que de ses mauvais vers. Elle avait, l'hiver précédent, fait d'avance et écrit ses impressions à l'aspect de la mer, et elle les avait emportées comme elle avait emporté ses chapeaux. La première fois qu'elle aborda M. Bréville, c'était à la fin du jour; il était assis sur une chaise, les deux mains croisées sur la pomme de sa canne, et le menton sur ses deux mains. Il regardait le soleil qui allait disparaître derrière la Hève.

— Quel magnifique spectacle que la mer! s'écria-t-elle; comme cet aspect emporte l'ame dans les régions de l'infini!

— Un beau coucher de soleil, madame! avait répondu M. Bréville en la saluant. Vous êtes ici pour prendre les bains? ajouta-t-il.

— Non, monsieur, j'y ai amené ma fille, pour laquelle je vis uniquement, qui est l'objet de toutes mes pensées et de toutes mes affections.

— Les enfans nous récompensent souvent bien mal, madame, avait répondu M. Bréville, qui avait cru entendre *afflictions*.

Il y avait aussi un jeune homme toujours bien cravaté, bien ganté, et portant de longs éperons dont les molettes s'émoussaient singulièrement sur le sable de la mer et sur le galet. Celui-ci ne parlait que de ses chevaux, de ses bonnes fortunes, de ses duels. Il désignait par leurs prénoms tout ce qu'il y avait de distingué à Paris dans la politique, les arts et le monde. Il s'appelait le vicomte de Morgenstein. Il était fort gracieux pour la grosse femme de lettres et pour sa fille. Comme elles, il avait choisi Dive pour prendre les bains de mer, parce que, fatigué du *grand monde*, il ne voulait pas le retrouver à Dieppe, au Hâvre ou à Trouville.

Il régnait depuis quelques jours un vent de nord-est qui avait inter-

rompu les bains. On était fort embarrassé de son temps. M. Bréville proposa des promenades dans les environs. Il eut soin de réunir les ânes pour les femmes; les hommes accompagnèrent à pied. Le hasard dirigea la promenade vers le château de Beuzeval. Il était affiché à vendre. On entra pour le visiter; on loua, on blâma; cependant la jeune Claire, la fille de Mme du Mortal, la femme de lettres, ayant dit, à l'aspect d'un couvert de tilleuls, que ce serait charmant pour danser, M. Bréville répondit froidement : Vous trouvez, mademoiselle? Alors je vais acheter le château, et si vous voulez, dimanche prochain, j'aurai l'honneur d'ouvrir avec vous, sous ces beaux tilleuls, un bal, qui, je l'espère, donnera quelques distractions à nos aimables baigneuses. On rit beaucoup de la plaisanterie; mais le vendredi suivant, — on était au mardi, — toutes les personnes qui se trouvaient aux bains reçurent une invitation pour venir danser au château de Beuzeval de la part de M. Bréville.

Cette vente ne changea rien à la position de M. Malais et de Pulchérie. Il se trouva que les sommes dues à l'héritage du meunier par M. Malais et par son gendre défunt dépassaient de beaucoup le prix à payer pour l'acquisition. Ce prix fut déposé à la caisse des consignations. La mort d'Onésime n'ayant pas été légalement prouvée, et sa condamnation n'ayant été prononcée que par contumace, ses biens provenant de la succession d'Éloi Alain devaient rester sous le séquestre pendant cinq ans.

M. Bréville s'était informé auprès de Désirée pour avoir de la musique. Elle lui avait indiqué M. Épiphane Garandin, qui avait un magnifique talent sur le flageolet, mais qui ne voudrait peut-être plus faire le ménétrier, maintenant qu'il avait été huissier, comme il le faisait quand il était instituteur. Il faut garder son rang. Cependant, comme il n'était pas bien riche, et que, comme elle, il avait beaucoup perdu à la mort du meunier, puisqu'il était forcé de travailler en journée, l'espoir d'un bénéfice honnête pourrait bien le séduire.

M. Bréville alla donc trouver maître Épiphane Garandin. On le fit attendre long-temps à la porte après qu'il eut frappé; puis Mme Épiphane vint ouvrir, très rouge et très troublée. Elle était assez misérablement vêtue. Un vieux bonnet qu'elle avait remis à la hâte n'était pas parfaitement droit sur sa tête, mais un collier d'or à son cou faisait un singulier contraste avec la pauvreté de ses habits. M. Bréville ayant demandé maître Épiphane Garandin, elle l'appela à plusieurs reprises. Il se fit attendre quelque temps encore, puis, quand il arriva, pâlit, rougit, et, tout en demandant à M. Bréville ce qu'il désirait de lui, il s'efforça d'attirer l'attention de sa femme par des signes réitérés sur son magnifique collier d'or. Après quelques hésitations, elle finit par se retirer, et, quand elle rentra, elle n'avait plus de collier.

— Vous vous appelez Galantin, monsieur?

— Non, monsieur... Garandin.

— Oh! très bien, et vous êtes huissier?

— Je l'ai été, monsieur. Les temps étaient si difficiles, les affaires si mauvaises, que j'étais obligé de faire quelques autres choses en même temps. J'avais des ennemis, on m'a calomnié, on m'a obligé de vendre ma charge, et je l'ai revendue rien du tout, attendu que personne n'a voulu venir s'établir ici, et que l'huissier de Trouville m'a acheté pour quelques pièces de cent sous ma clientelle, mes cartons et mes chaises. Je vis comme je peux avec ma pauvre femme. J'ai été clerc autrefois, je donne quelques leçons, je fais les comptes des ouvriers, puis je travaille de mes bras.

— Alors vous n'aurez aucune répugnance à venir faire de la musique chez moi. J'ai acheté une maison qu'on appelle le château de Beuzeval, et je veux dimanche faire sauter quelques jeunes filles.

— Très volontiers, monsieur.

— Vous jouez, m'a-t-on dit, du flageolet?

— Passablement, monsieur.

— Très bien. Je vous attends dimanche à sept heures du soir.

Le château était resté en partie meublé; cependant il y manquait beaucoup de choses. M. Bréville avait prié Désirée de prendre pour ce jour-là la direction de la maison, et de surveiller les rafraîchissemens en s'adjoignant deux jeunes filles pour servir.

— Il paraît, lui dit-il, que l'homme chez lequel vous m'avez envoyé n'est pas riche. Il s'est montré enchanté de l'occasion de gagner quelque chose. Cependant sa femme avait un très beau collier qui m'a paru être en or.

— Monsieur s'est trompé. Si Mme Garandin avait jamais eu de sa vie un collier en or, il y a long-temps qu'il serait vendu. — A quoi M. Bréville répondit : — En effet, je pensais bien que cela ne devait pas être de l'or. — Le soir, elle dit à Garandin : — Il paraît que Mme Garandin a des colliers en or.

— Eh non! dit Garandin, c'est un vieux collier en imitation.

— Oui, joliment... Monsieur a vu le contrôle... Après ça, ça m'est bien égal... Faites comme il vous plaira, je m'en lave les mains.

M. Malais avait reçu une invitation de la part de l'acquéreur du château de Beuzeval, et il s'y rendit après quelque hésitation entre le chagrin de revoir cette propriété dont il avait été si cruellement dépossédé et l'importance qu'il pourrait se donner ce soir-là comme ancien propriétaire du château de Beuzeval. Il eut soin de dire qu'il s'était défait de cette habitation parce qu'elle était devenue trop triste pour lui depuis qu'il y avait perdu son fils, sa femme et le mari de sa nièce.

— Vous ne m'avez pas parlé de votre nièce, monsieur de Beuzeval,

et je vous en veux de ce que je n'ai pu l'engager à embellir notre petite soirée de sa présence.

— Mille remercîmens; ma nièce, Mme la comtesse de Morville, ne serait pas venue; le deuil de son mari n'était pas terminé qu'elle a perdu son enfant; depuis ce temps, elle ne va plus dans le monde, elle vit dans la retraite la plus absolue, et ne voit qu'une famille de pêcheurs chez lesquels elle a été mise en nourrice. J'ai renoncé moi-même au monde pour ne pas la contrarier, et je ne reçois personne chez moi, pour ne pas la condamner à s'enfermer dans sa chambre, ce qu'elle ne manque pas de faire, quand par hasard il arrive quelqu'un qu'on ne peut se dispenser de recevoir.

M. le vicomte de Morgenstein prit occasion de chaque chose qu'on visita pour parler de choses analogues, mais beaucoup plus belles, à lui appartenant. On se promena dans la propriété nouvellement acquise. M. Bréville loua la beauté des meubles que lui avait laissés M. Malais, qu'il n'appelait que M. de Beuzeval. Celui-ci lui dit: — Vous n'êtes pas difficile... Je ne vous cache pas que j'ai enlevé ce qu'il y avait de mieux pour le petit réduit que j'occupe. Je suis fâché, à cause de la sauvagerie de ma nièce, de ne pas pouvoir vous en faire juger. — M. Bréville répondit qu'il le savait et qu'on le lui avait dit chez le notaire.

Le vicomte de Morgenstein, en voyant un petit bassin, parla d'un étang d'une demi-lieue qu'il avait chez lui et dans lequel on pêchait les meilleures truites du monde. M. Malais fit observer qu'il n'avait jamais entendu dire que les truites vécussent ailleurs que dans les cours d'eau claire et rapide; mais M. Bréville répondit que c'était sans doute une espèce particulière, parce qu'il avait un ami qui lui avait dit également en avoir pêché très souvent, et d'excellentes, dans un étang. En voyant l'écurie, M. Malais parla de ses quatre chevaux. Le vicomte dit que désormais il n'en voulait plus avoir que six dans ses écuries, et qu'il allait, à son retour, faire cette réforme.

On dansa, on soupa; tout alla le mieux du monde. Mme du Mortal parlait de la mer.

— Quel magnifique spectacle que la mer! s'écria-t-elle; comme son aspect emporte l'ame dans les régions de l'infini! — Sa fille rougit en l'entendant répéter à tous les baigneurs réunis une phrase qu'elle avait déjà dite à chacun d'eux. Ensuite Mme du Mortal parla des rêveries au bord de la mer, des beaux vers qu'elle avait inspirés, et fit si bien, que M. Bréville lui demanda si elle n'avait pas consacré quelques vers à rendre ce qu'elle sentait avec tant de poésie. Arrivée à son but, Mme du Mortal feignit de se troubler : elle était, sans aucun doute, restée bien au-dessous de ce magnifique spectacle; elle n'oserait jamais dire un seul de ses vers; elle avait une timidité dont elle n'avait jamais pu triom-

pher. On lui prodigua les encouragemens, et elle se décida à lire des vers ampoulés qui finissaient ainsi :

J'aime. . . .
Le maquereau brillant des reflets de l'agate,
Le turbot plat et gris, le homard *écarlate*
Jouant au fond des mers.

— Pardon, madame, dit M. Malais, mais le homard n'est rouge que quand il est cuit.

Mme du Mortal fut très confuse, mais M. Bréville cita des écrivains distingués et des peintres célèbres qui étaient tombés dans la même erreur. Mme du Mortal s'écria alors qu'elle aimait beaucoup mieux se tromper avec des hommes de génie que d'avoir raison avec *certains autres;* que, du reste, elle faisait ses vers sans prétention, et seulement pour procurer à sa fille des lectures sans danger, car on fait *aujourd'hui,* ajouta-t-elle, de si mauvais livres! — Pour moi, dit-elle, j'erre aux bords de l'océan, je me laisse aller aux rêveries que m'inspire le bruit des vagues, et je jette sur le papier les élans d'une poésie un peu sauvage peut-être, mais qui ne seront lus que par ma fille.

La vérité sur la poésie un peu sauvage de Mme du Mortal est qu'elle était attachée à un journal de Paris pour y faire *l'article modes,* et que le jour même on l'avait vue assise au bord de la mer, qui venait murmurer à ses pieds. La marée était basse, les fraîches lueurs du matin teignaient d'un rose lilas le sable humide que la mer avait abandonné et qu'elle allait reprendre. La mer était d'un vert pâle partout, excepté à l'horizon, où elle était d'un bleu sombre. Au bord se déroulait une écume blanche comme une frange d'argent, dans laquelle se jouaient des mouettes. On avait vu de loin Mme du Mortal écrire, et voici ce qu'elle écrivait :

« On continue à festonner les *volans* de taffetas; *l'organdi* et *la tarlatane* sont les étoffes en vogue dans la *fashion,* surtout quand elles sont employées avec le *faire distingué* de Mme Amanda (rue de Rivoli, 13). Mme la comtesse A... portait l'autre jour une capote en *tulle bouillonné* avec un léger bouquet sur le côté de la *passe,* tandis que sa sœur, Mme la duchesse de B...., en avait un en paille de riz orné de petits radis roses. Toute la *bonne compagnie* reconnaissait le *faire* de Mme Ursule (rue Breda, 5). Elle avait aussi un mantelet de mousseline de l'Inde, doublé de soie citron, qui sortait de chez M. Alfred (rue Vivienne, 14). »

Comme elle finissait en signant vicomtesse de C...., le vicomte de Morgenstein l'avait abordée. Elle avait caché son papier, et celui-ci lui ayant dit : — Ah! madame, nous priverez-vous des belles pensées que la mer vous inspire? — Quel magnifique et imposant spectacle! s'était

écriée Mme du Mortal; cette agitation incessante des vagues n'est-elle pas la fidèle et triste image de notre destinée?

La vérité est que la destinée de Mme du Mortal avait été en effet assez agitée. Depuis huit ans, elle avait quitté M. du Mortal pour un officier, qui n'avait pas tardé à avoir des remords et lui avait laissé promptement le loisir de racheter leur faute commune en retournant édifier le foyer conjugal par son repentir et l'exercice de vertus privées qu'elle avait un peu négligées. Mme du Mortal n'en fit rien; elle sut se créer des ressources. Autrefois les gens déçus, les gens découragés, entraient en religion; aujourd'hui ils entrent en feuilleton. Qu'une femme fasse parler d'elle, qu'une histoire scandaleuse l'éloigne pour un moment du monde, elle n'ira pas pleurer sa faute et l'expier dans un cloître; vous n'attendrez pas long-temps pour voir son nom au bas du feuilleton d'un journal, où elle demandera l'affranchissement de la femme. Mme du Mortal n'avait pas eu, du reste, à faire, pour imaginer cette ressource, de grands frais d'invention. Son époux, M. du Mortal, grand et gros homme à figure sévère, à formidables moustaches, faisait depuis long-temps l'article *modes* dans un journal répandu, et, sous le nom de marquise de M***, traitait hebdomadairement les questions de *volans* et de *passe*, parlait de la longueur des robes et de la largeur des chapeaux, d'après les indications des modistes et des couturières, qui le payaient pour citer leur nom et leur adresse. Mme du Mortal se livra à la même industrie et enleva quelques personnes de la clientelle de son mari.

Le vicomte de Morgenstein était un de ces illustres pianistes dont l'art a beaucoup moins de rapports avec la musique qu'avec la prestidigitation. M. de Morgenstein ne faisait que trois notes de moins à la minute que M. Henri Herz, mais il était encore jeune et travaillait beaucoup; on pensait qu'il atteindrait et peut-être même surpasserait ce maître. Il avait les cheveux longs et frisés, affectait un air mélancolique et désespéré; il avait dans la démarche quelque chose de fatal. En le voyant, on devinait sans peine un homme accablé par les assauts du génie et la malédiction divine.

M. Bréville, qui n'aurait pas osé lui demander une contredanse, le pria de jouer quelque chose sur le piano; il refusa : il était exténué, il y avait quatre nuits qu'il n'avait pas fermé l'œil; il portait tant d'envie à ceux qui dorment! On insista, il passa la main sur le clavier; le piano ne valait rien et n'était qu'à peine d'accord. On cessa de le tourmenter, et on s'occupa d'autre chose. Quand il se vit abandonné, il se mit devant le piano et préluda. Le maître de la maison réclama un peu de silence. Alors il parut que le jeune musicien se réveillait : — Eh quoi! s'écria-t-il, ai-je joué du piano? Je ne m'en étais pas aperçu, je n'y songeais seulement pas;... mais, puisqu'on le veut absolument,... voici quelques variations sur la dernière pensée de Weber. — Il laissa tom-

ber ses deux bras sur les deux côtés de la chaise, il ferma les yeux, regarda le plafond, comme s'il demandait des inspirations au ciel, puis leva ses deux mains au-dessus du clavier et à la hauteur de ses yeux avec nonchalance. Alors, comme si l'inspiration arrivait tout à coup et s'emparait de lui, il frappa des deux mains sur le piano avec énergie, et commença à jouer des variations qu'il avait jouées vingt fois déjà après les avoir apprises pendant deux mois, au grand désespoir de ses voisins, qui avaient eu à subir les études et les passages répétés avec une inexorable persévérance. De temps en temps, baissant la tête sur le piano, il laissait tomber ses cheveux sur le clavier; puis tout à coup, relevant brusquement et fièrement la tête, il les rejetait en arrière. C'est un effet que presque tous essaient, mais dans lequel peu réussissent. Ces mouvemens brusques et spontanés sont étudiés avec grand soin.

Voici comment se fait une variation pour un instrument quelconque : on prend un air d'un autre musicien (rien n'empêche de le choisir joli), on joue l'air une fois dans le mouvement fixé par l'auteur, puis on le joue une autre fois en le délayant, en y intercalant toutes sortes de lambeaux de phrases plus ou moins musicales. Les faiseurs de variations versent dans la coupe où est un vin généreux, tantôt de l'eau, tantôt une odieuse piquette; ils vous font boire cet horrible mélange, puis, de temps en temps, vous font un peu goûter le vin pur, c'est-à-dire que, de temps en temps, ils rejouent la mélodie sans y rien ajouter. Quand ils s'arrêtent, on applaudit bien plus de joie de ce que c'est fini qu'à cause du plaisir qu'on a goûté. Puis, si quelqu'un, ravi de la mélodie ainsi délayée, demande au pianiste de qui elle est, celui-ci répond hardiment et modestement à la fois : — De moi, monsieur. Absolument comme si le fou se croyait l'auteur du verre de Bohême qu'il brise en éclats.

Le journal de Mme du Mortal reçut, en même temps que l'article *modes* que cette dame avait écrit sur les bords de la mer, une note que le pianiste envoyait à un de ses amis, rédacteur de la feuille. Cette note, faite par lui-même et de son écriture, était accompagnée d'un billet ainsi conçu : « Fais *passer* cette note dans le plus prochain numéro; il serait ridicule de faire le modeste et de ne pas te dire franchement que j'ai eu un succès fou. Tout à toi! » — Voici la note : « Nous avons encore à enregistrer un nouveau succès de Morgenstein. Il a bien voulu se faire entendre dans un salon aristocratique, à Dive, où il a été applaudi avec fureur par les plus jolies duchesses et la fleur de la fashion. Cet artiste immense ne peut plus être comparé qu'à lui-même : grace, énergie, noblesse, il réunit toutes les qualités que la nature avare partage d'ordinaire entre les grands musiciens. Tout le monde l'entourait avec empressement, lorsque, oppressé sous les étreintes de son génie,

courbant son front pensif, il s'est retiré du salon au milieu des applaudissemens. »

M. Bréville remercia M. de Morgenstein, qui lui dit : — Cet air a eu beaucoup de succès l'hiver dernier. La princesse *** en était folle, la duchesse *** me l'a fait répéter jusqu'à trois fois; mais ces gens du monde m'ennuient.

Quelques jours après le bal donné par M. Bréville, Bérénice et Pulchérie étaient allées se promener le long de la rivière de Beuzeval, et, sans y songer, elles s'étaient assises au pied du saule d'Onésime. Pulchérie était redevenue tout doucement la sœur de Bérénice. Elle avait repris, avec les ménagemens nécessaires pour ne pas choquer M. Malais, presque tous les costumes simples qu'elle avait portés pendant son enfance. Un observateur vulgaire n'aurait pas facilement reconnu la brillante comtesse; mais Pulchérie aimait mieux être confondue avec les femmes et les filles des pêcheurs que de jouer aux yeux du monde le rôle de grande dame déchue.

— Eh bien ! dit-elle à Bérénice, c'est donc dans quatre mois? Glam est un brave garçon qui te rendra heureuse et qui sait apprécier le trésor qui va lui être confié.

— Ce qui m'embarrasse le plus, dit Bérénice, c'est la noce... Glam veut qu'on fasse une noce... Jamais nous ne pourrons décider mon père et ma mère à se mêler à une assemblée de plaisir. Tu vois qu'ils ne sont pas consolés de la perte d'Onésime plus que le premier jour. Le deuil n'a pas quitté notre maison, on n'a plus souri à cette table, où deux places vides racontent sans cesse de si tristes histoires.

En effet, depuis le départ d'Onésime, et depuis surtout que le bruit de sa mort s'était accrédité, Pélagie servait comme autrefois le dîner de son mari sur la table, son couvert était mis comme de coutume; mais Tranquille prenait sa soupe et allait la manger dans un coin sur ses genoux, Pélagie et Bérénice en faisaient autant, chacune de son côté. Un jour, Tranquille dit à sa femme : Pélagie, il faut pourtant que ça finisse. Pourquoi, Bérénice et toi, ne mangez-vous pas à la table?

— Si tu le veux, répondit Pélagie, je mettrai le couvert comme autrefois, et dès demain nous mangerons à table.

— Tu peux bien le mettre si tu veux, répliqua Tranquille, mais ce n'est pas moi qui y mangerai.

Depuis ce temps, on n'en avait plus parlé et on avait continué à manger chacun dans son coin.

— Et M. Malais? demanda Bérénice à Pulchérie.

— M. Malais n'est pas malheureux : je craignais pour lui une triste impression en voyant le château passer dans d'autres mains; mais, au contraire, il s'arrange très bien avec ce M. Bréville, qui semble croire avec une grande facilité tout ce que lui dit mon oncle, peut-être parce

qu'il n'en entend pas la moitié, et admet sans observation tous les petits mensonges qu'il entasse pour ne pas avouer sa ruine, ruine, hélas! dont je ne puis parler sans une douleur respectueuse, car j'en suis la cause et l'origine. Quel malheur, ma bonne Bérénice, pour eux et pour nous tous, que mon oncle et ma tante ne m'aient pas oubliée un peu plus long-temps! Ils n'auraient pas perdu leur fortune; moi je n'aurais pas subi de si rudes épreuves; nous ne nous serions jamais quittés.

— Tu aurais épousé Onésime, qui serait resté au milieu de nous, au lieu d'être mort désespéré et déshonoré...

Après un moment de silence, Bérénice reprit : — Le maître du château fera bien d'être riche, car il a la réputation déjà d'être facile à tromper. On prétend que c'est l'homme le plus crédule du monde.

A ce moment, M. Bréville passait de l'autre côté du ruisseau et salua les deux amies. Il demanda à Bérénice des nouvelles de ses parens et de la pêche, puis il s'informa si le facteur de la poste était déjà passé, et, sur sa réponse négative, il salua et descendit à Dive. Bérénice et Pulchérie parlèrent si long-temps d'Onésime et de leur enfance, que M. Bréville les retrouva à la même place une heure après, lorsqu'il remonta au château avec Épiphane Garandin; mais, à la vue de ce dernier, elles disparurent dans les arbres et redescendirent à la maison de Pélagie par un autre chemin. Il était évident que c'était Épiphane qui, par ses révélations, avait entraîné la fuite, la condamnation et la mort d'Onésime, et elles ne pouvaient le voir sans horreur.

M. Bréville emmena Épiphane au château et lui dit : — Vous nous avez, l'autre jour, donné un échantillon de vos talens; mais j'ai besoin de vous pour quelque chose de plus sérieux. Monsieur Garandin, je m'occupe de sciences, et ce n'est pas sans raisons que j'ai fixé mon domicile au bord de la mer. Je m'occupe d'un grand ouvrage sur les huîtres; j'ai déjà fait beaucoup de recherches, j'en ai encore davantage à faire. Vous avez une belle écriture, vous êtes intelligent; je ne vous crois pas très occupé...

— Non, monsieur, et j'ai besoin de l'être... J'ai beaucoup perdu à la mort du meunier...

— Voici plusieurs fois que je vous entends dire que vous avez beaucoup perdu à la mort du meunier, et je ne comprends pas bien comment cela se peut faire. S'il vous devait de l'argent, il a laissé une magnifique fortune, qui, quoique sous le séquestre, peut payer les dettes de la succession.

— Monsieur, d'abord j'étais huissier. Le meunier faisait la banque; il prêtait de préférence à des gens qu'il savait ne pouvoir pas payer à l'échéance des obligations; cela amenait des *renouvellemens* et des *intérêts* pour lui, et des *frais* pour moi. Ensuite je lui cherchais des affaires; il me donnait quelque chose quand je lui amenais un emprunteur, et

l'emprunteur, de son côté, me faisait un cadeau. Et puis,... j'avais de temps en temps quelques *chapeaux*....

— Comment quelques chapeaux?.... Le meunier vous donnait des chapeaux?

— Non pas lui,... mais c'était à cause de lui qu'on m'en donnait,... et c'était là le meilleur de mon revenu....

— Je ne comprends pas.

— Vous n'êtes pas Normand, monsieur?

— Non,... je n'ai pas cet honneur.

— Alors vous ne pouvez pas me comprendre, c'est un mot du pays....

— Qui veut dire?

— Voici ce que c'est : on savait que je faisais les affaires d'Éloi Alain, et on savait surtout qu'il était très riche. J'avais soin d'être à l'affût des ventes qui se faisaient dans le pays; mes divers métiers me rendaient la chose facile. Le jour de la vente, je me présentais et j'annonçais l'intention d'enchérir, soit sur une ferme, soit sur un lot de bois; ma présence inquiétait les autres. On venait me trouver : Dis donc, Épiphane, me disait-on, est-ce que tu veux de cela, toi? — Mais peut-être bien. —Cela ne vaut pas grand'chose.—C'est peut-être pour cela qu'on ne le vendra pas bien cher. — Plus que tu ne crois; il y en a plusieurs qui enchériront, et cela pourra bien monter un peu haut. —Tant mieux pour le vendeur.... —Et jusqu'où iras-tu?—Vous verrez;... on en a envie.... — Oh! nous savons qui tu as derrière toi.... Eh bien! celui qui l'aura le paiera cher.... Voilà ce que c'est que de ne pas s'entendre;... nous étions trois dessus. Eh bien! nous nous sommes arrangés,... de sorte qu'on couvrira à peine la mise à prix, et nous partagerons le bénéfice... Voilà que tu viens tout déranger; mais quand cela devrait nous coûter quelque chose, si c'est toi qui l'as, tu le paieras. — Cela m'est égal;... ce n'est pas avec mon argent. — Écoute, Épiphane, veux-tu un *chapeau*? Je me faisais un peu prier; je ne pouvais pas;... il n'y avait pas moyen, tout ce qu'il fallait enfin pour faire grossir le chapeau; puis enfin je me laissais gagner; j'acceptais le chapeau, et, quand venait le moment de l'adjudication, je mettais une ou deux enchères insignifiantes, et j'abandonnais, de sorte que, moyennant un chapeau, les acheteurs avaient les choses presque pour rien.

— Mais vous ne m'avez pas expliqué le mot *chapeau*?

— C'est juste.... Lorsqu'un testateur vous donne un *diamant* de deux mille francs, l'exécuteur testamentaire vous paie deux mille francs dont vous achetez rarement un diamant. Un *chapeau*, c'est à peu près la même chose. Souvent en Normandie, pour de petites gageures, on parie un *chapeau*. Quand il s'agit de ventes peu importantes, et qu'on veut éloigner un concurrent, on lui propose un chapeau pour le désintéresser; on paie le plus souvent le chapeau en argent. Ainsi *je vous*

gage un chapeau signifie : je vous gage vingt francs. Eh bien! on est arrivé à donner des chapeaux de quinze cents francs, de dix mille francs, de cent mille francs, selon l'importance des affaires.

— Je vous comprends, dit M. Bréville; c'est ce qu'on appelle ailleurs un *pot-de-vin*, et ce que les voleurs nomment un *bouquet*.

Et, ajouta-t-il se parlant à lui-même, les hommes ont pour l'argent la pudeur qu'inspire un amour sérieux. Ainsi ils évitent de le désigner par son nom; les pauvres se servent d'un pronom; ils disent : *Je n'en ai pas, j'en dois*, sans oser prononcer le mot argent, tant c'est pour eux une divinité redoutable. Les autres disent *diamant*, *pot-de-vin*, *chapeau*; quelques-uns demandent des *épingles* pour leur femme.

— Et il suit de là, reprit-il, monsieur Épiphane, que vous n'êtes pas très occupé, et que vous ne seriez pas fâché de l'être.

— Si on me pensait employé par vous, monsieur, je gagnerais bien quelques chapeaux par-ci, par-là; mais, quand on me croit livré à mes seules ressources, on ne tombe pas dans le piége.

— Ce n'est pas dans ce sens-là que je compte vous employer; j'ai besoin de vous pour mon *Essai sur les huîtres*.

— J'en ai mangé, monsieur, mais je n'en sais pas davantage.

— Je n'ai pas besoin que vous en sachiez davantage; il s'agit seulement de mettre mes recherches en ordre, et de recopier les notes que je prends. Du reste, monsieur Garandin, mon *Essai sur les huîtres* est un ouvrage sérieux qui sera lu à l'Académie des Sciences; je travaille lentement, parce que je ne veux rien avancer qu'accompagné de preuves. Savez-vous le grec, monsieur Garandin?

— Non, monsieur; je l'ai montré, mais je ne le sais pas.

— Vous savez peut-être le lire et l'écrire?

— Oui, monsieur, du moins à peu près.

— C'est assez : il ne s'agit que de quelques étymologies; mais je vous l'ai dit, je travaille lentement, deux lignes quelquefois me coûtent huit jours de recherches préalables; il faudrait que je vous eusse toujours sous la main.

XXV.

Il se passa encore un an sans qu'il se fît de grands changemens dans la situation de nos personnages. Bérénice allait épouser le fils de Pacôme Glam. Pacôme Glam était mort il y avait quelques mois, ce qui avait nécessairement retardé le mariage. Quant à M. Bréville, il avait sa réputation complétement faite, et cette réputation était celle d'un homme parfaitement sourd et un peu niais, à qui l'on peut tout dire et tout faire accroire. Désirée était femme de charge à Beuzeval, et M. et Mme Garandin avaient fini par venir y demeurer. Épiphane travaillait

énormément pour M. Bréville, dont les recherches prenaient des proportions tout-à-fait formidables. Il est vrai qu'un volume d'extraits fait par maître Épiphane Garandin ne donnait, en résumé, que quelques lignes à l'ouvrage du nouveau propriétaire de Beuzeval. Tout portait à croire que cet ouvrage durerait autant que la vie de l'auteur et que celle de son secrétaire. Désirée d'un côté, et les Garandin de l'autre, passaient pour piller M. Bréville sans aucune mesure.

La belle saison ramena les baigneurs, et M. Bréville donna quelques fêtes. La bonne intelligence qui avait régné jusque-là entre Désirée et Mme Garandin ne put pas durer plus long-temps. Désirée voulait dominer dans la maison; Mme Garandin opposait quelque résistance. Garandin, quand survenait une discussion, donnait tort à sa femme; mais celle-ci finit par lever l'étendard de la rébellion et méprisa les injonctions d'Épiphane. Quelques personnes trouvaient que M. Bréville ne faisait pas tout ce qu'il aurait pu pour faire régner la paix dans la maison; on aurait pu croire que ces bavardages et ces récriminations, qu'on appelle *potins* en Normandie, d'où le verbe *potiner*, l'amusaient singulièrement; il écoutait séparément les plaintes et semblait irriter les adversaires les uns contre les autres au lieu de les concilier, ce qu'on affirmait être la marque d'un petit esprit.

On était dans le cabinet de travail de M. Bréville; il était entouré de livres et dictait à maître Épiphane Garandin, tout en entremêlant ses doctes élucubrations de dialogues plus familiers.

— Y êtes-vous, maître Garandin?

— Oui, monsieur, j'y suis.

— Très bien! Écrivez : « Huître, en latin *ostreum*; en grec οςρεον. Ménage affirme qu'on a dit en français des *oistres* avant de dire des huîtres. » Il serait bien intéressant, monsieur Garandin, de pouvoir suivre ce mot οςρεον, *ostreum*, oistres, huîtres, dans ses diverses transformations. Ce sera l'objet de recherches ultérieures. Vous me disiez que vous aviez donné des leçons de grec, c'étaient sans doute des leçons particulières, car on n'enseigne pas le grec dans les écoles communales.

— Oui, monsieur, je donnais pendant les vacances quelques leçons à un fils de M. Malais, l'ancien propriétaire de Beuzeval, mais ce jeune homme est mort prématurément.

— Est-ce que vous étiez encore instituteur lors de la mort du meunier, mort dont on a tant parlé et dont on parle encore de temps en temps dans ce pays?

— Non, monsieur, j'étais huissier.

— Très bien! Écrivez : « Pendant long-temps, les Romains ne mangèrent que les huîtres du lac Lucrin, ils en tirèrent ensuite de Brindes et de Tarente, puis enfin, les seules estimées furent les huîtres de

l'Océan atlantique. L'huître est un coquillage bivalve; l'écaille de l'huître est d'une figure presque ronde, ordinairement épaisse, raboteuse, inégale..... » On a dit que vous aviez été témoin à charge dans l'affaire?...

— Quelle affaire?

— Mais l'affaire du meunier.

— Oui, monsieur.

— L'assassin était le fils d'un pêcheur d'ici?

— Oui, monsieur, c'était le fils de Risque-Tout.

— Et il s'est, je crois, sauvé de prison?

— Oui, monsieur, et depuis on l'a dit mort.

— On m'a assuré qu'il l'était. J'ai eu quelques détails à ce sujet quand j'ai acheté Beuzeval, parce que Beuzeval était hypothéqué par le meunier, et que son héritier était ce... comment l'appelez-vous?

— Qui, monsieur?

— L'assassin?

— Oh! l'assassin, il s'appelait Onésime Alain.

— Je vous croyais bien avec Désirée, monsieur Épiphane?

— Mais je ne crois pas que nous soyons bien mal ensemble, monsieur.

— Elle ne parle pas de vous comme on parle d'un ami, elle médit surtout de Mme Garandin. J'ai dû lui imposer silence hier; elle trouvait mauvais que votre femme eût un bonnet neuf.

— Désirée est à son aise et elle est un peu fière, quoiqu'il n'y ait pas de quoi. Ce qu'elle a, elle ne l'a pas volé. Le vieux meunier, avec qui elle est restée long-temps, la faisait pleurer plus souvent qu'à son tour. Il n'y avait personne d'aussi manant quand il avait bu.

— Que voulait-elle dire en s'écriant : Mme Garandin porte son bonnet trop haut?

— Je ne sais pas, monsieur. Peut-être veut-elle par là l'accuser d'un peu de vanité. Un bonnet neuf pour une femme de cette classe-là, monsieur, car la mienne ne vaut guère mieux que Désirée, c'est une couronne; celles qui l'ont en sont aussi fières, celles qui le voient en sont aussi jalouses. Après ça, Désirée n'a pas tout-à-fait tort. Mme Épiphane obéit un peu trop à ses caprices; quelquefois elle oublie que nous sommes de pauvres diables, et on la prendrait pour la femme d'un négociant; mais de temps en temps j'y mets bon ordre.

— Écrivez : « Macrobe dit qu'on servait toujours des huîtres sur la table des pontifes romains. Apicius avait un moyen de conserver les huîtres qui n'est pas venu jusqu'à nous; il en envoya d'Italie en Perse à l'empereur Trajan, et à leur arrivée elles étaient aussi fraîches qu'au départ. Quant aux qualités des huîtres... » Racontez-moi donc l'histoire de cet assassinat...

— Cela n'a rien de bien curieux, monsieur; Onésime Alain avait

rendu un service à son cousin Éloi, celui-ci l'avait mis sur son testament. Il lui laissait sa fortune, mais il ne lui donnait pas un sou de son vivant. Onésime s'était cependant habitué à se croire riche; il dépensait de l'argent, il faisait des dettes. Il paraît qu'un jour, poussé à bout, il lui demanda de l'argent. Le cousin en refusa, ils se querellèrent. On vit Onésime s'enfuir par une fenêtre, et on trouva Éloi étranglé.

— Et on n'a pas soupçonné un complice?

— Rien n'indiquait des complices. D'ailleurs, les charges contre Onésime étaient suffisantes; sa fuite a été prise pour un aveu par les gens sensés. Moi, j'en savais davantage. La famille m'en veut de l'avoir accusé; mais il n'en est pas moins vrai que j'ai beaucoup aidé à le sauver.

— Ah! vraiment!

— Je l'avais connu tout enfant. Cela me fendait le cœur de déposer contre lui. Enfin, quand on vous a fait faire serment de dire *toute la vérité*, il faut bien la dire : j'ai dit ce que je savais; mais, quand il s'est agi de le faire évader, je l'ai conduit jusqu'à une barque qui devait le transporter en Angleterre. C'est alors qu'il m'a remercié, qu'il m'a embrassé et m'a tout avoué. Seulement il m'a toujours dit que c'était le meunier qui avait frappé le premier. C'est possible, parce qu'Éloi Alain, de son vivant... son fort n'était pas la patience; mais ce n'était pas une raison pour l'étrangler.

— Parfaitement raisonné... Nous laisserons là pour aujourd'hui mon *Essai sur les huîtres*.

. . . . . .

M. Bréville à M. Edmond *, au Jardin des Plantes, à Paris.**

« Mais, mon cher ami, vous êtes par trop avare de votre science. Vous ne m'envoyez rien, et me voici arrêté au milieu d'une phrase dans mon *Essai sur les huîtres*... Ne perdez pas un instant pour m'envoyer la suite. Tout à vous,

« Toujours à monsieur Bréville, au château de Beuzeval, près Dive. »

. . . . . .

— Madame Désirée, dit un matin M. Bréville, venez faire les comptes de la maison. Ah! ma chère dame, ajouta-t-il, pourquoi depuis trois jours ne me faites-vous plus manger de poisson?

— Par une raison toute simple, monsieur, répondit Désirée; c'est que les pêcheurs ne sont pas sortis à cause du mauvais temps.

— C'est bien singulier, ma chère dame; M. Épiphane Garandin, à qui je confiais, je ne vous le cacherai pas, que vous me priviez de poisson, me disait, il n'y a pas une demi-heure, que les bateaux étaient revenus pleins.

— M. Épiphane devrait bien se mêler de ce qui le regarde.

— C'est ce que je lui ai dit quand il a voulu aller plus loin... Je vous croyais bien ensemble, madame Désirée.

— Comment, monsieur, est-ce qu'il s'est permis de parler de moi sans respect?

— Et aujourd'hui, avez-vous du poisson à me donner?

— Pardon, monsieur, mais je donnerais tout au monde pour savoir ce qu'il a dit de moi, ce...

— Si vous pouviez avoir une belle sole au gratin....

— Au nom du ciel, monsieur Bréville, que vous a-t-il dit?

— Rien qui vaille la peine d'être répété, ma chère madame Désirée, des niaiseries... Ce que vous appelez ici des *potins*.

— Il sied bien à une pareille espèce de se permettre de parler de moi.

— Calmez-vous, madame Désirée, M. Garandin n'a rien dit qui puisse porter atteinte à votre honneur.

— A mon honneur! jour de Dieu! il n'oserait pour sa vie; mais je ne veux pas qu'il se permette jamais de parler mal de moi.

— Ah! mon Dieu! voici maître Épiphane, ma chère madame Désirée; soyez prudente, je vous prie. Je suis très occupé au dehors, il faut que je le charge de faire mes comptes avec vous. J'espère que vous n'allez pas vous emporter et que vous ne lui parlerez de rien... Monsieur Épiphane, obligez-moi de faire mes comptes avec Mme Désirée.

Et M. Bréville sortit de la chambre, où il laissa Mme Désirée et Épiphane se mesurant des yeux et attendant qu'il se fût éloigné pour commencer les hostilités.

— Je suis contente de vous rencontrer, monsieur Garandin, commença Désirée, quand elle vit fermée la porte par où était sorti M. Bréville.

— Et moi, je vous cherchais, madame Désirée, répliqua Épiphane.

— Il faut que vous soyez bien effronté, monsieur Garandin...

La conversation, ainsi entamée, promettait d'être assez chaude, et il est probable que M. Bréville, malgré sa surdité, s'arrangea pour en entendre la suite; ce qui justifie singulièrement l'accusation que dans le pays on portait volontiers sur lui. — M. Bréville aime à *potiner*, disait-on, mais on n'est pas parfait, car, à part ce léger défaut, c'est bien l'homme le meilleur, le plus doux, le plus facile à attraper qu'on puisse rencontrer. On lui fait payer tout trop cher, ce qui n'empêche pas le plus souvent de le lui faire payer deux fois. On fait des fagots dans ses bois, on mène paître les bestiaux dans ses prés; il en est encore à le trouver mauvais. Il donne des fêtes, il fait travailler, il ne refuse pas dans l'occasion un secours à un malheureux. Seulement il veut tout savoir; mais enfin, si c'est son plaisir, à cet homme... D'ailleurs, il n'est pas le seul.

. . . . . .

M. Edmond * à M. Bréville, au château de Beuzeval, près Dive.**

« Mon cher ami,

« Je m'empresse de vous envoyer tout ce qui existe sur le mollusque auquel vous portez un si vif intérêt. Tous les traités sur l'éducation des huîtres ne comprennent jusqu'ici que l'art de les engraisser au moyen d'une maladie qu'on leur procure par un mélange progressif d'eau douce. Quel que soit votre projet, mon cher ami, je mets à votre disposition le peu que je sais et même davantage, car il se trouve dans les divers traités que j'ai réunis pour vous, non-seulement des choses que je ne sais pas, mais d'autres aussi dont je ne crois pas un mot.

« J'espère encore, à la fin de cet automne, aller vous aider à manger vos élèves.

« Edmond ***. »

Hubert à M. Bréville, au château de Beuzeval, près Dive.

« Mon cher ami, mon père,

« Je donne cette lettre à un navire qui sera en France avant moi, mais qui ne me précédera que d'un mois à peu près. Mon premier voyage comme capitaine a surpassé toutes les espérances que les armateurs et moi nous avions pu concevoir : le navire s'est comporté à la mer comme un poisson; mais celui-ci n'a pas été aussi favorable; nous avons essuyé une affreuse tempête, nous avons été démâtés, et enfin obligés d'abandonner le navire. Je puis dire qu'il n'y a rien à me reprocher, et le témoignage de l'équipage et des passagers en a tellement convaincu les armateurs, qu'ils m'ont déjà écrit pour m'offrir le commandement d'un autre navire. Celui que nous n'avons pu empêcher de se perdre était assuré.

« Après que nous eûmes abandonné notre malheureux bâtiment, nous avons erré pendant un jour et une nuit dans notre chaloupe, sur la mer en fureur. J'ai fait à la Vierge un vœu que j'ai promis d'accomplir dans l'église de Dive : tous mes hommes ont promis avec moi.

« A peine ce vœu était-il fait, que le ciel, qui semblait de plomb, s'est entr'ouvert pour nous laisser voir comme une tache bleue. Un des matelots s'étant écrié : Voilà une fenêtre ouverte au ciel! le bon Dieu nous regarde! nous nous sommes sentis pris d'un grand courage et d'une grande confiance dans l'intercession de la Vierge. En effet, vers le milieu de la seconde journée, nous avons rencontré un navire qui nous a recueillis et nous ramènera bientôt en France.

« Quel beau jour ce sera, mon cher ami, mon cher bienfaiteur, que celui où, à la tête de mon équipage, j'accomplirai dans l'église de Dive le vœu que j'ai fait à la Vierge!

« Je ne vous dis rien de plus aujourd'hui. Cette lettre, confiée à un homme que je ne connais pas, pourrait, par des circonstances imprévues, ou ne pas vous parvenir, ou tomber en d'autres mains.

« Adieu, mon cher, mon excellent ami. A bientôt, je l'espère. Comment reconnaîtrai-je jamais toutes les bontés que vous avez eues pour moi? A vous de tout cœur. Vous me dites qu'il va y avoir une noce; j'aurai bien du mal à ne pas y être.

« HUBERT. »

M. Bréville ne répondit que deux mots à la lettre de Hubert : « Ne t'en avise pas. » Hubert ne reçut pas ce billet, qui fut perdu.

. . . . . .

— Ah! madame Garandin, dit un jour M. Bréville à la femme de son secrétaire, pourquoi ne mettez-vous donc plus un superbe collier que je vous ai vu une fois et que je ne vous ai plus revu depuis? Ce collier vous allait réellement fort bien.

— Oh! mon Dieu, répliqua Mme Garandin à M. Bréville, c'est Épiphane qui ne veut pas que je me pare de mes beaux *morceaux*. Il me l'a assez dit le jour que je n'ai pas eu le temps d'ôter ce collier avant d'aller vous ouvrir. Si je l'en croyais, je serais toujours affublée comme une mendiante.

Et elle montra à M. Bréville toute sa *coffrée*, c'est-à-dire son armoire, son linge, ses habillemens, ses bijoux. — Mais à quoi me servent ces *morceaux*, dit-elle en soupirant, puisqu'on ne me permet pas de les mettre jamais ni de m'en parer même les jours de fête?

— Sans étaler trop de bijoux ni de riches étoffes, madame Garandin, vous pourriez, ce me semble, tenir votre rang, car enfin, votre mari a été instituteur et même huissier. Voici, par exemple, une petite robe à qui, à votre place, je voudrais faire prendre l'air de temps en temps. Une robe toujours renfermée! ça se fane, ça se passe! Je comprends bien que les jours ordinaires, chez vous ou aux bains, vous vous habilliez de la façon qui vous semble la plus commode; mais quand le dimanche, par hasard, vous allez à la messe, pourquoi mettez-vous un simple bonnet? Est-ce qu'autrefois vous ne portiez pas chapeau?

— Oui, monsieur, c'est vrai; mais, dans ce temps-là, Épiphane était huissier, et la femme d'un huissier devait porter chapeau : c'était pour faire honneur à mon mari et à sa profession. Aujourd'hui, les temps sont bien changés, les temps sont bien durs.

— M. Épiphane Garandin est mon secrétaire aujourd'hui, madame, et je ne prétends pas qu'il se croie déchu pour cela. Je pourrais peut-être, si je le voulais bien, trouver des gens qui penseraient le contraire. Il ne faut pas se déclasser, madame Garandin.

Le dimanche suivant, Mme Épiphane Garandin n'osa pas tout-à-fait

mettre le fameux collier, mais elle se para de la petite robe qui, selon M. Bréville, devait lui aller si bien, et elle arbora le chapeau. M. Bréville était dans la salle à manger, à la fenêtre, et Mme Désirée s'occupait à enlever le couvert du déjeuner, lorsque Mme Garandin sortit pour aller à la messe.

— Ah! par ma foi, s'écria M. Bréville, voici Mme Garandin qui se peut flatter d'être parfaitement habillée. Cette robe lui va à ravir et lui donne tout-à-fait bon air. C'est que vraiment elle a la taille assez svelte.

Mme Désirée avait quitté la table et s'était approchée de la fenêtre.

— Elle porte donc chapeau ordinairement? demanda M. Bréville.

— Elle peut bien porter ce qu'elle veut, dit Mme Désirée; bonne renommée vaut bien mieux que ceinture dorée. Et pourtant je n'aurais qu'un mot à dire! Un chapeau, bon Dieu! Elle en portait autrefois, quand elle était huissière; mais j'espérais pour elle que ça lui avait passé de faire la grande dame : il paraît que ça ne va pas mieux.

— Mme Garandin aurait-elle donc fait parler d'elle? demanda M. Bréville. Toujours est-il qu'elle a vraiment l'air comme il faut ainsi habillée, et je n'avais jamais remarqué qu'elle a de fort beaux yeux.

Les éloges de M. Bréville finirent par porter l'exaspération de Mme Désirée au plus haut degré, si bien qu'elle demanda son congé à M. Bréville. Comme elle avait de quoi vivre, grace aux libéralités de son ancien maître, elle disparut tout à coup, et l'on n'entendit plus parler d'elle.

Le moment de la noce de Bérénice et du fils Glam approchait. Pélagie avait dit doucement qu'elle désirait qu'il n'y eût pas de fête. Certes elle souhaitait le bonheur de sa fille et elle le ressentait vivement, mais elle ne prendrait sa part d'aucun plaisir; d'ailleurs, un peu de gravité ne messeyait pas au bonheur. Pour Tranquille, il dit plus sévèrement qu'il ne voulait pas de noce; Bérénice était dans les mêmes dispositions; seuls, le fils Glam et ses amis murmuraient tout doucement. Cependant tout le monde comprit qu'il fallait respecter la douleur de la famille Alain. On décida qu'il n'y aurait pas de noce, et que tout se bornerait aux cérémonies de l'église.

— Le bonheur, disait Pélagie, ne peut plus être notre hôte. Le fils qui faisait notre joie, et peut-être aussi trop notre orgueil, est devenu notre désespoir et notre honte. Pour qu'un bonheur vienne s'asseoir à notre foyer, il faut qu'il se déguise et n'ait pas d'habits de fête.

— Oui, dit Pulchérie, le souvenir de nos chers morts doit se mêler à tout. Il ne nous manquerait plus que de nous consoler, c'est-à-dire de les voir mourir dans notre cœur comme ils sont morts sur la terre! Oh! non; heureusement qu'on ne se console pas.

Tranquille voulut que la veille du mariage on dît à l'église une messe pour Onésime.

Pulchérie alla au cimetière pour prier sur les tombes de sa tante et

de son enfant. Il y avait alors sur un pilier de la porte du cimetière de Dive une inscription qu'on a effacée depuis, et qui avait sans doute été tracée autrefois par quelque voyageur :

La vie est un sursis à l'arrêt du trépas.
Tous ces morts ont vécu; toi qui vis, tu mourras.

En sortant du cimetière, Pulchérie alla se promener seule sur le bord de la mer, qui était basse et qui commençait à remonter. Elle resta livrée à une profonde rêverie, et, lorsque Bérénice qui la cherchait finit par l'apercevoir, elle traçait presque sans y songer, avec le bout de son petit pied, sur le sable de la mer quelques lettres qu'une lame ne tarda pas à venir effacer, mais pas assez vite cependant pour que Bérénice ne pût lire le nom d'Onésime. — Oh! Pulchérie, dit-elle, tu penses donc à lui?

— Oui, dit Pulchérie. J'ai retrouvé depuis long-temps déjà mon cœur d'alors. D'ailleurs, n'est-ce pas pour moi qu'il s'est sacrifié? Toute sa vie n'a-t-elle pas été un long dévouement, depuis le jour où, tout enfant, il a failli mourir de froid pendant cette nuit où nous nous étions égarés sur la mer? Ce n'est pas d'aujourd'hui que je me suis reproché la légèreté qui m'a fait méconnaître ce cœur sublime. Maintenant qu'il n'est plus qu'une ame, je vois cette ame dans toute sa beauté. Nous attristons tous ton jour de noce, ma pauvre Bérénice!

— Le sérieux va bien au bonheur, et la tristesse ne lui messied pas autant que cette grosse joie qui règne d'ordinaire dans les fêtes de mariage. D'ailleurs, après tout ce qui est arrivé dans notre malheureuse famille, ce que les autres appellent bonheur, nous ne pouvons guère l'appeler que consolation.

La cloche *sonnait au mort*, comme on dit à Dive. La famille Alain, dans laquelle il faut compter Pulchérie, se rendit à la messe en vêtemens de deuil; le fils Glam y accompagnait Bérénice; quelques autres amis s'étaient joints à eux. La cérémonie eut lieu avec un grand recueillement. Au moment où le prêtre finissait l'hymne *Dies iræ, dies illa*, une voix répondit : — *Amen!* à l'entrée de l'église. Quelques personnes se retournèrent et aperçurent un homme pauvrement vêtu et étranger à la paroisse, qui ne se vit pas plutôt l'objet de l'attention générale, qu'il sortit de l'église et disparut.

ALPHONSE KARR.

(*La sixième et dernière partie au prochain n°.*)

LA CRISE COMMERCIALE

ET

LA BANQUE D'ANGLETERRE.

I. — *The financial and commercial Crisis considered*, by lord Ashburton; London, 1847. — II. — *The Crisis and the Currency*, by John G. Kinnear; London, 1847. — III. — *Free trade and a fettered Currency*, by Archibald Alison; London, 1847. — IV. — *The commercial Policy of Pitt and Peel;* London, 1847.

Jamais peut-être la situation financière de la Grande-Bretagne n'a été plus digne de l'attention de notre pays qu'au milieu de la crise qui a porté cette année un si rude coup à l'industrie et au commerce du monde. A toutes les époques, l'étude de ces phénomènes, dont le retour semble devenu périodique depuis un demi-siècle, met en relief quelque vice du régime économique du royaume-uni, mais, cette fois, ce n'est plus un côté seulement d'un système vaste et complexe, c'est tout l'ensemble de la constitution financière qui se trouve atteint et dévoilé. La crise de 1847 nous permet de voir à fond l'état de ce crédit britannique, moins puissant peut-être qu'on ne se plaît à le dire, s'il avait de nouveau à traverser une rude et longue épreuve; elle nous découvre aussi l'influence du principe de l'isolement financier, qui gouverne si despotiquement la circulation depuis la réforme de la banque d'Angleterre accomplie en 1844. On a parfaitement compris, de l'autre côté de la Manche, le caractère général et profond de la détresse monétaire de cette année. Nos voisins sont trop accoutumés à se rendre compte des vicissitudes de l'industrie, à scruter les questions de l'ordre économique,

pour n'avoir pas remarqué que la crise de 1847, moins féconde, du moins jusqu'à ce jour, en désastres individuels que certaines commotions antérieures, touchait de plus près aux élémens constitutifs du crédit. Cette pensée, tantôt claire et tantôt un peu confuse, se rencontre, en dernière analyse, dans tous les documens et toutes les publications que les circonstances actuelles ont fait surgir; c'est à elle qu'on est ramené sans cesse quand on discute les principes que le bill de 1844 croyait avoir assurés pour long-temps, et sur lesquels sera probablement appelé à se prononcer le parlement nouveau, dont les tendances en cette matière sont encore inconnues.

Placés dans une situation analogue sous plus d'un rapport à celle de l'Angleterre, nous avons intérêt à connaître et à discuter, d'après les dernières recherches et les dernières observations, le propre jugement des Anglais sur l'état de leurs finances et sur cette doctrine de l'isolement qui règne encore en Europe, malgré les maux qu'elle a causés, dans le régime des institutions de crédit. Provoquée par des circonstances fortuites, la détresse dont le contre-coup se fait encore sentir a eu ses raisons déterminantes dans l'application de cette funeste théorie. L'histoire des crises qui ont précédé, de l'autre côté du détroit, celle de 1847 ne nous laissera aucun doute sur la pernicieuse influence du principe de l'isolement financier; elle nous montrera en même temps par quels moyens plus en harmonie avec les nouvelles tendances économiques une grande nation peut prévenir quelquefois et toujours atténuer les déplorables effets des secousses financières.

I.

S'il existe une relation intime et des traits frappans de ressemblance entre les crises qui ont depuis un demi-siècle éprouvé le crédit anglais, il ne serait pas exact de les attribuer toutes, comme on a quelquefois essayé de le faire, à une cause uniforme. Tantôt on doit s'en prendre à de fausses combinaisons de la part du gouvernement, tantôt aux dépenses qu'exigent, aux inquiétudes que suscitent des guerres continentales ou maritimes; tantôt l'industrie paie le prix de ses propres égaremens, de ses spéculations désordonnées. Il y a des cas où la banque d'Angleterre et les autres établissemens qui émettent de la monnaie de papier concourent à produire le malaise par des émissions irréfléchies ou par une brusque et trop sévère restriction; d'autres fois, le commerce britannique ressent le contre-coup du désordre financier d'un peuple avec lequel il entretient des relations étendues. La détresse peut aussi provenir d'une calamité publique placée au-dessus de la main des hommes, d'une mauvaise récolte par exemple, qui diminue subitement la richesse nationale au moment même où s'imposent des dépenses extraordinaires. Quelquefois enfin ces causes diverses, en se confondant, rendent la situation plus complexe et plus douloureuse.

L'ère des grandes crises du crédit, qui se sont multipliées en Angleterre à mesure que les intérêts industriels y ont pris leur prodigieux essor, pourrait être fixée à la guerre de l'indépendance des colonies de l'Amérique septentrionale. C'est depuis cette époque surtout qu'on suit avec un intérêt réel les oscillations des finances anglaises, et qu'on peut étudier avec fruit les moyens à l'aide desquels ont été combattues les maladies financières. A la fin de la guerre

américaine, qui avait ajouté 121,270,000 livres sterling (3 milliards de francs environ) au capital de la dette, la banque d'Angleterre, dont les coffres étaient presque vides (1), se vit obligée de réduire de moitié le montant de ses billets. Cette restriction subite infligea naturellement au commerce une gêne effrayante suivie de terribles catastrophes. La banque était au fond amenée à cette mesure moins par le désir de retenir l'or dans le royaume, en appliquant le principe de l'isolement, que par le soin de ses propres affaires. Inquiète sur elle-même au milieu de l'orage, elle jetait par-dessus le bord, pour alléger sa marche, les intérêts du commerce. Si on remue toutefois la masse des innombrables écrits publiés alors sur l'état des finances et sur la nécessité d'une réforme, on rencontre à chaque pas la pensée de retenir le numéraire dans le pays associée à celle de se débarrasser de la dette. Une dette de 6 à 7 milliards paraissait écrasante à un peuple qui devait un peu plus tard emprunter 600 millions sterling en vingt-deux ans (15 milliards de francs). L'opinion publique accueillait avec une faveur marquée tous les projets ayant pour but l'amortissement des obligations prises envers les rentiers de l'état. Comme la science du crédit en était encore à ses débuts, on ne s'étonnera point que de graves erreurs fussent accumulées dans des plans improvisés sous le coup d'une préoccupation passagère et visant pour la plupart à une bizarre originalité (2). A peine y trouvait-on, au milieu des propositions les plus étranges, quelques vues justes sur les questions relatives à la valeur, aux billets de banque, à la relation du billet et de la monnaie; mais ce dévergondage même des pamphlétaires attestait l'impérieux besoin de réorganiser le système financier. Les mesures de Pitt, élevé en 1783 au poste de premier ministre, eurent pour objet de donner satisfaction à ces exigences de l'opinion publique.

Dans un écrit publié récemment (3), on a rapproché de la politique commerciale de cet homme d'état les réformes accomplies par sir Robert Peel. L'auteur anonyme, en qui l'on a cru reconnaître un des membres les plus distingués du dernier ministère tory, avait voulu, à la veille des élections générales, présenter Peel et ses amis comme les continuateurs, en matière de liberté du commerce, de la pensée des chefs les plus illustres du torysme, et repousser loin des *peelites* le reproche d'avoir abandonné le drapeau du parti. Tout ce que l'histoire des soixante dernières années peut fournir d'argumens à cette thèse spécieuse a été réuni et classé avec une habileté rare. Plus politique qu'économique, l'écrit attribué à M. Gladstone se lie néanmoins à la crise actuelle, qui, au dire de plusieurs adversaires de sir Robert Peel, aurait été causée en partie par ses réformes commerciales. Quant au rapprochement entre Pitt et sir Robert Peel, que l'auteur a su justifier à quelques égards, il devient forcé dès qu'on arrive aux questions financières. Pitt fut non-seulement favorable à la liberté du commerce autant que l'autorisait son époque, il ne chercha point à restreindre la liberté

(1) En 1783, le trésor de la banque était tombé à 473,000 livres (11 millions de francs).

(2) Voici les titres, choisis entre cent autres, de quelques-uns de ces écrits : ***Moyen infaillible, d'après Machiavel, de nous débarrasser de nos dettes; Moyen de payer la dette nationale en rapportant l'acte de mariage; Pensées sur le paiement de la dette au moyen d'une loterie; Plan pour payer la dette de la nation en trente années sans nouvelles taxes,*** etc.

(3) ***The commercial Policy of Pitt and Peel.***

en matière de circulation. Placé au milieu de circonstances différentes, éclairé par une expérience plus longue du régime des émissions illimitées du papier, sir Robert Peel, en développant le principe du *free trade,* a, au contraire, assujetti la circulation aux règles les plus rigides, si rigides même, que le but a été dépassé, et que l'isolement est devenu la loi fatale de la banque d'Angleterre.

Le temps et les réformes de Pitt avaient effacé les embarras produits par la secousse de 1783, lorsque survint, dix ans plus tard, la crise bien plus terrible qui suivit la déclaration de la guerre entre l'Angleterre et la France. On sait quelle panique s'empara du commerce; on sait quels furent alors les désastres des banques, le nombre des faillites, la rapide dépréciation des fonds publics (1). Partout on pressentait que la guerre de 1793 ne serait pas une guerre comme les autres, provoquées par la jalousie d'une influence rivale ou le désir d'un agrandissement de territoire, mais une guerre implacable entre deux principes profondément hostiles. Devant les catastrophes du crédit anglais, on croyait déjà en France, et on crut bien davantage en 1797, que l'Angleterre allait s'engloutir dans le gouffre de la banqueroute. Un Irlandais, devenu membre de la convention nationale après avoir pris part à la révolution d'Amérique et s'être élevé au poste de secrétaire du congrès des États-Unis, le citoyen Payne, se fit l'organe de cette pensée dans une brochure sur la *décadence du système financier de l'Angleterre.* Cet écrit obtint un succès prodigieux, mais un succès éphémère comme les illusions qu'il flattait.

Il serait puéril de vouloir soumettre à une analyse rigoureuse la crise qui s'étend, pour ainsi dire, de 1793 à 1815. Tout paraît anormal dans la situation comme dans les moyens employés pour suffire à des exigences inexorables. Si on avait alors restreint la circulation, on aurait paralysé à la fois la politique, l'industrie et le commerce du pays; si on avait laissé subsister l'obligation légale pour la banque d'Angleterre du remboursement de ses billets en or, on aurait vu la prompte faillite de cet établissement. La banque et le crédit furent sauvés par un coup d'énergie vraiment révolutionnaire. Personne n'ignore le rôle de ces *bank-notes* devenues inconvertibles en espèces, dont les émissions furent énormes (2), véritable papier-monnaie, malgré les efforts de Pitt pour lui imprimer un autre caractère. S'il y eut une différence fâcheuse entre l'or et le papier, les billets ne perdirent point faveur, la banque continua de donner de gros dividendes à ses actionnaires, et, au milieu de l'augmentation des impôts, qui quadruplèrent de 1790 à 1812, de l'accroissement de la taxe des pauvres, qui montait avec une égale rapidité, du progrès de la dette publique grossissant d'année en année

(1) Soixante et onze banques suspendirent leurs paiemens; sur ce nombre vingt-six tombèrent en faillite. Il y eut mille huit cent deux faillites en 1793, tandis que dans les quatre années précédentes ce nombre avait flotté entre cinq et six cents; le 3 pour 100 tomba en huit ou dix mois de 92 à 62.

(2) A la fin de la guerre, en 1815, le papier de la banque d'Angleterre montait à 38,000,963 livres sterling (près d'un milliard de francs); le papier des banques de province, dont le nombre s'était élevé pendant la guerre de 200 à 1,000, a été évalué par M. Loyd, si compétent dans ces matières et dont l'autorité a tant de poids en Angleterre, à 40 ou 50 millions sterling (1,250 millions). Ainsi la circulation dépassait 2 milliards de francs.

comme une mer envahissante, le commerce anglais, dominant sans rival d'un bout à l'autre de l'Océan, réalisait d'immenses bénéfices. Comme le prix des objets de consommation haussait suivant des proportions considérables (1), on augmenta le salaire des juges, la solde de l'armée et de la flotte, on donna un supplément de traitement à tous les employés de l'administration. La tourmente finit bientôt par ne plus porter que sur les petits rentiers, dont les revenus demeuraient stationnaires, mais dont les réclamations pouvaient être dédaignées sans graves inconvéniens.

Bien que le retour à un état de choses plus régulier, après le rétablissement de la paix, ait été marqué de faits sinistres pour l'industrie et le commerce, ce changement, on peut le croire, venait fort à propos. L'Angleterre n'aurait pas trouvé long-temps encore les moyens financiers de prolonger la lutte. La crise de 1815 et des années suivantes s'offrit avec deux traits principaux très rares dans les situations analogues, le bon marché et l'abondance. Pour faire comprendre le trouble apporté alors dans les transactions commerciales, il suffit de rappeler que le prix des objets de consommation diminua de 30 et 40 pour 100. Comme cet abaissement continua, plus prononcé encore, après le fameux bill de 1819 (*Peel' currency bill*) sur la reprise des paiemens en espèces qui commençait de faire rentrer la Grande-Bretagne dans les vrais principes du crédit, on a voulu voir dans les dispositions de cet acte la raison essentielle de la dépréciation générale des produits; mais, depuis les recherches de M. Tooke, il n'est plus guère possible de s'aveugler sur les causes réelles et multiples qui affectèrent les prix à cette époque. Le gouvernement avait prêté, au début de la crise, quelque assistance à l'industrie et au commerce à l'aide de bills de l'échiquier et par l'intermédiaire de la banque. D'un autre côté, certaines mesures, telles que le bill des céréales de 1815, avaient été prises contre l'abondance, dans l'intérêt de l'aristocratie territoriale. Le temps suffisait seul, avec l'âpreté bien connue du caractère anglais, pour que le commerce, revenu de son étonnement, rentrât dans son cours ordinaire.

Lorsqu'on examine avec attention, à l'époque où nous sommes arrivés, les tendances réciproques des puissances européennes, on est frappé d'une contradiction singulière. Au moment même où la bonne harmonie vient de se rétablir entre les peuples, les gouvernemens laissent voir des inclinations prononcées vers l'isolement financier. Peu à peu, néanmoins, les événemens viennent donner un démenti à des doctrines erronées. Le goût des affaires, l'esprit de spéculation, devaient même porter bientôt les capitalistes de Londres à ouvrir leurs caisses aux emprunteurs étrangers avec une facilité qui a été qualifiée d'imprudente (2). Imprudente ou non, cette facilité était l'indice d'une disposition générale à élargir la base du crédit par-delà les frontières. Quand vint la fameuse crise de 1825-1826, le remède qui sauva la banque en péril fut encore un démenti donné à la théorie de l'isolement. Les embarras n'étaient plus cette fois, comme en

(1) Les causes très diverses de cette hausse ont été analysées avec une rare sagacité par M. Tooke dans ses intéressantes recherches sur les prix et la circulation : *a History of prices and the state of the circulation from* 1793 *to* 1837.

(2) Dix-sept emprunts étrangers furent contractés dans les seules années 1823-24 et 25, montant à 37 millions sterling (1 milliard de francs environ).

1783, 1793, 1815, la conséquence d'une guerre commencée ou à peine finie : ils naissaient du mouvement déréglé de l'industrie, de l'entraînement vers les entreprises les plus folles qui s'était emparé de la nation. Il n'y avait pas d'épargnes que n'eussent alléchées les promesses de prospectus séduisans. Les capitaux péniblement amassés par les petits rentiers, les petits marchands, les domestiques, qui se montrent d'ordinaire si méticuleux quand il s'agit d'un placement normal, sont toujours les plus prompts à se jeter dans des opérations aventureuses. Plus ils ont mis de temps à se former, et plus vite ils voudraient se grossir. Dans les années 1823, 1824, 1825, des compagnies industrielles semblaient chaque matin sortir du sol comme par enchantement, et réalisaient sans peine d'énormes fonds sociaux. On ne comptait, avant 1823, que cent cinquante-six de ces grandes associations; mais, dans cette seule année, il s'en forma cinq cent trente-deux, au capital de 441,649,000 livres sterling (plus de 11 milliards de francs). Un jeu effréné et une production exorbitante, tels furent les deux principaux effets de ces égaremens déplorables, que les facilités accordées par la banque d'Angleterre avaient eu le tort d'encourager, et que devaient suivre les plus cruelles déceptions. La banque découvrit la première le nuage lointain d'où la tempête allait s'échapper. Aussitôt qu'elle s'aperçut que les changes étrangers prenaient une tournure défavorable et que le numéraire était appelé au dehors, effrayée tout à coup de se voir replacée au bord de l'abîme, elle voulut restreindre sa circulation et vendit des bills de l'échiquier pour retirer ses *notes*. Jetés ainsi en masse sur le marché, les bills, qui jouissaient habituellement d'une prime, subirent une dépréciation inattendue. Le resserrement de la circulation, succédant à la facilité de la veille, répandit partout l'inquiétude et la gêne. Les créanciers demandèrent à être payés en or; tous ceux qui avaient de l'argent entre les mains des banquiers se précipitèrent pour retirer leurs dépôts. La panique contraignit plus de cent banques de province à suspendre leurs paiemens, entraîna de nombreuses faillites, fit tomber le 3 pour 100 de 82 à 65, vida le trésor de la banque d'Angleterre, et porta l'intérêt de quelques prêts temporaires au chiffre incroyable de 50 pour 100 par année. Après une conférence à laquelle le premier ministre, lord Liverpool, avait convoqué M. Huskisson, alors président du bureau du commerce, le gouverneur de la banque et M. Baring, il fut décidé que la banque, dont le crédit était solide, abandonnant les mesures restrictives, chercherait son salut dans de nouvelles émissions de papier. Eh bien! ce moyen, qui aurait paru, aux yeux des partisans de l'isolement, devoir entraîner au dehors tout l'or du royaume, préserva seul la cour des directeurs de la déplorable nécessité de suspendre les paiemens en espèces en pleine paix et deux ans après les avoir repris (1). Il ne faut pas en faire trop d'honneur aux financiers de l'époque : si l'on excepte peut-être M. Huskisson, ils ne cherchaient qu'un expédient et ne songeaient nullement à assurer le triomphe d'un principe; mais, à leur insu, le principe poursuivait son chemin à travers une expérience éclatante.

Depuis 1825, la circulation a subi plusieurs secousses, moins rudes, il est vrai, et cependant très pénibles. Ainsi, en 1829, l'extinction des billets des banques de province de une ou deux livres sterling causa un trouble dont l'intérêt foncier

(1) Les émissions nouvelles du papier de la banque portèrent temporairement la circulation de 19,768,000 livres sterling à 24,479,000 livres.

eut surtout à souffrir. En 1834, l'industrie et le commerce durent leurs embarras à une production excessive; en 1836 et 1837, au contre-coup de la ruine des banques américaines. Des compagnies qui s'étaient multipliées chez nos voisins sous le nom de banques par actions ou banques à capitaux-unis (*joint-stock banks*), malgré le désavantage de n'être pas reconnues par la loi et d'entraîner la solidarité illimitée de tous leurs membres, avaient favorisé, par le débordement de leurs émissions, l'élan inconsidéré des producteurs et l'encombrement des magasins. Si la banque d'Angleterre, lorsque les mauvaises récoltes de 1838 et 1839 vinrent s'ajouter à ces causes de gêne, avait été réduite à ses seules ressources, si elle n'avait pas obtenu un appui au dehors, il a été démontré par M. Loyd, à l'aide des relevés de la réserve métallique et du montant des opérations, qu'elle aurait entièrement desséché son trésor. Peut-être eût-elle trouvé alors, comme en 1825, un autre expédient pour éviter la suspension des paiemens en numéraire; toujours est-il que le prêt de 50 millions consenti par la Banque de France la dispensa d'une épreuve hasardeuse. Ainsi, cette fois encore, et par une autre voie, on s'écartait du principe de l'isolement, auquel la banque d'Angleterre a été obligée, par le bill qui la régit depuis trois ans, de se cramponner en 1847.

II.

La crise financière et commerciale de cette année présente un caractère distinct, sous beaucoup de rapports, de celui des crises passées, et soulève, outre des questions communes à toutes les situations analogues, d'autres questions qui lui sont exclusivement propres. On a vu, en 1847, le singulier contraste d'un crédit commercial très sain et d'une circulation plus embarrassée qu'à des époques où le crédit était profondément vicié. La détresse monétaire n'a pas éclaté tout d'un coup; elle ne s'est pas manifestée, comme en 1825, par une panique venant à la suite des désordres du commerce et vidant les caveaux de la banque. A proprement parler même, il n'y a pas eu de panique : il y a eu resserrement dans la circulation, resserrement graduel et prévu, au moins depuis les derniers mois de 1846.

L'an passé, au mois d'août, la banque, dont les coffres regorgeaient d'or (1), voulant mettre son escompte plus en rapport avec le taux de l'intérêt de l'argent, l'avait réduit de 3 et demi à 3 pour 100. Comme les directeurs sont en cette matière d'une prudence extrême, l'abaissement d'un demi pour cent témoignait en faveur de l'état industriel et commercial du pays. A peine cette mesure avait-elle été décidée, que des symptômes défavorables se manifestèrent dans les changes étrangers. Nous nous trouvons ici à l'origine de la crise; ces premiers pronostics méritent d'autant plus de fixer l'attention, que presque toutes les famines monétaires débutent d'une façon analogue. Chez nous aussi les embarras s'étaient annoncés de même. Le tableau des changes est un indice à peu près infaillible de l'état du numéraire. Les grandes et subites variations qui agitent les cours témoignent généralement que l'équilibre ordinaire des importations et des

(1) La banque possédait alors 16,250,000 livres en numéraire (406 millions de francs environ).

exportations est dérangé, qu'on est astreint à des paiemens extraordinaires en espèces, et que l'argent s'en va au dehors comme une autre marchandise, parce qu'il y trouve un placement plus avantageux.

Les premières altérations des changes avaient été regardées à Londres comme passagères et peu significatives. Elles prirent un autre aspect quand il fut certain que la récolte des céréales était très médiocre, et que les pommes de terre manquaient en Irlande et dans certains districts de l'Europe. Qu'il dût être indispensable de solder en espèces des importations supplémentaires de grains, on ne pouvait plus en douter. Vers la fin de l'année, le numéraire commença en effet à être demandé de l'extérieur pour des sommes considérables, et l'état des changes avec les principaux pays d'approvisionnement, l'Amérique et la Russie, se trouva définitivement contraire. On voit alors baisser graduellement le chiffre des valeurs métalliques des deux départemens de la banque d'Angleterre. Du mois d'août au mois de décembre, ces valeurs avaient flotté entre 14 et 16 millions sterling, ne s'écartant guère du chiffre habituel, qui paraît être d'environ 15 millions (375 millions de francs). Du mois de décembre au mois d'avril, l'encaisse tomba au-dessous de 10 millions, pour baisser encore dans les mois suivans. En France, la diminution des espèces de la Banque s'était fait sentir un peu plus tôt : quand on compare la moyenne des situations en 1845 et en 1846, on voit que la différence entre les encaisses des deux années est de près d'un tiers en faveur de 1845. Durant le premier trimestre de 1847, le numéraire a encore subi une diminution considérable (1), pour se relever un peu dans le trimestre suivant.

Ces graves symptômes provoquèrent de l'un et de l'autre côté du détroit des mesures analogues qui ont été jugées déjà ici même au point de vue du rôle particulier de la Banque de France et des intérêts du travail national (2). Les deux grands établissemens financiers de Paris et de Londres élevèrent le même jour, 14 janvier, le taux de leur escompte, mais suivant des proportions différentes. Pendant que la Banque de France portait son chiffre de 4 à 5 pour 100, la banque d'Angleterre se contentait d'abord de rehausser le sien au taux de 3 et demi, où il était au mois d'août précédent. A peine huit jours s'étaient-ils écoulés, qu'elle adopta le chiffre de 4 pour 100. Trois mois plus tard, les directeurs, voyant les réserves métalliques décroître de plus en plus, fixèrent enfin l'escompte à 5 pour 100. Une autre restriction fut alors imposée au commerce : jusque-là on avait continué à recevoir les effets à quatre-vingt-quinze jours d'échéance; on fit entendre, sans préciser aucun terme, qu'on n'admettrait désormais les billets qu'à une échéance plus courte. L'escompte à 5 pour 100 ne paraissait pas devoir être dépassé; on s'était même mis à espérer, au moins par intervalles, le retour prochain à un taux moins exorbitant, quand une nouvelle augmentation fut annoncée comme imminente vers la fin de juillet. Le 5 août dernier, l'escompte a été effectivement élevé d'un demi pour 100. La situation

(1) La moyenne de l'encaisse de 1845 est de 236 millions; celle de 1846 de 171 millions. Pendant le premier trimestre de 1847, la moyenne tomba à 66 millions, pour remonter à 77 durant le second trimestre.

(2) Voyez, dans les livraisons du 1er et du 15 février 1847, un remarquable travail de M. Michel Chevalier sur *les Subsistances et la Banque de France*.

de l'établissement était pourtant, en réalité, moins gênée qu'au mois d'avril, et le fonds des dépôts (*deposit reserve*) plus largement fourni.

On connaît le but de ces augmentations successives; on sait quel résultat ambitionnait la banque d'Angleterre en rendant ses escomptes plus onéreux pour le commerce. Fidèle aux règles de sa constitution légale, elle visait à maintenir le rapport entre ses billets et sa réserve, et, en retirant ses *bank-notes* de la circulation, à empêcher la sortie du numéraire. Ce calcul a pour fondement ce principe de la science économique, que les espèces se retirent de la circulation exactement d'après la proportion où les billets de banque y sont entrés. Sans admettre rigoureusement, avec l'école d'Adam Smith et de Ricardo, que le titre commercial appelé *billet de banque* se substitue toujours à l'argent, il nous paraît impossible de contester que les grandes émissions de papier tendent à diminuer la masse des valeurs métalliques, remplacées en partie par des billets dans une foule de transactions. En thèse générale, quand le change devient contraire, quand le numéraire sort d'un pays, la diminution des billets est susceptible de retenir la portion de l'argent devenue nécessaire pour les échanges quotidiens.

Ces principes, que la science peut généraliser fort à son aise, se trouvent cependant affectés dans la pratique par une foule d'incidens imprévus. Mille circonstances semblent se complaire à bouleverser des calculs purement spéculatifs. Que le théoricien se montre inflexible, qu'il presse son idée jusqu'à ses conséquences extrêmes, ce n'est pas là un mal bien grave; mais un gouvernement doit savoir transiger avec certaines circonstances impérieuses. Ainsi, dans la crise de cette année, le resserrement de l'escompte, la diminution de la circulation, pouvaient-ils empêcher qu'on eût à payer en espèces les expéditions extraordinaires d'Odessa et de la Nouvelle-Orléans? L'influence de la mesure prise par la banque ne se trouvait-elle pas, sinon annulée, du moins considérablement amoindrie? De ce que la Grande-Bretagne demandait à l'extérieur un plus large approvisionnement en céréales, il ne s'ensuivait pas, par exemple, que les pays d'où elle le tirait dussent avoir besoin d'une plus forte quantité de cotonnades de Manchester. « S'il nous faut deux sacs de blé au lieu d'un, a-t-on dit fort sensément, les étrangers ne porteront pas pour cela deux chemises et deux habits. » La théorie se heurtait contre une véritable nécessité de salut public. Eût-on retiré de la circulation tous les billets émis, qu'il eût encore fallu payer au dehors la même somme en espèces. La crise actuelle aurait donc exigé qu'on apportât quelques tempéramens dans l'application des principes rigoureux de la science économique. Mais ici se présente une question préjudicielle : le bill de 1844 laissait-il à la banque d'Angleterre sa pleine liberté d'action? S'il en était autrement, ce ne serait plus la direction, mais la constitution même de cet établissement qu'il faudrait rendre en grande partie responsable d'un malaise que des mesures mieux appropriées aux circonstances eussent pu considérablement atténuer. Or, on n'en saurait douter, la liberté d'action a manqué à la banque. Le bill qui l'avait constituée en 1844 lui traçait d'avance la marche à suivre en présence des premiers symptômes alarmans. Le taux de l'escompte fut donc élevé, et cette mesure, imposée à la cour des directeurs par la loi même, réagit dès-lors sur toutes les causes secondaires de la crise, qu'elle aggrava rapidement.

Le renchérissement du capital a été la conséquence immédiate des augmen-

tations successives du taux de l'escompte de la banque. En tout pays, augmenter le prix du capital, c'est porter de rudes coups à l'industrie et au commerce; s'ils se multipliaient, ces coups seraient mortels pour une industrie montée sur le pied de l'industrie britannique et ne pouvant assurer que par le bon marché l'écoulement de ses produits au dehors. Les manufacturiers anglais jouissent de l'avantage d'avoir à bas pris deux agens essentiels du travail, le fer et la houille, qui jouent aussi un rôle de plus en plus important dans l'économie des moyens de transport; en outre, le capital est communément bien moins cher dans leur pays que dans les autres états européens. L'industrie anglaise a besoin de toutes ces circonstances réunies pour racheter certains désavantages, tels que celui d'une main-d'œuvre généralement plus coûteuse. La considération d'un capital à bon marché entre dans les calculs de ses frais généraux, et agit naturellement sur les conditions de la vente. Parmi les causes qui amenèrent, de 1793 à 1815, une si forte augmentation dans la valeur des produits manufacturés, figure précisément le prix énorme du capital en présence d'une guerre qui absorbait dans les emprunts la majeure partie des épargnes individuelles. L'abaissement du taux de l'intérêt qui suivit le retour de la paix générale contribua beaucoup au contraire à la dépréciation de toutes les marchandises. Durant la crise dernière, la valeur du capital a haussé dans des proportions effrayantes. Si le taux de l'escompte de la banque a doublé, le taux de l'intérêt pour les emprunts ordinaires a au moins quadruplé. En 1846, quand la banque escomptait les effets de commerce à 3 et 3 et demi, on pouvait emprunter de l'argent à 2 et demi et 3 pour 100. Embarrassés de leurs fonds, les capitalistes avaient de la peine à les faire fructifier. Depuis huit à neuf mois, les prêts se sont opérés, avec garantie, à 6, 8, 10 et même 12 et 15 pour 100. Conçoit-on le trouble d'une industrie subitement forcée de payer quatre et cinq fois plus cher le capital qui l'alimente? Encore, à ce taux excessif, n'obtenait-on pas toujours les moyens de satisfaire à ses besoins. Il deviendra plus facile de mesurer l'étendue du préjudice causé aux intérêts industriels quand on saura que le capital engagé dans les fabriques des trois royaumes est évalué à 250 millions sterling (600 milliards 250 millions de francs), et que le quart au moins de cette somme est fourni par l'emprunt.

Que ce resserrement si considérable dût ralentir le travail manufacturier et imposer au commerce les entraves les plus étroites, la conséquence était facile à prévoir. De larges commandes n'ont pu être exécutées par les premiers ateliers de la Grande-Bretagne; des opérations commerciales importantes, plusieurs même relatives à des achats de subsistances, se sont vues arrêtées par l'état fâcheux de la circulation. Si on excepte les denrées alimentaires, tous les produits ont éprouvé une dépréciation de 10 à 20 pour 100. L'or, qui, comme on sait, est le seul des métaux précieux ayant une valeur monétaire légale chez nos voisins (1), était si recherché, que la banque tenta inutilement de convertir en or 1,500,000 livres sterling de lingots d'argent reposant dans ses coffres, et ne voulut acheter de l'argent à aucun prix. Le trésor public n'a pas été à l'abri du

(1) L'Angleterre et le Portugal, le plus riche et le plus pauvre peut-être des pays de l'Europe, sont les deux seuls états de notre continent qui n'admettent pas l'argent dans leur système de monnaie légale.

contre-coup de la détresse; le gouvernement a dû doubler l'intérêt des bills de l'échiquier, augmentant ainsi les charges annuelles du trésor de 400,000 livres sterling (10 millions) représentant un capital de 8 millions sterling (200 millions); cette mesure était nécessaire cependant, car, de l'aveu du chancelier de l'échiquier sir Charles Wood, exprimé en pleine chambre des communes, les bills trouvaient difficilement des acheteurs. En contractant l'emprunt destiné à subvenir aux besoins de l'Irlande, on a été heureux de livrer du 3 pour 100 à 88, au lieu de le vendre au pair, comme on l'aurait pu un an plus tôt.

C'est vers la fin d'avril et le commencement de mai que la crise a sévi avec le plus de rigueur. Inquiétée par l'écoulement de ses espèces, se voyant exposée à rompre la balance de sa réserve métallique et de son droit d'émission, la banque refusa d'escompter des billets venant des maisons les plus solides. C'est là, sans contredit, le trait le plus alarmant du tableau. On ne sait pas si de pareils refus, en se répétant, n'eussent pas équivalu à la suspension même des paiemens en numéraire. Heureusement, quand on vit les récoltes s'annoncer sous de favorables auspices, on reprit un peu de confiance; les affaires devinrent moins difficiles. Si des embarras nouveaux se sont reproduits avec une certaine recrudescence depuis la fin de juillet, il ne faudrait pas confondre une gêne monétaire, simple contre-coup d'événemens antérieurs, avec une détresse comme celle du mois d'avril. Les faillites récentes qui, en affligeant le commerce des céréales et des denrées coloniales, ont entraîné la chute de plusieurs maisons d'escompte, font pressentir la fin et non la continuation de la crise. L'abaissement des prix à un taux normal devait amener la ruine des spéculateurs qui, comptant sur le maintien des cours, avaient donné des ordres pour de larges approvisionnemens. Liquider les dépenses faites ou les engagemens pris, c'était une nécessité absolue pour l'Angleterre au moment où la situation commençait à se détendre. De là les derniers tiraillemens de la circulation; de là des désastres individuels, seul moyen de rétablir la balance du commerce. Mentionnons encore, au moins comme un trait de mœurs, une autre cause assignée à la gêne du mois d'août : les frais occasionnés par les dernières élections générales. Heureux ou malheureux, les candidats avaient dû retirer des mains de leur banquier ou réaliser d'une autre manière de fortes sommes pour subvenir à une lutte coûteuse. Cette cause très secondaire de la souffrance n'était pas destinée à exercer une action durable, et le nivellement, sous ce rapport, a déjà dû s'opérer.

Dès la fin de juillet dernier, le commerce anglais avait pu regarder l'avenir avec plus de confiance. On était certain de n'avoir pas à demander au dehors un vaste supplément de blé. S'il n'était pas permis d'espérer encore le retour prochain des anciennes facilités monétaires, on pouvait du moins prévoir que la banque serait bientôt contrainte de réduire, comme elle l'a fait au commencement de septembre avec une prudence très méticuleuse, les conditions excessives de son escompte. Ce qui préoccupait visiblement les esprits, ce n'était point une compression (*pressure*) passagère, mais la forte secousse qui avait ébranlé le crédit dans les premiers mois de cette année, à un moment où l'état du commerce était sain et la réserve de la banque très considérable. Comment, au milieu d'une situation aussi satisfaisante, l'industrie nationale avait-elle pu se trouver aux abois? On recherchait avec inquiétude quelles avaient pu être les causes réelles d'une détresse si inattendue. Ces causes, nous les avons indiquées

en partie en retraçant les diverses phases de la crise. Il importe maintenant de les énumérer plus complétement et d'en préciser l'importance, afin d'arriver ainsi à celle qui les domine toutes.

Il y a des points sur lesquels tout le monde s'accorde. Qui pourrait méconnaître, par exemple, que l'insuffisance des récoltes en 1846 ait été un sujet très notable d'embarras? Le prix des denrées alimentaires a presque doublé. De 50 shellings le *quarter* (1), la valeur du blé est montée à près de 80. En prenant pour base du calcul une consommation annuelle de 16 millions de *quarters* et en ajoutant seulement au taux ordinaire 25 shellings par *quarter*, on constate dans la dépense du royaume-uni une augmentation de 20 millions sterling (500 millions de francs) sur un seul article, sans parler des autres produits qui figurent dans l'alimentation du pays.

Avec le déficit dans l'état des récoltes coïncidaient diverses circonstances propres à rendre la situation plus critique. Tandis que les céréales manquaient de ce côté-ci de l'Océan, le coton manquait en Amérique, et cet article, dont l'industrie anglaise consomme de si énormes quantités, éprouvait un renchérissement subit. L'Angleterre était donc forcée de payer aux États-Unis une somme en espèces qui rendait déjà le cours du change défavorable pour elle. Ajoutons que tous les calculs des fabricans anglais se voyaient dérangés, leurs frais de production inopinément accrus; plusieurs manufactures chômèrent, d'autres restreignirent leurs opérations. Qu'on réfléchisse au développement de la fabrication des cotonnades chez nos voisins, au nombre de bras qu'occupe cette industrie, et on devinera l'affreuse misère que le ralentissement des travaux a répandue autour des cités manufacturières. Le contre-coup d'un pareil désordre réagit de près ou de loin sur toutes les transactions commerciales d'un pays, et le crédit intérieur en reçoit inévitablement quelques atteintes.

Les spéculations désordonnées sur les chemins de fer ont, d'un autre côté, énergiquement contribué à la crise. On sait quel a été chez nous l'entraînement des esprits vers ces grandes entreprises; mais notre engouement donne à peine une idée de la frénésie britannique. On vint, dans la seule session de 1845, solliciter la sanction parlementaire pour l'établissement de *rail-ways* exigeant 340 millions sterling (8 milliards et demi de francs). Si on joint à cette somme les projets de chemins de fer dont les études étaient moins avancées, et dont les promesses d'action se vendaient pourtant avec prime, on arrive à un capital de 500 millions sterling (12 milliards et demi de francs). Les titres morcelés de ce fabuleux total circulaient de main en main avec une rapidité fébrile. On aurait dit un fer brûlant que chacun saisissait à peine pour le passer à son voisin. D'un bout à l'autre de l'Angleterre, on vit surgir une nation de courtiers. Pas une petite ville qui ne comptât des centaines de ces intermédiaires. Sur les places un peu importantes, on publiait chaque jour le cours des actions, que tous les regards interrogeaient avidement. L'exemple de la ville de Leeds, pris entre mille autres, nous apprendra ce qui se pratiquait en tous lieux. A Leeds, le nombre des courtiers ne dépassait pas, en 1844, le chiffre de douze; au milieu de l'année suivante, il s'élevait à trois cents. On opérait 1,500 à 2,000 transferts par jour, embrassant plus d'un demi-million sterling (12 millions et demi de francs). A

(1) Le *quarter* contient 64 *gallons*, et le *gallon* 4 litres et demi à peu près.

quelle somme exorbitante ne devaient pas s'élever les transactions quotidiennes de tout le royaume! Faut-il s'étonner si on a dû acquitter plus tard les frais de pareilles folies? Ce n'est pas, toutefois, en affectant directement les opérations de la banque d'Angleterre, que ces enfantemens gigantesques de la spéculation ont empiré la détresse, puisqu'ils n'avaient aucune influence sur les changes étrangers. On aurait plutôt appelé l'argent du dehors par l'appât d'une grosse prime; mais les chemins de fer, accaparant toutes les épargnes individuelles, tous les capitaux disponibles, les détournaient de l'industrie et paralysaient le commerce ordinaire. La concurrence des chemins de fer à l'industrie dure encore. Au plus fort de la tourmente, bien que les actions aient considérablement baissé depuis le commencement de cette année, les capitaux ne se sont guère éloignés des *rail-ways*. Comme l'intérêt que les compagnies sont obligées de payer pour de nouveaux emprunts augmente sensiblement, comme les dividendes s'affaiblissent, le public se découragera peut-être, et les capitaux reflueront vers le commerce en souffrance. On aura éprouvé une fois de plus que les engouemens irréfléchis de la spéculation aboutissent à des déceptions certaines et se résolvent en des pertes irréparables pour la masse des petits capitalistes. Les compagnies elles-mêmes semblent en ce moment ressentir le besoin de s'imposer un frein volontaire et de restreindre leurs appels de fonds.

On se tromperait beaucoup si on pensait que les vastes réformes accomplies récemment dans le régime économique du royaume-uni soient restées complétement étrangères à la détresse de 1847. Nous n'admettons pas sans doute les prétentions extravagantes des *ultra-protectionnistes;* nous ne voyons pas avec eux dans ces mesures la source unique du mal. La révolution douanière, dans la situation industrielle où sont les Anglais, nous paraît au contraire un acte de prévoyance; il n'en faut pas moins un certain temps avant que les intérêts se plient à l'ordre nouveau. Un changement si grave a déterminé une sorte de commotion dans l'édifice même qu'il est destiné à raffermir.

Des causes si nombreuses et si variées, réunies à la fin de l'année dernière, constituaient bien les élémens d'une crise et devaient engendrer une gêne inévitable. La banque d'Angleterre étant venue, comme on l'a dit, pour surcroît de malheur, à resserrer ses escomptes, l'état des choses fut considérablement empiré. En suivant le cours des faits accomplis, on touche du doigt l'effet des mesures prises par ce grand établissement. Si, au lieu d'agir dans un sens qui favorisait le développement d'influences malheureuses et fortuites, la banque avait pu diriger son action en un sens opposé, procurer au commerce des facilités agrandies et non lui ravir celles dont il jouissait; si elle n'avait pas été condamnée par sa constitution à un isolement absolu, la gêne commerciale aurait été beaucoup plus courte et beaucoup moins sensible. Peut-être même le tiraillement n'aurait-il pas reçu ce nom de crise qui suppose des embarras graves, complexes et prolongés.

En rappelant les diverses causes du dernier ébranlement, nous sommes donc arrivé à la cause essentielle. De toutes les questions soulevées par la famine monétaire de 1847, celle de la constitution de la banque est, sans contredit, la plus importante. Déjà ce grave sujet a été touché devant le dernier parlement; déjà le bill de 1844 a été le but d'attaques plus ou moins vives de la part de lord G. Bentinck, de MM. Disraeli, Mastermann, Newdegate. Bien que ces accusations aient

été écartées par la grande autorité financière de sir Robert Peel, elles reviendront dans le parlement nouveau. Tout en sauvegardant les bases du système de la banque, sir Robert Peel lui-même (ses explications à la chambre des communes au mois de mai 1847 en font foi) n'a pas paru opposé à la pensée d'une modification partielle. Le silence qu'il a gardé dans son manifeste électoral, où il énumérait complaisamment les actes de son administration, n'indique-t-il pas chez lui des doutes sur la perfection du mécanisme actuel? Lord John Russell a tenu, assure-t-on, plusieurs conférences sur le régime de la circulation, soit avec quelques-uns de ses collègues, soit avec des hommes haut placés dans la finance. Il serait prématuré néanmoins d'annoncer un projet de réforme; en attendant, la question est débattue dans la presse périodique et donne lieu à de nombreuses publications qui prennent pour champ de bataille le bill de 1844. Cette polémique ne se renferme point dans le cercle des écrivains qui s'occupent d'économie financière; elle agite la masse énorme d'intérêts qu'embrasse le mouvement général des affaires du pays. Si on interroge en même temps les faits constatés par l'expérience et les principes les plus sûrs en matière de crédit, il n'est pas difficile de discerner dans cette polémique les reproches fondés des accusations sans justice. Il n'est pas difficile non plus d'y trouver des preuves nouvelles de la fausseté du principe de l'isolement financier. Envisagée comme cause de la crise de 1847 et comme démonstration d'une erreur économique, la constitution de la banque d'Angleterre, objet en ce moment d'attaques si passionnées, mérite doublement de nous arrêter.

III.

Parmi les écrits qui battent en brèche la charte de la banque d'Angleterre, on a surtout remarqué une brochure dans laquelle lord Ashburton (M. Baring) se pose en adversaire déterminé des restrictions légales apportées à l'émission des *bank-notes*. Sans partager sur tous les points les vues exprimées par l'auteur de *the financial and commercial Crisis considered*, nous rendons un plein hommage à sa longue expérience, à sa pénétration bien connue, qui se révèlent souvent dans son ouvrage par des traits lumineux. Il y a là des critiques dont nous reconnaissons entièrement la justesse, bien qu'elles ne nous paraissent pas autoriser les conclusions extrêmes que lord Ashburton croit pouvoir en déduire. Nourri dans les traditions d'une école accoutumée à ne tenir aucun compte des principes économiques, l'auteur traite la science avec un dédain qu'il est peu séant d'afficher aujourd'hui.

Un autre écrit, *the Crisis and the Currency* par M. John Kinnear, renferme une foule de faits et de raisonnemens présentés avec adresse au profit d'une opinion qui débute, comme celle de lord Ashburton, par condamner le régime de la banque pour aboutir à proposer d'introduire en Angleterre le système des banques écossaises par actions. La multiplicité de ces établissemens paraît à l'auteur une cause de sécurité pour le crédit, tandis que le bill de 1844 regarde l'unité comme la meilleure garantie. La comparaison entre les deux mécanismes ne manque pas d'intérêt; mais, avant de soutenir que l'Angleterre doive rétrograder dans la voie de la centralisation financière, il faudrait démontrer que la

solidité des banques écossaises ne vient pas en grande partie de ce qu'elles ont le crédit anglais pour point d'appui, et cette démonstration, M. Kinnear se garde bien de l'essayer.

L'auteur d'un autre pamphlet intitulé : *Free trade and a fettered Currency*, met en présence la liberté du commerce et l'assujétissement de la circulation à des règles impérieuses. Ces deux principes ne sont inconciliables qu'en apparence; mais que le capital soit abondant et que la circulation soit restreinte jusqu'à une gêne très sévère comme cette année, voilà une contradiction réelle, que M. Alison relève et discute à l'aide de faits positifs; voilà un mal sérieux auquel on peut remédier, nous le croyons, sans compromettre aucune conquête légitime du crédit.

S'il était vrai, comme on le soutient avec plus ou moins de vivacité dans ces divers écrits, que le bill qui a reconstitué la banque d'Angleterre sur de nouvelles bases en 1844 reposât sur des principes entièrement faux, destinés à engendrer des crises monétaires ou à les aggraver, tout ce que la Grande-Bretagne renfermait, il y a trois ans, d'hommes d'état, de financiers et d'économistes éminens seraient tombés, à la suite de sir Robert Peel, dans une énorme méprise en matière de circulation. Jamais, en effet, aucune mesure ne reçut au dedans et au dehors des chambres un assentiment plus manifeste. Les protestations des gros banquiers de Lombart-Street, dictées par des considérations d'intérêt privé, et les rares objections de quelques membres du parlement, se perdirent au milieu de l'approbation générale. Or, l'objet de ce bill accueilli avec tant de confiance, c'était précisément de diminuer la durée, l'intensité, la fréquence des malaises financiers, toujours si funestes aux intérêts industriels et commerciaux. Asseoir le crédit sur une base plus ferme, le soustraire aux fréquentes ondulations du mécanisme monétaire en cherchant à centraliser les moyens d'agir sur ce mécanisme, consolider ainsi tout le système de la circulation, tel était le but de la réforme accomplie. A-t-on fait fausse route? Faut-il renverser le régime en vigueur pour rétablir la banque sur d'autres fondemens? Ne serait-il pas possible, au contraire, que, tout en partant de principes vrais, on en eût seulement outré l'application? Ne serait-il pas possible qu'on eût seulement omis, en se vouant à un isolement éternel, de s'assurer un moyen légal d'approprier l'action de la banque à certaines exigences extraordinaires? Si cette hypothèse est fondée, comme nous le pensons, rien ne serait plus facile que d'introduire dans le système actuel, sans toucher à ses élémens constitutifs, les modifications que commande déjà l'expérience.

La réforme de 1844 n'était pas une œuvre improvisée dans les bureaux de la trésorerie. Un comité spécial avait été chargé, l'année précédente, par sir Robert Peel, d'examiner la question et de réunir tous les élémens propres à l'éclairer pour le moment où expirerait la charte de dix années accordée à la banque en 1834. L'usage fréquent de renvoyer l'élaboration des questions administratives ou économiques à des comités produit en Angleterre les plus excellens fruits. Les comités facilitent les solutions, de même que chez nous les commissions créées par les ministres semblent destinées à les ajourner. Les fécondes recherches du comité de la banque (*comittee on banking*) avaient fourni à sir Robert Peel une foule de faits qu'il sut grouper au profit de ses idées. On était frappé, dans son

plan de réforme, par ce caractère audacieux qui marqua presque toutes ses propositions durant son dernier ministère. Il s'agissait, on peut le dire, d'une révolution complète dans le régime de la monnaie de papier. Le bill atteignait, outre le grand établissement existant à Londres avec des priviléges étendus et faisant les fonctions de banque du gouvernement, toutes les maisons qui émettaient des billets payables à vue au porteur : les banques de province (*country banks*), les banques par actions (*joint-stock banks*), et les simples banquiers (*private bankers*). On interdisait dès ce moment la création de nouvelles banques d'émission, et, tout en respectant les droits acquis, sous la réserve de certaines garanties, on se ménageait le bénéfice des chances d'extinction, et on préparait pour l'avenir la centralisation de la faculté de battre monnaie avec du papier dans les mains d'une banque unique. Était-ce là se mettre en contradiction, comme on l'a prétendu, avec le principe de la liberté de commerce si hardiment arboré par le même homme d'état? Non, car le droit de fabriquer de la monnaie est une de ces prérogatives d'ordre public qui n'appartiennent qu'au pouvoir social, aussi bien quand il s'agit de monnaie de papier que de monnaie d'or ou d'argent.

La constitution de la banque d'Angleterre, en ce qui touche au rôle du papier dans la circulation, a été inspirée par les idées d'Adam Smith et de Ricardo, que M. Loyd, dans des écrits fort remarqués, avait proposé d'adapter au mécanisme de cet établissement colossal. Ces principes, qui ont le tort de plier, en tout temps, toutes les opérations sous un joug inflexible, partent de ce fait que la circulation en espèces et en billets exerce une influence directe sur le taux des prix et sur la situation commerciale, et, comme nous l'avons déjà dit, que par l'émission du papier on influe sur la quantité du numéraire. Le bill de 1844, qui soumettait à ces principes le régime des banques, si long-temps abandonné à un empirisme aveugle, marque, malgré ses imperfections, le début d'une ère remarquable dans l'histoire des institutions de crédit. Ce bill rompait ensuite avec les enseignemens des économistes quant aux moyens à prendre pour gouverner les rapports des billets et du numéraire, et dominer les variations dans la quantité de ces deux élémens de la vie industrielle et commerciale. On n'admettait pas que la *convertibilité* permanente des billets en or fût un rempart suffisant contre des émissions exagérées. On ne se crut protégé par une digue assez forte qu'en subordonnant la quantité des billets de la banque d'Anglerre au numéraire déposé dans ses caveaux, de telle sorte que chaque *bank-note* eût toujours sa représentation en espèces, au-delà d'une certaine somme représentée par des effets publics. Si cette disposition mettait à l'abri des entraînemens du passé, au milieu desquels on achetait le soulagement d'un seul jour au prix d'embarras formidables pour le lendemain, elle exposait, par sa généralité, à des inconvéniens graves. On s'interdisait d'abord la faculté d'élargir la circulation, même si un événement imprévu l'ordonnait et si les circonstances le permettaient. Avec des billets correspondant toujours à la quantité de numéraire encaissé, on n'aurait plus de circulation de papier; ce serait bien encore la circulation métallique sous une forme plus commode. Enfin on se condamnait d'avance, et pour tous les cas, quand le numéraire diminuant paraîtrait sortir du royaume, à la restriction des billets, c'est-à-dire à l'isolement

financier. Voilà le côté peu libéral du plan de sir Robert Peel. La sécurité du crédit n'exigeait pas des sacrifices aussi étendus, ne répugnait pas à tout tempérament (1).

L'émission sur des titres publics est en quelque sorte limitée à 14 millions sterling (350 millions), dont 11 millions, montant du capital de la banque qui se trouve entre les mains du gouvernement, sont représentés en fonds consolidés, et 3 millions en bills de l'échiquier. Si la banque d'Angleterre possède des titres au-dessus de cette somme, elle ne peut émettre de billets correspondans que dans des cas prévus et après une autorisation royale. La création des 2 millions sterling (50 millions de francs) de *bank-post-bills* que la banque émet en outre, pour faciliter le service de la poste, appartient à un autre ordre d'idées. Ce chiffre de 2 millions sterling n'est pas excessif dans un pays où les fonds transportés par la poste se sont élevés, durant le cours du dernier exercice, à 6 millions sterling (150 millions de francs) (2).

La moyenne des billets de la banque d'Angleterre est ordinairement d'environ 20 millions sterling (500 millions de fr.), sans compter les 2 millions de *bank-post-bills* (3). Il y a donc à peu près 6 millions représentés par la réserve métallique. Ce n'est que depuis 1844 que la banque est autorisée à comprendre, mais seulement pour un cinquième, les lingots d'argent dans le fonds correspondant à ses billets au porteur. Cette innovation n'enlève à personne le droit d'exiger en or le remboursement des *bank-notes*. La proportion même que le bill établit entre les deux métaux semble reconnaître l'insuffisance du lingot d'argent pour garantir le paiement en monnaie légale. La moyenne des dépôts qui composent, en temps ordinaire, la réserve de la banque, peut être évaluée à 10 mil-

(1) Il est nécessaire de se rappeler que, pour approprier le régime de la banque d'Angleterre aux nouveaux principes, on l'a divisée en deux départemens. L'un, chargé de l'escompte (*banking department*), et formant à l'égard du commerce une simple maison de banque, reste investi des fonctions de banque de l'état, et reçoit pour le service de la dette publique un salaire annuel de 248,000 livres sterling (6,200,000 francs), réduit de 180,000 livres par l'impôt payé au trésor. L'autre département (*issue department*) a pour toutes fonctions l'émission des billets. L'*issue department* ne consulte jamais ni les ressources du *banking department* ni les besoins de l'industrie ou du commerce; il suppute seulement le numéraire de la banque et calcule là-dessus ses émissions avec une régularité toute mécanique.

(2) En France, les envois d'argent par la poste sont loin d'atteindre un pareil chiffre. Les évaluations du budget des recettes pour 1848 n'estiment les produits de ces envois qu'à 673,000 fr., supposant, à raison de 2 pour 100, un transport de 33,650,000 francs.

(3) Le maximum légal de la circulation des autres établissemens émettant du papier est de 8,648,000 livres sterling, ce qui donne pour l'Angleterre une circulation totale de 28 à 30 millions (700 à 750 millions de fr.). Durant les quatre semaines finissant au 15 août dernier, la circulation de l'Angleterre n'arrivait qu'à 26 millions sterling, et celle des trois royaumes à 34 millions sterling. Le papier de commerce circulant dans le royaume-uni a été évalué à 100 millions sterling au moins (2 milliards 500 millions de fr.). La circulation de la Banque de France ne monte guère qu'à la moitié du chiffre de la circulation de la banque d'Angleterre. Ainsi la moyenne de ses billets au porteur a été en 1845 de 259 millions, en 1846 de 261, durant le premier trimestre de cette année de 247, et durant le deuxième trimestre de 231 millions.

lions sterling (250 millions de fr.). Tous ces dépôts ne sont pas également susceptibles d'être transformés en billets. Lorsqu'on remet des fonds à la banque pour qu'ils y soient gardés, ces fonds restent complétement en dehors des calculs de l'émission. On peut venir les retirer sans rapporter des *bank-notes*. Les seuls dépôts influant sur la circulation sont ceux qui sont mis en mandats et échangés pour du papier. Si tous ceux qui ont de l'argent à la banque venaient demander de l'or contre leurs *bank-notes*, l'établissement serait obligé de réduire sa circulation à 14 millions sterling. Lorsque la réserve des dépôts, sans être épuisée, décroît dans la caisse, la banque restreint ses billets dans la même proportion. Ces règles précises ont fait désigner le système sous le nom de *self acting system* (système agissant tout seul). Cette année, la banque, en rendant son escompte très onéreux pour le commerce, a maintenu l'équilibre entre ses billets et les dépôts; en ce sens, le bill de 1844 a atteint son but, mais la moyenne des billets circulans n'a pas été affectée d'une manière très sensible; elle a dépassé même, à certains momens, le chiffre habituel, sans que la gêne commerciale fût moins rude, parce que des besoins exceptionnels auraient nécessité un large supplément.

Malgré les rigides prescriptions de la charte actuelle, on ne peut pas dire que le paiement immédiat en numéraire de la créance commerciale figurée par un billet de banque soit certain pour tous les cas imaginables. Si, par exemple, la circulation tombait à 14,000 millions par suite du retrait de tous les dépôts, la banque d'Angleterre ne posséderait plus que des titres publics, sans un seul écu comptant; mais, outre que le titre serait encore garanti, à moins d'une banqueroute du gouvernement, on regarde avec raison cette éventualité comme à peu près impossible. Cette singulière circonstance du retrait général des dépôts s'est présentée une seule fois dans l'histoire financière du royaume-uni, en 1757; elle avait été amenée par des envois considérables d'argent à l'étranger, à cause de la disette de cette année-là et des besoins d'une guerre onéreuse. En dehors de ces suppositions invraisemblables, la limitation légale des billets de banque en assure parfaitement la permanente *convertibilité*. Telle est la base du régime fondé en 1844. Ceux qui repoussent la limitation légale, tout en prétendant maintenir au porteur la faculté d'exiger à tout moment le remboursement de son titre en espèces, tombent dans une véritable inconséquence. On comprend des émissions illimitées de *bank-notes* avec la doctrine absurde qui niait la valeur du signe monétaire et regardait la livre sterling comme une pure fiction. Si on admet, au contraire, un étalon métallique, si on pense que la livre est, suivant la définition de sir Robert Peel, une quantité de métal précieux d'un certain poids et d'une certaine qualité, si on veut que le signe puisse être échangé à volonté contre la chose signifiée, il est impossible de s'abandonner aux hasards des émissions indéfinies. Ce n'est pas en supprimant toutes les entraves qu'on pourrait remédier sans péril aux inconvéniens qu'offre l'application rigoureuse du principe de la limitation légale. En vain on parle d'une restriction facultative confiée à la prudence des directeurs de la banque. Sans mettre en doute le moins du monde les lumières et la loyauté des administrateurs de ce vaste établissement, négocians très riches pour la plupart et plus intéressés, comme l'a dit lord Ashburton, à la prospérité générale du commerce qu'à un accroissement de dividendes, des expériences irrécusables nous apprennent cependant que la limitation

facultative ne forme pas une suffisante garantie. Mieux vaut en principe le frein de la loi, pourvu qu'on ait les moyens de relâcher les rênes trop tendues quand des nécessités l'exigeront impérieusement.

Le défaut du régime existant, c'est sa constante uniformité; il n'admet aucune distinction, aucun tempérament; il assujettit à un traitement pareil les cas les plus dissemblables. Cette année, avec l'état parfaitement sain du commerce, avec le crédit de la banque et le montant de sa réserve, si la sévérité du bill de 1844 avait pu être momentanément tempérée, on aurait évité, nous le répétons, la plus grande partie des embarras qu'on a soufferts. N'y avait-il pas, pour le maintien de l'intégrité des engagemens de la banque, une certitude morale équivalente à une certitude mathématique résultant du relevé de la caisse? N'a-t-on pas acheté trop cher un rapport rigoureux et inutile entre les espèces et les billets, en le payant au prix d'une si forte détresse industrielle? Avec un système moins raide, le retrait de sept millions sur seize n'aurait produit ni inconvéniens ni alarme.

Que la constitution de la banque d'Angleterre soit sage au fond, nous en sommes convaincu; nous n'en croyons pas moins que son principe peut comporter avec avantage une élasticité plus pratique. C'est même à cette condition seule qu'il sera possible de prévenir ou d'adoucir les crises. Il suffirait, pour combler une lacune fâcheuse, que la cour des directeurs pût être autorisée par le gouvernement, sous la forme solennelle d'un ordre en conseil (*order in council*), quand la situation du crédit et du commerce justifierait une telle mesure, à dépasser la limite légale des émissions ordinaires. Condamnerait-on cette intervention de l'autorité à la requête des directeurs dans le mouvement de la banque? Il faudrait oublier que le principe existe déjà dans le bill de 1844 : la banque, on le sait, ne peut émettre de billets sur des titres publics au-delà de 14 millions, sans recevoir une autorisation préalable. Cet établissement étant, d'ailleurs, un établissement privilégié, rien de plus naturel que de subordonner à des conditions l'exercice de son privilége. Dans la charte de 1844, l'état s'interdit, il est vrai, le droit de révision avant dix années; mais l'assentiment de la banque elle-même ne manquerait point à la modification dont nous parlons. En dernière analyse, consacrer le principe actuel en permettant que l'application puisse en être modérée dans des circonstances graves et avec des formes rassurantes, telle paraît être la ligne que l'expérience ordonne de suivre.

Une hypothèse empruntée à l'écrit de lord Ashburton démontre encore avec plus d'évidence la nécessité de ce changement partiel. Supposons que les récoltes de 1847 aient été mauvaises, que la crise des subsistances, aggravée par une première année de disette, ait continué en 1848 : il aurait bien fallu se résoudre à voir les espèces passer les frontières en plus grande quantité, et les changes avec certains pays devenir de plus en plus défavorables. En présence de cette calamité, aurait-on continué à écraser l'industrie et le commerce *par un nouveau tour de vis* en élevant toujours le taux de l'escompte? L'industrie seule aurait pu fournir les moyens de résister à la crise, et, sous peine de maux incalculables, on aurait été contraint de soutenir le crédit alarmé.

La modification du bill de 1844 dans les limites indiquées permettrait de s'affranchir, au moins en certains cas, de la théorie de l'isolement financier. D'après les enseignemens de l'expérience, on doit demeurer convaincu que les

principes exclusifs ne conviennent guère à de grands établissemens comme la banque d'Angleterre, agissant immédiatement sur le crédit public, sur les destinées du commerce, et forcés de satisfaire souvent à des obligations urgentes et imprévues. De même que l'industrie, en domptant la vapeur, prend ses précautions contre des soulèvemens subits, de même, dans le mécanisme des banques nationales, il faut se ménager pour les secousses inopinées, pour les cas extraordinaires, la facilité d'un traitement exceptionnel.

IV.

Plus qu'aucun autre pays de l'Europe, l'Angleterre, avec son vaste établissement manufacturier et les exigences de sa politique commerciale, a besoin de garanties solides contre les déchiremens de l'ordre économique. Nulle part les embarras monétaires ne sauraient avoir des conséquences aussi rapides et aussi désastreuses. Avec des finances en désordre, tel peuple pourrait se soutenir tant bien que mal; mais l'Angleterre verrait aussitôt crouler sa fortune. Supposez le crédit ruiné, et cet empire si étendu n'est plus qu'un colosse aux pieds d'argile. Aussi avec quelle sollicitude les hommes d'état ne s'y préoccupent-ils pas des questions financières! Il n'en est aucun qui songeât à prendre les affaires sans avoir sous ce rapport un système arrêté. On ne pourrait pas, comme chez nous, se traîner paisiblement dans l'ornière des vieux budgets, et ajourner à un lendemain reculé sans cesse la nécessité de rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses. Ne vit-on pas tomber le ministère Melbourne devant un déficit qu'il s'évertuait en vain à remplir? Si cette impuissance n'était pas alors la seule cause de la chute des whigs, ce fut une circonstance dont l'opposition tory sut profiter à merveille. Tout l'éclat de la dernière administration de sir Robert Peel, malgré l'erreur partielle commise dans la constitution de la banque, vient au contraire de la hardiesse et de l'ampleur de ses plans financiers. C'est par là que ce ministre a surtout influé sur les destinées de son pays, c'est par là qu'il sera classé dans l'histoire. La tâche de lord John Russell paraît être aujourd'hui d'accomplir dans le régime de la circulation une réforme dictée par l'expérience et destinée à mitiger le principe de l'isolement. Telle est pour l'Angleterre la conclusion pratique à tirer de la crise de 1847.

Les nations étrangères, et la France en particulier, peuvent aussi, au point de vue politique, interroger avec profit le grave dérangement que le royaume-uni a éprouvé cette année. Quand on cherche à embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de la puissance anglaise, on est frappé des vastes proportions de cet empire et des ressources dont il semble disposer. Une situation que la nature a rendue à peu près inattaquable, une marine militaire qui dépasse par ses développemens toutes les marines étrangères, des ports où afflue le commerce du monde entier, les mers les plus lointaines sillonnées par les navires des armateurs anglais, le pavillon des trois royaumes flottant sur tous les points du globe qui dominent les grandes routes suivies par le commerce, des possessions coloniales dont il serait impossible de mesurer la grandeur et où la population se compte par centaines de millions, l'Océanie presque tout entière livrée aux âpres et courageuses exploitations de la race anglaise, tels sont les traits principaux sous lesquels se dessine le colosse britannique. Si on veut pénétrer en-

suite dans l'intérieur de ce grand corps, si on observe de près les rouages compliqués qui le font mouvoir, on reconnaît un mécanisme purement artificiel, d'une grande puissance sans doute, mais aussi d'une extrême délicatesse, et qui ne peut supporter sans désordre le moindre ébranlement. C'est comme un navire immense auquel il faut pour voguer, après de nombreuses tourmentes, une mer calme et des vents propices. Pour ceux qui croient, comme nous, que, si la guerre a été, à certaines époques, un moyen de servir la civilisation, le premier besoin de cette cause sacrée est aujourd'hui le maintien de la bonne harmonie entre les peuples de l'Europe, ce n'est pas un faible sujet de confiance que de voir un état aussi puissant que l'Angleterre rattaché à la paix non-seulement par des intérêts analogues à ceux des autres pays, mais encore par les exigences les plus impérieuses de sa constitution économique.

La crise de 1847 nous montre, une fois de plus, combien, avec son double besoin de production et d'écoulement, l'industrie anglaise serait désormais impuissante à soutenir un long trouble du crédit. Si nos voisins conservent intact le vieil esprit public qui les a sauvés à d'autres époques, la situation économique, profondément modifiée, n'admettrait plus les mêmes expédiens. On n'aurait plus les mêmes ressources qu'autrefois. L'industrie britannique trouverait-elle, par exemple, comme à la fin du siècle dernier, dans les récentes découvertes de la mécanique, l'occasion de l'essor inoui et de la transformation complète qui lui donnèrent tant d'avance sur les industries rivales? Le montant actuel des impôts permettrait-il de les quadrupler en quelques années (1)? Avec une dette consolidée aussi énorme, pourrait-on, dans des temps difficiles, contracter de nouveaux emprunts sur une vaste échelle, à des conditions acceptables, et poursuivre les traditions d'une politique agissant plus par son or que par son glaive?

Au surplus, cet objet qui nous frappe, ces réflexions que nous suggère la détresse industrielle et commerciale de cette année, ont déjà préoccupé de l'autre côté de la Manche les hommes les plus aptes à discuter et à résoudre de pareilles questions. « Si à chaque accident nous devons emprunter, dit lord Ashburton, tôt ou tard nous aurons à régler fatalement nos comptes; l'époque seule de cette catastrophe ne peut être précisément indiquée. » D'autres ont clairement exprimé l'opinion qu'une guerre serait le signal de cette catastrophe et entraînerait comme premier résultat la suspension du paiement des billets de la banque d'Angleterre en espèces. Durant l'enquête de 1843, M. Gilbart, auteur d'une *Histoire des banques*, et administrateur de la banque de Londres et de Westminster, interrogé à diverses reprises par sir Robert Peel et par sir Thomas Freemantle sur l'effet d'une guerre relativement au crédit et à la circulation, répondait de la façon la plus affirmative que la convertibilité des *bank-notes* en numéraire devrait être immédiatement arrêtée. Il y a même des gens qui, sans proclamer aussi haut leur avis, se fondent sur les oscillations financières de la Grande-Bretagne en pleine paix pour en conclure qu'une guerre un peu prolongée l'obligerait à rejeter de ses épaules, au moins pour un temps, le fardeau de ses obligations anciennes. Heureusement nous n'en sommes pas réduit à discuter d'aussi monstrueux expédiens, qui portent au crédit d'une nation des coups presque irrépa-

(1) Les contributions montaient en Angleterre à 16 millions sterling en 1790, et en 1812 elles s'élevaient à 64 millions.

rables. S'obstiner à voir le mot de banqueroute écrit au fond de l'état financier de l'Angleterre, c'est prévoir, ce nous semble, les malheurs d'un peu trop loin. Tout ce que démontre l'étude des crises passées et de la situation présente, c'est qu'une commotion violente serait le signal de désastres dont il est impossible de fixer d'avance le caractère et la limite.

De telles éventualités paraissent heureusement improbables, grace aux relations de plus en plus intimes que la force des choses établit chaque jour entre le crédit de tous les peuples européens. Oserait-on dire aujourd'hui que la prospérité d'une nation n'importe pas à toutes les autres? Si, par exemple, deux états placés jadis à la tête des découvertes maritimes et du mouvement colonial, et affaissés maintenant sous le poids des longues fautes de leurs gouvernemens, le Portugal et l'Espagne, se relevaient enfin de leur chute, n'est-il pas évident que l'Europe industrieuse et commerçante en retirerait d'incalculables bénéfices? Élargir le cercle au lieu de le rétrécir, c'est la bonne politique, c'est la vraie source du bien; c'est aussi, on peut le dire à son honneur, la tendance de notre époque. Plus on avance dans la carrière de l'industrie, plus les intérêts des peuples civilisés se mêlent par des transactions quotidiennes, et moins il est possible à un pays de se murer entre ses frontières et de contempler de loin, d'un œil indifférent, la gêne de ses voisins. Ce qu'on a dit des idées, que les baïonnettes ne sauraient empêcher de franchir les distances et de se répandre dans le monde, doit se dire aussi des influences qui affectent le commerce d'un état. Il n'y a plus de cordon sanitaire efficace contre ces malaises économiques; l'air même porte avec lui la contagion comme un miasme perfide.

Un jour arrivera sans doute où la solidarité qui existe déjà entre les nations civilisées dans l'ordre industriel réagira sur l'organisation des établissemens financiers. Au désir de s'isoler on verra succéder la pensée plus féconde de s'aider mutuellement. Les traités de commerce sont venus dans l'histoire long-temps après les traités politiques, les traités en matière de crédit marqueront une phase plus avancée des relations internationales. Tandis que notre politique douanière, sans rester immobile, se montre non sans raison moins empressée que celle de la Grande-Bretagne à supprimer les barrières existantes, la Banque de France, dont la base est pourtant assez étroite, a témoigné par plusieurs actes qu'elle était moins asservie que la banque d'Angleterre à des idées d'isolement. On ne s'attendait guère, de part et d'autre, au milieu de la crise de 1847, à recevoir un bon exemple d'un état qu'on tenait pour fort arriéré dans la science économique. Quels que fussent les motifs qui l'aient inspirée, la double opération du gouvernement russe s'accordait à merveille avec les principes qui pourraient servir de base à l'organisation d'un crédit européen. S'il était permis d'écarter un peu les nuages de l'avenir, peut-être verrait-on que la solidarité, établie dans une certaine mesure entre les institutions financières des différens pays, doit contribuer puissamment au triomphe de ces idées d'équité et d'union si souvent mises en oubli et pourtant si conformes aux vrais intérêts des nations chrétiennes.

A. Audiganne.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1847.

Ainsi que nous l'avions prévu, la nomination de M. le duc d'Aumale comme gouverneur-général de l'Algérie a soulevé de violentes réclamations, soit en France, soit au dehors. C'est en Angleterre que cette nomination devait faire et a fait en effet le plus de bruit; l'organe favori de lord Palmerston, le *Morning Chronicle*, a publié à ce sujet un article vraiment bouffon, où la colère avait fini par atteindre les dernières limites du ridicule. Nous comprenons que tout ce qui peut accroître la grandeur de la France et l'éclat de la monarchie déplaise souverainement à l'orgueil britannique; mais ce que nous comprenons moins, c'est que le mécontentement de nos voisins s'exprime dans ce langage grotesque. Le *Morning Chronicle* ne connaît pas la France, il aurait beaucoup à apprendre, s'il voulait se faire sur notre pays des idées justes; avant tout, il aurait besoin d'apprendre de nous à changer de ton, quand il parle d'une nation qui a été long-temps l'alliée de l'Angleterre et d'une famille royale que la reine Victoria a vue quelquefois avec plaisir. La presse française ne s'exprime pas ainsi sur la nation et sur la famille royale anglaises.

Quoi qu'il en soit, nous ne nous étonnons pas des susceptibilités de lord Palmerston; nous les avions annoncées d'avance. Ce fougueux adversaire de notre gouvernement ne pouvait voir avec indifférence un acte aussi significatif. L'Angleterre comprend-elle bien maintenant que l'Afrique est une terre *pour toujours française*, et que nous n'y avons pas dépensé un milliard pour reculer? Nous ignorons si, comme on le dit, la nomination de M. le duc d'Aumale a été la réponse du gouvernement français à une notification de lord Palmerston au sujet de l'Algérie; mais, à coup sûr, s'il n'y a pas eu une correspondance offi-

cielle entre les deux cabinets, cette nomination n'en est pas moins une réponse, non peut-être à telle ou telle dépêche du ministre britannique, mais à l'ensemble de sa conduite à notre égard depuis qu'il a pris les affaires. Avec lord Aberdeen, le gouvernement français aurait hésité, il n'aurait probablement pas voulu se montrer aussi net dans une question délicate pour tout ministre anglais en présence d'un homme qui n'avait pour nous que des égards; mais, avec lord Palmerston, il n'a pas voulu faire tant de façons, et il a eu raison. Voici jusqu'à présent ce que l'Angleterre a gagné à l'hostilité déclarée de lord Palmerston contre nous : le mariage de M. le duc de Montpensier avec l'héritière du trône d'Espagne et l'identification éclatante de l'Afrique à la France par l'avénement d'un fils du roi au gouvernement de cette colonie.

En France, le principal organe de l'opinion radicale a vivement attaqué ce choix; cela devait être ainsi. *Le National* est très peu monarchique, tout le monde le sait, et tout ce qui peut profiter à la dynastie de juillet lui déplaît nécessairement. D'après la thèse de ce journal, les rois s'en vont partout, les princes ne sont bons à rien, les familles régnantes arrivent peu à peu au dernier degré de la décadence. Dès qu'un prince montre de l'énergie, du courage, de la capacité, il ne fait pas le compte du parti radical. Ce qu'il lui faut, c'est l'oisiveté des fils du roi, c'est leur amollissement dans les plaisirs, afin qu'on puisse crier à l'aise contre l'ignorance et la pusillanimité de ceux qui naissent sur les marches des trônes. Que des princes sollicitent l'honneur de servir leur pays et de faire leurs preuves comme d'autres hommes, que M. le duc de Nemours prenne part à la prise de Constantine, que M. le prince de Joinville bombarde Tanger et prenne Mogador, que M. le duc d'Aumale enlève la smala ou accepte le lourd fardeau du gouvernement de l'Algérie, voilà ce qui est particulièrement insupportable aux radicaux. Encore un coup, nous le concevons sans peine, et nous reconnaissons volontiers qu'il n'en peut pas être autrement.

Mais ce qui aurait lieu d'étonner, si l'on ne connaissait pas les mobiles qui font mouvoir les partis, c'est que des journaux qui se disent nationaux se fassent les échos de la presse anglaise dans cette question, et que des journaux qui se disent monarchiques se constituent les satellites du radicalisme. On veut de la puissance nationale, de l'indépendance nationale, et on attaque ce qui est un acte de puissance et d'indépendance, si jamais il en fut; on veut de la monarchie, une grande et sérieuse monarchie, et on se plaint de ce qui peut ajouter à l'éclat et à la solidité du principe monarchique. Il est vrai que, pour déguiser cette inconséquence, quelques-uns, plus habiles que les autres, essaient de dire que leur opposition est dans l'intérêt même de la monarchie, de la dynastie de juillet; malheureusement on appuie cette prétention de tels argumens, que la vérité ne tarde pas à percer. Un journal essentiellement dynastique ne disait-il pas dernièrement que le père serait responsable de la gestion du fils, et que, si M. le duc d'Aumale commettait des fautes ou éprouvait des malheurs, la solidarité de ces malheurs et de ces fautes remonterait jusqu'au roi? Étrange manière, on en conviendra, de se montrer dévoué à la monarchie constitutionnelle!

La grande objection à la nomination de M. le duc d'Aumale, c'est qu'elle blesse l'égalité. Il y a du vrai dans cette objection, car il est bien évident que, si M. le duc d'Aumale n'était pas né prince, il ne serait pas arrivé à vingt-cinq ans à l'une des premières places de l'état; mais, d'un autre côté, cette nomination est

aussi un hommage à l'égalité, car M. le duc d'Aumale a accepté le simple titre de gouverneur-général avec les exigences d'obéissance et de responsabilité que ce titre entraîne avec lui, de sorte qu'en même temps que ce principe d'égalité reçoit une atteinte dans un certain sens, il reçoit aussi une consécration bien autrement importante. Désormais un principe est acquis à la société nouvelle; ce principe, c'est celui de la responsabilité des princes, dans quelque situation qu'ils soient placés. En voyant se multiplier les rejetons mâles de la famille royale, on pouvait se demander avec inquiétude ce que deviendraient un jour dans l'état tous ces princes, et s'ils demeureraient placés au milieu des citoyens dans une condition exceptionnelle. On sait maintenant qu'il n'en sera rien, et que, s'ils sont employés par l'état, ils rentreront dans la catégorie des simples fonctionnaires. C'est bien quelque chose, ce nous semble, que cette certitude.

Il y a d'ailleurs un autre point de vue qui se rattache à la question générale d'égalité. Les princes sont, par le fait de la naissance, dans une situation telle que, si on ne permet pas à leur égard une exception à l'égalité absolue, le privilége est retourné contre eux, et l'égalité est encore blessée dans leur personne, non plus par la faveur, mais par l'exclusion. Eux seuls, dans un pays où tous les citoyens sont admissibles à tous les emplois, ne seraient admissibles à aucun. Ce serait là, certes, une inégalité, et la plus choquante de toutes. Si un prince avait, dans une situation donnée, des qualités spéciales parfaitement appropriées au besoin des circonstances, il ne pourrait pas rendre à son pays des services dont lui seul serait capable! Une telle conséquence ne saurait être admise, même par les plus fougueux partisans de l'égalité. Reconnaissons donc qu'il est des cas où l'application absolue d'un principe nuit à ce principe lui-même, ce que l'antiquité latine avait parfaitement compris et exprimé par cet axiome de droit : *Summum jus, summa injuria.* Admettons en même temps que la puissance des principes la puissance des faits, et sachons avouer que le culte de l'égalité doit être, comme tous les cultes de ce monde, professé avec modération pour ne pas dégénérer en fanatisme.

Pour que ce principe d'égalité ait été respecté dans ce qu'il a de raisonnable et de pratique, il faut que le choix de M. le duc d'Aumale ait été le meilleur qu'il fût possible de faire pour l'Afrique. S'il y a quelque autre candidat naturellement désigné par ses services à qui M. le duc d'Aumale ait fait tort, s'il y a quelque part un homme entre les mains de qui l'Algérie eût prospéré à coup sûr, le gouvernement a mal fait; mais où est cet homme? Dès l'instant que M. le maréchal Bugeaud se retirait, à qui revenait de droit sa succession? Trois noms ont été prononcés, trois noms qui résument en effet presque toute l'histoire de l'Afrique, ceux des généraux Lamoricière, Bedeau et Changarnier. Lequel des trois fallait-il choisir? Quel que fût celui des trois qui eût été désigné, il fallait se priver des services des deux autres, car aucun ne s'élevait assez au-dessus de ses rivaux pour justifier à leurs yeux cette distinction. Par suite de la position particulière du prince, les trois généraux dont il s'agit restent tous les trois sous ses ordres. Au lieu d'en perdre deux pour en garder un, l'Afrique les garde tous les trois. Il y a plus, elle en regagne deux, car le général Changarnier, n'ayant pu s'entendre avec le maréchal Bugeaud, avait déjà quitté la colonie, et M. le général Lamoricière, engagé dans une lutte personnelle et directe avec le maréchal, paraissait également dans l'impossibilité de retourner à son

poste. Quand le choix d'un prince pour gouverneur-général n'aurait eu d'autre avantage que de rendre à l'œuvre commune ces deux hommes qui ont gagné tous leurs grades en Afrique, sans en faire sortir un autre, enfant de la même guerre, le général Bedeau, il nous semble que cette nomination serait déjà suffisamment justifiée, car nous ne connaissons aucun autre nom qui pût opérer ce rapprochement.

Ce n'est pas tout. On sait que l'Afrique est le théâtre d'une grande lutte entre le principe civil et le principe militaire. Le principe civil a pour lui l'avenir, car toute société constituée est de nos jours éminemment civile; le principe militaire a pour lui le passé, car c'est l'armée qui a conquis pied à pied le sol africain et qui y a déposé tous les germes de civilisation. Jusqu'ici, l'armée a régné en Afrique et avec raison, mais la société civile grandit peu à peu et commence à balancer l'influence militaire. Dans ce moment de transition, où l'armée tient encore le premier rang, mais où le pouvoir civil va le lui disputer, qui fallait-il nommer? Un gouverneur civil ou un gouverneur militaire? Mais un gouverneur civil eût été en contradiction avec ce qui domine aujourd'hui, et un gouverneur militaire eût été en lutte ouverte avec ce qui dominera demain. Quand une société est partagée en deux fractions à peu près égales qui se combattent, il est imprudent de mettre à la tête de cette société un chef qui appartienne trop exclusivement à l'une des deux fractions. Ce chef ne peut pas faire du gouvernement, car le gouvernement c'est l'impartialité; il faut de toute nécessité qu'il entre dans la lutte, et c'est ce qui était arrivé à M. le maréchal Bugeaud, malgré la distinction de son esprit. Un prince n'a pas cet inconvénient; un prince est le seul homme qui ne soit, à proprement parler, ni civil ni militaire, et qui puisse en même temps être obéi du soldat et respecté du colon. Que ceci soit juste ou non, c'est un fait.

Le prince a un autre avantage qui ne peut non plus être contesté : il sera plus promptement et plus aisément accepté par les Arabes. Le peuple arabe est vaincu sans doute, mais il n'est pas détruit. Deux millions d'indigènes suivant les uns, trois millions suivant les autres, et nous croyons ce dernier chiffre le plus près de la vérité, habitent encore ce sol, qu'ils regardent comme leur propriété. Ces trois millions d'hommes appartiennent aux races les plus belliqueuses du monde entier; ils l'ont prouvé par seize ans de résistance à nos meilleures troupes commandées par nos meilleurs généraux. Certainement, si les indigènes se révoltaient aujourd'hui, ils seraient battus, mais ne vaut-il pas mieux qu'ils ne se révoltent pas? La guerre en Afrique est glorieuse, mais elle est rude et impose de grands sacrifices; la paix est bien préférable à tous égards. Or, s'il est quelque chose qui puisse ajouter aux garanties de la paix, c'est la qualité du gouverneur-général qui doit représenter la France aux yeux des indigènes. Quand les Arabes liront *le National*, ils perdront leurs préjugés, nous n'en doutons pas; mais, pour le moment, ils ne l'ont pas lu, et il est à croire qu'ils ne le liront pas de quelque temps. En attendant, ils ont plus qu'aucune nation du monde le respect de ces familles privilégiées appelées à régner sur les autres hommes, et ce qu'ils ne souffriraient d'un autre que par la force, ils le recevront plus volontiers de la part d'un fils du sultan des Français. Leur vanité, la plus grande de leurs passions, en sera flattée. N'a-t-on pas déjà vu certains chefs, qui avaient fièrement refusé de faire leur soumission à des généraux vic-

torieux, venir spontanément, sans armes, au-devant d'un prince, et déposer à ses pieds un hommage volontaire? Les Arabes ont tort, c'est possible, mais ils sont ainsi, et une bonne politique doit tenir compte de leur caractère et de leurs idées.

Un prince était donc ce qu'il y avait de mieux au triple point de vue de l'armée, de la société civile et des Arabes. Ceci posé, quel était celui de nos princes qui se présentait naturellement? M. le duc d'Aumale était sans comparaison celui qui connaissait le mieux l'Afrique et qui en était le plus connu. Il avait commandé quelque temps avec succès la subdivision de Medeah et la province de Constantine; il avait eu le bonheur insigne d'obtenir sur Abd-el-Kader le plus grand avantage qui eût encore été obtenu, et de le serrer de plus près que personne. De plus, il aimait l'Afrique passionnément, il briguait avec ardeur l'honneur de lui dévouer sa vie; il s'offrait de lui-même à compromettre son rang, sa jeunesse, son avenir, dans cette œuvre vraiment formidable qui se présente encore aux plus hardis que comme un problème obscur et gigantesque. Le gouvernement pouvait-il, devait-il résister, et n'était-ce pas une véritable bonne fortune pour le pays que cette généreuse ambition? M. le duc d'Aumale est jeune, dit-on, il est inexpérimenté; mais ne voit-on pas qu'il sera mieux entouré, mieux conseillé que personne? Ne sait-on pas que, dans ces situations élevées, l'expérience vient vite, parce qu'on a des moyens d'instruction que d'autres n'ont pas? Et ce prince lui-même n'a-t-il pas prouvé plusieurs fois qu'il avait su profiter de tout ce qu'il avait vu?

M. le duc d'Aumale prend au sérieux sa position; il est déjà parti pour Alger; Mme la duchesse d'Aumale ira le rejoindre avec ses enfans, dès que sa santé le lui permettra. Les jeunes époux auront à Alger un établissement complet et se proposent d'y mener un train presque royal. On dit que l'intention du prince est de dépenser tous les ans, en Afrique, huit cent mille francs pour sa maison. Voilà encore un de ces avantages qu'un prince seul pouvait avoir. Dans une capitale naissante comme Alger, ce n'est pas un petit intérêt. Quel est le personnage qui aurait fourni une si magnifique liste civile aux industries de tout genre que fait vivre le luxe d'une grande ville? Aussi n'est-ce pas Alger qui se plaint; Alger attend avec impatience M. le duc d'Aumale, et nous apprendrons bientôt qu'il y a été reçu aux acclamations de la population tout entière. Pendant qu'on blâme et qu'on critique ici, là-bas on applaudit et on espère. Nous craignons plutôt, nous l'avouerons, l'excès de la joie en Afrique que tout autre sentiment. Le plus grand écueil de M. le duc d'Aumale, c'est l'ardeur illimitée des espérances que sa nomination aura fait naître. Si heureux et si habile qu'il soit, il ne lui sera pas facile de réaliser tout ce qu'on attend de lui.

Ce n'est pas d'hier que la présidence du conseil n'était plus entre les mains de M. le maréchal Soult qu'une distinction purement honorifique. Quand le cabinet du 29 octobre se forma, il n'avait pas été sans habileté de lui donner pour chef M. le duc de Dalmatie, qui se trouvait représenter ce qu'on appelait alors la paix armée. Tant que les graves difficultés soulevées par le traité du 15 juillet 1840 furent sur le premier plan, la présidence de M. le duc de Dalmatie eut une signification qu'on vit s'affaiblir peu à peu, à mesure que d'autres questions surgissaient. Plus le ministère du 29 octobre s'éloignait de son point de départ, moins la présence de M. le maréchal Soult devenait nécessaire, jus-

qu'à ce qu'enfin il fut bien constaté que la direction du cabinet avait passé en d'autres mains. Le titre était d'un côté, l'autorité réelle était de l'autre. Cette situation n'était pas bonne; elle était contraire aux principes de notre gouvernement, qui ne veulent pas que les attributions et la responsabilité se trouvent divisées, et ce qu'elle avait d'irrégulier devint encore plus manifeste quand M. le maréchal Soult eut résigné le portefeuille de la guerre, comme s'il eût voulu s'y prendre à deux fois pour se séparer entièrement du pouvoir. On comprend que ses collègues se soient fait un scrupule de se conformer à toutes ses convenances et d'attendre son heure. Enfin aujourd'hui M. le duc de Dalmatie a pensé que le moment de la retraite était venu pour lui, et il a demandé au roi *le repos de ses vieux services*. En lui accordant ce repos, la couronne a décoré le lieutenant de Napoléon d'un titre qui, dans les anciens temps, fut accordé de loin en loin à des illustrations militaires. C'est une politesse royale qui, en vérité, ne mérite pas tout le bruit qui a été fait à cette occasion. Le gouvernement des invalides avait été mis à la disposition de M. le maréchal Soult; à cette situation, il a préféré un titre sans traitement et sans attributions. Ce titre l'a comblé de joie; il charmera sa vieillesse. Une satisfaction aussi innocente devait-elle soulever tant de critiques et de clameurs?

Revenons aux choses vraiment sérieuses. En passant des mains de M. le maréchal Soult dans celles de M. Guizot, la présidence du conseil doit reprendre toute son importance; s'il en était autrement, le *statu quo* eût été préférable pour le cabinet. A coup sûr, M. le ministre des affaires étrangères verra dans son avénement une obligation et un moyen d'imprimer à la marche des affaires une direction plus une et plus ferme. Ce n'est pas un médiocre avantage pour le nouveau président du conseil que ses droits à cette prééminence soient si généralement reconnus. Sur ce point, adversaires et amis sont d'accord. On avait parlé d'un antagonisme secret entre les deux principaux ministres du cabinet; tout cela était sans fondement. La force des choses, aussi bien que le consentement de ses collègues, a porté M. Guizot à un poste qu'il méritait depuis longtemps sans l'occuper.

Cette nouvelle modification du 29 octobre ne doit pas être stérile. Jamais il n'a été plus nécessaire pour le pouvoir de se rendre bien compte de la situation morale du pays. Quelle est la véritable valeur des manifestations politiques dont nous avons en ce moment le spectacle? N'y a-t-il pas là des indications dont un pouvoir prévoyant et avisé doit faire son profit? Qui mieux que M. le ministre des affaires étrangères, avec l'impartiale élévation de son esprit, peut distinguer ce qu'il y a de mûr et de pratique dans les réformes demandées? Il ne saurait ignorer que, dans les conseils-généraux, où assurément les novateurs téméraires n'ont pas la majorité, il s'est manifesté de notables tendances à poursuivre des améliorations tant administratives que politiques. Dans ces assemblées, les hommes les plus conservateurs trouvent excessif le nombre des fonctionnaires siégeant à la chambre; il y en a beaucoup qui ne voient dans l'adjonction des capacités qu'un développement naturel de l'esprit de la charte; d'autres enfin envisagent les changemens judicieux qui pourraient être faits à la loi des élections de 1831 comme un gage de stabilité, comme un moyen habile et sûr de combattre les théories des partis extrêmes. De pareils sentimens ne doivent-ils pas être pris en sérieuse considération par le pouvoir? En dépit des sombres pein-

tures par lesquelles on a voulu épouvanter l'opinion, le pays sait très bien qu'il ne marche pas à l'abîme, et que notre époque n'est pas le triomphe d'une corruption inouie jusqu'à nos jours. Ces déclamations commencent même à s'user, et elles ont eu peu de prise sur le bon sens public; mais, si le pays est calme, il est exigeant; s'il ne s'associe pas aux adversaires passionnés de nos institutions, c'est qu'il les croit efficaces et espère les voir fécondes; en un mot, s'il n'est pas révolutionnaire, il ne veut pas non plus rester immobile. Ces instincts sont excellens, et tout notre désir est que le pouvoir s'en inspire. De cette façon, il maintiendra à la politique conservatrice son véritable caractère, et il ralliera cette majorité si nombreuse qui cherche de bonne foi à traduire et à satisfaire par ses actes l'esprit du pays.

Pourquoi cette majorité s'est-elle ébranlée dans la dernière session? C'est surtout parce qu'elle n'a pas cru trouver dans le pouvoir une allure assez résolue pour accomplir les réformes dont elle avait le pressentiment et la pensée. Alors elle s'est divisée, et l'on peut se rappeler les conséqneuces fâcheuses de ses déchiremens. On évitera ces périls par une politique nette et décidée, qui satisfasse dans une juste mesure les deux tendances qui se partagent la majorité, maintenir et améliorer. Pourquoi l'opinion conservatrice et le gouvernement s'affaibliraient-ils de gaieté de cœur en acceptant toutes les apparences d'une politique obstinément stationnaire? Questions politiques, questions financières, tout appelle au plus haut degré de la part du ministère non-seulement une active vigilance, mais nous dirions volontiers un esprit de création, d'invention. Nous croyons que, dans la sphère des problèmes politiques, la tâche du pouvoir n'est pas accomplie, parce qu'il aura répondu par une résistance systématique à toutes les théories de l'opposition. Les questions financières joueront un grand rôle dans la session prochaine; sur ce point, le cabinet a pris des engagemens qu'à coup sûr il ne songe pas à éluder, mais qui ne sont pas toujours faciles à accomplir, il faut l'avouer. L'emprunt est ajourné. Le gouvernement a eu raison de ne pas se hâter de le conclure, s'il s'est effectivement trouvé en face d'exigences excessives de la part des hommes d'affaires et de finances. Est-il vrai que ces derniers avaient la prétention d'imposer certains engagemens fort onéreux, comme l'obligation d'introduire de nouveaux changemens dans les lois relatives aux chemins de fer, comme la promesse d'élever le taux des cautionnemens des fonctionnaires publics?

La mort de M. Coletti est le plus grave des incidens extérieurs qui aient signalé ces derniers temps. Cet homme énergique a succombé au milieu de ses efforts pour fonder dans son pays le régime représentatif, pour donner à la Grèce une organisation administrative qui pût assurer son avenir. Sur quelques points, ses efforts avaient été heureux. Les dernières élections lui avaient apporté une majorité considérable; il allait, avec cet appui, tenter de résoudre les difficultés diplomatiques et financières qu'il avait exposées avec franchise dans le discours de la couronne, quand un mal dont déjà l'an dernier il avait reçu les atteintes l'a enlevé en moins de quinze jours à cette tâche laborieuse et patriotique. Dans quelles mains cette tâche va-t-elle tomber?

Ce qui préoccupait surtout M. Coletti au moment même où sa santé recevait un choc qui devait être mortel, c'était le désir de trouver un remède aux embarras pécuniaires de la Grèce, embarras qui se reproduisent avec une gravité

nouvelle à chaque échéance des intérêts de la dette contractée en 1832. On sait qu'à cette époque, les trois puissances qui fondèrent le royaume de Grèce garantirent en sa faveur un emprunt qui s'élevait à 60 millions. Pourquoi a-t-il toujours été si difficile à la Grèce de servir les intérêts et l'amortissement de ce capital? C'est à cette question que M. Coletti avait résolu de répondre de la manière la plus péremptoire. Il voulait aussi convaincre les trois puissances garantes du désir sincère qu'avait le gouvernement grec de remplir ses obligations. Dans cette pensée, il adressa, il y a un mois, le 30 août dernier, une note collective aux trois cours d'Angleterre, de France et de Russie. Cette note a été probablement son dernier travail.

Un organe de la presse anglaise reprochait ces jours passés à M. Coletti de chercher, dans ses budgets, à donner le change sur les ressources financières de la Grèce. Jamais accusation ne fut moins fondée. En effet, si nos informations sont exactes, M. Coletti, dans sa note du 30 août dernier, ne se contentait pas de rappeler les obstacles contre lesquels a dû lutter le gouvernement grec depuis son origine, tels que l'insuffisance des revenus, la tendance des assemblées à réduire les impôts tout en augmentant les dépenses, l'impossibilité pour le pouvoir exécutif d'accomplir certaines améliorations, mais il offrait aux puissances garantes de l'emprunt de leur soumettre les budgets de la Grèce avec tous les détails des divers services financiers. Cet examen serait pour le cabinet d'Athènes la meilleure des apologies. Toutefois il ne suffit pas de se justifier pour le passé, il faut songer à l'avenir. C'est ce que ne niait pas M. Coletti; aussi faisait-il connaître aux trois puissances les résolutions qu'il avait prises. Le gouvernement grec s'était déterminé à l'aliénation, sinon de la totalité des biens nationaux, au moins de ceux qui ont une valeur productive actuelle et qui dépérissent sous le régime du fermage. Au moyen de ces ressources nouvelles, la Grèce s'engagerait à payer annuellement, de 1848 à 1850, le tiers des intérêts et de l'amortissement; de 1851 à 1853, la moitié; de 1854 à 1856, les deux tiers; de 1857 à 1859, les trois quarts. A partir de 1860, les puissances cesseraient de venir en aide à la Grèce, qui fournirait seule au service intégral de l'emprunt. Non content de ces offres, M. Coletti proposait d'affecter les produits de la douane de Syra à la garantie de la somme que devait payer la Grèce pendant la première période de trois ans : ces produits seraient versés annuellement à la banque d'Athènes sous la surveillance des légations, et si, pour les autres périodes, ils ne formaient pas un gage suffisant, on y joindrait d'autres branches de revenus. En face de pareilles propositions, les trois puissances protectrices pourraient-elles méconnaître que le gouvernement grec s'offrait lui-même à l'application rigoureuse de la convention de 1832, qui a stipulé dans son article 6 que les premiers revenus de l'état seraient consacrés avant tout au paiement des intérêts et de l'amortissement de la dette?

A de semblables ouvertures, il n'y avait qu'une objection à prévoir, celle relative au semestre de septembre 1847. Dans sa communication diplomatique, M. Coletti allait au-devant : d'ailleurs, il ne pouvait oublier une pareille objection après la note remise à ce sujet par sir Edm. Lyons. Tout en rappelant les circonstances difficiles où se trouve la Grèce par une mauvaise récolte, par des événemens qui ont nécessité des dépenses imprévues, le chef du cabinet d'Athènes annonçait que, dans le cas où les puissances exigeraient que l'arrangement à in-

tervenir eût son effet pour le semestre qui devait échoir dans quelques jours, il mettrait à leur disposition les cinq cents actions de la banque dont le gouvernement grec est encore aujourd'hui propriétaire. Enfin, si la valeur de ces cinq cents actions devait être complétée, le trésor y pourvoirait en numéraire. Était-ce assez loin pousser les sacrifices?

Quand la France, l'Angleterre et la Russie fondaient à Athènes un état indépendant, quand elles arrachaient la Grèce à la domination à la fois impuissante et cruelle de l'empire ottoman, elles obéissaient à des vues grandes et sages qu'elles ne sauraient aujourd'hui répudier. A côté et au-dessus des stipulations littérales de la convention de 1832, il y a l'esprit même du traité, et cet esprit, au tribunal de l'opinion, est encore plus obligatoire que la lettre même. C'est ce que depuis quinze ans a toujours pensé la France, qui n'a pas cessé de venir en aide à la Grèce. Dans ces derniers temps encore, elle encourageait les efforts que faisait M. Coletti pour éclaircir une situation financière si embarrassée et si difficile; elle l'excitait à trouver les moyens d'arriver, dans un avenir déterminé, à la liquidation de la dette contractée envers les puissances. Si la Russie n'a pas témoigné à la Grèce une bienveillance égale à la nôtre, si son représentant, M. Persiani, n'a pas donné au cabinet d'Athènes les mêmes conseils que M. Piscatory, du moins il faut lui rendre cette justice, qu'elle n'a pas partagé les exigences avides et hautaines de lord Palmerston. Son attitude a été plus calme et plus généreuse. D'ailleurs, le gouvernement russe, par des actes récens, a montré combien il était riche en numéraire; ira-t-il malmener un débiteur dont la bonne foi n'est pas suspecte?

Il ne faut pas se dissimuler que la disparition de M. Coletti de la scène politique compromet sérieusement la tranquillité et l'avenir de la Grèce, en remettant en question les résultats conquis par une politique ferme et modérée. Coletti n'avait pas encore fermé les yeux, que ses ennemis ne gardaient plus de mesure dans l'expression de leur haine et de leurs espérances. Quelques organes de la presse d'Athènes nous en ont donné la triste preuve. Dès que M. Coletti eut succombé, la minorité vaincue dans les élections s'est considérée sur-le-champ comme maîtresse du pouvoir, et, s'inspirant à la fois de ses propres passions et des suggestions de sir Edm. Lyons, elle a déjà fait connaître à quelles conditions elle accepterait le ministère. Elle demande avant tout deux choses, une amnistie générale pour tous les révoltés et la dissolution de la chambre nouvellement élue. Or, promulguer une amnistie générale au moment où, sur plusieurs points, la révolte a éclaté et se prolonge encore, n'est-ce pas affaiblir le pouvoir, qui déjà, par la mort de M. Coletti, reçoit une rude atteinte? Mais la minorité qui s'appuie sur l'Angleterre songe surtout à ses affaires; aussi veut-elle dissoudre la nouvelle chambre, dussent d'autres élections amener la guerre civile. A quel parti s'arrêtera le roi Othon? C'est ce qu'il est impossible de prévoir, surtout quand on songe à l'indécision de caractère de ce prince, dont, au reste, les intentions sont loyales. Aura-t-il la force de maintenir son gouvernement sur le terrain conquis depuis quatre ans? Coletti ne laisse-t-il après lui aucun homme capable de continuer sa politique? On a prononcé le nom de M. Rigas Palamidès. Jamais la mort d'un homme politique n'aura pris plus au dépourvu un pays et un gouvernement. Coletti disparaît à cinquante-neuf ans, après avoir puissamment contribué à l'affranchissement de son pays, mais sans

avoir eu le temps d'organiser sa liberté intérieure et de résoudre des questions d'où dépend l'existence même de la Grèce. Dans ces circonstances difficiles, le rôle de la France est tracé. Si elle a des conseils à donner, ils doivent être pour la continuation de l'œuvre de Coletti, sans esprit exclusif, et, s'il le faut, en élargissant la base. Après M. Coletti, qui avait une notabilité européenne, les affaires vont tomber entre les mains d'hommes contre lesquels la France ne saurait avoir de préventions anticipées; elle n'a qu'un désir, dont personne en Europe ne peut révoquer en doute la sincérité : c'est de voir s'affermir à Athènes la monarchie représentative.

Il est curieux de voir les efforts de lord Palmerston pour afficher une politique tout-à-fait distincte de celle de la France sur les points même où ces deux gouvernemens ont un intérêt commun. C'est dans cette pensée qu'il vient de confier une mission extraordinaire à un membre du parti whig, lord Minto, beau-père de lord John Russell. Lord Minto, pour se rendre en Italie, passe par la Suisse. Doit-on penser qu'en voyant les chefs du gouvernement radical, il leur tiendra un langage de nature à exciter encore leurs passions? En aucune manière. Il n'ira pas plus loin dans sa conversation que M. Peel dans la note remise à M. Ochsenbein, et le fond de cette note, nous l'avons dit, était sage et pacifique. Quel intérêt a l'Angleterre à provoquer une guerre civile à la suite de laquelle pourraient venir des interventions étrangères qui lui déplairaient fort? Mais lord Palmerston veut se donner les apparences d'une politique plus libérale que la nôtre. C'est sa vanité. Lord Minto ira à Turin. Là sans doute il parlera très haut de l'indépendance de l'Italie, ce qu'on remarquera d'autant plus qu'à la cour du roi de Sardaigne notre diplomatie s'efface trop. Les absences de notre ambassadeur sont fréquentes, et peut-être son langage a-t-il quelquefois blessé les susceptibilités du patriotisme piémontais. Nous aimons assez l'Italie pour ne pas nous plaindre si lord Minto inspirait à la cour de Turin plus de fermeté, tant il importe à la péninsule de trouver chez le roi Charles-Albert de la persévérance dans ses premières résolutions, et de voir ses actes d'accord avec ses paroles, avec certaines lettres dont l'authenticité n'est pas si invraisemblable. A Rome, lord Minto ne saurait avoir un caractère officiel comme à Turin et à Florence. Le parlement n'a pas encore permis au ministère anglais d'accréditer un agent politique auprès du gouvernement pontifical. Ce sera comme voyageur qu'il verra les hommes et les choses. Toutefois il faut considérer sa présence comme une première tentative de la part de l'Angleterre pour nous combattre sur un terrain où nous ne l'avions pas encore rencontrée. C'est ce qui doit éveiller la vigilance de notre diplomatie. A Rome, elle a un représentant habile. Dans quelques semaines, M. Bresson sera rendu à Naples, où la présence d'un ambassadeur français est vivement souhaitée par tous les hommes modérés, parce que dans une époque de réactions politiques elle peut être pour les opprimés une protection.

Si quelquefois les Italiens ont pu trouver dans notre attitude une réserve, une froideur qui les ont blessés, ils ne sauraient mettre en doute pour cela la sincérité des sympathies non-seulement de la France, mais de son gouvernement. Ils ne peuvent méconnaître que tout établit, entre l'Italie qui travaille à se régénérer et la France de 1830, de véritables liens de bienveillance et d'affection. Seulement un gouvernement ne saurait avoir l'allure et le langage d'un parti

propagandiste, c'est ce que ne doivent pas oublier les Italiens quand ils se sentent disposés à se plaindre de nous. La diplomatie de lord Palmerston aura, nous n'en doutons pas, un ton plus bruyant; mais soutiendra-t-elle ce qu'elle aura excité? Que l'Italie se demande si elle croit lord Palmerston bien décidé à se brouiller sérieusement avec l'Autriche en sa faveur. Si elle nous juge avec sévérité, qu'au moins elle ne soit pas dupe des séductions dont en ce moment l'environne l'Angleterre.

Du reste, entre Rome et l'Autriche, la question de Ferrare est en voie d'arrangement, et tout sera rétabli sur l'ancien pied. On ne saurait disconvenir que dans cette circonstance, si la cour de Vienne retire effectivement ses troupes des positions nouvelles qu'elle avait prises dans la ville de Ferrare, elle fait preuve d'une louable modération. Cet acte et d'autres symptômes montrent que l'Autriche ne méconnaît pas les changemens qui se sont opérés depuis plus de vingt ans tant en Italie que dans le reste de l'Europe. Nous ne sommes plus au temps où la sainte-alliance établissait la solidarité des gouvernemens contre les peuples, où des congrès comme ceux de Laybach et de Vérone donnaient à cette politique peu libérale une consécration solennelle. Aujourd'hui un autre principe tend à prévaloir : c'est celui de l'indépendance des souverainetés et des peuples. C'est sous l'égide de ce principe que Pie IX accomplira, nous l'espérons, son œuvre de sage réforme, qui sera pour toute la péninsule un exemple, un encouragement à conquérir pacifiquement des résultats durables, parce qu'ils ont pour base la double volonté des peuples et des gouvernemens. Sur tous les points des états du saint-siége, l'ordre est respecté et le pouvoir obéi. Une légère émotion qui, dans ces derniers temps, s'était manifestée à Bologne, a été réprimée par le bon sens et la sagesse de la population.

La question du moment en Toscane, c'est la création de la garde nationale. Un vif mécontentement a accueilli la loi qui l'institue. On s'est plaint des restrictions multipliées et des réserves introduites par le gouvernement, qui sembleraient l'indice d'une défiance injurieuse pour la population. Cette loi présente en effet des ambiguïtés dont pourrait tirer parti une administration malintentionnée. Il est du devoir du gouvernement de lui donner dans la pratique une interprétation plus large; le temps et l'habitude devront aussi modifier et corriger les parties défectueuses. En Toscane comme à Rome, dans des états où la liberté est de si fraîche date, les tâtonnemens, les hésitations, sont inévitables. L'important est de n'avoir point à douter des dispositions du chef de l'état et d'être assuré que ses intentions loyales ne seront point faussées dans l'application, comme on l'a vu à Rome au temps de MM. Santucci, Grassellini. L'opinion à Florence n'est pas très favorable, sous ce rapport, aux ministres actuels. On accuse M. Paver d'être ennemi du progrès, M. Baldasseroni de se ménager adroitement entre les deux camps. Au lieu de prendre d'une part l'initiative des réformes et de réprimer en même temps les tentatives qui pouvaient compromettre la liberté d'action du gouvernement, ces deux ministres ont résisté jusqu'au bout, puis ils ont composé avec le mouvement. Alors, soit calcul, soit faiblesse, ils ont affecté de se décharger de la responsabilité des concessions qu'ils faisaient si tardivement, et, le jour même où ils créaient la *consulte d'état*, ils ont remis à sa décision l'institution de la garde nationale. La consulte renferme dans son sein des hommes d'une capacité et d'un patriotisme éprouvés, tels que MM. Ridolfi, Capponi. Il était habile de s'abriter derrière ces noms

populaires. Cependant ce n'est pas à eux qu'on a fait remonter le blâme que soulèvent certains articles de la nouvelle loi. M. le marquis Capponi vient de publier un examen critique de la loi, à la rédaction de laquelle il a concouru en sa qualité de membre de la consulte d'état. Il reconnaît qu'elle est compliquée et surchargée de détails, mieux placés dans un règlement que dans une loi organique; telle qu'elle est néanmoins, elle offre des garanties que ne présente pas celle de Rome, à laquelle on la compare. Au surplus, il serait oiseux de rechercher minutieusement en quoi elle se rapproche ou s'éloigne de la loi romaine ou de la loi française, qui en est le type. La loi toscane a dû être appropriée aux coutumes et à l'esprit du pays. Les Toscans depuis une année ne pèchent que trop par excès d'imitation. On pourrait observer seulement que, les traditions de l'Italie n'étant rien moins qu'unitaires, il convient, sans les choquer trop ouvertement, de faire concorder entre elles toutes les réformes qui s'opèrent simultanément sur les divers points de la péninsule, et, tout en s'accommodant aux tendances particulières, de préparer le rapprochement des états italiens par la similitude des codes, le rapport des institutions, l'union des douanes, l'unité de monnaies, et un réseau de chemins de fer commun.

C'est à la question du Zollverein italien que se rapporte la mission à Turin de M. Martini, secrétaire-général du ministère des affaires étrangères de Toscane. Jusqu'à ce jour, la Toscane n'avait traité avec le Piémont que par l'entremise de l'ambassadeur d'Autriche. Cette détermination nouvelle, importante en elle-même, aurait été prise de concert avec le pape, et l'envoyé de Toscane devrait joindre ses efforts à ceux de monsign. Corboli-Bussi, qui, avant d'aller à Turin, s'est abouché avec le grand-duc à son passage à Florence. L'union douanière est la base et une des conditions essentielles de la ligue politique dans laquelle l'Italie doit trouver son salut. Comment le roi Charles-Albert, qui affecte de se montrer si zélé pour l'indépendance nationale, n'accéderait-il pas à une alliance étroite qui, mieux que tout secours étranger, tiendrait l'Autriche en respect? Il est vrai que, tout en manifestant en mainte occasion son dévouement au saint-siége et ses sympathies pour la cause italienne, le roi de Piémont est beaucoup moins explicite quand il s'agit de concessions à faire à l'opinion libérale. Il ne procède guère que par voie de réformes administratives, et redoute la contagion des idées libérales. Nous ne pensons pas que les idées s'arrêtent aux barrières de douanes, et d'ailleurs l'exemple de ce qui se passe dans les autres parties de l'Italie ne prouve-t-il pas que les princes trouvent un plus solide appui dans la satisfaction accordée aux besoins et aux légitimes désirs de leurs sujets que dans les répressions violentes? L'insurrection de la Sicile et des Abruzzes nous reporte aux calamités de 1820. Les arrestations en masse, l'espionnage, les condamnations et le massacre des prisonniers, telles sont les nouvelles qui transpirent à travers les frontières impénétrables de ce malheureux pays. La révolte paraît avoir pris des proportions considérables. Si des réactions terribles n'en devaient être la suite, on serait presque tenté de souhaiter, dans l'intérêt de la cause italienne, un prompt succès aux troupes royales. Le triomphe momentané des révoltés serait le coup de mort de la révolution qui s'accomplit dans le reste de l'Italie, et à laquelle Naples n'était point encore préparé. L'Autriche aurait, dit-on, déja demandé au pape le passage à travers ses états d'un corps de troupes. Si le pape s'y refuse, ne se trouverait-il pas, en quelque sorte, engagé à intervenir lui-même auprès du roi de Naples pour lui conseiller la clémence, auprès

des révoltés pour les ramener dans le devoir? Le caractère sacré du pontife et la vénération qui entoure sa personne ne permettraient qu'à lui seul de tenter une semblable démarche, qui, en sauvant l'honneur du souverain, mettrait un terme à la guerre civile, préparerait le gouvernement napolitain à un système de réformes et consacrerait l'influence modératrice du saint-siége sur toute la péninsule.

L'Espagne est le pays où les situations fausses se perpétuent le plus aisément. La politique, telle qu'on la conçoit et qu'on la pratique malheureusement au-delà des Pyrénées depuis long-temps, a tous les caractères d'une crise continuelle; c'est une politique au jour le jour; toutes les violences, toutes les ambitions y trouvent place, et cet esprit de désordre est tellement puissant encore en Espagne, qu'il peut se produire, s'emparer du gouvernement même, sans qu'il faille trop s'en étonner. A nos yeux, le ministère actuel, qu'on est parvenu enfin à compléter en y introduisant deux modestes nullités politiques, n'est point autre chose qu'un des plus tristes épisodes de cette crise chronique qui travaille la Péninsule. Ce ne sont pas MM. Goyena et Cortazar qui peuvent changer pour nous la signification de ce cabinet, dont M. Salamanca est l'ame. Certainement ce ministère restera dans l'histoire constitutionnelle de l'Espagne comme le type des ministères de hasard. C'est tout ce qu'il faut pour faire croire aux étrangers qu'il y a un gouvernement au-delà des Pyrénées; le cabinet Salamanca remplit merveilleusement cet office. Nettement désavoué dès l'origine par le parti modéré, ne voilà-t-il pas qu'il a aujourd'hui à subir les rigueurs du parti progressiste, dont il ne satisfait pas tous les vœux? Hésitant entre le parti modéré, qui demande la convocation des cortès, et le parti progressiste, qui demande leur dissolution, il se borne à ajourner, à louvoyer. S'il réunit, en effet, les chambres en ce moment, il n'est pas douteux qu'il ne soit immédiatement renversé par une forte majorité conservatrice; s'il les dissout, les progressistes tenteront, et non sans succès peut-être, de passer par la brèche qui leur a été ouverte. On voit sur quelles bases repose la fortune ministérielle de M. Salamanca, si on la juge au point de vue des probabilités constitutionnelles; mais, au fond, ce n'est point de cela que s'inquiète l'illustre banquier : il puise sa force ailleurs; il la trouve dans ceux qui l'ont fait ministre. M. Bulwer est là pour l'appuyer de son influence jusqu'au moment où la situation sera assez critique pour que de plus fidèles amis de l'ambassadeur anglais viennent tenter de mener à fin l'œuvre qu'il prépare, la dissolution du mariage de la reine Isabelle et un changement dans la loi de succession. Jamais ministre, il faut le dire, ne fut mieux secondé par son agent que lord Palmerston par M. Bulwer. L'ambassadeur anglais est partout à Madrid; on le voit aller d'un ministère à l'autre, multiplier ses visites et ses correspondances. Il pousse la complaisance jusqu'à dénoncer à la police espagnole des complots qui n'existent pas et à les attribuer à un parti honorable qui a le malheur de n'avoir point voulu servir ses vues. M. Bulwer continue enfin le rôle qu'il a pris depuis que la question du palais est venue jeter une si malheureuse incertitude dans les affaires de la Péninsule; il s'est fait le protecteur du plus grand désordre politique qui puisse affliger un pays, parce que c'est par le désordre seul que l'influence anglaise peut arriver à ses fins au-delà des Pyrénées. Seulement, ce que l'ambassadeur anglais faisait d'une manière souterraine il y a quelques mois, il le fait aujourd'hui publiquement. Les beaux jours où Espartero allait prendre ses conseils à l'hôtel

de M. Asthon sont maintenant revenus. L'ambassadeur anglais a même tellement affiché son protectorat, que la susceptibilité espagnole n'a point tardé à s'en émouvoir, et qu'elle s'en irrite de jour en jour contre lui. Quant à nous, nous ne désirons qu'une chose : c'est que l'Espagne voie clairement où on veut en effet la mener, c'est qu'elle aperçoive distinctement cette main étrangère qui s'efforce de jeter le trouble dans ses affaires; il ne lui sera pas difficile de reconnaître les dangers de toute sorte qu'on prépare à son avenir constitutionnel et à son industrie, à sa prospérité matérielle. C'est la bonne fortune de la France d'avoir pour elle l'intérêt bien entendu de l'Espagne.

Le spectacle qu'offre la littérature ne change guère depuis quelque temps. C'est toujours le même calme que nous avons si souvent constaté. La critique voudrait avoir à proclamer de nouveaux talens et ne trouve à signaler que de nouvelles pertes. A un moment où les imaginations actives deviennent si rares, nous ne pouvons rester insensibles à la mort d'un écrivain plein d'énergie, qui vient de succomber dans la force de l'âge. Cette perte est d'autant plus regrettable, que M. Frédéric Soulié disparaît au moment où son talent se purifiait, tout en gardant sa vigueur. Dans tout ce qu'a écrit ce romancier dramaturge, on sent l'effort, effort qui enfin, dans la seconde partie de sa carrière, avait abouti à de remarquables effets. Il y a dix ans, les *Mémoires du Diable* ouvraient la série de ces interminables romans dont l'existence est à la fois si bruyante et si éphémère; ces mémoires sont le patron sur lequel ont été taillés *les Mystères de Paris* et *Monte-Cristo*. Il y avait dans M. Frédéric Soulié une puissance d'invention dont la fécondité fut laborieuse et tardive. Que d'essais malheureux, incomplets, avant qu'il obtînt au théâtre des victoires méritées! Enfin le jour du triomphe était venu pour lui, et *la Closerie des genêts* avait attesté un talent dramatique sur lequel il était permis de fonder les plus légitimes espérances. M. Frédéric Soulié aspirait désormais surtout à l'honneur d'écrire pour notre première scène. Nous croyons qu'il serait parvenu à mêler d'une manière heureuse le drame à l'élément comique. Pourquoi est-il mort avant le temps? Au surplus, la célébrité entourait réellement son nom; nous n'en voulons d'autre preuve que l'immense affluence qui se pressait à ses funérailles.

Les Oiseaux et les Fleurs, par M. Isidore de Gaillon (1). — On s'est plaint souvent de l'esprit d'exclusion que le public professe à l'égard des vers. Nous sommes loin de nous associer complétement aux reproches que les poètes ne lui ménagent guère à ce sujet; mais, en admettant que le public n'ait souvent que trop raison quand il refuse d'encourager certaines prétentions poétiques, il faut bien reconnaître aussi qu'un peu plus d'indulgence déployée à propos ne messiérait pas de temps en temps. Je sais bien qu'ils sont souvent insupportables, ces jeunes gens pleins de santé qui veulent mourir à vingt ans, ces jeunes cœurs pleins de passion qui renoncent à l'amour avant d'avoir aimé; mais quel est celui d'entre nous qui n'a pas à se reprocher quelque peccadille de ce genre? Qui de nous, aux beaux jours de la vie, n'a annoncé sa fin prochaine dans quelque lar-

(1) Un volume in-12, chez Garnier, Palais-Royal.

moyante élégie, et n'a conjuré ses amis de venir répandre des fleurs et des larmes sur sa tombe? Nous sommes tous un peu coupables de ce péché-là; c'est le destin commun, et M. de Gaillon, l'auteur des *Oiseaux et les Fleurs*, le dit agréablement :

C'est le destin commun,
La fleur à son matin et l'ame en sa jeunesse
Exhalent toutes deux, celle-ci sa tristesse,
Et l'autre son parfum.

Si c'est le sort de tous, si, par une de ces étranges contradictions dont le cœur humain semble formé, nous devons éprouver d'inexplicables langueurs à l'âge où toutes les joies nous convient, et si, pour rencontrer des accens énergiques et joyeux, le poète doit attendre l'heure des peines véritables et de la lassitude, encore une fois soyons indulgens et passons quelques larmes à cette trop heureuse jeunesse que vient surprendre le premier baiser de la mélancolie. Pour moi, je me sens pris souvent d'une secrète sympathie pour ces petits livres dédaignés que l'oubli attend, et où pourtant est renfermée la meilleure part d'un jeune cœur. Je prends aisément en grande pitié les angoisses d'un début, et quand je vois un jeune poète effeuiller avec tendresse ses plus chères pensées, les livrer, ainsi que des feuilles de saule, au torrent redoutable et suivre d'un œil inquiet leur course rapide, je voudrais pouvoir sauver quelques débris du naufrage.

Ce n'est pas au livre de M. de Gaillon, je me hâte de le dire, que peut s'appliquer cette pensée de sauvetage. Il y a, dans ce petit volume, assez de qualités aimables pour conjurer la tempête. Amant passionné de la nature, le jeune poète a su se préserver d'un travers commun aux écrivains qui débutent, le travers de l'imitation. Il s'est choisi une place à l'écart, dans une forêt ombreuse où les oiseaux gazouillent, où murmure un clair ruisseau, d'où l'on aperçoit une grande prairie éclairée par le soleil, pleine de parfums et de bourdonnemens; dans le silence des champs, il écoute ce que les fleurs soupirent et ce que chantent les oiseaux, car, il le dit très bien,

Les fleurs ont un langage, heureux qui le comprend!

De là ce livre modeste par le titre, par le genre, par le format. M. de Gaillon n'a pas de prétentions. S'il réussit, la gloire en appartient tout entière à la nature, dont il a cherché à surprendre et à traduire la langue inintelligible pour tant d'autres. Avant d'arriver à cette douce philosophie, à cette profonde et délicate contemplation des choses qui nous entourent, M. de Gaillon a pu payer comme tout le monde son tribut à l'élégie larmoyante; mais il s'est aperçu un beau jour qu'en définitive son cœur ne demandait qu'à aimer, et que *la Chute des feuilles* n'était pas à refaire; il a laissé cette littérature de poitrinaire à de plus malheureux que lui. Il aima, j'imagine, et tout aussitôt la joie le reprit, et un hymne s'est élancé de son ame. La manière de M. de Gaillon est simple et facile. Il ne faut chercher dans son volume ni des accens bien mâles ni des tableaux bien éblouissans; mais aux fleurs et aux oiseaux on ne saurait tant demander. En résumé, ce petit volume est aimable et gracieux. Il contraste si agréablement avec les œuvres bruyantes qui éclatent de tous côtés, qu'il nous a paru mériter une mention particulière. Au temps où nous sommes, de pareilles poésies, un peu féminines, si cela peut se dire, ne conduisent pas à la célébrité; elles passent

presque toujours inaperçues. Les poètes secondaires sont en si grand nombre, à vrai dire, qu'on ne les compte plus, mais ce n'est pas une raison pour oublier quelle prodigieuse quantité d'esprit et de talent il se dépense souvent aujourd'hui faute de génie; ce n'est pas une raison surtout pour refuser un regard sympathique et bienveillant à quelques-unes de ces jeunes muses modestes du moins et souriantes dans leur obscurité.

Les soirées de Carthage, par l'abbé Bourgade, curé de Saint-Louis à Carthage (1). — L'église n'a pas été jusqu'à présent fort heureuse dans ses essais d'apostolat en Afrique, et la philosophie de son côté s'est fort peu occupée des obstacles moraux que notre civilisation devait partout y rencontrer. Ces obstacles, un prêtre catholique et de tout point orthodoxe vient aujourd'hui de la meilleure foi du monde nous annoncer qu'il croit pouvoir les vaincre; il regarde comme possible la conversion des musulmans au christianisme, et nous indique en outre la méthode qu'il a suivie lui-même avec succès dans ses rapports avec des mahométans de Tunis. En quoi M. Bourgade se distingue-t-il des missionnaires qui ont si tristement échoué dans l'Algérie? Par une qualité précieuse et décisive : il connaît les Orientaux et l'islam; il a fait une étude approfondie du Koran parmi les populations arabes. Certes il combat l'œuvre de Mahomet sur beaucoup de points du dogme et de la morale; mais il ne dit pas qu'il méprise l'islamisme, il n'en fait pas un objet de risées ni d'injures, et son effort est principalement de rechercher les côtés par lesquels le livre des croyans se rapproche de l'Évangile, afin de trouver mieux le lien des deux cultes et la transition possible de l'un à l'autre. Ce langage modéré, cette réserve prudente, cette justice rendue à l'islamisme par un prêtre très catholique, sont autant d'indications instructives pour l'état comme pour l'église, car, on le comprend, c'est à la condition d'une connaissance étendue de la législation musulmane et de ménagemens habilement calculés pour l'esprit du Koran, c'est à cette condition seule que nous pouvons gouverner et civiliser les indigènes de l'Algérie.

Dans un accès de bon sens, Voltaire écrivait déjà qu'il fallait jeter au feu tout ce que l'on avait dit jusqu'alors sur les musulmans. L'on s'est bien gardé d'en rien faire, et l'opinion en est encore à cet égard dans l'ignorance où Voltaire l'a laissée. Cependant une réaction a commencé hors de France en faveur des peuples de l'Orient. Quelques voyageurs anglais qui ont vécu parmi les Turcs, en Espagne la jeune école historique, très riche en documens sur l'ancienne civilisation arabe, les chrétiens slaves, hellènes ou valaques de la Turquie, se rencontrent aujourd'hui dans le même sentiment : l'islam n'est point cette aveugle superstition, ce n'est pas ce fatalisme grossier, ce n'est pas ce zèle toujours prêt à frapper et à conquérir, que des annalistes superficiels et des érudits à la suite nous ont représentés sous des couleurs si sombres. La vérité est, comme on l'a dit sans insister assez fort, que le Koran est une édition manquée de l'Évangile. Le livre des musulmans est écrit dans une pensée hostile aux idolâtres, oui sans doute; mais Mahomet, si ferme qu'il fût dans sa croyance au Dieu unique, a toujours témoigné du respect pour les dogmes chrétiens, pour la révélation chrétienne et pour les personnes mêmes de la Vierge et du Christ.

Quant à l'attitude militante des deux cultes sur tous les points du monde où ils se trouvent en contact, voici ce qui l'explique. C'est que les musulmans, fort

(1) Un vol. in-8°, chez Firmin Didot, rue Jacob.

disposés à la guerre et à la conquête, n'ont pas cessé d'être provoqués, harcelés par les chrétiens au nom du principe chrétien, depuis les croisades du moyen-âge jusqu'à la bataille de Navarin et à l'invasion de l'Algérie. Oui, l'islamisme à peine naissant a pris l'épée, mais contre les idolâtres. Entraîné par l'appât de la gloire, il a quelquefois dépassé son but; cependant, au bout du compte, s'il est venu s'établir en Europe, s'il a combattu les chrétiens, c'est que nous sommes allés le chercher en Asie. On pourrait aller plus loin et examiner s'il n'est pas historiquement certain que la tolérance, cette vertu toute récente dans nos pays, est depuis des siècles pratiquée par les musulmans. Les Turcs, par exemple, ont-ils essayé de convertir une seule tribu chrétienne en Europe? N'ont-ils pas au contraire laissé à tous les peuples conquis leur religion et leurs lois? Le reproche de propagande adressé à l'islamisme est donc une calomnie de l'histoire contre laquelle tous les faits protestent. Et pour conclure, on pourrait encore invoquer en témoignage cette déclaration rigoureusement juste d'un poète polonais, M. Mickiewicz, parlant au nom des Slaves de l'empire ottoman : « De tous les territoires acquis aux étrangers, le plus heureux, c'est celui que gouvernent les Turcs,.... et les Slaves leur doivent une véritable reconnaissance. »

L'islamisme, véritable hérésie chrétienne, ne prêche pas seulement la tolérance, il prêche l'égalité. L'affirmation semble étrange, et pourtant rien n'est plus exact. Un vieil auteur italien appelait la Turquie une démocratie. Tous les pays musulmans qui n'ont rien emprunté aux institutions de l'Occident sont en effet dans l'état de démocraties gouvernées par des monarchies tempérées. L'autorité du chef ou sultan, à la fois politique et religieuse, est limitée par des corps politiques et religieux sans lesquels il ne peut rien ni au dedans ni au dehors, et tous les sujets sont égaux devant la loi. Il n'y a point entre eux d'autre distinction que celle des grades et des fonctions, et la fortune ou la naissance n'y compte pour rien. Mais l'esclavage? dira-t-on. A proprement parler, il n'en existe point, car ce que l'on appelle esclavage chez les musulmans est une sorte d'adoption qui ne détruit point l'égalité. Reste la polygamie, le grand sujet d'accusation contre les législations sorties du Koran. On est obligé de reconnaître que la polygamie existe en principe sous le régime de l'islam; mais on peut nier qu'elle existe réellement comme un fait social. Chacun sait les obligations de fortune que le prophète impose au croyant qui veut profiter de toute la latitude de la loi sur le mariage. Dans ces derniers temps, les mœurs en ont encore restreint les effets, et en Turquie on compte à peine aujourd'hui trois cas de polygamie sur une population de cent mille musulmans.

On pourrait prendre ainsi tous les points de la législation politique et civile de ces peuples, montrer combien elle est loin de répondre aux idées si légères que l'on s'en fait, et il deviendrait clair pour tous les esprits droits que nous ne sommes point séparés des Arabes par des lois incompatibles et inconciliables avec les nôtres. La différence, car il y en a une cependant, n'a donc pas le caractère qu'on lui attribue, et, sauf erreur, c'est simplement la différence de l'enfant à l'homme, des institutions primitives à des institutions savantes, de la notion de famille et de tribu à la notion de société et d'état, et surtout de la vie militaire à la vie civile.

C'est de l'application du régime militaire au gouvernement des sociétés que viennent toutes les misères et tous les désordres dans lesquels sont encore

plongés les pays musulmans; mais là aussi est le secret des procédés à l'aide desquels nous pouvons les arracher à ces souffrances physiques et morales et leur faire accepter le bienfait de nos usages et de nos croyances. Laissons de côté cette rudesse des mœurs militaires, source naturelle des crimes que l'on explique à tort par le fanatisme ou le despotisme, et voyons comment cette nature primitive des Arabes veut être traitée, le langage qu'elle nous commande et les hommes qui sont capables de le tenir avec le plus d'autorité. Assurément nos systèmes, nos abstractions, nos formules métaphysiques, le langage de la science moderne, tout cela est lettre close pour les musulmans de l'Algérie. Les plus simples idées morales, les plus simples faits sociaux exposés dans l'idiome du pur bon sens, voilà les seuls objets intelligibles pour leur dialectique inexpérimentée. Il est une considération non moins grave et peut-être décisive. Par suite de la simplicité des sentimens auxquels ils obéissent, et par une façon de voir commune à tous les peuples primitifs, ces grands enfans ont pour la valeur individuelle un respect profond; mais le trait le plus frappant de leurs idées sur l'homme, c'est qu'ils le conçoivent en quelque sorte tout d'une pièce : nous voulons dire qu'ils n'analysent pas l'individu, qu'ils n'attribuent pas sa supériorité à telle ou telle vertu, à telle ou telle qualité, et qu'ils les veulent toutes réunies en une seule et même personne. Dans l'état actuel de l'opinion en Europe, l'homme religieux, l'homme politique, l'homme moral, sont trois hommes très distincts, quelquefois même très opposés. En pays musulman, il n'en est point ainsi; ce qui n'est ni moral ni religieux ne saurait être politique. Il n'y a pas pour la volonté trois principes d'action, il y en a un seulement : la justice, dont la religion, la morale et la politique ne sont que les trois branches. Où trouver des hommes qui répondent à cet idéal? C'est le dernier terme du problème posé dans *les Soirées de Carthage*. L'abbé Bourgade, étant lui-même un homme simple, biblique, presque oriental, et ayant obtenu quelques conversions remarquables dans la régence de Tunis, ne doute pas que des prêtres catholiques, préparés par une instruction spéciale, ne puissent remplir à souhait ces fonctions apostoliques. Il est évident que l'état peut aussi se servir, pour soumettre à son influence l'esprit oriental, des moyens et des hommes dont il dispose. Il peut du moins, de son point de vue purement temporel, diriger lui-même la machine administrative dans cet esprit de transaction. Il peut, lui aussi, former ou trouver des hommes qui sachent ce que les civilisations primitives ont de vrai et de faux, et par quels procédés de législation et de gouvernement nous pouvons les régénérer en les transformant. Les idées nouvelles que l'église et l'état puiseront dans l'étude consciencieuse de l'islamisme et des législations musulmanes seront pour l'un comme pour l'autre un appui précieux dans l'accomplissement de leur mission distincte. Cette étude, l'auteur des *Soirées de Carthage* l'a commencée du point de vue de l'église. Il faut espérer que l'état ne restera point en arrière et que notre gouvernement se convaincra qu'une connaissance approfondie des institutions orientales doit régler à l'avenir sa politique en Algérie.

V. DE MARS.

des-
eur
côté
que
ori-
les
nos
nce
im-
pur
éri-
Par
de
va-
urs
ce :
sa
ent
ion
rois
, il
ue.
la
es.
du
me
er-
res
ait
our
t il
ui-
si,
ont
ous
et
u-
n-
r-
me
n-
i-